DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE - N° 13446 - 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine - VENDREDI 22 AVRIL 1988

Froid glacial franco-canadien

Un calme précaire qui précède la tempête... C'est la formule à laquelle on est tenté de recourir six jours après l'arraisonnement par les gardes-côtes canadiens du chalutier de Saint-Pierre-et-Miquelon « Croix-de-Lorraine », l'incarcération de son équipage à Terre-Neuve, puis — après quel remue-ménage dans les chancelleries ! — son élargissement et son retour triomphal dans l'archipel.

Si, en effet, les marins et les élus de Saint-Pierre ont retrouvé la liberté, les relations diplomatiques entre Paris et Ottawa, excellentes par ailleurs, restent empoisonnées par l'interminable conflit de la pêche, qui prend, dans le contexte électoral français, des proportions démesurées.

Recevant, mercredi 20 avril, l'ambassadeur du Canada, M. Bouchard, nommé ministre à Ottawa, avant son départ, François Mitterrand lui a demandé de transmettre à son gouvernement de vives protestations pour « l'inamicale et inacceptable situation faite aux pêcheurs de Saint-Pierre, de Saint-Malo et de Bordeaux [dont les chalutiers fréquentent aussi les parages canadiens], contrairement aux droits et [aux] conventions passées entre les deux pays ».

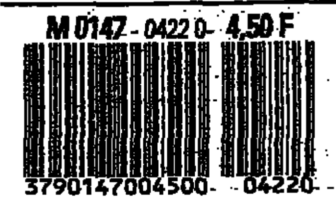
Ne voulant ni ne pouvant être en reste, Jacques Chirac a déploré, au conseil des ministres du même jour, l'incident du week-end dernier, qui illustre « l'absurde conflit que nous avons, du seul fait de ce pays, avec le Canada » et regretté qu'Ottawa « refuse le recours à toute procédure d'arbitrage comme c'est prévu dans les traités qui nous lient ». Seule la voix de Raymond Barre manque dans ce concert d'indignation...

LES diplomates des deux côtés de l'Atlantique ont beau tempérer les propos vindicatifs des hommes politiques en avançant qu'il s'agit d'un « conflit isolé », la querelle demeure complexe et les difficultés nombreuses pour démêler l'écheveau. Inflexible, la France le reste pour sauvegarder les intérêts des six mille trois cents habitants de l'archipel et ceux des deux entreprises métropolitaines de grande pêche. Selon Paris, Ottawa doit respecter le traité de 1972 qui autorise les bateaux français à pêcher dans les eaux canadiennes. Sans la pêche, l'économie de Saint-Pierre meurt. Ce caillou désolé, où vivent une poignée d'hommes au caractère d'airain, n'a guère changé depuis que Chateaubriand y voyait « le vent étêter, secouer, prosterner, à l'instar des fougères, des arbres qui ne dépassent pas la hauteur d'un homme... »

OTTAWA, soumis à une pression constante de la province de Terre-Neuve, se veut intraitable. « Les eaux qui entourent notre pays sont à nous, c'est une richesse nationale. » Le conflit franco-canadien se double d'ailleurs d'un contentieux entre Ottawa et la CEE, à la fois sur l'accès des chalutiers européens aux eaux canadiennes et sur les importations dans la Communauté de produits de la mer.

Autant dire que la rencontre technique prévue ce jeudi 21 avril, à Paris, entre les hauts fonctionnaires des deux pays — la quatrième depuis le début de l'année — pour essayer de s'accorder sur le nom d'un médiateur qui fixera les quotas de morue revenant à la France s'ouvre dans un climat glacial. Dans des paysages fantasmagoriques propices aux nostalgies, il est des matelots pour songer à l'expédition britannique des Malouines. Mais les relations franco-canadiennes sont trop anciennes pour qu'une solution raisonnable ne finisse par être trouvée.

M 0147 - 0422 0 - 4,50 F



3790147004500 - 04220

Approuvé par les responsables régionaux du parti

M. Gorbatchev prend un avantage décisif sur les conservateurs

A deux mois de la conférence nationale du PC soviétique, M. Gorbatchev semble avoir pris un avantage décisif sur ses adversaires conservateurs. Les thèmes majeurs de sa politique de réformes ont en effet été approuvés explicitement, lors de trois réunions successives, par les plus hauts responsables régionaux du parti.

MOSCOU
de notre correspondant

M. Gorbatchev continue à marquer point sur point dans la guerre ouverte qui l'oppose depuis cinq semaines aux conservateurs de son parti.

Alors que la campagne de presse en faveur des réformes économiques et politiques bat son plein, le secrétaire général vient d'obtenir de l'ensemble des responsables régionaux de l'appareil une déclaration d'appui « *unanime* » à l'« *élargissement de la « glasnost »* et à la « *démocratisation dans tous les domaines* ».

Cette « unanimité » est évidemment relative puisqu'un grand nombre de ces cadres demeurent en fait hostiles à la volonté de changement de M. Gorbatchev, mais l'important n'est pas en l'occurrence leurs sentiments profonds. A deux mois de la conférence qui sera appelée à débattre de la démocratisation interne du parti, ce qui compte c'est que le rapport de forces ait suffisamment évolué pour que le secrétaire général ne se heurte plus à la résistance ouverte qu'on voyait s'organiser au début du mois dernier.

A cette époque-là, la crise arménienne menaçait encore de déboucher sur l'aggravation de troubles sanglants et les conservateurs y dénonçaient une conséquence directe de la « glasnost ».

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 6.)

Pour 14 milliards de francs

La France lance le programme de l'avion de combat Rafale

En signant deux contrats d'une valeur totale de 14 milliards de francs avec les constructeurs du Rafale, le ministère de la défense a lancé officiellement, jeudi 21 avril, le programme d'un nouvel avion de combat qui commencera d'équiper en 1996 l'armée de l'air et l'aéronautique navale.

C'est le coup d'envoi d'un projet français visant à disposer, à terme, d'une flotte de trois cents à trois cents vingt appareils biréacteurs, qui prendront la relève des Mirage et Jaguar de l'armée de l'air ou des Crusader et Etendard de la marine nationale.

La signature intervenue jeudi 21 avril concerne la phase prototype du Rafale et celle de la qualification des réacteurs, à charge pour Dassault-Breguet, d'une part, et pour la Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'aviation (SNECMA), d'autre part, d'assurer le quart du financement total.

En 1987, au Salon aéronautique du Bourget, M. Mitterrand et M. Chirac avaient publiquement soutenu le projet.

De son côté, le ministre de la défense, M. André Giraud, a fait des offres de coopération, notamment à l'Allemagne fédérale engagée dans un programme concurrent, pour que des pays européens participent à la construction du Rafale.

Des offres d'association ont également étaient adressées à un constructeur américain, la société McDonnell-Douglas, pour une mise en commun des technologies.

(Lire nos informations page 36.)

La bataille pour l'Europe des assurances est ouverte. L'italien Generali accentue son offensive sur la Compagnie du Midi (page 31).

Le président-candidat en campagne

François Mitterrand, ou la jeunesse d'un homme âgé

M. Mitterrand a proposé, le mercredi 20 avril, que le débat télévisé entre M. Chirac et lui soit organisé le jeudi 28. M. Chirac, qui, la veille, paraissait d'accord, préfère maintenant la semaine suivante. Le président-candidat devait participer, le jeudi 21, au « Grand Jury RTL-le Monde ».

Inutile de le suivre à la trace. De meeting en promenade dans la France profonde, François Mitterrand ne livre qu'un seul indice, toujours le même. Il est au mieux de sa forme. « *Le dernier diplodocus de la Ve République* », comme le dit l'un de ses proches, donne même, sous ses chapiteaux, des signes d'une longévité à inquiéter les gérontologues du RPR.

A Montpellier, l'autre soir, il a battu un record de campagne, près de deux heures d'un discours improvisé, la lippe gourmande, la main élastique, le trait ironique, cinglant parfois, le propos grave ou enthousiaste. Aussi, sur son passage, ses admirateurs se félicitent-ils de cette jeunesse retrouvée, de cette liberté d'esprit qui active le sang présidentiel, lui redresse le sourcil, revenu en bataille, et lui fait serrer les poings.

François Mitterrand, en ces semaines de campagne, n'a plus d'âge. Il est au combat. Tout à son combat. Enfin redescendu sur terre, parmi les hommes, après une entrée en lice frileuse que des conseillers en communication voulaient confinée dans l'Olympe présidentiel.

Et chaque jour qui passe, devenu éternité, éloigne un peu plus la cohorte de ses biographes d'une question obsédante, toujours retardée, de l'histoire de cet homme. Pourquoi y est-il retourné ?

PHILIPE BOGGIO.

(Lire la suite page 8.)

Deux cent mille visiteurs au Salon de la porte de Versailles

La halle aux livres

Les 28 000 mètres carrés du Salon du livre, à la porte de Versailles, à Paris, ont accueilli, du 14 au 20 avril, un peu plus de deux cent mille visiteurs, c'est-à-dire quelques milliers de plus que les 15 000 mètres carrés du Grand Palais, en 1987. Le Syndicat national de l'édition, principal organisateur de cette manifestation, s'est montré satisfait, en dépit de la baisse globale du chiffre d'affaires des exposants.

En présentant le bilan du huitième Salon du livre, M. Alain Gründ, président du Syndicat national de l'édition (SNE), ressemblait à ces hommes politiques qui, au lendemain d'une défaite, disent, toutes dents dehors : « *Nous avons perdu, mais quel succès !* »

M. Gründ n'a pas voulu tenter d'interpréter la baisse des ventes, au cours du Salon — autour de 20 % en moyenne, — de nombreux éditeurs de littérature générale (Gallimard comme Fayard, Flammarion ou Albin Michel, pour ne citer que quelques-uns des grands, et, chez les plus petits, Arléa ou Alinéa, par exemple).

Il a préféré dire, pêle-mêle, que « *on n'avait jamais autant vendu Kierkegaard et des livres de droit* », que ce Salon avait marqué « *le triomphe du poche* », que les dictionnaires et encyclopédies avaient obtenu « *une progression prodigieuse* », tandis que « *les livres pratiques, les ouvrages sur les plantes, les oiseaux, la cuisine, le bricolage* », connaissaient « *une progression fantastique* ».

En fait, il semble que le Salon ait attiré, d'une part, le public qu'on pourrait qualifier de passionné et « pointu » — celui qui, quels que soient le lieu ou la circonstance, se déplace dès qu'il est question de livres — et, d'autre part, le public qui aime à flaner dans les foires, quelles qu'elles soient, glanant des prospectus et faisant remplir ses « carnets d'autographes ».

JOSYANE SAVIGNEAU.

(Lire la suite page 14.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 165 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

Débats

HORIZON ÉLYSÉE

Pas de désarmement économique

par MAURICE DUVERGER

LA *Lettre à tous les Français* n'a pas repris les propos de « Questions à domicile » sur les noyaux durs, « *souverainement attribués à de petits amis, alors qu'il fallait mettre aux enchères entre groupes et sociétés français, en intégrant les mêmes conditions, les mêmes empêchements aux capitaux étrangers* ».

Le coup de frein donné par écrit le 7 avril n'était pas inutile, tant la confiance du premier ministre a entraîné la mise en place d'hommes compétents et indépendants ; les excellentes paroles sur le rejet de la chasse aux sorcières s'appliqueront naturellement. Quand le noyau dur repose seulement sur le bon plaisir du prince, il conviendra de l'aménager autrement. Mais pas nécessairement par la vente au plus offrant.

Dans la mesure où les noyaux durs ont été attribués à des gens ayant le sens de l'intérêt national, plutôt qu'à des hommes d'affaires cosmopolites, ils tendent à une sorte de semi-nationalisation au cœur des privatisations. Cela n'est pas très éloigné de la logique d'une économie mixte de type nouveau, dont le président de la République a souvent parlé. D'autant qu'on voyait se dessiner un nœud central des noyaux durs autour d'une puissance financière considérable : celle de l'UAP, dont la privatisation devait être le couronnement des précédentes. Le gel des nationalisations serait regrettable s'il paralysait de tels mécanismes, au moment où la France a besoin d'un grand arsenal de munitions financières pour européaniser des secteurs à son profit. Mais pourquoi n'aurait-il pas un effet contraire ?

Pourquoi ne s'accompagnerait-il pas d'un changement de structures des entreprises publiques, leur permettant de disposer de leur capital dans certaines limites, en entrant dans le jeu de la Bourse, comme les firmes privatisées ? En l'occurrence, les équipes en place pourraient adapter à un cadre nouveau la stratégie envisagée dans un autre, en bénéficiant de la confiance du public. Un mécanisme analogue permettrait de régler le nouveau statut de la régie Renault.

Plus on s'approchera du cadre européen et de son unification, plus le problème des noyaux durs se transposera sur une autre échelle. D'une certaine façon, les projets de type Euréka en relèvent. Mais on touche l'essentiel quand François Mitterrand dénonce, à propos des usines à viande, l'invasion des fournitures américaines pour l'aliment de bétail, importées à des prix défiant toute concurrence parce qu'elles sont exemptées de taxes. Dire que ces « *termes falsifiés de l'échange exigent du conseil européen et de la Commission une autre politique* », c'est placer sur son terrain fondamental le renforcement nécessaire de l'autorité communautaire.

La défense et la diplomatie sont très importantes mais elles ne dépendent pas de l'échéance du 1er janvier 1993. Au contraire, la faiblesse de la Commission et les divergences entre les chefs d'Etat et de gouvernement vont laisser l'Europe ouverte à l'invasion des produits, si la suppression des douanes intérieures ne s'accompagne pas d'un renforcement du terrain extérieur. S'il n'est pas érigé en noyau dur, on verra se multiplier les aventures semblables à l'accord du 29 mars entre les Etats-Unis et le Japon, qui accorde au premier un régime préférentiel pour les travaux publics sur le territoire du second, dont la Communauté est exclue.

Dans de telles situations, se borner à des recours au GATT serait à peine plus efficace que les protestations à l'ONU d'aujourd'hui ou à la SDN d'autrefois. A quoi servirait d'égaliser la compétition entre les différents pays d'Europe s'ils se trouvaient alors placés ensemble dans une inégalité accrue devant la concurrence des deux grands autres blocs de la production mondiale ? Le désarmement économique unilatéral serait aussi dangereux qu'un désarmement militaire unilatéral en face de l'URSS. Si le marché unique devenait une passoire, l'entreprise européenne tournerait à la catastrophe. Pour qu'il soit formé d'un noyau dur, il faudra qu'une autorité unique puisse négocier d'égal à égal avec ses homologues de Washington et de Tokyo.

Les trois enjeux

par JACQUES ROBERT (*)

L'ÉLECTION *présidentielle* prend sous nos yeux — qu'on le veuille ou non — une triple dimension : *idéologique, politique* et *institutionnelle.*

∴

Au plan idéologique, tout d'abord, on semble sans doute avoir un peu vite avancé que notre époque était celle de la fin des *conflits franco-français.*

Certes, ont tour à tour disparu : *la guerre constitutionnelle* (la république étant acquise, on ne se bat plus — et encore ! — que sur l'*organisation des pouvoirs*) ; *la guerre religieuse* (la séparation de 1905 a atténué les antagonismes et le message de l'Eglise véhicule aujourd'hui d'autres *valeurs que celle de l'ordre hiérarchique* et du conformisme) ; *la guerre sociale* (personne ne parle plus de « rompre avec le capitalisme ») ; et *la guerre diplomatique* (les grandes querelles appartiennent au passé : après Munich et Vichy, la guerre froide, la CED, l'indépendance à l'égard des blocs, la décolonisation...).

De la même manière peut-on aujourd'hui parler de la caducité des repères qui ont traditionnellement séparé la droite de la gauche. Que reste-t-il du rapport au temps et à l'histoire, quand la gauche, donnée longtemps comme tournée prioritairement vers l'avenir, ne cesse de célébrer le culte de ses expériences passées et quand, dans le même temps, la droite, adepte du déroulement paisible et régulier de l'*expérience historique*, cesse de bouder son temps, réconciliée sans doute par de Gaulle avec le progrès et l'innovation ?

Que demeure-t-il, également, de la référence confessionnelle quand le lien s'est depuis longtemps distendu entre ordre chrétien et positions conservatrices ?

Que signifie la référence à une *conception organiciste de la* société quand la droite est conduite, au fur et à mesure que la gauche se dit socialiste, à prendre *pour mot d'ordre* la liberté individuelle ?

Restent sans doute les deux clivages : de l'identité nationale (*la France aux Français* face à la France pluriraciale et multiculturelle) et de la justice (châtiment ou rédemption ?) ; mais suffisent-ils à couper la France en deux ?

Il n'en demeure pas moins que l'élection présidentielle met encore aujourd'hui aux prises *deux conceptions différentes de la société civile française de demain.* Veut-on, au nom de la logique majoritaire du second tour qui *divise inéluctablement* la France en deux, *ressusciter la cohérence* de la Ve République en ne faisant gouverner qu'une seule moitié du pays, rejetant l'autre dans l'opposition, *ou souhaite-t-on au* contraire — enfin ! — qu'aucune moitié de la France n'exclue l'autre de l'accès au pouvoir et *que deux Français sur trois* se rassemblent pour travailler ensemble ?

Sur ce point essentiel, les candidats, quoiqu'on en ait — se séparent radicalement. Au couple Chirac-Barre ne peut-on pas déjà opposer le couple Mitterrand-Giscard ?

∴

Le deuxième enjeu de l'élection est *politique*. Comment, demain, la France sera-t-elle gouvernée ?

Il y a, *d'un côté,* dans la logique de la convergence *gaullienne,* les partisans de la dissolution *immédiate,* afin que les trois leviers de commande du pouvoir que sont l'Elysée, Matignon et le Palais-Bourbon *se retrouvent* de nouveau *dans les mêmes mains* avec un président redevenu monarque, un premier ministre retourné à son rôle de chef d'état-major et un Parlement marchant docilement *au canon.*

Mais d'un autre côté, l'expérience récente de la cohabitation aidant, il y a aussi aujourd'hui — *et ils sont nombreux* — les adeptes d'un nouveau « *présidentialisme parlementaire* » qui permettrait demain au chef de l'Etat, au gré de la conjoncture, de choisir son premier *ministre* dans les *rangs de son propre parti ou dans* ceux d'un autre, ou de reprendre, le cas échéant, une cohabitation qui lui serait d'autant plus favorable *qu'il serait sorti victorieux* de *l'élection la plus récente...* et de voir venir !... Qui oserait alors prendre l'initiative d'un blocage du système ?

IVe, Ve *bis ou* VIe ? Peu importe le numéro, si c'est finalement le vœu de la France unie...

∴

Quant à l'*enjeu institutionnel*, il est aussi de taille, *même s'il ne se* trouve qu'en filigrane.

Etendre le domaine du *référendum, ce n'est certes pas modifier* de fond en comble une Ve République qui l'avait précisément institué, mais c'est nécessairement *remettre en cause ses modalités d'exercice* — qui en aura l'initiative ? — et son champ d'application. C'est surtout s'engager plus avant dans la voie d'une démocratie directe à laquelle on peut se demander si le peuple français se trouve, dès aujourd'hui, vraiment préparé. Mais n'est-ce point justement le moment favorable pour l'initier, sur des problèmes de *société,* à *l'apprentissage* de la vraie démocratie qui n'est pas seulement de répondre, à propos *d'une* constitution ou d'un texte *que personne n'a lu vraiment,* à la question de confiance de l'homme providentiel ?...

D'un autre côté, la réduction de la durée du mandat présidentiel n'est point un problème de détail. Car il change la nature même de la présidence. L'accent *ne serait plus mis sur* une longévité qui assurait jusqu'à présent la nécessaire continuité de l'Etat mais sur une coïncidence des *mandats — présidentiel* et parlementaire — qui supposerait un « contrat de législature » dont la rupture renverrait tout le monde devant *l'électeur...*

Or sur ces points il y a, d'une part, ceux qui ne veulent rien *changer à une constitution taboue* sacralisant des structures et des *mécanismes voulus par de Gaulle* et, d'autre part, les tenants d'un *retour à un meilleur équilibrage d'institutions* perverties par une *fâcheuse tendance au pouvoir* personnel.

Il est grand temps que ces différentes orientations soient mises en lumière et publiquement discutées. Afin que les Français, par-delà les choix d'hommes, mesurent avec *exactitude ce qui se* trouve encore vraiment en jeu dans une élection qui reste fondamentale.

(*) Professeur de droit public à l'université Paris-II.

Pour l'environnement

par BRICE LALONDE (*)

CETTE année, le temps n'est *plus aux choix* de société, mais aux priorités et aux objectifs chiffrés. Comme dans la plupart des démocraties, la vie politique semble rythmer l'alternance entre des variantes de socialisme libéral et de libéralisme social. Les domaines de l'action publique, orientés par l'oscillation droite-gauche, relèvent d'une rigueur technicienne accrue. L'écologie n'y échappe pas.

Naguère mouvement social *prolongeant* les années 60, critique et fertile, porteur d'utopie et de civisme, créateur des radios libres et autres façons de faire, l'écologie est devenue recherche, ingénierie, administration, droit public international. Cette professionnalisation n'est pas favorable à une candidature écologiste, privée d'ailleurs d'une partie de sa résonance par des candidatures plus fracassantes. En outre, la protection de l'environnement fait aujourd'hui partie du consensus national : y aurait-il un candidat pour se gausser de la raréfaction de l'ozone stratosphérique ou de l'inefficacité des plans ORSEC en cas de pépin ?

Etat et morale quotidienne

Quant à la situation de l'environnement, elle n'est pas cruciale dans notre pays comme elle l'est en Afrique, où l'eau, le sol, les arbres sont autrement menacés. Il y a donc une insuffisance française à corriger, certes, mais il n'y a pas de catastrophe, incurie ou perversité contre lesquelles mener croisade. Dès lors, ce n'est pas nécessairement en créant un groupuscule opposé à tous les partis, mais au contraire en coopérant avec ces derniers, à droite comme à gauche, que les écologistes et les protecteurs de l'environnement pourront corriger cette insuffisance.

La *protection* de l'environnement relève de la morale quotidienne et de l'Etat. La France fait parfois montre de désinvolture. L'administration de l'environnement, aussi dévouée soit-elle, est trop faible. On voit mal comment mener une politique cohérente sans regrouper sous son égide des services, éparpillés dans tous les ministères, qui touchent à l'eau, la mer, l'espace rural, la radioactivité, l'urbanisme. Les moyens sont là, il faut les rassembler. Les lois sont votées, il faut les appliquer, d'autant que la décentralisation *appelle* la vigilance. Les libéraux ne me démentiront pas : l'environnement a besoin d'Etat, car il a besoin de *temps*. Mais le bon Etat est aussi celui qui diffuse le souci de l'environnement dans le corps social :

— Dans l'enseignement, pour *compléter* les bribes de sciences naturelles qui subsistent encore, afin de préparer nos contemporains à *gérer le patrimoine* et leur apprendre quelques conduites de civisme, ou de survie, dans l'univers *technologique*. Il n'est pas moins important de reconnaître un feu rouge qu'une amanite phalloïde, de lire un compteur Geiger qu'un baromètre ;

— Dans l'entreprise, puisque *désormais* un accident peut *faire* disparaître une société tandis que la qualité écologique permet de gagner des *parts de marché*. Quelques grandes entreprises françaises sont aujourd'hui dotées de remarquables *services* de protection de l'environnement. Il faut aider les autres à suivre le même chemin, soigneusement balisé afin que nul ne soit pris au dépourvu. Tous les défenseurs de l'environnement *savent qu'il n'y a* pas de bonne écologie sans bonne économie, tous les entrepreneurs ne savent pas encore — et les constructeurs automobiles moins que les autres — qu'il n'y a pas de bonne *économie sans bonne* écologie ;

— Dans l'Europe, enfin, qui est déjà le cadre de référence des politiques de l'environnement. Le grand marché ne se fera pas sans directives, normes et labels, et les entreprises s'installeront où leurs employés auront *la* vie belle. Avec ses espaces et ses ressources, sa médiation entre le Nord et la *Méditerranée*, sa place dans la coopération mondiale, la France a un rôle à saisir. *Il faut s'y préparer*, toiletter les règlements, donner à l'expertise écologique française une dimension internationale.

L'écologie *n'est* ni de droite ni de gauche. La renaissance du Rhin réclame le concours de tous, les arbres *ignorent* les partis. En revanche, les politiques de l'environnement peuvent être *plus* ou moins *soucieuses* du long terme, de l'équité, du bien public. Elles peuvent étayer un choix plus général d'orienter le progrès économique et social. Et si l'environnement n'est pas seulement l'ossature naturelle, mais bien l'habitat quotidien, auxiliaire de la liberté, il contribue plus encore à l'action politique. Que le comité central du parti vert me pardonne, mais l'homme de Solutré me paraît mieux incarner le temps, le pays, la concorde.

Une poignée de villes interconnectées mène le monde. Il faut que, du haut des tours, justice soit rendue aux banlieues, aux territoires, aux peuples environnants. Oui, le *pragmatisme* a du bon, mais revienne le temps de comprendre le monde, revienne le *temps* de le changer, reviennent les bâtisseurs de cathédrales !

(*) Ancien candidat à l'élection présidentielle.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE, code d'accès ABO
365 jours par an. 24 heures sur 24.

Imprimerie du « Monde », 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

La libération des otages du Boeing koweïtien

Un succès qui vient à point pour l'Algérie

ALGER
de notre correspondant

Le ministre d'Etat koweïtien aux affaires étrangères, M. Saad Hussein el Oussaiby, qui dirigeait la délégation de son pays dans ses entretiens avec les négociateurs algériens, a regagné Koweït, mercredi 20 avril en fin d'après-midi. Avant son départ, il a remercié les autorités algériennes pour leurs bons offices. *« Grâce à Dieu, nous avons trouvé une solution pacifique, mais le mérite en revient aux Algériens, qui ont fait de grands efforts pour mettre un terme à cette tragédie »*, a-t-il déclaré, peu avant de prendre un avion spécial en compagnie des trois membres de la famille régnante qui sont restés deux semaines prisonniers dans le Boeing-747 avec vingt-huit autres personnes qui devaient regagner Koweït jeudi 21 avril dans la soirée.

Les négociations menées par les Algériens pour libérer les trente et un otages qui restaient captifs dans l'avion détourné le 5 avril dernier ont été particulièrement délicates. La détermination du commando de terroristes, qui exigeait la libération des dix-sept membres du Djihad islamique détenus après leur condamnation pour une série d'attentats en 1983, est restée ferme jusqu'à la fin. Elle n'avait d'égale que l'inflexibilité des autorités koweïtiennes, qui n'entendaient pas céder aux exigences des preneurs d'otages. Dans ces conditions, négocier relevait de la gageure. Et pourtant les Algériens ont réussi l'impossible ; après avoir frôlé la rupture, samedi soir 16 avril, ils sont parvenus à faire entendre raison aux pirates.

Quelle sorte d'arrangement a été conclu entre les autorités algériennes, les représentants de l'émir du Koweït et les pirates ? Le secret est de rigueur à Alger. Seuls trois faits sont indiscutables : les trente et un otages ont tous été libérés sains et saufs, les pirates se sont évaporés dans la nature, le Boeing-747 des Kuwait Airways sera restitué à la compagnie. Voilà pour le concret. D'un autre côté, on ne peut imaginer des terroristes aussi organisés et disciplinés, prêts à sacrifier leur vie pour obtenir gain de cause, flancher subitement sans contrepartie. Qu'ont-ils donc obtenu ? Certainement quelques concessions koweïtiennes. Il est possible que, dans un proche avenir, des réductions de peine soient consenties aux dix-sept membre du Djihad et que certains d'entre eux soient même discrètement élargis. Les pirates ont forcément obtenu l'autorisation des responsables algériens de se rendre dans un pays de leur choix, l'Iran ou le Liban – et plus précisément Beyrouth. Enfin, ils ont la vie sauve, et c'est peut-être cela le plus important. Car ces hommes déterminés, d'un sang-froid exceptionnel, sont aussi, pour une partie d'entre eux, *« capables d'analyser la situation »*, comme le faisait remarquer une source proche des négociateurs. Ce qui signifie que, ayant compris l'échec de leur entreprise, ils ont préféré suspendre leur combat pour mieux le reprendre ailleurs dans quelques mois.

Où sont les pirates de l'air ?

En tout cas, il semble acquis maintenant que les huit terroristes – chiffre que les négociateurs algériens n'ont pas voulu confirmer – ont été évacués de l'avion mercredi vers 5 h 30, c'est-à-dire une demi-heure avant la libération des premiers otages (*le Monde* du 21 avril), dans l'obscurité entretenue par un providentiel *« incident technique »*. Sont-ils déjà partis pour une destination proche-orientale ou sont-ils encore en Algérie dans une résidence discrète ? Le mystère est bien entretenu par les Algériens, qui refusent également toute information concernant l'identité et la nationalité des pirates, considérant que le secret est une condition *sine qua non* de succès pour ce genre d'entreprise.

Celle qui vient de se conclure sur l'aéroport Houari-Boumediène est incontestablement une réussite pour l'Algérie, qui avait bien besoin d'un coup d'éclat sur la scène internationale, où elle n'a pas tenu l'affiche depuis le Conseil national palestinien d'avril 1987. Le sommet arabe d'Amman a été vécu comme un échec par la diplomatie algérienne, qui n'a pas réussi non plus à imposer, au cours de ces deux dernières années, sa conception du grand Maghreb arabe. Elle s'enlise dans le conflit du Sahara occidental, et l'assassinat du leader palestinien Abou Jihad risque de compromettre la tenue du sommet arabe extraordinaire convoqué au début du mois prochain à Alger.

C'est également une réussite indéniable sur le plan intérieur. Car ce succès, c'est avant tout celui d'une équipe, au centre de laquelle on trouve MM. Larbi Belkhir, directeur du cabinet du président de la République, El Hadi Khédiri, ministre de l'intérieur, Lakhal Hayat, directeur général de la prévention et de la sécurité, nouvelle appellation de l'ancienne toute-puissante sécurité militaire. Et ces hommes influents sont tous proches du président de la République, qui a progressivement entrepris, depuis quelques années, de remodeler, à l'image de son pragmatisme, une Algérie quelque peu sclérosée par une idéologie déconnectée des réalités économiques.

1988 est l'année du sixième congrès du FLN, qui devra désigner son secrétaire général, lequel sera, de droit, le candidat à la présidence de la République, puisque le deuxième mandat de M. Chadli Bendjedid arrive à expiration début 1989. Ce dernier doit donc arriver au congrès fort de tous les soutiens. Il valait mieux, pour cela, que ses proches parviennent à résoudre le problème du 747 koweïtien détourné.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

Soulagement teinté d'inquiétude dans le monde

Le dénouement mercredi 20 avril à Alger, de l'une des affaires de piraterie aérienne les plus longues de l'histoire a suscité un soulagement teinté d'inqiétude dans le monde. Après s'être *« réjouis »* de la libération des otages du Boeing koweïtien, grâce à la médiation algérienne, nombreux sont ceux qui s'inquiètent du sort des pirates de l'air, discrètement escamotés par les autorités algériennes peu avant que les derniers otages ne puissent enfin sortir de l'appareil. Des pirates qui ont assassiné deux Koweïtiens à Larnaca, avant que le Boeing ne gagne Alger.

Cette préoccupation est particulièrement manifeste dans deux pays occidentaux, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, ainsi que chez les pilotes de ligne. Responsable de l'*Association internationale du transport aérien (IATA)*, M. Rodney Wallis a ainsi estimé que les auteurs du détournement avait remporté une victoire pour le terrorisme s'ils ont obtenu de sortir impunément d'Algérie. Deux semaines de détournement, a-t-il souligné, constituent pour les pirates une expérience incomparable, qu'ils sont suceptibles de mettre à profit pour de nouveaux actes de terrorisme ou de transmettre à autrui. Même inquiétude de la part de l'association des pilotes de ligne américains.

En plein détournement, des responsables de l'IATA avaient d'ailleurs demandé la création d'une *unité antiterroriste et d'une cour de justice internationales* pour lutter contre la piraterie.

Washington comme Londres ont insisté sur la nécessité de traduire en justice les pirates de l'air, soulignant le danger qu'il y avait à les laisser libres.

A Paris, le soulagement affiché apparaît, officiellement, sans mélange. M. Mitterrand a adressé un télégramme de félicitations au président Chadli Bendjedid, avec *lequel il a également eu une conversation* téléphonique, tandis que M. Chirac se réjouissait de la libération des otages et estimait que *« l'Algérie avait bien géré cette crise »*. Le Quai d'Orsay s'est, lui aussi, réjoui du dénouement de cette *« affaire extrêmement délicate et sensible »*. Il est vrai que l'on a pu dire à plusieurs reprises ces jours-ci que le détournement du Boeing koweïtien avait empêché la libération d'otages français qui, selon certaines sources, aurait dû se produire il y a déjà plus d'une semaine. Les Algériens jouent, là aussi, un rôle important dans les tractations sur le sort des trois derniers otages français au Liban.

La guerre du Golfe

Le Koweït touché par un missile

Moins de quarante-huit heures après la double défaite que l'Iran a subie, face aux Etats-Unis dans le Golfe et contre l'Irak dans la péninsule de Fao, un missile sol-sol de type Scud-B s'est abattu, le mercredi 20 avril, à l'aube, sur le territoire koweïtien sans faire de victimes *(nos dernières éditions du 21 avril)*.

Par ailleurs, l'Irak a proposé, mercredi soir, un cessez-le-feu dans la *« guerre des villes »* qui entrerait en vigueur à partir de minuit (20 heures GMT), à condition que le dernier tir de missiles soit irakien et que l'Iran s'abstienne de bombarder les villes irakiennes après ce tir. Peu après sa proposition, l'Irak a tiré des missiles sur Téhéran ainsi que sur Ispahan et Chiraz (sud de l'Iran).

Le Koweït a accusé l'Iran d'être à l'origine du tir de missile sur l'émirat et a protesté officiellement auprès de Téhéran contre cette *« nouvelle agression »* puis a informé les Nations unies et s'est déclaré en droit de prendre les mesures appropriées à la suite de cette *« attaque iranienne »*. La réaction du Koweït s'est limitée toutefois au plan diplomatique, et l'incident n'a pas perturbé la véritable fête qu'a suscitée dans tout le pays la libération, à Alger, des derniers otages du Boeing des Kuwait Airways.

L'Iran, qui n'a jamais reconnu avoir tiré des missiles sur le Koweït – cible d'une dizaine de missiles en 1987, selon les sources diplomatiques, – a maintenu mercredi le même silence. Il a, en revanche, accusé le Koweït d'être *« entré en guerre flagrante contre la République islamique »* en aidant l'Irak à reconquérir, lundi, la péninsule de Fao, où les forces iraniennes étaient implantées depuis plus de deux ans. L'Iran avait porté les mêmes accusations contre les Etats-Unis lundi.

Enfin, la compagnie londonienne d'assurances Lloyds a doublé le taux de risque de guerre pour les navires croisant dans le golfe Persique, a annoncé, mercredi, un porte-parole de l'assureur, à la suite des affrontements de lundi entre l'Iran et la marine américaine. Ce nouveau taux de 2 % sera réduit si *« nous avons une semaine ou deux sans incident majeur »*, a dit le porte-parole. – *(AFP, AP.)*

Dans Fao reprise par les Irakiens

Les bulldozers effacent vingt-six mois d'occupation iranienne

Des dizaines de cadavres de soldats iraniens gisent de part et d'autre de la piste poussiéreuse menant à Fao, la pointe extrême sud de l'Irak, sur les eaux septentrionales du Golfe. Bulldozers et autres engins du génie militaire irakien s'affairent à recouvrir de terre les corps des victimes de l'offensive éclair et victorieuse de Bagdad contre les forces iraniennes qui occupaient la façade maritime de l'Irak depuis février 1986.

Les journalistes invités par les Irakiens à constater le résultat de l'opération des troupes du président Saddam Hussein, quelques heures seulement après leur bulletin de victoire, ont suivi l'axe de progression des unités de la garde républicaine, corps d'élite de l'armée irakienne, qui a *« réussi à faire la jonction »*, avec les troupes du 7e corps d'armée au lieudit de Ras-Al-Bicha, pointe méridionale de la péninsule de Fao. Le 7e corps avait développé sa progression tout au long de la côte irakienne de Chatt-Al-Arab, prenant ensuite à revers la ville de Fao, située à quelques kilomètres au nord de Ras-Al-Bicha, a expliqué un officier irakien.

« Nous ne nous attendions pas à une déroute rapide des Iraniens. Il faut dire que la surprise a été totale et que les ordres avaient été donnés de laisser filer les pasdaran [gardiens de la révolution] *sur la côte iranienne de Chatt-Al-Arab »*, a ajouté cet officier. Les forces irakiennes ont détruit dès le début de l'attaque, selon ce dernier, le pont principal reliant les côtes orientales et occidentales de Chatt-Al-Arab, confluent du Tigre et de l'Euphrate, pour empêcher l'arrivée de *« renforts »* iraniens, mais ils ont épargné deux autres ponts d'une importance secondaire. L'officier irakien a affirmé que *« les quatre divisions de pasdaran, soit près de vingt mille hommes, ont cessé toute résistance quelques heures après le début de l'attaque irakienne »*.

Dans une cour du poste de commandment irakien dans la péninsule récupérée, plus de deux cents gardiens de la révolution islamique prisonniers témoignent de la défaite de l'Iran dans l'offensive du week-end dernier. Eléments de fortifications et matériels militaires installés par les Iraniens durant leur vingt-six mois d'occupation et détruits lors de la reconquête irakienne, disparaissent également sous la terre salée et boueuse brassée sans relâche par les unités du génie – y compris des blindés et pièces d'artillerie *a priori* réutilisables. Les jeunes soldats de Bagdad défilent en faisant le « V » de la victoire et en tirant des coups de feu en l'air à bord de centaines de véhicules militaires.

Tracteurs et chars irakiens s'emploient à remorquer vers des points de regroupement les blindés, véhicules, canons et autres matériels militaires abandonnés par les troupes iraniennes en déroute.

Pas un coup de canon iranien n'a été entendu par les journalistes jusqu'à Ras-Al-Bicha. Mais, là, un Phantom-F4 de l'armée de l'air iranienne a tiré des roquettes sur le convoi irakien, manquant de peu une des jeeps de journalistes. Quelques palmiers ont pris feu, mais il n'y a eu aucune victime. L'Irak affirme avoir ultérieurement abattu l'avion. D'autres jeeps ont essuyé par ailleurs des rafales de mitrailleuses embusquées sur la rive iranienne du Chatt-Al-Arab, mais, là non plus, il n'y a pas eu de victimes. – *(AFP, Reuter.)*

Les obsèques d'Abou Jihad à Damas

Retrouvailles palestiniennes malgré l'absence de M. Arafat

Le Conseil de sécurité des Nations unies devait examiner, jeudi 21 avril, une plainte de la Tunisie contre Israël pour l'assassinat du « numéro deux » de l'OLP, Abou Jihad. Pour sa part, le secrétaire général, M. Javier Perez de Cuellar, a durci le ton et s'est déclaré *« très préoccupé par ce qui paraît être la preuve d'une nouvelle violation par Israël de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Tunisie »*. Dans les milieux diplomatiques, on indique que la Tunisie souhaite que le projet de résolution soit plus ferme encore que celui dans lequel le Conseil avait condamné le raid israélien contre le quartier général de l'OLP dans la banlieue de Tunis, en octobre 1985. Les Etats-Unis s'étaient abstenus lors de ce vote.

Le gouvernement tunisien a ordonné que soit lancé un mandat de recherche international contre trois membres du commando responsable de l'assassinat. Ils étaient *« munis de passeports libanais »*, a-t-on annoncé officiellement.

Selon des nouveaux éléments de l'enquête rendus publics mercredi, *« trois membres du commando sur sept personnes au total étaient arrivés auparavant en Tunisie, munis de passeports libanais, et avaient loué les véhicules mis à la disposition du commando pour exécuter le dirigeant palestinien »*. – *(AFP.)*

DAMAS
de notre envoyée spéciale

Combien étaient-ils ? Deux cent mille, trois cent mille, quatre cent mille ? Les Palestiniens ont rendu, le mercredi 20 avril, à Damas, un immense hommage à Abou Jihad, le numéro deux de l'OLP. Une foule innombrable, brandissant les drapeaux palestiniens noir, vert, blanc et rouge, avait tôt le matin envahi la rue principale du camp de Yarmouk, dont les murs avaient été recouverts de multiples portraits du leader assassiné.

Partout, aux fenêtres, sur les toits, accrochés aux antennes de télévision, des gens se pressaient pour apercevoir le cercueil recouvert du drapeau palestinien, porté sur plus de 2 kilomètres, oscillant au gré de la foule.

Absent, en définitive, de cette « fête », M. Yasser Arafat l'aura pourtant dominée, tant la seule évocation de son nom déclenchait les clameurs des Palestiniens, persuadés d'ailleurs qu'il était là. Chaque voiture officielle était prise d'assaut pour vérifier que le chef de l'OLP ne s'y trouvait pas, et la seule vue de quelques-uns de ses portraits, hâtivement déployés pour saluer sa *« présence »*, déclenchait l'hystérie. Scandé par une foule en délire, son nom était intimement associé à celui de son plus proche compagnon d'armes et, tour à tour, les slogans fusaient : *« Par le cœur et par le sang, nous te vengerons, Abou Jihad »*, *« Par le cœur et par le sang, nous te saluons, Abou Ammar »* (nom de guerre de Yasser Arafat).

En l'absence du chef de l'OLP, c'est M. Farouk Kaddoumi, chef du département politique de la centrale palestinienne, qui a prononcé l'éloge funèbre d'Abou Jihad, au moment même où les tirs de mitraillettes annonçaient sa mise en terre, à quelques dizaines de mètres de la tribune officielle. *« Nous sommes à Damas, citadelle des révolutionnaires*, a-t-il notamment déclaré. *Tu est rentré en Syrie pour réunifier sans condition les rangs de tes frères. C'était ton désir et nous l'avons réalisé. »* A côté de lui, outre M. Georges Habache, chef du Front populaire pour la libération de la Palestine (FPLP), et M. Nayef Hawatmeh, chef du Front démocratique (FDLP) – les deux principales composantes de l'OLP, avec le Fath de M. Arafat –, se trouvaient, en effet, des ennemis d'Abou Jihad, qui, comme M. Ahmed Jibril, chef du FPLP-commandement général, l'avaient notamment combattu à Tripoli, au Liban, en 1983. Seul manquait parmi les leaders de l'OLP, M. Abou Iyad, autre adjoint de M. Yasser Arafat. De nombreuses délégations étrangères assistaient aussi à la cérémonie.

L'absence de M. Arafat, malgré les négociations qui s'étaient poursuivies toute la nuit, serait due au fait que le chef de l'OLP, brouillé depuis 1983 avec le président Assad qui l'avait fait alors expulser de Damas, voulait, pour y revenir, une invitation officielle, c'est-à-dire la garantie d'un entretien au sommet avec le chef de l'Etat syrien. Or celui-ci avait, certes, précisé que toute la direction de l'OLP était la bienvenue, mais sans faire de cas particulier pour son président.

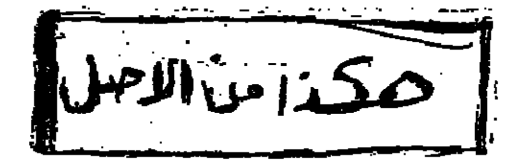
Un pas en avant...

Radio-Damas a d'ailleurs tenu à préciser les choses, le mercredi 20 avril. Sans citer nommément M. Arafat, elle a indiqué : *« La Syrie n'a aucun conflit d'ordre personnel, ni de réserves sur quiconque, mais elle se détermine en fonction de positions de principe. Pour avoir de bonnes relations avec Damas*, a poursuivi le commentateur, *il faut rejeter tous les plans capitulards qui favorisent l'hégémonie américano-israélienne sur le monde arabe. »* Un sous-entendu clair, qui vise sans aucun doute les relations du chef de l'OLP avec l'Egypte notamment.

En fait, si les contacts qui ont lieu depuis près d'un an entre Damas et l'OLP ont permis de défricher le terrain, le contentieux politique reste quasiment entier et, comme l'a affirmé mercredi M. Farouk Kaddoumi, *« la venue de M. Yasser Arafat s'insère dans un contexte politique qui ne se prépare pas en deux ou trois jours. Il faut examiner toutes les questions*, a-t-il poursuivi, ajoutant toutefois : *« La présence ici d'une partie de la direction palestinienne signifie un pas en avant sur la voie de la réconciliation. »* Celle-ci pourrait déjà, au niveau interpalestinien, concerner le retour au sein de l'OLP du mouvement de M. Ahmed Jibril et de la Saïka, deux organisations prosyriennes qui n'avaient pas pris part au conseil palestinien d'Alger en 1987. Les contacts avec ces deux organisations vont se poursuivre dans ce sens, au cours des jours à venir.

M. Farouk Kaddoumi qui, comme un certain nombre de responsables de la direction palestinienne, va séjourner à Damas où il n'était pas venu depuis 1984, n'exclut pas non plus d'avoir des rencontres avec les responsables syriens, et notamment M. Farouk Chara, ministre des affaires étrangères. Quoi qu'il en soit, les obsèques d'Abou Jihad à Damas, conséquence d'une décision politique prise à la fois par la Syrie et l'OLP, ne peuvent que conforter les efforts entrepris par l'Union soviétique, la Libye et l'Algérie pour *faciliter la réconciliation*, même conjoncturelle, de la Syrie avec la centrale palestinienne.

FRANÇOISE CHIPAUX.



هكذا من الأصل

Proche-Orient

Les leçons du soulèvement palestinien

Le mythe brisé de l'« occupation douce »

Un Palestinien a été tué et au moins onze autres ont été blessés, mercredi 20 avril, dans la bande de Gaza, lors d'une intervention de l'armée israélienne pour disperser une violente manifestation dans un camp de réfugiés placé sous couvre-feu.

JÉRUSALEM
de nos envoyés spéciaux

Si les conversations au coin de la rue en disent parfois plus long que les traités de science politique, alors celles-ci « parle vrai » : un Israélien plutôt sceptique demande à un Palestinien quel peut bien être le résultat de cinq mois de soulèvement. Réponse de l'intéressé : *« Avant, tu savais et je savais que vous étiez Superman et que nous n'avions rien ; aujourd'hui, nous savons tous les deux que vous n'êtes pas Superman et que nous ne sommes pas rien. »*

Evaluer la portée de la révolte des Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza (un million et demi d'habitants), c'est d'abord reconnaître qu'un mythe vient de voler en éclats : celui, largement amplifié par la propagande israélienne, que l'occupation des territoires passait « en douceur », dans un climat de relative tolérance. Après tout, disait-on, si la bande de Gaza est restée misérable, la Cisjordanie s'enrichit (c'est plutôt vrai) ; les deux parties ont trouvé un *modus vivendi* économique, profitant à l'une comme à l'autre ; les liens avec la Cisjordanie ont été maintenus, la presse palestinienne est plutôt plus libre que partout ailleurs dans le monde arabe, etc.

Or, il n'y a pas d'occupation douce — ou du moins perçue comme telle. Il y avait, en revanche, une vie quotidienne nourrie d'humiliations, souvent de brutalités et, surtout, une dynamique de l'histoire qui installait les uns dans la soumission et les autres dans un processus de conquête ininterrompu. Loin de préserver le *statu quo* de 1967 (autre mythe) et quoi qu'en disent les travaillistes israéliens, un mouvement de colonisation s'accélérait (plus de soixante mille Israéliens installés aujourd'hui en Cisjordanie).

Et, plus grave pour les Palestiniens, cette stratégie de grignotage et de l'irréversible s'accomplissait à peu de frais. Coût diplomatique à peu près nul tant que l'allié américain n'y trouverait rien à redire. Coût économique et militaire insignifiant : seuls trois cents bureaucrates israéliens suffisaient à piloter une administration territoriale employant quelque quinze mille Palestiniens ; seuls quelques centaines de soldats assuraient le maintien de l'ordre en Cisjordanie et à Gaza. Autre double inquiétude : dans les manuels scolaires, on gommait allègrement les frontières d'avant 1967, comme si rien ne devait jamais plus venir troubler le tranquille cheminement d'une histoire à sens unique.

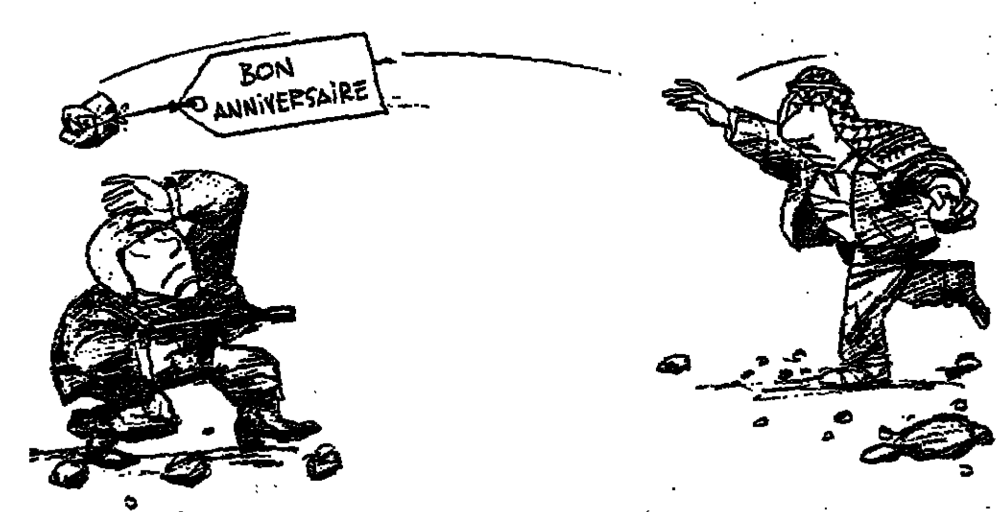
« Nous en avons assez »

Cette évolution-là, qui masquait le sentiment national palestinien, a été brisée. C'est peut-être là le principal acquis du soulèvement. Il a agit, dit l'avocat palestinien Raja Shehade, *« comme un exercice de reconnaissance du réel, de démystification, un révélateur de situation, une manière, justement, de manifester qu'il n'y a pas d'occupation douce et de dire : « Nous en avons assez. »*

Qui peut encore parler d'une occupation tolérée quand il faut en permanence maintenir près de trois divisions sur le terrain (de huit mille à dix mille hommes à Gaza et sans doute pas loin de vingt mille en Cisjordanie), arrêter plus de cinq mille personnes pour obtenir un semblant de retour au calme et, à la moindre alerte, boucler et isoler les territoires pour en revenir à la configuration d'avant 1967 ? La peur est maintenant partagée : il n'y a plus d'Israélien pour amener la voiture à réparer à Gaza, faire les courses à Bethléem et dans les villes de colonisation que sont des cités comme Efrat ou Ariel (en Cisjordanie), les appartements ne se louent ni se vendent plus.

« Rapatrier l'affrontement » israélo-arabe

Le propos est empreint d'une certaine fierté : *« Aujourd'hui, dit Raja Shehade, quand je fais le parcours Jérusalem-Ramallah* (une dizaine de kilomètres), *je croise au moins quinze véhicules militaires. »* Cette confiance retrouvée en leur capacité de résistance et de révolte, les Palestiniens la mettent aussi au crédit du soulèvement. Dans la mémoire collective des habitants des territoires, il restera ce sentiment d'avoir remporté une victoire, même provisoire, sur eux-mêmes et sur « l'autre » : *« Non, on ne nous occupe pas avec quelques bureaucrates et une centaine de soldats. Si les Israéliens veulent maintenir leur domination, ils devront en payer le prix. »*



A ces deux leçons du soulèvement — débanalisation de l'occupation et fierté retrouvée — les Palestiniens en ajoutent une troisième. Elle est décrite par un universitaire israélien, le professeur Yehoshua Porath, spécialiste du mouvement national palestinien : *« C'est la première fois qu'il y a un mouvement populaire couvrant toutes les classes, tous les groupes de la société. C'est vrai, les camps de réfugiés sont en première ligne, mais les villageois les plus retirés comme les citadins sont aussi impliqués. C'est toute la population qui se révolte et cela crée une expérience nationale commune. »* Et maintenant ? L'« intifada » (le soulèvement) peut durer des mois, voire des années, et se muer en une révolte convulsive qui tiendrait Israël en haleine. Aux yeux des jeunes Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza, l'important n'est pas — à supposer qu'ils en aient l'énergie — de descendre chaque jour dans les rues, la pierre à la main, mais d'obliger les soldats d'en face, à peine plus âgés, à croire que le danger peut surgir à tout instant et en tous lieux.

Ayant accompli — au prix, à ce jour, de cent cinquante morts — l'exploit de « rapatrier l'affrontement » israélo-arabe vers leur terre, cette terre qui est l'enjeu même du conflit, ils ne se laisseront pas aisément déposséder de ce succès. Le soulèvement peut bien demain s'étioler en une « petite guerre » d'usure, il n'en conservera pas moins son impact symbolique, celui du refus de l'occupation. Cela est essentiel dans une région où les symboles l'emportent souvent sur les réalités. Les Palestiniens n'ont d'ailleurs plus d'autre choix que de peser sur leur destin national. Ils assurent, sans doute avec raison, qu'Israël leur ferait payer leur renoncement. *« Se taire ? Se soumettre ? Ce serait la pire erreur. Nous ne pouvons plus revenir en arrière. »*

Sur quoi débouchera l'« intifada » ? Les acteurs du mouvement en cours, et c'est leur grande faiblesse, ont des pierres à la main et des slogans à la bouche mais ne formulent ni programme ni objectif réalisable.

Pratiquant un mimétisme qui ne date d'ailleurs pas d'aujourd'hui et leur a fait emprunter aux juifs certains mots-clés à forte connotation lorsqu'ils parlent, par exemple, de leur « *diaspora* » ou du « *ghetto* » des camps de réfugiés, les intellectuels palestiniens comparent l'« intifada » à la lutte des sionistes contre le pouvoir britannique dans les années ayant précédé la naissance d'Israël. Mais la différence essentielle entre les deux combats, qui n'est pas leur rapprochement abusif — sinon sacrilège aux yeux des Israéliens, — tient précisément à l'impuissance des révoltés d'aujourd'hui à choisir des buts provisoires, des objectifs intermédiaires et à s'efforcer de les atteindre.

A l'inverse, Ben Gourion et ses amis prenaient soin, à chaque étape de leur lutte, tout en proclamant un objectif suprême — l'avénement de l'Etat juif, — de poursuivre des buts tactiques, d'étudier des compromis.

Quelques semaines après le début du soulèvement, les leaders de l'intelligentsia palestinienne dans les territoires, soucieux de rationaliser la révolte et peut-être de la canaliser, firent connaître une plate-forme revendicative : tenue d'élections municipales, libération des détenus, fin des expulsions, etc. Mais cette velléité politique, accueillie dans l'indifférence générale et restée sans suite, souligna surtout l'énorme décalage entre le langage de ses responsables palestiniens pourtant fidèles de l'OLP et celui des acteurs de l'« intifada ».

Ce handicap participe sans doute d'un héritage culturel et historique. Depuis quarante ans, les Palestiniens, comme l'ensemble des Arabes, n'ont jamais brillé, contrairement aux sionistes d'avant 1948, par leur art du compromis et de la négociation. Pourquoi les enfants livrés à la révolte agiraient-ils autrement ? Prisonniers de leurs slogans absolutistes, beaucoup d'entre eux disent vouloir tout ou rien et s'accrochent au rêve originel d'une Palestine laïque et démocratique à bâtir sur les ruines de l'Etat juif dont on ne sait quel paradis œcuménique de l'OLP a soigneusement entretenu le mythe. La lucidité et la raison voudraient, au contraire, qu'ils abandonnent à l'adversaire « une part de rêve ». La droite nationaliste et religieuse israélienne manifeste une intransigeance symétrique lorsqu'elle prône le règne du Grand Israël. Tout se passe comme si la plus jeune génération palestinienne, reprenant à son compte l'amertume de ses pères, ignorait l'histoire des quarante dernières années, refusant de payer le prix de cinq défaites militaires arabes. La mémoire collective agit sur elle comme un poison qui alimente son extrémisme.



L'absence des leaders

« Chassons les juifs ! », « Nous retournerons à Jaffa ! » Les vieux cris résonnent à nouveau. Peut-être participent-ils plus d'un rituel de l'affrontement qu'ils n'expriment vraiment la conviction de ceux qui les poussent. *« Pendant des années, des jeunes,* explique un intellectuel palestinien, *ont vu leurs parents, à cause de leur faiblesse, subir mille humiliations, grandes ou petites. Ils en ont conclu qu'il leur fallait être forts. C'est ce refus de la faiblesse qu'expriment leur discours extrémiste. »* L'ennui, bien sûr, est que nombre d'Israéliens prennent ces slogans au pied de la lettre et, surtout, que la droite nationaliste les « retourne » à son profit pour justifier à son tour, au nom de la sacro-sainte sécurité, la pire intransigeance.

Autre faiblesse aussi du soulèvement : il n'a pas produit ses propres leaders. Cette absence résulte d'un choix délibéré. Les jeunes révoltés refusent de se choisir des chefs qui seraient, au demeurant, vite jetés en prison. Ils protègent de ce fait l'unité du mouvement, qui fait ainsi l'économie des conflits d'ambition. Ils tiennent surtout à ne pas renier leur allégeance aux dirigeants de l'OLP, ce qui ne manquerait pas, à terme, de faire le jeu d'Israël. Ce souci légitime de solidarité avec l'appareil extérieur de l'OLP accroît néanmoins leur dépendance à son égard.

Malgré ses faiblesses, l'« intifada » représente pour Israël un défi crucial. Il a fait éclater à jamais le mythe de l'occupation douce, accentuant les contradictions du sionisme dont la vocation première reste *« d'ouvrir aux juifs du monde entier une terre où ils puissent vivre en sécurité »*. Dans l'immédiat, il aggrave les divisions de la société israélienne. Exclus du quarantième anniversaire, les Palestiniens des territoires en sont les trouble-fête.

ALAIN FRACHON
et JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Diplomatie

Poisson d'avril au Quai d'Orsay

Un tract circule dans les couloirs du ministère des affaires étrangères, intitulé « Poisson d'avril » car relatif à un décret daté du 1er de ce mois et totalement indéchiffrable pour tout lecteur non averti du *Journal officiel*. Qu'est-ce qui peut bien se cacher sournoisement derrière ce texte qui, dans un jargon parfaitement hermétique, décrète l'abrogation de textes antérieurs ? L'annulation de mesures prises en leur temps par MM. Cheysson et Dumas concernant le déroulement de carrière des diplomates et, de fait, le rétablissement d'un régime de faveur pour les énarques du ministère qui pénalise indirectement ceux des agents (un tiers) qui ne sont pas passés par la prestigieuse école mais sont issus du concours d'Orient.

Les mesures adoptées par les prédécesseurs de M. Jean-Bernard Raimond faisaient obligation à tout futur conseiller de première classe d'avoir servi au moins deux ans dans des postes réputés *« difficiles »*, c'est-à-dire *« où le climat et les contraintes quotidiennes rendent les conditions de vie rigoureuses »*.

Il s'agissait de remédier à la difficulté, apparemment paradoxale mais néanmoins croissante, qu'éprouve le Quai d'Orsay à trouver des cadres pour les ambassades et consulats.

Les diplomates ne veulent plus vivre à l'étranger. Beaucoup, écrit le texte qui circule actuellement, *« préfèrent rester à l'administration centrale, où les perspectives de carrière sont d'ailleurs beaucoup plus prometteuses. Si les énarques notamment consentent à la rigueur à passer deux ou trois ans à Rome, Bruxelles ou Washington, l'enthousiasme fait carrément défaut chez la plupart d'entre eux lorsqu'il s'agit de s'exiler en Afrique, au Proche-Orient, en Asie, voire en Europe orientale autrement que comme ambassadeur. »*

Le nouveau décret est *« signé curieusement par M. François Mitterrand »*, souligne le tract, qui ajoute : *« A un moment où le Quai d'Orsay cherche à renforcer sa crédibilité vis-à-vis de l'extérieur, il doit s'agir d'un poisson d'avril... »*

C. T.

Afrique

ÉTHIOPIE

Les opérations de secours de l'ONU dans le Nord reprendraient prochainement

Addis-Abeba. — Les opérations de secours des Nations unies au Tigré et en Erythrée, régions déchirées par la guerre, vont reprendre, a-t-on appris mercredi 20 avril à Addis-Abeba à l'issue de la visite de l'envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar. Le sous-secrétaire général de l'ONU, M. Martti Ahtisaari, a indiqué que les moyens de transport de l'organisation internationale pourraient opérer dès cette semaine, et procéder au stockage de vivres à Asmara, la capitale érythréenne. Cela signifie l'ouverture de la route entre Asmara et Massaoua, port de la mer Rouge, l'un des deux accès pour l'arrivée de l'aide internationale en Ethiopie.

« J'espère que la situation dans les deux provinces permettra prochainement de lever les mesures temporaires en vigueur de façon à normaliser les opérations de secours dans le Nord », a déclaré M. Martti Ahtisaari à la presse à l'issue d'une visite d'une semaine en Ethiopie. Les autorités éthiopiennes avaient décidé il y a deux semaines d'évacuer les personnels étrangers chargés de l'aide internationale des deux provinces en guerre, en affirmant que leur sécurité ne pouvait plus être assurée. Cette décision était intervenue en raison de la volonté du gouvernement de mobiliser hommes et ressources pour une contre-offensive majeure de l'armée éthiopienne contre les guérilleros du Front populaire de libération du Tigré (FPLT) et du Front populaire de libération de l'Erythrée (FPLE).

● **SÉNÉGAL : condamnation d'un opposant.** — M. Abdoulaye Bathily, secrétaire général de la Ligue démocratique (marxiste), a été condamné à un mois de prison avec sursis par le tribunal correctionnel de Dakar le mercredi 20 avril. Par ailleurs, le tribunal a relaxé Me El Hadj Amadou Sall, avocat, qui avait été appréhendé le 4 avril, en même temps que M. Bathily, au cours d'une manifestation organisée à l'appel de onze partis d'opposition pour protester contre les violations des libertés démocratiques et l'incarcération de dirigeants de l'opposition, et pour réclamer la baisse des prix des denrées de première nécessité. MM. Bathily et Sall, qui bénéficiaient depuis lundi d'une liberté provisoire et qui étaient défendus par quinze avocats, étaient poursuivis pour participation à une manifestation illégale. — (AFP.)

● **RECTIFICATIF.** — Notre correspondante à Genève, Isabelle Vichniac, nous signale qu'une erreur s'est glissée dans son article consacré à l'appel de l'ONU en faveur du Mozambique (*le Monde* du 21 avril). Les 380 millions de dollars d'aide d'urgence que souhaite recueillir l'organisation, précise-t-elle, ne sont pas exclusivement destinés aux 3 300 000 personnes déplacées à l'intérieur du pays en raison des combats, mais également aux 2 600 000 personnes restées dans les villes et frappées par la disette.



Europe

GRANDE-BRETAGNE

La masse d'armes du Parlement brandie par un député révolté

LONDRES
de notre correspondant

M. Ron Brown, député travailliste d'Edimbourg, a été exclu mercredi 20 avril du Parlement pour vingt jours et pourrait être suspendu de son parti pour trois mois. Il a, en outre, été traité de *« rustre »* et de *« malappris »* par son propre leader, M. Neil Kinnock.

Son crime n'est pas mince. Dans un mouvement de colère, M. Brown s'était emparé, lundi soir, de la masse d'armes qui symbolise le pouvoir du Parlement et l'avait laissée lourdement tomber devant le *speaker* qui préside les débats aux Communes. La masse a été tordue par le choc, et la remise en état de cet objet historique, qui date du treizième siècle et fait partie des joyaux de la couronne, pourrait coûter plusieurs milliers de livres.

M. Brown, qui est l'élu d'une circonscription écossaise durement touchée par le chômage, était irrité par la suppression décidée par le gouvernement d'un certain nombre d'aides sociales aux nécessiteux. Le *speaker* a estimé que, dans le feu des débats, un honorable parlementaire pouvait certainement être amené à prononcer des propos excessifs, voire à se livrer à des actions indues. Mais l'essentiel consiste, le calme revenu, à reconnaître ses torts.

L'occasion en était fournie mardi au député d'Edimbourg. Les responsables travaillistes avaient mis au point avec le *speaker* une déclaration par laquelle M. Brown faisait amende honorable. Ce dernier n'a pas pu ou pas voulu jouer le jeu. Il a bien commencé à lire le texte qu'on lui avait préparé, mais s'est exclamé qu'il *« n'avait jamais écrit ces fouttaises »*, ce qui a déclenché un tumulte. On a encore entendu le député d'Edimbourg s'écrier qu'il n'était pas question pour lui de *« s'aplatir »*. Le reste a été perdu pour l'auditoire puisqu'un des chefs de file travaillistes, chargé d'assurer la discipline des votes aux Communes, s'est emparé de l'intéressé et l'a fait sortir de force.

M. Brown a aggravé son cas mardi au cours d'une interview télévisée : *« Laisser tomber ce foutu machin, c'était une erreur, j'aurais dû l'emporter à la maison et le proposer comme lot dans une tombola afin de recueillir de l'argent pour le service national de santé »*, a-t-il affirmé. Lors du débat qui s'est terminé mercredi soir par son exclusion, il s'est déclaré prêt à s'excuser seulement si le gouvernement s'excusait également auprès de la classe ouvrière britannique du tort qu'il lui cause...

M. Brown est à la fois un original et un militant d'extrême gauche travailliste. Depuis neuf ans qu'il siège aux Communes, il en a déjà été exclu à deux reprises, la première fois pour avoir traité de menteur un député conservateur écossais et la seconde pour avoir collé une affiche dans l'enceinte du Parlement.

La « gauche dingue »

M. Kinnock ne trouve pas du tout à son goût les provocations de M. Brown. Celles-ci contribuent en effet à entretenir l'idée, inlassablement reprise par la presse conservatrice à grand tirage, d'un Parti travailliste en proie aux caprices de la *« gauche dingue »*. Le leader travailliste s'en est pris mercredi au *« braillard »* dont les *« cris de rage »* font le jeu des conservateurs.

L'incident de lundi a un précédent : en mai 1976, un député conservateur, M. Michael Heseltine — surnommé « Tarzan » à la suite de cet épisode, — avait fait tournoyer la masse de façon menaçante en direction des députés travaillistes lors d'un débat sur la nationalisation des chantiers navals. M. Heseltine s'était excusé le lendemain et l'affaire n'avait pas eu de suites.

DOMINIQUE DHOMBRES.

URSS

M. Gorbatchev prend un avantage décisif sur les conservateurs

(Suite de la première page.)

A époque donc, M. Gorbatchev n'aurait sans doute pas pu obtenir une telle déclaration de l'ensemble des premiers secrétaires, non seulement ceux des partis des quinze Républiques de l'Union mais ceux aussi de tous les comités régionaux et territoriaux.

Réunis en trois fois au Kremlin, les 11, 14 et 18 avril, ces hommes ont examiné *« en détail »* la préparation de la conférence, *« analysé en profondeur les propositions liées à la nécessité de perfectionner le système politique »* et ont été *« unanimes dans leur compréhension de l'interconnexion du succès de la « pérestroïka » et de l'application résolue de la politique du parti visant à la démocratisation de la vie sociale dans tous les domaines, à l'élargissement de la « glasnost », au développement de la démocratie interne du parti, à l'accroissement du rôle des députés des soviets populaires et à l'engagement dans ces processus de la large masse des travailleurs »*.

« Unanimes dans leur compréhension », en bref, de la nécessité de l'ensemble des réformes que M. Gorbatchev souhaite faire adopter par la conférence puisque la revalorisation des assemblées, la redéfinition des rôles respectifs du parti et de l'Etat, le réveil (sous contrôle naturellement) des citoyens soviétiques et des simples membres du parti sont les trois idées forces de la *« nouvelle mentalité »*.

Jamais jusqu'à présent l'ensemble des plus hauts cadres de l'appareil n'avaient ainsi repris à leur compte le lien qu'établit M. Gorbatchev entre réformes économiques et réformes politiques. Autant les premières étaient acceptées — en paroles en tout cas, — autant les secondes, avant même d'avoir été adoptées, étaient sans cesse contestées. S'il y avait, à la direction, une majorité favorable à la modernisation de l'économie, il n'y en avait pas pour prendre le risque de laisser les bouches s'ouvrir autrement que symboliquement.

Encadré jeudi 21 avril à la « une » de la *Pravda*, ce court communiqué de l'agence Tass marque donc un nouveau tournant. Il devrait encourager les partisans de réformes à s'exprimer plus vigoureusement dans les discussions préparatoires à la conférence, dans la mesure où il leur sera évidemment plus facile de prendre au mot les responsables locaux que de s'opposer à eux. C'est toute une dynamique que tente d'enclencher ainsi M. Gorbatchev, et force est de constater qu'il joue remarquablement bien sa partie — avec l'aide, il est vrai, de l'incroyable maladresse des conservateurs.

Un blâme à M. Ligatchev ?

Car si les adversaires des réformes traversent cette mauvaise passe, c'est avant tout parce qu'ils ont surestimé leurs forces, pourtant grandes, en faisant publier, le 13 mars dernier, dans *Sovietskaia Rossia*, un article frisant l'apologie du stalinisme et rejetant en bloc toute la « glasnost ».

S'organiser pour faire publier, dans un grand quotidien, une attaque visant clairement le secrétaire général et des orientations adoptées par le dernier congrès et les plénums qui l'ont précédé et suivi, ce n'est en effet pas seulement résister aux changements mais violer aussi toutes les règles du système. Après de longues discussions au bureau politique et le vote, dit-on depuis dans tout Moscou, d'un blâme au numéro deux du parti, M. Ligatchev, pour avoir voulu faire reprendre par d'autres journaux l'article de *Sovietskaia Rossia* (*le Monde* du 7 avril), la *Pravda* était en conséquence chargée de publier, le 5 avril, une réponse à ce texte, le qualifiant de *« manifeste »* et de *« plate-forme idéologique »* des conservateurs et défendant fermement la politique de « glasnost ».

Non signée, cette riposte engageait tout le bureau politique et, le vent commençant de cette manière à tourner, tous les journaux se sont mis d'un coup à bourrer leurs colonnes de lettres de lecteurs, articles et éditoriaux unanimement favorables au cours nouveau. D'un coup, les conservateurs — et notamment M. Ligatchev, dont la discrétion est en ce moment exemplaire — ont disparu de la scène. D'un coup, les modernistes et les libéraux l'ont occupée à eux seuls et la dynamique du succès leur a profité, car, tandis que M. Gorbatchev réunissait tous ces premiers secrétaires, la quasi-totalité des orgnanisations officielles d'intellectuels — jusqu'à présent extrêmement réservées — volaient, lundi dernier, au secours de la *Pravda* contre *Sovietskaia Rossia*.

Cela ne demandait plus un courage exceptionnel — et cela va en demander moins encore maintenant que le haut appareil a dû se rallier et que la campagne de presse se poursuit. Sans parler des organes littéraires et culturels, des hebdomadaires traditionnellement à la pointe du mouvement, ni de *Sovietskaia Rossia* qui ne sait plus que faire pour se racheter, la *Pravda* elle-même tend à devenir un tract quotidien en faveur de la « glasnost » et des réformes. Elle qui avait tant pris soin, depuis les premiers signes de la bataille, de tenir la balance à peu près égale entre les deux courants maintenant tourné le dos aux conservateurs — provisoirement peut-être mais pour l'heure totalement.

Un terrain d'action rêvé

On croirait presque à lire la presse, que la bataille à d'ores et déjà été gagnée par les réformateurs — ce qui n'est certainement pas le cas pour deux raisons au moins. La réforme économique est très loin de marquer encore le moindre succès et, si elle devenait vraiment réalité demain, elle commencerait par entraîner pour beaucoup une baisse de niveau de vie quand ce ne serait pas le chômage. Cela fait peur à beaucoup de gens qui ne sont pas des bureaucrates défendant leur fauteuil. L'un des quatre paragraphes du communiqué de Tass souligne d'ailleurs qu'il est de *« toute priorité d'améliorer la production de biens DE consommation et de denRées alimentaires et d'accélérer lla construction de logementS »*.

Cela ne sera pas aisé et ces gigantesques difficultés donnent aux conservateurs un terrain d'action rêvé puisqu'ils peuvent — comme cela s'était produit, il y a vingt ans, en Hongrie au moment du lancement de la réforme économique — se poser en défenseurs de l'égalitarisme et des plus démunis. M. Gorbatchev a aujourd'hui l'avantage, mais il lui reste à le garder.

BERNARD GUETTA.

Comment réhabiliter un suicidé ?

Le journal des syndicats soviétiques, *Troud*, a demandé, le mercredi 20 avril, la réhabilitation d'un ancien dirigeant syndical qui s'était suicidé en 1936 après avoir été déclaré *« ennemi du peuple »*.

Le cas de Mikhaïl Tomsky pose un problème particulier. Il s'était donné la mort après avoir été limogé de son poste de chef de l'Union syndicale soviétique durant les purges staliniennes des années 30. La raison de son suicide fut attribuée à ses *« liens avec les terroristes trotskistes contre-révolutionnaires »*, a indiqué son fils Youri Tomsky au quotidien *Troud*. Selon l'organe des syndicats soviétiques, Mikhaïl Tomsky ne peut être en principe légalement réhabilité, à l'instar du théoricien marxiste révolutionnaire Nikolaï Boukharine et d'autres anciens responsables soviétiques tombés en disgrâce, parce qu'il n'a jamais été officiellement inculpé ni condamné.

Deux fils du dirigeant syndical avaient à l'époque été exécutés. Sa femme est morte dans un camp de travail en Sibérie. Ils ont été réhabilités depuis. Youri Tomsky lui-même, qui avait quinze ans lors du suicide de son père a passé, selon ses propres dires, dix ans dans un camp de travail et neuf ans en exil avant de bénéficier, lui-aussi, d'une mesure de réhabilitation. — *(AFP.)*

● **POLOGNE : M. Rakowski reçoit deux ministres israéliens.** — Venus à Varsovie pour commémorer le quarante-cinquième anniversaire de l'insurrection du ghetto juif de la capitale de la Pologne, le vice-premier ministre israélien, M. Itzhak Navon, et le ministre israélien de la justice, M. Avraham Sharir, ont été reçus par M. Mieczyslaw Rakowski, vice-président du Parlement polonais et membre du politburo, a annoncé mercredi 20 avril l'agence PAP. C'est la première fois, depuis la rupture des relations diplomatiques entre les deux pays en 1967, que des responsables du gouvernement israélien avaient un contact direct, sur le sol polonais, avec un dirigeant de Varsovie. Des sections d'intérêts ont été mises en place à Tel-Aviv et à Varsovie, respectivement en 1986 et 1987. Depuis, des liens de coopération, quoique très ténus, se sont développés, surtout dans le domaine culturel. Pour marquer son hostilité à la politique israélienne dans les territoires occupés, le gouvernement polonais ne s'était pas fait représenter aux manifestations officielles organisées pour l'anniversaire du soulèvement du ghetto juif de Varsovie. — *(AFP.)*

● **Les entretiens de M. Ryjkov en Hongrie.** — Le chef du gouvernement soviétique, M. Nikolaï Ryjkov, a quitté Budapest, le mercredi soir 20 avril, au terme d'une visite officielle d'amitié de trois jours, essentiellement consacrée au développement du commerce entre les deux pays. Au cours d'une conférence de presse, M. Ryjkov a notamment indiqué que l'URSS maintiendra, au cours du prochain plan à moyen terme, le niveau actuel des livraisons de matières premières et énergétiques à la Hongrie. Le pétrole et les matières premières constituent 75 % des importations hongroises en provenance de l'URSS, qui se sont élevées, en 1987, à 131,8 milliards de florins (environ 2,7 milliards de dollars). — *(AFP.)*

Asie

AFGHANISTAN : les espoirs et les divisions de la résistance

« L'an prochain à Kaboul »

PESHAWAR
de notre envoyé spécial

Rahim a passé sept ans en France, où il s'est marié. Il revient avec son épouse pour ne plus repartir. « *L'année prochaine*, jure-t-il, *peut-être même avant, je serai à Kaboul !* » Rahim, qui a vingt-huit ans, aurait bien des raisons, après une si longue période d'« occidentalisation », de n'être plus obsédé par les montagnes bleues et roses de son pays natal, de n'avoir pour la « guerre sainte » qu'une sympathie non agissante.

Mais, comme la plupart des cinq millions d'Afghans de la diaspora, Rahim est dévoré par le souvenir. De ce retour, il attend tout, il accepte tout, pour lui et pour sa femme chrétienne. Sans illusions, il sait que le peuple afghan n'a pas de chef, ou qu'il en a trop, et que cette absence d'unité autorise bien des inquiétudes pour l'avenir.

Rahim, comme le commandant Amine Wardak qui nous recevait ce soir-là à dîner, est un ancien élève d'Istiqlal, le lycée français de Kaboul qui a formé plusieurs générations de jeunes Afghans. Amine Wardak raconte qu'en 1968 Georges Pompidou, qui effectuait une visite dans la capitale afghane, avait posé la première pierre des travaux de modernisation du lycée. Lors de la cérémonie, un adolescent avait remis un bouquet de fleurs au président de la République française. Le commandant Wardak laisse passer un temps de silence, puis, dans un sourire, il ajoute : « *C'était moi.* »

Amine Wardak ne fait pas partie du cercle restreint des commandants les plus prestigieux de la résistance afghane, mais, sur son terrain, la vallée du Wardak et la région de Ghazni, il fait bien son travail : « *En 1987, j'ai détruit quarante hélicoptères sur l'aéroport de Ghazni. Cette année, je l'ai attaqué à trois reprises.* » Jusqu'à récemment, il était membre du Mahaz-I-Islami, la formation « traditionaliste » et royaliste de M. Gaylani. Petit parti, petits moyens : Amine Wardak faisait une guerre avec des bouts de chandelle et regardait avec envie les mortiers et les missiles sol-air Stinger dont sont équipés les « grands » partis, notamment le Hezb-I-Islami et le Jamiat.

En dépit d'une réputation de sérieux et d'efficacité grandissante, mais qu'il fallait entretenir auprès des petits commandants et des chefs locaux, qui réclament sans cesse armes et munitions, ses relations avec Gaylani se sont peu à peu tendues. Bref, avec ses moudjahidins, sa vallée et ses villages, Amin Wardak est passé chez Yunus Khales, le chef du Hezb (Khales). Sans remords.

Changement d'allégeance

Le cas d'Amine Wardak est exemplaire. De temps à autre, un commandant change ainsi d'allégeance politique en fonction du « plus offrant » sans pour autant qu'il soit question de mercantilisme. La lutte contre les troupes soviétiques impose à chacun d'être le plus « performant » possible, les convictions politiques chez la plupart des chefs moudjahidins ne pèsent souvent pas lourd. Les relations entre commandants et chefs de partis sont ainsi faites d'une mutuelle dépendance : les premiers doivent se fournir auprès des états-majors de Peshawar mais ceux-ci ne sont pas à l'abri des défections, qui diminuent d'autant leur influence sur le terrain.

Les uns et les autres, bien qu'ils s'en défendent, ont éprouvé des inquiétudes lors de la signature de l'accord de Genève, le 14 avril, celui-ci menaçant d'instituer un arrêt des livraisons d'armes à la résistance. Beaucoup de commandants, ces derniers jours, sont venus aux nouvelles, à Peshawar. Le concept de « symétrie positive » au nom duquel Américains et Soviétiques se sont, *de facto*, mis d'accord pour continuer à approvisionner leurs protégés respectifs, en a rassuré plus d'un. Et puis, il y a eu la catastrophe du dépôt d'armes d'Ojri, le 10 avril, à Rawalpindi, dans laquelle ont été détruits plusieurs dizaines de milliers d'obus, de roquettes et de missiles qui, pour l'essentiel, étaient destinés à la résistance.

On avait un peu vite, avant la signature de Genève, insisté sur les « livraisons massives » à la résistance d'armes et de munitions. Or plusieurs chefs militaires et politiques rencontrés à Peshawar nous ont affirmé que, s'agissant au moins des armes, ils n'avaient rien reçu depuis plusieurs mois. Bien des indications, en revanche, semblent attester que près de 200 missiles Stinger ainsi qu'un nombre indéterminé de missiles antichars TOW (américains) et Milan (franco-allemands) se sont consumés dans la fournaise de Rawalpindi. Les agents du Khâd (les services secrets afghans), puisque les soupçons pèsent sur eux, ont, avec ce sabotage, bien dépensé les millions de dollars du président Reagan...

Sans pouvoir être tout à fait sûrs, les chefs des partis politiques ne semblent pas craindre que les autorités pakistanaises, pour respecter l'« esprit » de Genève, obligent la résistance à cesser ses activités à Peshawar. Trois d'entre eux, Gulbuddin Hekmatyar, Borodine Hauddin Rabbani et Seghatullah Mojaddedi (1), nous ont indiqué que, en tout état de cause, ils étaient prêts à transférer leurs activités en Afghanistan. Ahmed Zia Massoud, le frère du « lion du Panjshir », qui est membre du Jamiat, précise à ce sujet : « *Nos bureaux sont déjà installés dans le Parwan, le Panjshir, le Kâpisa, le Gor, le Farah, le Badakshan... et, le 15 mai* (début des opérations de retrait soviétiques), *ils peuvent fonctionner.* »

Une ébauche d'armée nationale

Ahmed Shah, le « président » d'un gouvernement des moudjahidins encore bien théorique, affirme qu'« *avant deux mois* » toute l'organisation politique de la résistance sera installée « *à l'intérieur.* » Les noms des quatorze ministres du futur gouvernement de l'Afghanistan « *libre* » seront annoncés avant le 15 mai. Parmi eux, un ministre de la défense, le commandant en chef de la résistance, à qui échouera la lourde tâche d'unifier et d'organiser l'« *armée afghane* », de chapeauter les « *vingt-huit commandants de région* ».

Déjà, une ébauche d'armée nationale tente de se faire. Les « *cadets de l'école militaire* », sous l'autorité de l'alliance des sept partis, ont fait leur apparition à Peshawar lors du rassemblement des moudjahidins du 17 avril. Uniformes gris, casquettes plates, sans armes, ils n'avaient pas l'air bien terribles face aux combattants bardés de cartouchières. En un sens, ils illustraient la faible autorité de la « *présidence* » afghane auprès des commandants et des chefs de parti.

Parlant d'Ahmed Shah, Pir Sayyed Ishaq Gaylani, neveu du chef du Mahaz et lui-même conseiller de Mojaddedi, résume ainsi un sentiment probablement majoritaire : « *Quiconque n'est pas choisi par tous les Afghans ne sera pas soutenu par le peuple afghan* ». Chacun souhaite que les futurs ministres de l'Afghanistan soient choisis au cours d'une « *loya djirga* » (une grande assemblée). Mais ce consensus se borne à la méthode. D'ici là, il y a de fortes chances que les « *divergences négligeables* » entre les partis, comme disent par souci de diplomatie Gulbuddin Hekmatyar et Borodine Hauddin Rabbani, se cristallisent.

Divergences ? Ahmed Zia Massoud raconte qu'il y a une huitaine de jours Gulbuddin Hekmatyar a demandé à ses commandants d'attaquer systématiquement ceux du Jamiat dans la région d'Ishkamisch (province du Takhar), illustrant ainsi une nouvelle fois les relations historiquement conflictuelles entre le commandant Massoud et le Hezb. Les combats ont duré trois ou quatre jours et les pertes auraient été « limitées ». Ce qui n'empêche pas Gulbuddin et Rabbani de s'asseoir à la même tribune.

« *Oui, mais cela, c'est la politique à Peshawar* » explique avec philosophie Ahmed Zia Massoud. S'agissant de Gulbuddin, il n'est pas le seul à penser que le président de l'Alliance est « *prêt à tout pour obtenir le pouvoir*, y compris à *un compromis avec le gouvernement de Kaboul* » et qu'il constitue « *un danger pour la paix* ». L'intéressé, pour sa part, répète inlassablement : « *Nous sommes unis et le resterons.* »

LAURENT ZECCHINI.

(1) Respectivement chefs du Hezb-I-Islami (Hekmatyar), du Jamiat-I-Islami et du Jabha.

● **M. Gandhi invite M. Najibullah.** — Estimant que l'Inde a un *« intérêt vital »* dans un Afghanistan stable, M. Rajiv Gandhi a invité, le mercredi 20 avril, le chef du régime de Kaboul, M. Najibullah, à se rendre à New-Delhi pour discuter des moyens de former un gouvernement *« fort »* après le retrait des troupes soviétiques.

CORÉE DU NORD

Histoires de lapins

Une nouvelle campagne bat son plein au sein de la jeunesse nord-coréenne. Sous l'impulsion du *« dirigeant bien-aimé »*, M. Kim Jong Il, fils et successeur désigné du président Kim Il Sung, étudiants et lycéens se sont vus intimer l'ordre d'élever des lapins. Selon Radio-Pyongyang du 22 mars, ils en ont produit près de dix millions en 1987 ; dans certaines écoles, les lycéens en ont élevé une dizaine chacun, et, à Pyongyang, leur contribution a représenté environ 40 % de la production annuelle de ces petits mammifères rongeurs.

La Ligue de la jeunesse socialiste est chargée de l'application de cette directive de M. Kim Jong Il. Sous un tel patronage, les résultats ne pouvaient être qu'*« impressionnants »*. Les premiers bénéficiaires en ont été les ouvriers des chantiers de construction de la capitale, qui ont reçu des rations supplémentaires de viande de lapin. Voici qui explique l'*« immense loyauté des jeunes envers le cher guide Kim Jong Il, qui a absorbé l'esprit de lutte révolutionnaire de son père »*, qui *« est à l'origine de la vie de chaque individu »* et *« le pain de la vie sociale et politique »*.

Amériques

Soucieux d'isoler le général Noriega

Les Etats-Unis déplorent que la France poursuive des relations normales avec le Panama

A la demande de l'actuel chef de l'Etat, M. Manuel Solis Palma, le Parlement panaméen a décidé, le mercredi 20 avril, de lever l'état d'urgence en vigueur dans le pays depuis le 18 mars. Cette mesure a été prise alors qu'une délégation du gouvernement américain se trouve actuellement au Panama pour tenter à nouveau de négocier avec le général Manuel Antonio Noriega une solution à la crise. Depuis le début de la semaine, une certaine détente a semblé s'amorcer dans le pays. L'opposition regroupée dans la Croisade civique a renoncé à appeler à de nouvelles manifestations et les médias officiels ont baissé le ton dans leur campagne anti-américaine, lancée après les sanctions économiques imposées par Washington afin de contraindre à la démission le général Noriega. Dans ce contexte les Etats-Unis tentent de faire pression sur les pays occidentaux, et principalement sur la France, pour qu'ils renoncent à soutenir le régime actuel plus longtemps.

PANAMA
de notre correspondant en Amérique centrale

Exaspéré par l'obstination du général Manuel Antonio Noriega qui refuse de quitter le pouvoir, l'ambassadeur des Etats-Unis à Panama, M. Arthur Davis, a entrepris de rappeler à l'ordre ses collègues européens et japonais qui feraient preuve de mollesse ou de complaisance à l'égard du régime panaméen. Principale cible : la France, qui entretient des relations amicales avec le Panama depuis sa participation à la construction du canal interocéanique à la fin du siècle dernier.

Dès le début de la crise déclenchée à la fin février par la destitution du président Eric Delvalle à l'initiative du général Noriega, Paris avait adopté une attitude qui ne pouvait que déplaire aux Etats-Unis. La France, reconnaissant les Etats, quels que soient les gouvernements en place, les relations se sont poursuivies « normalement » avec le nouveau gouvernement dirigé par M. Solis Palma. M. Jacques Rummelhardt, l'ambassadeur de France à Panama, était même le seul de la Communauté européenne présent à la prise de fonctions de M. Solis Palma, les autres pays ayant envoyé des diplomates de niveau inférieur.

Les représailles, très symboliques, des Etats-Unis ne se firent pas attendre : M. Davis fit rayer de sa liste d'invités les épouses des diplomates récalcitrants.

Simultanément, l'ambassadeur des Etats-Unis exerçait des pressions sur les autres pays européens et sur le Japon pour les convaincre d'éviter tout contact officiel avec les fonctionnaires du nouveau gouvernement. Le Japon, principal partenaire économique du Panama avec les Etats-Unis, s'est aligné sans trop de difficulté, comme il l'avait déjà fait au début de la crise, en empêchant les banques japonaises de fournir les millions de dollars qu'elles semblaient disposées à transférer vers leurs succursales panaméennes.

Washington a également marqué des points auprès de la République fédérale d'Allemagne dont le nouvel ambassadeur est finalement reparti, fin mars, sans avoir remis ses lettres de créances. Quant à la Grande-Bretagne, qui a une dette à l'égard de Washington depuis la guerre des Malouines en 1982 – les Etats-Unis avaient appuyé la position britannique contre l'Argentine, – on dit que les valises de l'ambassadrice sont déjà prêtes.

La France est loin d'être un partenaire économique important pour le Panama, mais elle est sur les rangs, depuis un certain temps, avec d'autres pays comme le Brésil, pour offrir des substituts aux produits américains. Les Etats-Unis sont, d'autre part, suprêmement agacés par certaines rencontres entre Panaméens et Français, en particulier dans le domaine de l'armement.

Tout cela ne représente pas grand-chose face à l'énormité des moyens déployés par les Etats-Unis pour en finir avec un régime qui fut pendant longtemps un allié fidèle. Mais c'est précisément à cause de son incapacité à faire respecter sa volonté sur un territoire situé dans sa zone d'influence que Washington refuse de tolérer plus longtemps le « petit jeu » de la France.

BERTRAND DE LA GRANGE.

Ancien ambassadeur américain en France

M. Galbraith est désavoué par le département d'Etat pour un article sur la campagne en France

Après la publication dans *le Figaro* du 10 avril (*le Monde* du 20 avril) d'un violent article contre M. Mitterrand signé de l'ancien ambassadeur américain en France, M. Evan Galbraith, le département d'Etat a déclaré, le mercredi 20 avril, que « *les Etats-Unis ont entretenu d'excellents rapports avec la France pendant la présidence de François Mitterrand* » et « *entendent qu'ils se poursuivent quel que soit le prochain président élu le 8 mai* ». Cette mise au point rappelle, en outre, que M. Galbraith n'occupe actuellement aucune fonction au nom du gouvernement américain et qu'il s'exprime « *uniquement à titre privé* ».

Dans l'article, particulièrement critique, du *Figaro*, M. Galbraith écrivait notamment : « *Les motifs de ne pas réélire Mitterrand parlent d'eux-mêmes, ils sont convaincants et importants. Il ne faut pas que son talent de comédien fasse oublier ses échecs.* » L'ancien ambassadeur, qui penche en faveur de la candidature de M. Chirac, écrivait encore à propos du chef de l'Etat : « *Je l'ai vu commettre de grossières erreurs [...] comme arriver intentionnellement en retard à un dîner donné par le président Reagan à Paris.* »

∴

M. Claude de Kemoularia, ancien ambassadeur de France auprès des Nations unies, nous a adressé, à propos de cet article, une lettre dans laquelle, après avoir fait part de sa « *surprise indignée* », il écrit : « *Qu'un ancien ambassadeur d'un pays étranger, encore en poste il y a peu de temps, se soit permis d'intervenir directement et publiquement dans la campagne électorale se déroulant dans le pays dans lequel il était accrédité est sans précédent. Il ne s'agit pas seulement d'une faute de goût, mais d'une violation du code de bonne conduite en matière diplomatique. Je ne relève pas les attaques lancées à l'égard du chef de l'Etat auprès duquel il était accrédité. Ce qui est plus inquiétant, au-delà de l'invitation à voter pour un des candidats, est l'analyse discutable qui est faite de notre politique et qui ne peut que laisser rêveur quant à la qualité des appréciations que devait adresser à son gouvernement M. Galbraith, connu pour ses idées ultra-conservatrices...* »

BIBLIOGRAPHIE

« Montée et déclin des grandes puissances »

de Paul Kennedy

Il est des livres dont le principal mérite est de tomber à point. Ce n'est certes pas la seule qualité de *Montée et déclin des grandes puissances* de Paul Kennedy, cet historien anglais installé aux Etats-Unis et professeur à Yale depuis 1983. *Mais le prodigieux succès de cette* thèse austère sur les grands intérêts planétaires, épuisée dès sa parution et rééditée déjà à trois cent mille exemplaires, outre-Atlantique, n'est-il pas d'arriver fort à propos en cette fin de règne reaganien ?

Déficit et piètre campagne électorale aidant, il y a comme un déclin dans l'air en Amérique. La mode a fait son chemin ; goguenards ou vaguement inquiets, les Américains, pourtant peu enclins à l'introspection, se posent des questions : entre les balbutiements imprévisibles de l'expérience Gorbatchev et l'essor inexorable de l'empire économique nippon, à quoi s'amuse donc l'oncle Sam ?

Et Kennedy, fidèle à l'école britannique, et aux grandes synthèses pessimistes à la Toynbee, de le leur expliquer. En explorant patiemment cinq cents ans d'histoire en six cent soixante dix-sept pages d'analyses, il démonte ce mécanisme essentiel que sont les liens de cause à effet entre les grands changements économiques et les conflits armés. Tout cela pour conclure avec une confondante limpidité, que plus un Etat accroît son pouvoir et donc son hégémonie, plus importante est la part des ressources qu'il doit consacrer à les consolider. Au-delà d'une certaine limite, la part excessive prélevée par les militaires préfigure le déclin.

Etait-ce donc d'une telle originalité de rappeler qu'au cours des années l'empire des Habsbourg, la France des *Lumières* ou la Grande-Bretagne de Victoria n'ont arraché leurs succès par le sabre ou le canon, que parce qu'ils s'appuyaient sur une force économique supérieure ? La belle santé avec laquelle l'historien britannique se plaît à brasser les siècles et les ambitions n'aurait été saluée, peut-être, que d'un juste succès universitaire si les Américains n'avaient cru trouver dans cette saga talentueuse la réponse la plus commode à leurs questions. Après tout, quelle consolation de se dire *que* des rythmes biologiques internes règlent fatalement le sort des grandes nations ! Voilà qui soulage leurs dirigeants de toute responsabilité et dispense ceux qui aspirent à leur succéder de toute créativité.

On pourrait rétorquer – et certains l'ont fait – qu'aujourd'hui les limites du « surengagement » sont difficiles à évaluer ; ou bien encoure que l'URSS est là pour le prouver : la puissance militaire n'est pas toujours le reflet d'une économie en pleine croissance. Mais déjà, gagné par l'influence de Kennedy, c'est l'hebdomadaire *Newsweek* (1), faisant avec effarement le point des avancées américaines sur la planète, qui s'inquiète de ce que « *les forces des Etats-Unis sont éparpillées dans le monde entier, alors que leur pouvoir économique décline. Pendant que nous maintenons la paix, les économies asiatiques continuent à croître et à vendre leurs produits aux Américains dépensiers* ».

Kennedy surenchérit, dans les colonnes du *Washington Post* (2), en suggérant à ses lecteurs angoissés de « *tirer les leçons du passé britannique pour mieux maîtriser leur propre déclin* ». Rappelant que par des ententes (avec la France et la Russie) ou de nouvelles alliances avec les Etats-Unis et le Japon, les *Britanniques du début du siècle ont* su réduire leurs obligations dans divers points du monde, sans pour autant brader leurs intérêts, l'historien exhorte les Etats-Unis à repenser leurs priorités.

C'était mettre directement le doigt sur la plaie. Car, à l'heure où, piteux, après leur pantomime au Honduras, les *GI* regagnent leurs bases, et que, faute d'en venir à bout, l'administration américaine s'en prend, aux Nations unies, à la centrale palestinienne à coup de papier timbré, Washington éprouve comme un sentiment d'injustice. Presque du découragement à l'idée de devoir dépenser aujourd'hui encore 6,6 % du PNB (contre 5,2 % en 1980) pour assumer la défense du « monde libre », alors que le Japon n'y participe, lui, que pour 1 % de son PNB.

Et Félix Rohatyn, spécialiste en investissements et associé de Lazard Frères à New-York, de s'exclamer (3) : « *Les Etats-Unis deviennent une puissance de second ordre. On mesure mal le degré de dépendance à l'égard du capital étranger auquel nous sommes arrivés. Non seulement pour financer les investissements, mais aussi, ce qui est nouveau, pour financer le gouvernement américain lui même. Comment, dans ces conditions, ne perdrions-nous pas notre indépendance économique et financière ?* »

Un pays anesthésié

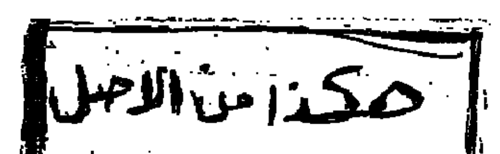
Dans un pays où l'argent est tout, y compris parfois le meilleur moyen de parvenir à la Maison Blanche, comment ignorer que 2 500 milliards de dollars de dette intérieure et 600 autres de dette extérieure obligent à des concessions majeures ? Le rachat de CBS par Sony ou l'invasion nippone dans l'immobilier hawaïen, moins d'un demi-siècle après Pearl-Harbour, montrent assez que l'hégémonie américaine n'est plus ce qu'elle était. Et ce, même si le PNB des Etats-Unis est encore le double de celui du Japon, le dollar l'unité monétaire internationale et la langue anglaise l'espéranto de la fin du millénaire.

Pourtant, n'en déplaise à Paul Kennedy, en cinq cents ans, les règles ont changé, et nulle citadelle repliée sur elle-même comme au temps de la Renaissance ne peut y échapper ou prétendre rester seule à la table du banquet. On comprend mieux ainsi les poussées protectionnistes qui se font jour dans une Amérique inquiète et anesthésiée par sept ans d'euphorie reaganienne, qui, moins que sa chute, n'a pa su prévoir l'ascension de ses voisins.

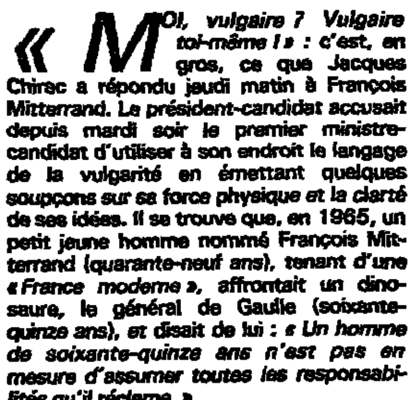
MARIE-CLAUDE DECAMPS.

★ *The Rise and Fall of the Great Powers*, de Paul Kennedy, Random House New-York, 677 pages, 25 dollars.

(1) *Newsweek*, le 22 février.
(2) *Washington Post*, le 12 mars.
(3) *La Tribune de l'économie*, le 22 février.



Politique



La campagne de M. Mitterrand pour l'élection présidentielle

Face à face

« **M**OI, vulgaire ? Vulgaire toi-même ! » : c'est, en gros, ce que Jacques Chirac a répondu jeudi matin à François Mitterrand. Le président-candidat accusait depuis mardi soir le premier ministre-candidat d'utiliser à son endroit le langage de la vulgarité en émettant quelques soupçons sur sa force physique et la clarté de ses idées. Il se trouve que, en 1965, un petit jeune homme nommé François Mitterrand (quarante-neuf ans), tenant d'une « France moderne », affrontait un dinosaure, le général de Gaulle (soixante-quinze ans), et disait de lui : « Un homme de soixante-quinze ans n'est pas en mesure d'assumer toutes les responsabilités qu'il réclame. »

Jacques Chirac (cinquante-cinq ans), champion de la « France dynamique », ne s'est pas privé, jeudi à Europe 1, de rappeler l'anecdote au président sortant, lequel était donc, en 1965, aussi « vulgaire » que son concurrent d'aujourd'hui. La vulgarité doit être un péché de jeunesse.

« Vulgaire » et « vulgaire toi-même » se retrouveront donc, si les électeurs le veulent bien, en face à face télévisé entre les deux tours de l'élection présidentielle. Jacques Chirac exige depuis plusieurs semaines à grand fracas un débat « à la française », bien de chez nous. Il réclame que François Mitterrand renonce à montrer son profil pour regarder la France (c'est-à-dire le premier ministre) au fond des yeux, tel Valéry Giscard d'Estaing naguère. François Mitterrand, qui se demande en privé s'il n'aurait pas dû réutiliser son slogan de 1965 en l'adaptant à l'air du temps (« un président rassis pour une France modernisée »), revendique la même chose depuis longtemps. Il n'avait eu que le tort de ne pas le dire publiquement plus tôt que son concurrent. « Je le prends où il veut, comme il veut, quand il veut », aurait-il affirmé finement, si l'on en croit son entourage.

Puisque les deux adversaires sont d'accord depuis la nuit des temps pour se regarder droit dans les yeux, l'organisation de ce face-à-face télévisé ne devrait poser aucun problème.

Que nenni ! comme dirait Raymond Barre. C'est mal connaître la subtilité tactique de l'un et de l'autre. Mardi, sur la cinquième chaîne de télévision, Jacques Chirac souhaite que le débat ait lieu « vers la fin de la première semaine qui sépare les deux tours ». Mercredi à Europe 1, François Mitterrand a avancé la date du jeudi 28 avril, ce qui, sauf erreur, se situe effectivement « vers la fin de la première semaine qui sépare les deux tours ». Erreur fatale ! Jeudi à Europe 1, Jacques Chirac détale sur les petites cases du calendrier et affirme que la meilleure solution serait de choisir le début de la deuxième semaine. Il dispose, d'un argument sans appel : le Journal officiel ne devrait publier que le vendredi 29 avril les noms des deux candidats du deuxième tour. Le temps d'acheter le journal, de chausser ses lunettes, de trouver la bonne page, de vérifier qu'il y a un « r » à Chirac et deux « t » à Mitterrand (et donc qu'il n'y a aucune contestation possible sur l'identité des heureux élus du premier tour), le vendredi sera déjà passé. Le samedi, c'est jour de marché. Le dimanche, il faut aller à la messe puis aux vêpres, et célébrer en dormant le plus possible la Fête du travail (1er mai). Le lundi, à l'évidence, s'impose, à moins d'attendre le vendredi 6 mai, jour de la Sainte Prudence.

La deuxième semaine présenterait un intérêt décisif. Cette semaine-là, toute publication de sondages est interdite, mais toutes les rumeurs sont autorisées. On saura donc, de sources sûres et concordantes, que Jacques Chirac sera sorti vainqueur du duel télévisé.

A tout prendre, on pourrait éviter l'épreuve. Elle a lieu tous les jours à la radio, à la télévision, dans les meetings. A ma gauche, un « démagogue » doté d'un « culot d'acier » et d'une « mauvaise foi punique », qui dit « n'importe quoi », profère toute sorte d'« absurdités » et de « stupidités », « incompétent » pour l'essentiel et « inconscient » sur le superflu. A ma droite, un chef de « clan », de « bande », voire de « faction », immensément « vulgaire », dont la pensée porte la marque de « l'agitation permanente » — à moins qu'il n'ait pas de pensée du tout — et qui passe son temps à « mettre des sardines en boîte », c'est-à-dire à construire des programmes par « accumulations d'inventions sans grand intérêt. »

L'essentiel est donc déjà dit.

Récit du service politique.

La jeunesse d'un homme âgé

(Suite de la première page.)

Pourquoi une nouvelle campagne au risque, même réduit, de l'échec, après avoir éprouvé toutes les sensations mêlées d'un septennat riche en émotions fortes ? L'état de grâce, l'expérience du pouvoir, la suspicion, l'échec en 1986, la cohabitation forcée avec l'adversaire, puis, pour finir, la plus grande des popularités... Il y avait là de quoi rester dans l'histoire et nourrir plusieurs tomes de mémoires.

« Pour la France », expliquent ses adorateurs. *« Pour satisfaire son goût immodéré du pouvoir »*, répondent ses détracteurs. Pour ne pas laisser l'avenir, la démocratie et les institutions nationales aux mains de *« clans »* irresponsables et *« vulgaires »*, précise-t-il lui-même. Bien sûr, ces raisons sont trop simples pour ce personnage multiple qui prend, cette fois encore, un plaisir indicible à brouiller sa piste.

Il va expliquant qu'il ne voulait pas, mais qu'il s'est senti *« forcé »* par les circonstances. Non tant par l'exceptionnel des circonstances : on sait mieux aujourd'hui, après un mois de campagne électorale, que ses accusations préliminaires contre la majorité n'étaient qu'un contre-pied. *« Lorsqu'on veut faire passer des idées modérées*, note l'un de ses conseillers, *il faut être dur dans le ton. Sinon, vous ressemblez au CDS. »* Accusations tactiques, donc.

Lui-même répète encore parfois, dans des conversations privées, qu'il fait *« tout pour gagner, rien pour être élu »*. Qu'il serait *« heureux d'être élu, mais pas malheureux d'être battu »*. Que son sort personnel, son point de vue intime ont peu compté dans sa décision. *« Mes plans de vie étaient différents »*, dit-il. François Mitterrand, la veille encore de sa déclaration de candidature, avait des envies de lecture, de voyages privés en Europe. Et lorsqu'on lui rappelle l'étrange sonorité de son « oui », à la télévision, sa ressemblance avec un « non », il confirme volontiers cette impression. *« Mon vœu naturel était de dire non*, nous explique-t-il. *Mon oui, conforme à mes convictions. Pas à mon envie. Peut-être mon oui de la télévision a-t-il traduit cela sur le plan de l'inconscient. »*

Pour certains se ses amis, et à l'écouter lui-même, ce « oui » du recommencement doit beaucoup à M. Jacques Chirac. Lors de ses meetings, le président-candidat égrène trop de petites phrases, toujours les mieux tournées, renfermant un fiel inattendu contre son partenaire-adversaire de la cohabitation pour qu'on ne suspecte pas une humiliation insoupçonnée. Et ce n'est pas le moins surprenant de cette campagne rassembleuse, de cette recherche de coexistence pacifique pour le pays que d'entendre ce rejet, ce brusque blocage.

Une version plus dramatique

François Mitterrand avance comme s'il portait de trop lourds secrets d'un temps qui avait pourtant paru courtois à l'opinion. *« Je reste discret, croyez-moi »*, confie le chef de l'Etat. Mais discret sur quoi ? Quelle infamie pourrait valoir cette animosité mal contenue ? On croyait connaître l'essentiel de la cohabitation. Voilà qu'il en laisse entrevoir une version beaucoup plus dramatique.

Pendant deux ans, rapporte un autre de ses proches, il se serait battu, en solitaire, sans trop chercher à inquiéter la France, pour sauvegarder plus que son pouvoir : la dignité de la fonction présidentielle. Dans l'entourage de François Mitterrand, depuis le début de sa campagne, naissent des rumeurs porteuses des mille et une vilenies de l'Etat-RPR. Ces émissaires envoyés par Jacques Chirac pour dire aux chefs d'Etat étrangers que celui-ci n'était plus qu'un « inaugurateur de chrysanthèmes ». Les coups bas d'André Giraud, le ministre de la défense. Mais, surtout, la froide déférence de façade du premier ministre, et ses volte-face, derrière le dos du président...

Bref, François Mitterrand serait occupé à sa vengeance. Plus profondément, il tenterait, par cette nouvelle candidature, d'achever un septennat interrompu, entravé depuis 1986. *« Il a redécouvert la bagarre au soir du 16 mars*, relève l'un de ses fidèles. *Il s'était isolé à l'Elysée, sur ses hauteurs. La brutale arrivée dans son royaume de celui qu'il trouve indigne de parler au nom de la France lui a rendu sa pugnacité. »*

Il en fait, à chaque intervention publique, la démonstration, François Mitterrand n'est jamais autant à l'aise que dans l'adversité. Le ring électoral lui permet en fin de se mesurer à Jacques Chirac sans éclabousser ni sa fonction ni celle de son rival. La bagarre, aux yeux de certains, tient beaucoup de la *« querelle de ménage »*, d'une histoire de famille indémêlable. Mais d'autres assurent que François Mitterrand serait redescendu dans l'arène même si la majorité s'était donné un autre favori.

Le combat politique est sa drogue, dit-on. Plus que pour d'autres. C'est aussi son seul bain de jouvence. L'entourage présidentiel s'était habitué à servir un homme épousant, comme jamais depuis le général de Gaulle, les habits de la magistrature suprême. Il redécouvre un puncheur qui n'en finira sans doute jamais de régler ses comptes avec la vie et la réputation que certains lui avaient faite.

Mais le paradoxe ne laisse pas de surprendre : un premier septennat lui a permis de contrecarrer une destinée d'échec et de prendre quelques revanches sur le sort. 1981 l'avait trouvé encore alourdi — mais en terrain dégagé — entravé, en pleine hégémonie socialiste. 1988 paraît le rendre plus libre, épuré, alors que les circonstances politiques lui donnent obligation de partager.

Cette apparente contradiction avec le cours des choses fait l'admiration ou l'inquiétude de ses proches. Mais elle lui va bien. François Mitterrand s'épanouit, c'est visible, dans des méandres compliqués. Consensuel, il en oublie, au début de sa campagne, son ancrage partisan au point qu'il doit depuis deux semaines mobiliser un Parti socialiste en soudaine situation d'orphelin. Il fait chaque soir, ou presque, une leçon de morale à son adversaire préféré, ramène cette campagne-ci à une affaire de bienséance, de *« bonne tenue »*, alors qu'il prêche ce que Jack Lang appelle *« une théorie des contraires »*. Suivi comme jamais par la presse, constamment sous le contrôle des caméras, commenté chaque jour comme aucun autre candidat ne pourra l'être, il s'échappe encore, insaisissable, une nouvelle fois.

Une liberté totale

« Je croyais le connaître un peu mieux, dit l'une de ses attachées de presse, *m'être fait deux ou trois idées sur lui. Je n'ai plus qu'à refaire mon apprentissage. »* Ravi de semer à nouveau ses exégètes, le président-candidat paraît user, durant cette campagne, d'une liberté jamais trouvée hier.

C'est, à en croire certains, parce qu'il pourrait être enfin lui-même. Complexe, il est sans doute plus à l'aise en ces temps compliqués. La brume politique, l'attirance mutuelle des camps hier hostiles servent son souci de l'équilibre. *« On oublie trop souvent*, confie un conseiller de l'Elysée, *qu'il est profondément un homme de l'après-guerre »*. Que sa passion pour l'Europe est née de la reconstruction. Que la France, avant de retourner à ses blocs idéologiques, est passée par une courte période de *« plasticité »* politique, progressistes et conservateurs attelés à la même tâche.

Par certains aspects, 1988 ressemble à cette histoire-là, celle de sa jeunesse. *« Pour la première fois de sa carrière, il sent qu'il peut parvenir à la quintessence de l'art de gouverner : promouvoir le mouvement, creuser le sillon de l'avenir sans bloquer les couches de résistance. »* Tous ses discours, son attitude dans la campagne électorale renvoient à cette essence-là. N'évoque-t-il pas sans cesse le rassemblement de La Haye, en 1948, et son idéal d'entente européenne ? Quand il parle du désarmement, n'emploie-t-il pas des mots d'un autre temps, *« canons »*, *« chars »*, comme à propos d'une autre guerre ?

Sans doute, François Mitterrand souffre-t-il des constants rappels à son âge qui émaillent cette campagne. Mais ce soupçon, auquel il répond toujours avec un humour féroce, contribue un peu à le ranger, dans un autre Olympe, au côté de quelques sages d'âge mûr, de quelques figures disparues qui firent, en Europe, la démocratie-chrétienne, parfois la social-démocratie.

Pugnacité spectaculaire

C'est, à en croire ses proches, ce qu'il souhaiterait pour ce prochain septennat. Rêves déjà anciens de ce qu'il appelle de *« nouveaux équilibres »*, idéal de *« progrès économique allié à la solidarité sociale »*. Programme d'après guerre revisité pour l'avenir.

Cette possibilité offerte à François Mitterrand de retourner à de vieilles convictions lui donnerait, de meeting en meeting, cette pugnacité spectaculaire. Libre, répète-t-on, d'une liberté décuplée. Même son archaïsme de vocabulaire, de manières, lui servirait enfin.

Quelques-uns de ses conseillers ont souri de le voir prendre tout ce temps pour la rédaction d'une *Lettre à tous les Français*, alors qu'il est, comme jamais, entouré, parfois submergé de conseillers en communication et que lui-même donne prise à un souci télévisuel qu'on ne lui connaissait pas. McLuhan piégé, en pleine campagne, par Gutenberg.

Sur deux heures de discours, il est quelques dialogues avec la salle, toujours drôles, quelques attaques, fort méchantes. Un zeste, aussi, de démagogie. Mais, surtout, une longue leçon d'instruction civique. Pédagogie ancienne, celle des maîtres d'école, dont il abreuve un public souvent venu pour l'emphase et la croisade.

Mitterrand encore à contretemps. Même sa veste, sa fameuse veste de Latché, trop grande, si mal coupée, paraît enfin correspondre à sa silhouette et à l'Histoire qu'il déroule depuis le 22 mars. Veste de Renan, de Giono. Le président-candidat en phase avec son temps, celui des grands-parents de la génération Harlem Désir, appliqué à la modernité.

*Curieuse alchimie, d'autrefois et d'aujourd'hui, qui paraît hanter chaque acte public de cette campagne. *« Il ne changera plus »*, confie encore un proche. Sa foi est devenue telle qu'il est désormais *« en pilotage automatique »* jusqu'au bout de cette course folle à travers les décennies. *« Il a renoué les fils de sa vie. »* Achevé d'en faire le tour. Il est revenu, dit-on, à son point de départ. Sa jeunesse, rappelle-t-on. La jeunesse d'un homme âgé. Lorsqu'elle vient à repasser, lorsqu'on a cette chance, on ne l'abandonne plus.

PHILIPPE BOGGIO.



POINT DE VUE

Un pari pour Mitterrand

par Marin Karmitz
Bernard Kouchner,
Bernard-Henri Lévy,
et Alain Minc.

NOUS voterons François Mitterrand.

En 1974, en 1981, trop d'hypothèques grevaient ce choix pour qu'il fût dénué de réserves. Et si nous étions guidés alors par la certitude que l'alternance est nécessaire et qu'elle est à la démocratie ce que l'oxygène est à l'air que l'on respire, nous avions malheureusement conscience, en même temps, de devoir en payer le prix : une vision rigide de la société, une illusion économique et politique... Aujourd'hui, ce n'est plus le cas. Et, dans la France adulte de cette fin de décennie, dans cette société en effervescence, cette économie aux règles du jeu acceptées, nous avons le sentiment de pouvoir enfin voter sans restriction mentale ; et sans, bien entendu, que ce vote implique d'hostilité manichéenne à l'endroit de tel ou tel autre candidat et des acquis positifs de sa gestion.

Rendre grâce à un seul homme — où même à une sensibilité ou un courant — de cet ensemble de métamorphoses serait évidemment absurde. Et rien, surtout, ne saurait plus sûrement nous reconduire à nos démons d'antan que cette façon de rendre au politique, par ce biais ou par un autre, l'écrasante importance que toutes ces années nous ont appris à lui retirer. Reste que la gauche française a subi, sept ans durant, une spectaculaire psychanalyse du réel. Reste aussi qu'elle a, depuis le temps déjà lointain du programme commun et des ministres communistes, procédé à un aggiornamento sans précédent de ses dogmes et certitudes. Qui prétendra que ces épreuves ne sont pour rien dans la disparition des manichéismes qui nous ont tous, si longtemps, paralysés ?

Aujourd'hui, il faut aller plus loin. Et le moment est venu de tirer toutes les leçons de cette mutation. Institutionnelle — en rééquilibrant le jeu des pouvoirs. Sociologique — en jouant la société civile plus que les appareils. Economique — en tirant clairement parti de cet atout majeur qu'est l'acceptation par tous de la rigueur. Politique — en poussant jusqu'à son terme la critique des mécanismes et des sociétés totalitaires. Morale enfin — en reconnaissant que les valeurs cardinales, l'égalité au premier chef, ne s'incarnent plus en des dogmes surannés, au profit de bureaucraties qui en font l'alibi de leurs fonds de commerce. Certes, la révision est loin d'être achevée : ce seront par exemple les tabous collectifs relatifs à la protection sociale qui devront désormais disparaître, comme en son temps l'illusion de la croissance, ou celle, voisine, de l'omnipotence étatique.

Qu'on le veuille ou non, c'est François Mitterrand qui est historiquement le mieux placé pour assumer ces grandes ruptures. Parce qu'il le souhaite. Mais aussi — pourquoi ne pas le dire ? — parce qu'il y est contraint et qu'il a, tout l'indique, l'intelligence politique de prendre la mesure de cette contrainte.

Un grand politique n'oublie jamais qui l'a fait roi. Et ce ne sera pas son seul électorat traditionnel qui, cette fois, aura porté François Mitterrand au pouvoir. A une France en pleine métamorphose, une majorité atypique. A une majorité atypique, une équation, un style nouveaux. Et si la gauche française entrait enfin, avec quelques décennies de retard, dans le vingtième siècle ? Et si, sans perdre pour autant son âme ni sombrer dans la molle confusion d'un unanimisme sans repère, elle s'apprêtait à rompre pour de bon avec ce corpus philosophique et culturel poussiéreux, qui la tenait prisonnière du siècle précédent et que l'on appelait « le socialisme » ? C'est ce pari qui, aujourd'hui, nous anime.

Devant les experts du PS

Le président-candidat critique « l'agitation de la pensée » chez M. Jacques Chirac

M. Mitterrand a présidé, le mercredi 20 avril, une partie des travaux du groupe des experts du PS, réunis à Paris. Il a critiqué les programmes de ses concurrents et vanté les mérites de son projet.

A propos du *« candidat de l'Etat RPR »*, M. Mitterrand a remarqué qu'il avait lu *« une sorte de lettre sous la forme d'une préface de deux pages et demie rédigées par un candidat pressé sans doute »* puis, en annexe, *« quelques propositions tirées de je ne sais quel volume et repassées par un collaborateur »*. Ces propositions représentent, selon lui *« une accumulation d'inventions sans grand intérêt »*. Il a qualifié de *« resucée »* le programme de M. barre qui comporte quelques *« réflexions intéressantes sur la fiscalité »*. *« Mais un programme qui se résume à la fiscalité, c'est quand même un peu inquiétant »*, a-t-il ajouté.

Lorsque, en 1981, il avançait « cent dix propositions pour la France », ses adversaires, a-t-il rappelé, l'accusaient de *« vouloir tout régenter »*. *« C'était absurde, disait-on. On ne pouvait plus débattre des grands problèmes. »* Aujourd'hui, *« l'argument se retourne »* à propos de sa « Lettre à tous les Français » : *« Comment, dit-on, il n'a pas parlé de la manière de mettre les sardines en boîte ? » « C'est vrai*, a ajouté M. Mitterrand, *je n'en ai pas parlé. Cela me paraît préférable à la manière dont ils* [les adversaires] *prétendent, eux, mettre les sardines en boîte car, comme tout le reste, ils le feront mal. »*

M. Mitterrand estime que, au travers de son projet, il *« traite les Français comme ils doivent l'être, en citoyens et avec respect. Nous ne les considérons pas comme une matière vulgaire »*. Il a invité ses amis à *« défendre les acquis de la République, de la démocratie, du socialisme »*. Ce n'est pas, à son avis, la marque de l'*« immobilisme »* dont l'accuse M. Chirac dont la principale caractéristique est *« l'agitation de la pensée, pour peu qu'il y ait pensée »*. Le président-candidat a rendu hommage aux travaux des experts du PS dans lesquels il a puisé afin de rédiger sa *Lettre*. *« Je vous dois beaucoup »*, a-t-il dit.

Le groupe des experts avait été constitué en 1972 par M. Mitterrand, alors premier secrétaire du PS. Mis en sommeil après la mort de son animateur Jean Prouteau, il a été reconstitué en juin 1986 par M. Claude Allègre, alors président de l'Institut de physique du globe, sous l'impulsion de M. Jospin. Ses travaux, a ajouté M. Mitterrand, *« sont à la base de mon propre projet »* que *« je n'ai pas tiré de rien »*.

M. Rocard a prononcé le discours de clôture de ce colloque. Il a remarqué que *« la bonne gestion ne peut être spectaculaire »* et s'est félicité que quatre cents experts réfléchissent dans une *« période à grand fracas où l'intensité des décibels est telle qu'elle est peu compatible avec la réflexion »*. M. Jospin a indiqué pour sa part que le travail des experts du PS servira *« pour la préparation de l'avenir immédiat, pour l'après-8 mai »*.

Institutions

Un conseil supérieur de l'audiovisuel nommé par accord unanime ?

La table ronde des experts consacrée au thème Equilibrer les institutions, refusant de remettre en discussion telle ou telle des propositions contenues sous cette tête de chapitre dans la *Lettre à tous les Français* de M. Mitterrand, en a étudié les différents aspects. Elle les a assortis d'un certain nombre de commentaires tactiques ou de fond.

● **Quinquennat.** — *« Deux fois cinq ans ; il faut dire : quatorze ans c'est trop, dix ans c'est bon. C'est une histoire de durée, il n'y a pas d'autre argument. Dix ans, ça paraît bien pour un seul homme. C'est une considération de bon sens »* (M. Michel Sapin, député socialiste des Hauts-de-Seine).

● ***Revalorisation du rôle du Parlement.*** — Au cours de la table ronde présidée par M. François Luchaire, ancien membre du Conseil constitutionnel, a été évoqué l'abaissement du nombre des députés ou sénateurs nécessaire pour déclencher la création d'une commission de contrôle. Une autre suggestion : réserver une partie des sessions à l'examen des propositions de lois (d'origine parlementaire) nécessiterait une modification de la Constitution.

Autres propositions : des retransmissions télévisées des débats en commission, un après-midi par semaine consacré à un débat d'actualité.

● **Référendum.** — S'agissant de l'éventuel élargissement du champ du référendum, M. Luchaire a souhaité qu'un avis préalable du Conseil constitutionnel, souhaité par le chef de l'Etat, soulève aussi la question de la conformité des thèmes soumis aux Français aux engagements internationaux de la France.

● ***Conseil supérieur de l'audiovisuel.*** — M. Luchaire suggère que les membres de cette instance, si elle est créée, soient nommés par *« accord unanime »* du chef de l'Etat et des présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat (si ce modèle est retenu), afin d'éviter toute constitution d'un *« groupe majoritaire »* dans ce conseil.

M. K.

La campagne officielle à la radio et à la télévision

JEUDI 21 AVRIL

A 2, 19 heures-19 h 45 : M. Chirac, Mme Laguiller, M. Le Pen.

FR 3, à partir de 22 h 15 : M. Chirac, Mme Laguiller, M. Le Pen (rediffusion).

France-Inter, 13 h 30-14 heures : M. Lajoinie, Mme Laguiller ; 20 heures-20 h 45 : M. Waechter, M. Le Pen, M. Juquin.

VENDREDI 22 AVRIL

FR 3, 7 h 30-8 h 15 : M. Chirac, Mme Laguiller, M. Le Pen (rediffusion).

A 2, 9 heures-9 h 30 : MM. Barre, Mitterrand (rediffusion) ; 19 heures-19 h 45 : Mme Laguiller, MM. Waechter, Le Pen, Barre, Mitterrand, Boussel, Chirac, Lajoinie, Juquin.

FR 3, à partir de 22 h 15 : rediffusion.

A 2, 23 h 15-24 heures : rediffusion.

France-Inter, 20 heures-20 h 45 : MM. Le Pen, Mitterrand, Juquin, Lajoinie, Mme Laguiller, MM. Chirac, Waechter, Boussel, Barre.





Politique

La campagne pour l'élection présidentielle

M. Chirac dénonce les « pulsions démagogiques » de M. Mitterrand

M. Jacques Chirac a participé, le mercredi 20 avril, à un dîner de l'hebdomadaire *Valeurs actuelles*, en présence de M. Antoine Pinay, ancien président du conseil, M. Raymond Bourgine, sénateur (app. RPR) de Paris, président du groupe de presse qui édite *Valeurs actuelles*, a interrogé le premier ministre sur son projet d'augmentation de l'allocation parentale d'éducation, en lui demandant : « *Pourquoi ne pas dire franchement qu'elle est réservée aux mères françaises ?* »

Ce propos a été vivement applaudi par les participants au dîner, qui ont protesté en revanche lorsque M. Chirac a répondu qu'« *on ne peut pas réserver une prestation familiale ou sociale aux citoyens français* ». « *En 1980*, a-t-il rappelé, *j'ai créé, à Paris, une allocation pour le troisième enfant et, sournoisement, nous avions dit : elle sera réservée aux Français. J'ai été condamné par les tribunaux administratifs. [...] Nous avons pris une résolution qui nous a conduits à annuler cette disposition à Paris. J'en ai reporté les crédits sur l'allocation-logement. Et puis j'ai pris, en 1986, une disposition d'ordre national, avec obligation de deux années de travail dans les dix dernières années.* »

M. Chirac a expliqué qu'une clause réservant cette allocation aux nationaux français serait contraire à la Constitution et aux engagements européens. « *Cela fait partie*, a-t-il dit, *de ces sujets sur lesquels il est plus facile de rouspéter que de réfléchir.* »

M. Pinay, qui est âgé de quatre-vingt-seize ans, a invité l'assistance à « *former des vœux très ardents pour le succès dimanche prochain* » et il a interrogé le premier ministre sur le projet de M. François Mitterrand de rétablir l'impôt sur les grandes fortunes. « *Le malheureux capital est horriblement imposé* », a déclaré l'ancien président du conseil. M. Chirac a dénoncé les « *pulsions démagogiques* » auxquelles cède, selon lui, M. Mitterrand. « *Les socialistes*, a-t-il dit, *l'argent leur file des doigts et, ce qui est grave, c'est qu'on ne sait pas très bien où il va. [...] Dès qu'ils prennent un budget, ils le mettent en déficit.* »

[La Ville de Paris avait, en effet, créé le 1er octobre 1980 une allocation de congé parental d'éducation, pour la mère (ou le père) qui suspendait son activité à la naissance d'un troisième enfant : d'une durée d'un an, puis de deux ans, et à partir de 1984, de trente mois, elle avait été portée en 1984 à 2 500 F par mois ; mais elle avait été réservée aux Français, aux étrangers originaires de la CEE et aux réfugiés politiques, ce qui excluait les originaires du Maghreb, de Turquie et d'Afrique noire. En avril 1986, le tribunal administratif de Paris, saisi par le MRAP, avait annulé cette disposition.

En revanche, sur le plan national, c'est le gouvernement de M. Fabius qui, par la loi du 4 janvier 1985, a créé l'« allocation parentale d'éducation », réservée à la mère (ou au père) qui avait du moins deux années d'activité professionnelle. De 1 000 F par mois sur deux ans, elle a été portée à 1 500 F au 1er janvier 1986. Le gouvernement de M. Chirac, par la loi de décembre 1986, a allongé sa durée à trois ans et porté son montant à 2 400 F. En outre, les conditions d'activité nécessaires ont été réduites : il suffisait d'avoir travaillé deux ans au cours des dix années précédentes, ce qui excluait aussi la plupart des femmes immigrées.]

Le premier ministre : un débat à la française

M. Jacques Chirac, invité, le jeudi 21 avril, de la rédaction d'Europe 1, a évoqué son éventuel face-à-face avec M. Mitterrand après le premier tour en disant :

« *Je suis heureux qu'une proposition que j'avais faite depuis longtemps d'un face-à-face sous forme de dialogue, à la française, entre les deux candidats soit aujourd'hui retenue. Pour ma part — et j'imagine que M. Barre doit avoir une réaction de même nature — je n'ai aucune intention de répondre aux coups de sonnette. Ce n'est pas à un candidat de fixer le jour et de convoquer l'autre. [...] Je trouve que le 28 avril n'est pas un bon jour. Parce que la campagne ne sera pas encore ouverte. Elle n'ouvre que le lendemain. Les candidats d'ailleurs ne seront même pas officiellement connus ni publiés au* Journal officiel *avant le vendredi matin.* »

Interrogé sur le reproche de « *vulgarité* » adressé par M. Mitterrand aux autres candidats, M. Chirac a répondu : « *Si certains l'ont fait — et après tout c'est un élément du choix et du débat, moi, je n'ai jamais évoqué l'âge du candidat du Parti socialiste. Si c'est cela qui le conduit à considérer que ceux qui le font sont vulgaires, alors je dirais qu'il est particulièrement expert dans ce domaine parce que je ne connais personne qui a eu des propos aussi vifs et aussi vulgaires que M. Mitterrand en 1965 quand il parlait de l'âge du général de Gaulle et qu'il précisait qu'à soixante-quinze ans on n'avait pas l'âge, les moyens ou la force d'assumer les fonctions de chef de l'Etat.* »

La femme de Corrèze à Paris

Les militantes de la fédération de Paris du Parti socialiste ont *exhumé*, le mercredi 20 avril à Paris, une confidence que M. Jacques Chirac a eu l'imprudence de glisser à Catherine Nay et que F Magazine rapportait dans son numéro de... janvier 1978. « *Pour moi*, avait alors confié le député de la Corrèze, *la femme idéale, c'est la femme corrézienne, celle de l'ancien temps, dure à la peine, qui sert les hommes à table, ne s'assied jamais avec eux et ne parle pas.* » Déjà interpellé sur cette phrase lors de sa prestation à « L'heure de vérité » sur Antenne 2, le 25 mars 1987, le premier ministre avait alors répondu : « *J'ai trop de respect pour les femmes corréziennes, qui ont été décrites de façon admirable, notamment par Malraux pendant la guerre et la Résistance, pour que j'aie jamais tenu un propos de cette nature* ».

Cette fois-ci, sous l'œil amusé ou rageur des curieux, les militantes socialistes se sont emparées du balai et du pot de colle pour afficher « *symboliquement* » ces propos sur une cahute située face au grand magasin Le Printemps au coin du boulevard Haussmann et de la rue du Havre. Une façon, expliquent-elles, de « *révéler la vraie nature de M. Chirac* » quant à sa politique familiale. L'opération risque néanmoins d'être aussi fugitive que symbolique puisque déjà, alentours les militants communistes recouvrent les murs d'affiches pour M. André Lajoinie.

Amélioration des retraites des rapatriés

Le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, M. Balladur, et le ministre délégué chargé des rapatriés, M. Cabana, ont signé, le mercredi 20 avril, un protocole d'accord sur l'amélioration des retraites complémentaires des rapatriés. L'Etat s'engage à verser 620 millions de francs à la compagnie d'assurances Goupamasoravie, à charge pour elle « *de gérer les fonds capitalisés et d'accorder un complément trimestriel de retraites à quelque cent vingt mille bénéficiaires qui, à des titres divers, connaissent des problèmes de retraite complémentaire.* » Il s'agit, notamment, des rapatriés d'Algérie « *qui ont été repris en compte par des caisses métropolitaines de retraite complémentaire avec de sensibles abattements de droits* », et des rapatriés des autres territoires, notamment du Maroc et de la Tunisie, « *qui ne bénéficiaient pas de retraite complémentaire pour la période de leur activité exercée outre-mer* ».

M. Raymond Barre devant des lycéens parisiens

« Restez purs »

Il ne suffit pas d'être un professeur réputé pour se faire entendre des jeunes. Témoin, les étonnants dialogues qui ont émaillé la visite de M. Barre le mercredi 20 avril au lycée privé Saint-Sulpice, en plein quartier Latin à Paris. A un jeune beur de vingt et un ans, chômeur en « stage d'insertion », qui l'interrogeait sur l'avenir de la Sécurité sociale, le candidat à la présidence de la République a conseillé de souscrire « un plan d'épargne retraite ».

« *Et pour ceux qui n'ont pas les moyens ?* », a glissé l'audacieux, aussitôt sermonné par le professeur d'économie : « *Il y a toujours moyen de faire de l'épargne. Il faut choisir entre consommer et épargner.* »

Hatem, à peine smicard, a encaissé. De toute façon, il a gardé la nationalité algérienne et ne votera donc pas dimanche. Il s'est tout de même offert le plaisir de faire rire toute sa classe en lançant très respectueusement à M. Barre qu'il serait « *fort probablement élu* ». L'humour beur sans doute.

Dans une classe de terminale, Olivier, vingt ans, a posé la question des alliances régionales avec le Front national : « *On voit que vous êtes jeune et que vous ne connaissez pas encore la politique à l'échelon local* », a rétorqué M. Barre, un incorrigible donneur de leçons pour lycéens immatures. « *Je suis opposé à toute tractation avec une formation politique qui défend des thèses opposées aux principes de la République, mais quand il s'agit de ces histoires de conseil municipal, général ou régional, c'est un arrangement pour une élection, de la petite cuisine.* » Mais comme Olivier ne semblait guère convaincu par cette démonstration de réalisme, M. Barre l'a consolé : « *Vous êtes encore au niveau de la pureté ! Restez pur le plus longtemps possible.* »

Une gifle à l'oral

Les lycéens ont eu la désagréable impression d'avoir pris une gifle à l'oral : « *Naïfs, nous ?* » Mais le candidat Barre, lui, semblait ravi de ce contact si vivant et si peu démagogique. Il avait réussi la gageure de visiter un établissement scolaire, un mercredi après-midi, suivi par une meute de reporters à l'affût. Un lycée privé catholique certes, situé à quelques jets de pavé du centre universitaire Assas, mais surtout connu pour ses audaces pédagogiques et même pour sa participation au mouvement de l'automne 1986 contre le projet de loi Devaquet.

Saint-Sulpice accueille notamment depuis plusieurs années, en cours du soir, des jeunes qui ont échoué à plusieurs reprises au baccalauréat, au prix d'une bataille juridique avec l'éducation nationale, qui ne reconnaît pas cette forme de repêchage.

M. Barren, qui était accompagné de Mme Nicole Fontaine, député à l'Assemblée européenne et ancienne responsable de l'enseignement catholique, et de M. Pierre Bas, député (RPR) du sixième arrondissement, avait choisi cet établissement, à ses yeux exemplaire, pour marquer sa volonté d'accorder l'autonomie pédagogique à tous les niveaux du système scolaire, public compris. « *Un système éducatif moderne exige la flexibilité*, a-t-il déclaré. *Chaque chef d'établissement devrait être responsable de la pédagogie et des programmes. Il faudrait que, dans le secteur public, le chef d'établissement ait la même autonomie que dans le privé.* »

Le candidat a répété que l'Etat devrait trouver 3 milliards de plus par an pour construire des lycées et « *améliorer la situation des maîtres* ». Citant l'exemple allemand, il a aussi souligné que les chefs d'entreprise avaient « *un devoir de formation à l'égard de la jeunesse et de la collectivité* » et qu'il comptait multiplier par deux en cinq ans le nombre de jeunes en formation par alternance.

« *Bon courage !* », a-t-il lancé aux élèves en prenant congé d'eux. Le souhait était réciproque.

PHILIPPE BERNARD.

Dialogue « à cœur ouvert » aux côtés de M. Léotard

MM. Raymond Barre et François Léotard ont « *dialogué à cœur ouvert* », le mercredi 20 avril, à l'autodrome de Linas-Montlhéry (Essonne), devant près de mille sept cents partisans du candidat, à l'invitation des députés Michel Peichat et Pierre-André Wiltzer.

Monologues parallèles ou enchaînés, en fait, se sont succédé dans une forme de réunion publique peu pratiquée jusqu'alors par M. Barre, un journaliste (Alain Fernbach) faisant réagir le candidat et le ministre, assis côte à côte, à cinq vidéos consacrées aux thèmes suivants : jeunesse, emploi, solidarité, Europe et place de la France dans le monde, démocratie.

M. Barre a profité de l'occasion pour réaffirmer la plupart des grands thèmes de son projet, non sans avoir réitéré au préalable ses critiques de l'hyper-médiatisation réductrice de la vie publique.

A un jeune homme déplorant la double et sombre probabilité du « *SIDA et du chômage* » offerts comme seules perspectives à la jeunesse, le candidat a répliqué que, face au premier de ces fléaux, il suffit de « *faire attention* » et que le second ne constituera pas une fatalité durable. « *Je suis persuadé que l'avenir sera moins triste* », a dit M. Barre.

M. Léotard s'est, à diverses reprises, déclaré en plein accord avec le candidat : « *J'allais dire : ça nous intéresse, monsieur le président.* ». A son programme en matière d'éducation *(voir d'autre part)*, il a ajouté un regret personnel : les rythmes scolaires tels qu'ils existent sont « *un échec* ».

Autre apport du ministre de la culture et de la communication : « *Si les Français sont encore la première puissance culturelle du monde, ils feraient bien de regarder autour d'eux.* »

Le député de Lyon et le maire de Fréjus se sont encore accordés sur ce constat : la France est « *en recul* », ou « *en retard* », mais elle n'est pas frappée par le « *déclin* ».

A propos de la sécurité, M. Barre a déclaré qu'il trouverait excellente l'éventuelle proposition que lui ferait un éventuel premier ministre nommé par lui, de reconduire M. Charles Pasqua dans ses fonctions de ministre de l'intérieur, où il excelle, sans parler de son « *comportement* » heureusement « *méridional* ».

Sollicité d'interroger lui-même une fois le candidat, M. Léotard a surmonté cette « *colle* » en demandant à M. Barre ce qu'il avait retiré de son dialogue avec les Français.

M. Barre lui a répondu qu'il avait compris les problèmes qui les préoccupait et « *le sérieux de leurs analyses* ».

Ce qui autorisait le candidat à conclure en invitant ces mêmes Français à « *être lucides* », à se préparer à un « *effort de longue durée* » et à voter « *en conscience* ».

M. K.

Une veillée présidentielle

Le service télématique du *Monde* sera de la fête le 24 avril et le 8 mai pour l'élection présidentielle. A 20 heures, les principales estimations chiffrées de la consultation seront disponibles sur les écrans du minitel. *Des chiffres à partir desquels la* « machine » envisagera toutes les questions et autres hypothèses *qu'un citoyen est en* droit de se poser ou d'imaginer.

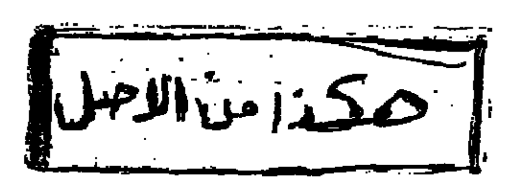
Avant 20 heures, Elecjeu, un passe-temps *de circonstance* permettra à chacun, en attendant les premiers chiffres, de *s'exercer au difficile jeu des pronostics.*

La soirée sera ensuite consacrée aux résultats et aux scénarios prévisibles pour le deuxième tour. Dès 23 heures, il sera possible d'envisager qui, en toute logique et au regard de la confrontation du premier tour, aura mis de son côté les plus grandes chances de succès au second.

Les résultats dans les 225 villes de plus de 30 000 habitants, les commentaires de la rédaction, les chiffres à l'échelle nationale, compléteront les informations disponibles sur les écrans du *Monde*.

Enfin, chacun aura la possibilité d'exprimer son opinion sur une messagerie que chacun pourra consulter.

★ 3615 *Le Monde*.



هكذا من الاصل

Politique

La campagne du PCF pour l'élection présidentielle

« Nous ne soutiendrons pas un gouvernement qui fera la politique de la droite sous quelque forme que ce soit »

nous déclare M. André Lajoinie

Après Jacques Duclos, qui obtint 21,52 % des suffrages exprimés en 1969, et Georges Marchais, qui en totalisa 15,34 % en 1981, André Lajoinie est le troisième candidat du PCF présenté à l'élection présidentielle. Député de l'Allier et président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, il espère *« atteindre ou dépasser »* les 9,78 % réalisés par les listes du PCF aux élections législatives de 1986, mais affirme que lors d'élections *« normales »*, c'est-à-dire locales, son parti ferait entre 14 % et 15 %. Pendant sa longue campagne électorale, M. Lajoinie n'a cessé de défendre le programme du parti qui s'articule autour de trois mots : justice, liberté et paix. Ce programme sera valable, pour le PCF, au-delà du scrutin présidentiel.

Conformément à la décision prise à l'occasion du dernier congrès en décembre 1987, la direction du PCF annoncera sa position pour le second tour du scrutin, le mercredi suivant le premier tour, après avoir pris *« l'avis des comités fédéraux du parti »*.

« A trois jours du premier tour de l'élection présidentielle, quel bilan tirez-vous de votre longue campagne électorale ?

– Je ferai un bilan qualitatif. La campagne électorale que j'ai menée, avec tous les communistes, a abouti à un renforcement de l'influence du parti, de l'unité politique des communistes et des électeurs communistes sur notre politique, notre stratégie, notre congrès, nos propositions, notre programme.

» Nous avons actuellement plus du double des adhésions de l'année dernière à la même époque. En 1988 nous allons dépasser le chiffre de 605 000 adhérents, plus que toutes les autres formations réunies. Notre parti est le premier de France. Les grèves et les mouvements sociaux se déroulent à quelques jours de l'élection présidentielle – ce qui est sans précédent – sur les mots d'ordre du candidat communiste.

» Voilà qui souligne le rôle de cette candidature, son impact sur le mouvement social, son impact sur la vie politique française.

– Dans vos meetings, on voit beaucoup de militants anciens et – mais beaucoup moins nombreux – des jeunes. La génération moyenne paraît cruellement manquer ?

– Je ne sais pas si c'est aussi caricatural que vous le dites. A Gennevilliers, où j'étais récemment, il y avait beaucoup de représentants de cette génération moyenne, mettons trente ou quarante ans. Mais ce que je constate – il y a donc une part de vérité dans ce que vous dites, – c'est le retour plus nombreux des anciens. Un retour parfois émouvant. Je suis frappé quand j'entre dans la salle des meetings par l'accueil que me font ces anciens. J'ai vu des hommes de soixante-dix ans avoir les larmes aux yeux. Il se passe quelque chose chez les anciens, un renforcement de leur idéal de jeunesse.

– Vous diriez un retour aux sources ?

– Je dis d'ailleurs que nous faisons un retour aux sources dans le meilleur sens du terme. J'ai beaucoup de jeunes dans mes meetings. Beaucoup de jeunes femmes, parfois même plus de la moitié. C'est un phénomène nouveau. Il y a peut-être un petit déficit dans ces générations du programme commun. Ce n'est pas impossible. Mais je constate qu'il y a des militants du mouvement syndical, par exemple, c'est-à-dire de trente, trente-cinq, quarante ans. Vous savez, l'encadrement du mouvement syndical, c'est entre trente et quarante ans. Le mouvement syndical est très engagé dans cette campagne. Vous avez vu la position de la CGT, ce n'est pas une position artificielle.

– Que répondez-vous aujourd'hui aux rares communistes qui disent : dans l'hypothèse où le résultat ne serait pas celui que l'on espère, il faudra à ce moment-là qu'il y ait un véritable débat à l'intérieur du parti pour en connaître les causes ?

– Je leur réponds que le débat a eu lieu. D'ailleurs, il se renouvellera dans un peu moins de trois ans.



Nous tiendrons un nouveau congrès. Le problème n'est pas là. Il ne s'agit pas d'empêcher le débat.

» Le débat est toujours utile, mais nous avons retourné dans tous les sens la situation, et ce n'est pas un résultat électoral qui va nous faire changer d'avis. C'est d'ailleurs assez débile de penser qu'à partir d'une élection, qui est toujours conjoncturelle, et d'une élection de ce type, qui est par essence piégée, on va remettre en question une stratégie dont nous avons soupesé tous les aspects.

« Les autres candidats ont menti »

– La procédure que vous adopterez pour le second tour est connue : réunion du comité central après réunion des comités fédéraux pour avis. Malgré tout, vous avez dit à votre électorat : au second tour, vous aurez la possibilité de battre un candidat de droite, mais pas la politique de la droite. Est-ce que vous ne craignez pas de désemparer vos électeurs avec des formulations quelque peu complexes ?

– Elles peuvent être complexes, mais je pense que le mouvement social comprend cela. Le mouvement social, je vous l'ai dit, se développe. Pourquoi ? Parce que les gens n'en peuvent plus. Parce que j'y ai contribué, le Parti communiste y a contribué avec ce mot d'ordre du SMIC à 6 000 F, la dénonciation des profits et des placements financiers, etc. Ça va mal pour les gens, ça va mal pour la France, et nous sommes enfoncés non pas par les pays pauvres, contrairement à ce qu'on a dit pendant un temps ou ce que dit Chirac. Nous sommes enfoncés par les pays développés, qui ont des coûts salariaux plus élevés que les nôtres mais qui font plus de recherche, plus d'investissement.

» Nous avons fait fausse route. Les autres candidats ont menti, et aujourd'hui, au lieu de faire leur autocritique, ils continuent à dire qu'il faut se serrer la ceinture, éjecter des gens de la société, multiplier le nombre des pauvres. Les gens partagent donc l'analyse que vous trouvez complexe. Ils savent que les candidats présents au deuxième tour auront la même politique et qu'il faudra continuer la lutte. J'ai voulu dire simplement qu'au deuxième tour il ne sera pas temps de condamner la politique d'austérité et de surarmement. Bien sûr, nous ne sommes pas indifférents au nom de celui qui sera élu...

– Vous n'êtes pas indifférent, mais vous dites qu'ils feront la même politique quand même ?

– Ils sont actuellement sur une même politique. Nous ne disons pas que c'est la même chose, mais ils sont sur la même politique. Les citations abondent. Quand Rocard tresse des lauriers à Chirac et dit qu'il n'y a pas de frontières entre la gauche et la droite, ou quand Mitterrand dit qu'il connaît des hommes excellents dans la majorité actuelle, c'est un programme, n'est-ce pas ?

– Si François Mitterrand se trouvait élu, c'est tout de même celui qui est le moins éloigné d'un certain nombre d'idées que peut incarner le Parti communiste. Dans cette hypothèse, quelle est la demande, la revendication qui serait la condition *sine qua non* ou la plus importante à vos yeux d'un rapprochement ou d'un éventuel bout de chemin avec ce candidat ?

– Je dois le dire : il n'y aura pas de négociations et, dans les conditions actuelles, puisque les cartes sont sur la table à partir du projet du président sortant, nous ne participerons pas à quelque gouvernement que ce soit sur la base de ce projet qui, je le répète, converge avec les volontés de la droite.

» *A fortiori*, nous n'avons rien à faire dans un gouvernement où il y aurait des hommes de la droite, puisque c'est l'hypothèse qu'a retenue le président. Nous ne négocierons pas et nous ne participerons pas. Cela ne veut pas dire que nous tirons un trait définitif. Mais, dans les circontances actuelles, c'est comme cela. Nous, nous ne voyons qu'un moyen, c'est de développer l'action d'un rassemblement populaire, ce que nous ferons.

« Nous revenons à Napoléon III »

– Vous avez utilisé deux verbes : négocier et participer, mais pas le verbe soutenir...

– Nous ne savons pas comment se passeront les choses. C'est d'une grande complexité, cette affaire de soutien, pleine de plans qui se tirent sur la comète. Notre position est claire : nous ne soutiendrons pas un gouvernement qui fera la politique de la droite sous quelque forme que ce soit.

– Vous avez eu l'occasion de dire plusieurs fois dans des meetings que, s'il s'était agi d'une élection normale, d'un scrutin normal, votre parti aurait été en mesure de parvenir à un score de l'ordre de 15 %. Plus radical, Roland Leroy a parlé l'autre jour – il n'était pas le premier – du type de scrutin *« le plus antidémocratique »*, pour qualifier le mode de scrutin pour l'élection présidentielle. En quoi consiste ce « piège » dont vous parlez régulièrement ?

– Ce système-là, nous ne l'avons pas approuvé, nous ne sommes pas les seuls, mais enfin nous ne l'avons pas approuvé quand il a été mis en place en 1962 par le général de Gaulle. Sous des dehors démocratiques, c'est-à-dire prétendant donner la parole au peuple, c'est le moyen de donner beaucoup trop de pouvoirs à un homme, quoi que les uns et les autres en disent aujourd'hui dans leurs grandes déclarations sur la nécessité d'équilibrer les pouvoirs.

» Mais tous, quand ils ont eu la majorité à l'Assemblée et la majorité présidentielle, ont fait la même chose : ils n'ont laissé aucun pouvoir à quiconque.

» Je l'ai vécu sous Giscard. Je l'ai vécu sous Mitterrand, où j'ai vu parfois le premier ministre Mauroy me recevoir dans son bureau, et sur une question vraiment secondaire me dire : « Non, cette question doit être » tranchée au plus haut niveau. » Le plus haut niveau, c'était « le château ». Je trouve cela lamentable.

» Autre élément du piège : une telle élection, par nature, met en cause le pluralisme de la vie politique. Elle aboutit à ce qu'au deuxième tour il n'y ait que deux candidats. Ce fait détermine toute l'élection. Vous le voyez bien encore aujourd'hui : on gomme le premier tour, on fait tout pour qu'il n'y ait que deux candidats. Ce sont les compères, comme dans les foires où on choisit son adversaire. On aggrave l'institution en voulant faire le deuxième tour dès le premier, on veut éliminer la possibilité pour les gens de s'exprimer au premier tour, de faire savoir ce qu'ils ne veulent pas, ou d'exprimer leur préférence. On fait une pression terrible avec l'accord des médias sur tout l'appareil d'Etat. C'est le phénomène de la candidature officielle. Nous revenons à Napoléon III. Il n'est pas vrai qu'il n'y ait que deux partis en France. Ce ne sera jamais le cas, mais on veut artificiellement créer les conditions pour qu'il n'y ait que deux partis qui se renvoient la balle.

» Nous sommes partisans de moins de pouvoirs pour le président, plus de pouvoirs pour le Parlement. Pour le déroulement même de l'élection présidentielle, nous avions avancé l'idée de plus de deux candidats au deuxième tour.

Atteindre 9,7 %

– Vous n'avez pas le sentiment que se placer dans cette logique peut paraître étrange ?

– Non, pas du tout, je ne mets pas du tout l'accent là-dessus. Je mets l'accent sur le premier tour, justement sur cette opération de manipulation des élections à laquelle je ne peux pas rester indifférent. Une opération de manipulation, de déformation d'une institution déjà antidémocratique, c'est beaucoup. J'ai parlé plusieurs fois d'élections « normales » : ce sont les municipales et les cantonales. Partout nous détenons 4 à 5 % de plus qu'en 1986, ce qui nous fait entre 14 et 15 %. Voilà ce qui, à mon avis, est le niveau du Parti communiste.

» Pour l'élection présidentielle, qui est différente, nous ne savons pas ce qui va se passer. Moi, j'ai l'objectif d'atteindre ou de dépasser le chiffre de 1986, 9,7 %. Je crois que c'est possible, mais, si je ne m'en approchais pas, je ne dirais pas que c'est un échec. Il ne serait pas extraordinaire que l'élection présidentielle ne reflète pas ce redressement, et je n'en tirerai pas la conclusion qu'il n'y a pas eu de redressement de notre parti.

– Vous avez dit que la décision du Parti communiste réunionnais, prise à l'unanimité de son comité central, de soutenir, dès le premier tour, François Mitterrand était inacceptable...

– Je le maintiens. Les explications données par Paul Vergès n'apportent aucune réponse. Elles ne développent que des arguments fallacieux, qui ne prennent pas en compte les besoins de la population de la Réunion. Qu'est-ce qui a fait agir Paul Vergès ? Je n'en sais rien, moi, je constate l'existence d'une décision politicienne. Et j'ai confiance dans les décisions que prendront les électeurs, pas seulement les électeurs communistes. Tous les électeurs ont intérêt à voter Lajoinie.

– Cela dit, comment pouvez-vous expliquer que tout un comité central se soit laissé intoxiquer par des arguments fallacieux ?

– Je m'abstiendrai de juger les structures de direction de ce parti. J'aurais beaucoup de choses à dire, mais je ne le ferai pas.

– Vous diriez, comme Maxime Gremetz devant les membres du comité central, que c'est un clan ?

– Je m'abstiens de toute considération. Je constate que beaucoup de communistes de la Réunion m'apportent dès à présent leur soutien et je m'en félicite. »

Propos recueillis par
OLIVIER BIFFAUD
et **MICHEL KAJMAN.**

Controverse sur la prise de position de la CGT

L'appel lancé par des responsables de la CGT pour protester contre la volonté de la majorité de la direction confédérale de *« mettre les forces de la CGT au service du candidat du Parti communiste »* (*le Monde* du 14 avril) a recueilli plus de 200 signatures. Parmi les signataires se touve un septième ancien membre du bureau confédéral de la CGT, M. André Berthelot. On relève également les signatures de M. Robert Crémieux, journaliste à l'*Humanité Dimanche*, de Mme Suzanne Kastenberg, journaliste à *Antoinette*, d'adhérents du Crédit lyonnais de Paris, de Renault-Dreux, de l'INSEE et du centre hospitalier régional universitaire de Caen.

D'autre part, dans une longue *« déclaration »* remise à la presse, M. Jean-Claude Laroze, secrétaire de la CGT, justifie la prise de position de la centrale syndicale en expliquant qu'il ne s'agit *« ni d'un appel ni d'une directive, mais bien une invitation faite à chaque salarié de prendre le temps de la réflexion, avant de déterminer un choix qui va engager le pays, lui-même dans des choix qui marqueront la vie de chacun, pour plusieurs années. »*

Politique

La campagne pour l'élection présidentielle



L'impact de la candidature de M. Mitterrand, selon la SOFRES

Baisse chez les électeurs de M. Le Pen, percée chez les centristes

Les électeurs du Front national boudent au second tour de la consultation présidentielle M. François Mitterrand depuis que ce dernier s'est officiellement déclaré candidat. Selon deux vagues d'enquêtes réalisées auprès de deux échantillons de mille personnes par la SOFRES les 25 et 26 mars et les 1er et 2 avril, le président de la République abandonne 17 points à M. Jacques Chirac par rapport aux résultats des deux vagues de sondages effectués, dans les mêmes conditions, du 8 au 10 mars et du 15 au 17 mars (1).

De même, les sympathisants du mouvement écologiste éprouvent quelque difficulté à reporter leurs suffrages sur le candidat socialiste. Enfin, l'annonce de la candidature de M. Mitterrand a encore renforcé la conviction des agriculteurs de se prononcer en faveur de M. Chirac au second tour.

Placé dans cette dernière hypothèse, le président de la République bénéficie, en revanche, d'un soutien plus large de la part des cadres et des professions intermédiaires.

Au premier tour de la consultation, M. Mitterrand réalise une percée sensible auprès des électeurs se définissant politiquement au centre et de ceux refusant d'exprimer une préférence partisane. Les sympathisants du Parti communiste semblent, au contraire, avoir entendu l'appel des dirigeants du PCF en faveur de M. Lajoinie, quitte à reporter intégralement leurs suffrages sur le candidat socialiste au second tour.

Le président de la République conserve, en outre, le soutien des catégories d'électeurs qui lui sont traditionnellement proches : les femmes, les jeunes et les salariés du secteur public.

∴

Catégories d'électeurs ayant modifié leur comportement électoral à la suite de la déclaration officielle de candidature de M. François Mitterrand :

Au premier tour :

– Intentions de vote en sa faveur en hausse sensible :

– 46 % des professions intermédiaires (+ 7 points) ;

– 37 % des électeurs proches du centre (+ 7 points) ;

– 40 % des électeurs sans préférence partisane (+ 5 points).

– Intentions de vote en sa faveur en baisse sensible :

– 15 % des électeurs communistes (– 9 points) ;

– 40 % des employés (– 7 points) ;

– 29 % des électeurs écologistes (– 6 points).

Au second tour (hypothèse Mitterrand-Chirac) :

– Intentions de vote en sa faveur en hausse sensible :

– 65 % des 25-34 ans (+ 5 points) ;

– 63 % des professions intermédiaires (+ 5 points) ;

– 49 % des cadres et des professions intellectuelles supérieures (+ 5 points).

– Intentions de vote en sa faveur en baisse sensible :

– 15 % des électeurs proches du Front national (– 17 points) ;

– 62 % des électeurs écologistes (– 9 points) ;

– 22 % des agriculteurs (– 9 points) ;

– 44 % des 50-64 ans (– 7 points).

V. D.

(1) Ces quatre vagues de sondages des intentions de vote ont été respectivement publiées le 31 mars dans *l'Evénement du jeudi*, le 6 avril dans *les Dernières Nouvelles d'Alsace, la Dépêche du Midi, le Provençal* et *la Nouvelle République*, le 17 mars dans *le Parisien libéré* et le 21 mars dans *la Tribune de l'Expansion*.

L'argent de la campagne

Le Front national affirme n'avoir dépensé que 50 millions de francs

« Une campagne très serrée, très économique ; 50 millions de francs au total, plutôt un peu en dessous » : dans la bouche de M. Jean-Marie Le Chevallier, mandataire financier de M. Jean-Marie Le Pen, cette définition humble et modeste ne saurait étonner complètement. Fonction oblige.

Un peu tout de même : le trésorier de campagne du candidat du Front national embrasse dans cette définition toute la longue campagne de M. Le Pen, depuis son annonce aux Français de La Trinité-sur-Mer.

D'où vient l'argent ? M. Le Chevallier aime à souligner que l'entrée payante des meetings de son candidat (30 francs par personne dans la plupart des cas), les produits de vente de gadgets et des dons et souscriptions divers ont alimenté de longue date les caisses du Front national. *« Ainsi s'explique que nous ayons pu faire une campagne qui se tienne. Nous avons un large autofinancement ».*

M. Le Chevallier n'est pas en mesure, pas encore, de distinguer nettement ce qui, dans l'ensemble de ces dépenses et recettes, fera l'objet du compte de campagne à fournir au Conseil constitutionnel pour publication au *Journal officiel*, après l'élection, des dépenses antérieures au 12 mars. Il ne peut supposer toutefois que ce compte de campagne soit inférieur à 30 millions de francs, *somme maximale* que M. Le Pen est en droit d'attendre au titre du remboursement forfaitaire.

Le plus gros poste dépenses de ce compte de campagne sera à coup sûr, estime le trésorier de la campagne du Front national, celui de la réservation des panneaux d'affichage : 12 millions de francs, comme il nous l'indique d'abord, approximativement. Un peu plus, si l'on en croit son affirmation ultérieure : l'ensemble aurait dû coûter 20 millions, mais le Front a bénéficié d'une réduction liée à une réservation très *anticipée* de ses panneaux. Dix-sept mille panneaux ont, en tout cas, été loués, recouverts par des affiches qui seraient revenues à 2,5 millions de francs.

Le Front national a aussi eu recours, massivement, aux tracts. Il vient d'en faire tirer huit millions pour un coût de quelque 300 000 F, assure M. Le Chevallier.

Sur les comptes de campagne figureront également, suppose encore le trésorier, quelque 6 millions de francs au titre de l'organisation des meetings postérieurs au 12 mars et environ 1 million de francs pour la réalisation de cassettes et clips, y compris ceux de la campagne officielle.

Comme toutes les autres formations, le Front national a recours à des sociétés *« amies »*. Il a confié à la *Société de presse et d'édition nouvelle* (SPEN), en fait une société d'édition et de relations publiques, à la tête de laquelle on trouve M. Jacques Tauran, membre du bureau politique du Front national, un certain nombre de missions, la réalisation de la *Lettre de Jean-Marie Le Pen* (bimensuelle), une autre publication à vocation européenne (mensuelle), ainsi que le *Passeport pour la victoire*, déjà vendu à 150 000 exemplaires (il en coûte 5 francs par exemplaire aux fédérations qui l'acquièrent en gros et 10 F pour le public qui l'achète au détail).

La SPEN s'occupe aussi de la logistique des meetings, et sa « prestation de services » s'étend à la fourniture des locaux, avenue Marceau.

Au nombre des imprimeurs auxquels a eu recours le Front national pendant la campagne figure la SEROFSER dont le patron n'est autre que M. Jean-Pierre Stirbois, secrétaire général du Front national.

« Pour pouvoir dépenser 30 millions, il faut avoir le tiers », estime M. Le Chevallier ; sa propre trésorerie a fonctionné, selon lui, grâce à deux ballons d'oxygène : des emprunts bancaires (pour un montant total de l'ordre de 7 millions de francs) et des crédits fournisseurs. Au total : « *« 15 millions, peut-être plus »*.

Le Front national a-t-il bénéficié, via son député Pierre Ceyrac, représentant de la secte Moon, de fonds en provenance de cette organisation ? *« Je le démens »*, dit M. Le Chevallier. Le parti de M. Le Pen a-t-il disposé d'autres ressources d'origine discrète ou inconnue ? *« Il n'y a pas chez nous de financements plus occultes que pour les autres candidats »*, indique-t-il, non sans finesse, avant d'ajouter : *« Nous n'avons pas, nous, des sociétés écrans, pas de marchés d'Etat avec l'étranger, pas de logistique fournie par les municipalités, par des conseils régionaux ou généraux à notre disposition. »*

MICHEL KAJMAN.

M. Le Pen au « Grand Jury RTL-*le Monde* »

Contre le « traitement social du chômage », pour la « préférence nationale »

Invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* », M. Le Pen a déclaré, le mercredi 20 avril, que si M. Jacques Chirac, avec qui il s'est trouvé *« des points communs »*, était présent au second tour, il devrait *« moduler son programme »* dans le sens de *« la préférence nationale »* s'il voulait obtenir les voix des électeurs du Front national : *« Il est bien évident que s'il ne fait aucun geste dans leur direction, s'il poursuit le programme qu'il défendait jusqu'alors et qui est rejeté par beaucoup d'électeurs du FN, il n'aura pas beaucoup de chances de recueillir leurs voix. »*

Le président du FN n'a pas caché par ailleurs qu'une modification du mode de scrutin allant dans le sens de la proportionnelle faisait également partie des signes attendus pour le second tour.

A propos de la nouvelle pauvreté et du chômage, M. Le Pen a expliqué qu'il est hostile au *« traitement social du chômage »* et qu'il est *« un partisan du traitement économique »*. [...] *« Moi, je ne veux pas que la pauvreté soit institutionnalisée dans notre pays et je souhaite que l'on donne du travail aux Français. C'est du travail qu'ils demandent, pas la mendicité ! »*

Enfin, le candidat a annoncé le départ pour les Antilles jeudi de sa fille cadette, Mlle Marine Le Pen. « J'envoie ce que j'ai de plus précieux au monde. Je veux témoigner aux populations d'outre-mer l'attachement que j'ai pour leur appartenance française et pour leur défense. »

Deux enquêtes Louis Harris mises en cause

Réserves de la Commission des sondages

La Commission des sondages a émis, le mercredi 20 avril, des réserves à l'égard des deux dernières enquêtes réalisées par Louis Harris, la première ayant été publiée dans *l'Express* le 15 avril et la seconde ayant été rendue publique sur Radio-France le lendemain. Ce dernier sondage créditait M. Raymond Barre de son plus mauvais résultat de la campagne, soit 14,5 % des intentions de vote (en baisse de 1,5 point d'un jour à l'autre), ce qui avait conduit le candidat de l'UDF à saisir la Commission. Si le contrôle effectué par celle-ci *« n'a pas révélé d'irrégularités dans la collecte des résultats bruts »* de ce sondage, la Commission a constaté, en revanche, *« des évolutions importantes qui dépassaient par leur ampleur la marge d'erreur habituelle »*, par rapport à l'enquête publiée le 15 avril, et réalisée cinq jours auparavant. De surcroît, la Commission a *« regretté que l'institut ait fait application de méthodes de redressement différentes d'un sondage à l'autre »*.

M. Philippe Mestre, directeur de campagne de M. Barre, s'est félicité, mercredi, de la décision de la Commission soulignant que *« la seule enquête d'opinion qui faisait apparaître une baisse des intentions de vote en faveur de Raymond Barre, s'avère douteuse. Voilà qui confirme* a contrario *la dynamique dont bénéficie aujourd'hui le député du Rhône »*.

هكذا من الاصل

Politique

La campagne pour l'élection présidentielle

Le vote arménien à prédominance socialiste

La communauté arménienne, composée de trois cent mille à quatre cent mille personnes, dont beaucoup vivent dans des villes administrées par le PS (Marseille, Villeurbanne, Vienne, Alfortville), abrite une forte tradition socialiste. Celle-ci remonte à la création, il y a près d'un siècle, du Dachnagtsoutioun (Fédération révolutionnaire arménienne), membre de l'Internationale socialiste et qui, avec ses organisations sociales, culturelles, sportives et de jeunesse, est fortement implanté dans la diaspora arménienne à travers le monde (mais n'est pas autorisé en Arménie soviétique).

Le Comité de défense de la cause arménienne (CDCA), créé par le Dachnag, appelle à voter pour M. François Mitterrand, parce qu'il est le candidat du PS, mais, surtout, parce que le président de la République est crédité de la reconnaissance officielle par la France du génocide des Arméniens, commis en Turquie en 1915 et que nient les autorités turques.

La question arménienne, sur laquelle l'attention avait été attirée il y a quelques années par des attentats terroristes, est l'objet d'un groupe d'études créé en juin 1987 à l'Assemblée nationale et qui réunit soixante-dix députés appartenant à tous les groupes parlementaires. Rendant compte, récemment, des activités de ce groupe d'études, son président, M. Michel Sapin, député (PS) de l'Indre, a indiqué qu'il avait été reçu, le 30 mars dernier, par le premier conseiller de l'ambassade soviétique en France, M. Youri Roubinski, pour parler des événements d'Arménie soviétique et d'Azerbaïdjan.

Selon Mgr Kude Nacachian, prélat des Arméniens de Paris, qui a reçu M. Michel Rocard la semaine dernière, les pogroms du Nagorny-Karabakh, enclave arménienne de l'Azerbaïdjan, ont fait plus de cent morts. Les représentants soviétiques avancent le chiffre de trente-deux victimes. Les informations venues d'Union soviétique ont provoqué une vive émotion dans la communauté arménienne française, mais elles ne donnent pas lieu à controverse entre les partis politiques. Il en va autrement du conflit avec la Turquie, au sujet duquel plusieurs organisations reprochent au gouvernement de M. Jacques Chirac d'avoir sacrifié à l'amélioration des relations avec Ankara les positions prises par la France durant la législature socialiste. C'est ainsi que, outre le CDCA, Solidarité franco-arménienne – organisation politiquement plus diverse – appelle à voter pour M. Mitterrand.

La branche arménienne du PCF, qui publie le journal *le Trait d'union*, soutient la candidature de M. André Lajoinie, vers laquelle incline aussi le Mouvement national arménien. A droite, le Parti libéral Ramgavar, dont les préférences vont à la majorité, ne donne pas de consigne de vote. A Marseille, M. Jean-Pierre Berbérian, conseiller régional élu sur la liste du Front national, a créé, à la suite des événements d'Arménie soviétique, le Cercle national des Arméniens de France, qui ne mentionne pas la question du génocide, dénonce la « *soviétisation de l'Arménie* » et appelle à voter pour M. Jean-Marie Le Pen.

Les efforts du RPR

Le RPR a entouré d'attentions la communauté arménienne, notamment en organisant le 10 mars dernier à Saint-Maximin (Var), sous l'égide des Clubs 89, que préside M. Michel Aurillac, ministre de la coopération, un colloque sur le thème : « *Les Arméniens, une intégration réussie* ». M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, a prononcé le discours de clôture du colloque. Personnalité arménienne en vue, le cinéaste Henri Verneuil, que M. Chirac avait nommé à la commission des « sages » sur le code de la nationalité, a participé, le 10 avril, à la réunion organisée au parc de Bagatelle, autour du premier ministre, à l'intention des jeunes.

L'intérêt porté par le RPR à la communauté arménienne a été marqué, aussi, lors de l'inauguration par M. Philippe Séguin d'une maison de retraite à Montmorency, le 16 février dernier. Le ministre des affaires sociales a évoqué, dans cette circonstance, le « *génocide de 1915* » (le 13 avril, à la maison de retraite de Gonesse, M. Raymond Barre a parlé de « *drame historique* »). M. Alain Juppé s'est rendu, le 5 mars, à l'école Tebrotzassere, au Raincy, où, porte-parole de M. Chirac, il a salué la communauté arménienne pour sa « *vitalité* » et annoncé le maintien de sa représentation au conseil des langues et des cultures régionales. M. Patrick Devedjian, député des Hauts-de-Seine, maire d'Antony, secrétaire national aux fédérations du RPR, veille sur les rapports que son parti entretient avec cette communauté.

La question de la reconnaissance du génocide est à ce point centrale, aux yeux des Arméniens, qu'il semble difficile que la prédominance socialiste puisse être mise en cause, mais les efforts du RPR, qui insiste davantage sur l'intégration de la communauté et qui fait appel à son attachement pour la France, devraient néanmoins porter des fruits.

P. J.

La situation en Nouvelle-Calédonie

L'Elysée alerté sur des risques de violences

Le secrétaire général de la présidence de la République, M. Jean-Louis Bianco, a reçu, le mercredi 20 avril, une délégation du comité de réflexion sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie, composée de MM. Guy Leneouanic, Gabriel Marc, Alain Ruellan et Michel Tubiana, venue exprimer ses craintes d'un regain de violences sur le territoire à l'occasion des élections régionales du 24 avril conjuguées avec le premier tour de l'élection présidentielle. « *Loin d'inciter à l'indispensable dialogue et de tracer les voies d'un avenir fondé sur le respect des droits du peuple canaque et de la tolérance mutuelle, le gouvernement a créé les conditions d'un redoutable face-à-face qui ne peut produire que désespoir, désillusions et violences* », a affirmé cette délégation.

Malgré le calme qui règne actuellement en Nouvelle-Calédonie, certaines informations de source indépendantiste font redouter en effet des incidents graves le jour du scrutin.

A Nouméa, la radio du mouvement indépendantiste a révélé, jeudi, que 695 formulaires de vote par procuration avaient été dérobés à la mairie de Wé, sur l'île de Lifou. Une plainte a été déposée à la gendarmerie.

« Le mouvement qui porte ma candidature est une force différente qui va s'élargir »

nous déclare M. Pierre Juquin

Pour la première fois dans l'histoire de la Vᵉ République, un ancien dirigeant communiste est opposé au candidat officiel du PCF à l'élection présidentielle. Aujourd'hui exclu du parti, M. Pierre Juquin se présente comme le porte-drapeau d'un « *mouvement* » où cohabitent d'anciens membres du PCF, des trotskistes, des écologistes et des inorganisés. Sa famille d'origine, celle des rénovateurs communistes, a d'ores et déjà décidé de tenir ses premières assises « Pour un communisme du vingt et unième siècle » du 21 au 23 octobre. De son côté, M. Pierre Juquin affirme que ce « *mouvement* » ne disparaîtra pas au soir du 24 avril.

Son cabinet de campagne a publié un appel de soutien en sa faveur signé par une centaine d'intellectuels. Parmi eux, des universitaires (MM. Etienne Balibar, Michel Barak, Vincent Labeyrie, Georges Labica, Gérard Molina), des journalistes (MM. Claude Bourdet, Michel Cardoze, Robert Crémieux et Mme Jeanne Folly), des avocats (Mes Antoine Comte et Tiennot Grumbach), le comédien François Cluzet, l'écrivain Gilles Perrault, le vulcanologue Haroun Tazieff, ancien secrétaire d'Etat, le Père Jean Cardonnel et le pasteur René Cruse.

Par ailleurs, un appel international a été paraphé par sept députés de Democrazia Proletaria (Italie), trois membres de la direction des Grünen (Verts allemands), des députés espagnols, néerlandais, grecs, et M. Gert Petersen, président du Parti socialiste du peuple du Danemark.

∴

« Quel bilan tirez-vous de votre campagne électorale ?

– En peu de mois, nous avons réussi à rassembler des gens qui ne se connaissaient pas, s'étaient éloignés les uns des autres ou n'avaient plus envie de faire de politique. Il y a aujourd'hui entre vingt-quatre mille et vingt-six mille personnes dans plus de sept cents comités de soutien à ma candidature. Un sondage précis montre que 53 % des membres de ces comités de base n'ont jamais appartenu à aucune formation politique.

– Vous vous êtes présenté à la télévision comme « un homme libre ». Mis à part que ce n'est pas très gentil pour les autres candidats, qu'est-ce que cela veut dire ?

– Je suis libre de toute attache partisane. L'expérience des partis politiques traditionnels est largement concluante. Je suis le candidat de toutes celles et de tous ceux qui veulent se mettre en mouvement, mais qui ne trouvent pas dans la vie politique établie la traduction de leurs désirs.

– Libre de toute attache ? Vous avez tout de même des formations qui vous soutiennent : les rénovateurs communistes auxquels vous êtes lié, les trotskistes de M. Alain Krivine, le PSU...

– Et vous pouvez ajouter l'Union démocratique bretonne ! Il est très bien que des organisations me soutiennent. Je les en remercie, et elles font preuve de compétence et de savoir-faire dans cette campagne. Il reste qu'elles sont minoritaires dans les comités de base. Tout le monde doit maintenant analyser les échecs des dernières décennies.

– Les formations qui vous soutiennent aussi ?

– Oui. Et elles ont largement commencé à le faire. Je pense que d'autres le feront dans un proche avenir.

– Si vous ne vous présentez pas pour faire de la figuration, alors qu'espérez-vous de l'après-24 avril ?

– Du neuf est en train de se former qui montre le réel désir d'une politique différente. Un mouvement se met en place. Bien des gens voteront pour moi alors qu'ils ne sont pas d'accord sur tel ou tel point que je propose...

– Vous dites, comme M. Lajoinie, que les électeurs peuvent voter pour vous même s'ils n'ont qu'un point d'accord ?

– Je ne me compare pas à qui que ce soit. Je suis libre et indépendant d'esprit.

» Ce mouvement qui rassemble déjà des comités est une force neuve où s'effectuent la discussion et la confrontation des idées. La caractéristique principale de la politique traditionnelle est la surdité. Elle est fermée aux idées qui traversent la société. Le mouvement qui porte ma candidature est une force différente qui va grandir et s'élargir.

– Ne craignez-vous pas une contradiction entre ce mouvement que vous semblez vouloir indépendant et les formations politiques qui vous soutiennent ?

– La question est effectivement déjà posée dans le mouvement. Un réel débat s'instaure, qui va bon train. Mais chacun doit, je le répète, tirer les leçons de ce qui n'a pas marché au cours des vingt ou vingt-cinq dernières années. Il me semble que



l'ensemble de la gauche a une chance historique. Sous ses différentes formes – extrême gauche, gauche alternative, Parti communiste, Parti socialiste, Parti radical – elle n'a pas réussi, et ce n'est pas seulement le cas en France, à répondre aux vraies questions de notre époque. D'ailleurs, cela explique la relative poussée de certaines idées de la droite néo-libérale. Il faut donc élaborer un projet. Des recompositions et des redistributions vont s'effectuer. La crise du PCF est patente mais celle du PS est latente. François Mitterrand est sans doute candidat parce que « l'après-Mitterrand » a déjà commencé.

Dépasser la forme classique des partis

– « Tirer les leçons » comme vous le demandez, cela signifie-t-il, en clair, que les organisations vous soutenant doivent se fondre dans le mouvement ?

– A mon avis il faut y parvenir. Les militants de ces organisations sont très sensibles à ce problème et s'interrogent beaucoup. Ils peuvent apporter toute leur expérience à ce mouvement s'ils savent se dépasser eux-mêmes. Alors nous pourrons construire ensemble un mouvement évidemment ouvert, pluraliste, divers, qui ne sera ni monocolore ni monolithique. Un mouvement dans lequel les leaders pourront – ou devront – être l'objet d'une rotation. Un mouvement dans lequel, comme à l'occasion de la récente élection municipale partielle de Bolbec en Seine-Maritime, autant de femmes que d'hommes seront en position d'être élus ou de diriger. Un mouvement au sein duquel les jeunes auront vraiment le droit à la parole. Le temps est venu de dépasser la forme classique des partis politiques. Quels qu'ils soient.

– Ne pensez-vous pas que c'est un peu dur de leur demander quasiment de disparaître alors que le mouvement dont vous parlez a quelques mois d'existence et les organisations en question parfois plusieurs décennies ?

– Notre mouvement a quelques mois d'existence grâce, en partie, à l'abnégation des organisations qui ont pris la décision de me soutenir. Je ne leur demande pas de s'autodissoudre, mais je pense qu'il n'y a pas d'autre issue que la construction d'une nouvelle maison. Et cela dépasse largement, il faut le dire, ces seules organisations. Beaucoup d'autres gens, qui ne vont pas voter Pierre Juquin ou qui ne se reconnaissent pas encore dans ce mouvement, vont nous rejoindre au cours des recompositions. Des redistributions de cartes vont se pratiquer dans un proche avenir. Ne serait-ce que du côté des Verts.

– Mais encore ?

– Il n'y a pas d'un côté des résidus d'un mouvement « décomposé » et de l'autre un Pierre Juquin dans le rôle d'une « *divine surprise* ». Je ne suis pas un magicien qui va recoller des morceaux éparpillés par l'histoire. Il s'agit de construire quelque chose d'inédit, qui s'appuie sur un héritage mais évite la simple addition d'organisations existantes. Cette tentative paralyserait le mouvement. En le chapeautant, elle risquerait, une fois encore, de ne solliciter que les défauts de ces organisations. La cohérence ne se décrète pas, elle se construit. Les perspectives de « l'après-24 avril » ne sont pas celles d'une conflictualité. Je pose une question simple et de bon sens : le mouvement peut-il, dès le printemps, dans tous les comités, engager une grande réflexion sur ces bases ? Il se donnerait ainsi les moyens de préparer, pour l'automne prochain, une « constituante ».

Des candidats aux législatives

– Dans cet ordre d'esprit, présenteriez-vous des candidats du mouvement si les élections législatives anticipées devaient se dérouler avant la fin de l'année ?

– Je le souhaite. Et je souhaite que nous présentions des candidates et des candidats dans toutes les circonscriptions. Nous devrions, je pense, présenter des candidates et des candidats immigrés dans les circonscriptions importantes, exactement comme le faisaient les féministes et les suffragettes pour affirmer la revendication du droit de vote des femmes à l'époque où elles ne l'avaient pas.

– Ces candidats n'auront comme chance que de se faire invalider.

– Certainement. Mais il faut être cohérent. Je réclame le droit de vote pour les immigrés à toutes les élections. En commençant par les élections municipales, comme François Mitterrand s'y était engagé en 1981. Il faudrait enfin savoir si la gauche est digne d'elle-même. Répond-elle à sa vocation quand elle adopte le comportement du célèbre Ledru-Rollin, qui, au milieu du dix-neuvième siècle, disait : « *Je suis leur chef, donc je les suis* » ? François Mitterrand et Robert Badinter ont eu le courage d'abolir la peine de mort alors que la majorité de l'opinion publique n'y était pas favorable. Nous devons avoir le même courage pour le droit de vote des immigrés, ne serait-ce que pour les municipales de 1989.

» Cette question est emblématique. Elle a une forte valeur qui permet de comprendre le type de société que nous voulons. Ou bien nous aurons une société fondée sur l'exclusion, la division et les affrontements archaïques, ou bien une société fondée sur une nouvelle conception des rapports humains. Ma conception se rattache à une nouvelle philosophie qui donnerait la supériorité à la citoyenneté sur la nationalité.

– Pourquoi défendre une proposition aussi peu électorale ?

– Je fais, certes, une campagne électorale, mais je rejette tout électoralisme. Je suis le candidat des valeurs humanistes d'égalité et de solidarité sans lesquelles nous ne sortirons pas de la préhistoire. Je suis un candidat de gauche, pour la gauche, radicalement à gauche. Bientôt, ce que je défends apparaîtra à tous comme une évidence. L'avenir commence maintenant. »

Propos recueillis par
OLIVIER BIFFAUD.

[Né le 22 février 1930, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), M. Pierre Juquin, fils d'un employé de la SNCF, diplômé de l'Ecole normale supérieure et agrégé d'allemand, enseigne d'abord au lycée Lakanal de Sceaux (Hauts-de-Seine) de 1959 à 1966. Condisciple d'Emmanuel Leroy-Ladurie, il adhère au Parti communiste français et se distingue dès 1959, lors de la campagne pour les élections municipales. Membre du comité fédéral de la Seine-Sud, fédération dont relève son lycée, il fait alors la connaissance de M. Georges Marchais et entre au comité central du PCF, comme membre suppléant, en mai 1964, lors du dix-septième congrès. Il défend, dans cette période, la ligne orthodoxe lors des affrontements au sein de l'Union des étudiants communistes.

Devenu titulaire du comité central à l'issue du dix-huitième congrès, en janvier 1967, il est élu député de la troisième circonscription de l'Essonne (Longjumeau) deux mois plus tard, avant d'être battu en juin 1968. Il retrouve alors son siège en 1973 et le conserve jusqu'en 1981. Il intègre, comme suppléant, le bureau politique du comité central en 1979 lors du vingt-troisième congrès et devient membre titulaire lors du congrès suivant en 1982. Il prend entre-temps la tête du bureau de presse et d'information et est chargé de la propagande. Publiquement en désaccord avec la direction à l'occasion du congrès de 1985, M. Juquin est progressivement marginalisé. Il est exclu du PCF en octobre 1987, après s'être lancé dans la course présidentielle.]

Politique

La campagne pour l'élection présidentielle

Un meeting du MPPT

Les histoires de l'oncle Pierre...

Ce n'est plus un secret pour personne : M. Pierre Boussel, le candidat du MPPT (Mouvement pour un parti des travailleurs) à l'élection présidentielle, est un *« militant ouvrier »*, laïque convaincu et ardent défenseur de la Sécurité sociale, où il a passé la plus grande partie de sa vie professionnelle au service du syndicat Force ouvrière.

Après un détour, mardi, dans un amphithéâtre estudiantin à Jussieu (Paris-VII), le *« camarade Boussel »*, dit Lambert, a rencontré ses partisans, le mercredi 20 avril, dans un lieu saint baptisé *« salle du silence »*, avenue de Choisy à Paris. La réalité a fait corps avec la fiction : cent vingt fidèles étaient réunis dans un local de la paroisse Saint-Hippolyte qui jouxte une communauté des sœurs de la Miséricorde... et un centre d'examens de la Sécurité sociale.

Pendant deux heures, l'heureux élu... du Mouvement pour un parti des travailleurs, annexe du Parti communiste internationaliste (trotskiste), a développé ses sujets favoris : la nécessité unité *« des travailleurs et des organisations »*, le non-respect des engagements de 1981 par François Mitterrand, l'*« amnésie »* du PCF sur le forfait hospitalier et le budget global, ainsi que le thème inépuisable, mais un peu galvaudé dans cette organisation, de l'indépendance des partis à l'égard des syndicats.

On a bien sûr rappelé que *« les médias nationaux,* [qui] *sont un moyen d'agitation »*, ont boycotté les quatre cents assemblées-débats du MPPT dans la période préélectorale, ce qui, par voie de conséquence, aura une lourde répercussion sur le score du candidat au soir du 24 avril.

M. Boussel a fustigé *« ceux qui accusent le MPPT d'infiltrer les syndicats »* et qui sont les mêmes qui *« acceptent le salaire individualisé »*, sans qu'on voie vraiment le rapport entre les deux. Mais comme, d'après les *« renseignements »* dont il dispose, M. Boussel a fait état du *« peu de mobilisation des militants du PS »*, lequel, par ailleurs, *« n'est pas un parti militant »*, on s'est convaincu que les choses n'étaient pas nécessairement liées entre elles.

« Ce n'est pas si mal que ça »

Deux faits sont avérés : M. Boussel considère que M. Juquin *« ne sait pas bien ce dont il parle »*, et il n'est pas sur la même longueur d'onde que Mme Laguiller pour laquelle *« la Sécurité sociale est une institution bourgeoise »*, dit M. Boussel.

A mi-chemin entre une séance d'aveux et les *« histoires de l'oncle Paul »* immortalisées par *Spirou*, l'assemblée-débat de Saint-Hippolyte a permis d'apprendre que *« les liens sont ténus avec cette couche de la population laborieuse »* que constituent les commerçants et les artisans, que M. Boussel verrait bien M. Jospin ministre et que, en tout cas, M. Dobrynine ne peut être qu'un *« haut fonctionnaire du parti stalinien russe »*. A part ça, le candidat du MPPT est contre l'intégration des immigrés, *« car c'est réactionnaire »*, et quant à sa campagne, *« tout compte fait, ce n'est pas si mal que ça »*. *« On a recruté »*, a conclu M. Boussel avec sincérité.

OLIVIER BIFFAUD.

Les VUES *de Raymond Depardon*



MAGNUM

MERCREDI 20 AVRIL, 20 heures

Avenue de Choisy à Paris
Pierre Boussel
Non, il ne sort pas de l'église
il vient de parler et débattre
devant plus d'une centaine
de délégués syndicaux

« Je suis sûr que vous l'avez, votre
photo », me dit-il, souriant,
en me serrant fermement la main
Derrière moi, dans une voiture garée,
deux policiers en civil observent
la sortie de la réunion

Au conseil des ministres

Augmentation de la part du capital réservée aux salariés lors d'une privatisation

Le conseil des ministres s'est réuni, pour la dernière fois avant le premier tour de l'élection présidentielle, le mercredi 20 avril, dans une atmosphère que M. Alain Juppé, ministre délégué au budget, porte-parole du gouvernement, a qualifiée de *« très studieuse »*. Le président de la République et le premier ministre se sont entretenus en tête à tête, comme chaque semaine, avant la réunion du conseil.

A la sortie de l'Elysée, M. André Rossinot, ministre des relations avec le Parlement, a indiqué avoir observé qu'il y avait *« beaucoup de voix enrouées »* au conseil, en cette période de réunions électorales. ORL dans le civil, M. Rossinot a ajouté : *« Je ferai, donc, un diagnostic de « malmenage » des cordes vocales. »* M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, a déclaré : *« C'était très « relax ». Comme d'habitude, nous avons eu notre café et nos tartines. »* *« La vie continue, il n'y a pas que la politique qui compte »*, a opiné M. Edouard Balladur, ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, qui a regagné à pied son ministère, rue de Rivoli.

M. François Mitterrand se rendant aux Antilles pour sa campagne électorale les 26 et 27 avril, la prochaine réunion du conseil des ministres aura lieu le jeudi 28 avril. Au cours de celle de mercredi, M. Balladur a présenté un projet de loi tendant à porter de 10 % à 20 % la part des titres réservés aux salariés d'une entreprise publique lors de la privatisation de celle-ci. Le projet prévoit, toutefois, que, *« cas par cas, un plafond inférieur pourra être retenu »*, a indiqué M. Juppé.

M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, a présenté au conseil un projet de loi visant à compléter, pour la danse, le dispositif de la loi du 6 janvier 1988 sur les enseignements artistiques. Ce nouveau texte rend obligatoire, notamment, l'obtention d'un diplôme d'Etat pour l'enseignement de la danse, sous réserve de quelques exceptions.

Le ministre des affaires sociales, M. Philippe Séguin, et le secrétaire d'Etat, M. Adrien Zeller, ont présenté un projet de loi relatif à l'accueil des personnes âgées et des handicapés adultes dans des familles. Ce texte tend à assurer aux familles d'accueil une rémunération minimale, le droit à la sécurité sociale et les déductions fiscales dont bénéficient les salariés.



Mesures individuelles

Le conseil des ministres a adopté les mesures individuelles suivantes :

Sur proposition du premier ministre :

— Mme Geneviève de Gaulle Anthonioz est nommée membre du Conseil économique et social au titre des personnalités qualifiées dans le domaine économique, social, scientifique et culturel.

Sur proposition du ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation :

— M. Henri Charret, conseiller maître à la Cour des comptes, est admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à la retraite.

— M. Pierre Murret-Labarthe, administrateur civil, est nommé conseiller maître à la Cour des comptes.

— M. Jean-François Coffinet, conseiller référendaire, est nommé conseiller maître à la Cour des comptes.

— M. Jean-Pierre Gastinel, conseiller référendaire, est nommé conseiller maître à la Cour des comptes.

Sur proposition du garde des sceaux, ministre de la justice :

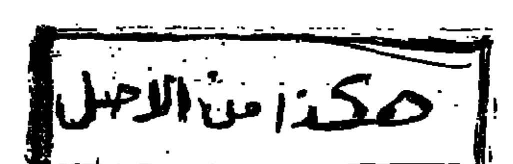
— M. Guy Alluin, président du tribunal administratif de Nice, est nommé conseiller d'Etat pour exercer les fonctions de président de la cour administrative d'appel de Bordeaux.

— M. Joseph Capion, président du tribunal administratif de Montpellier, est nommé conseiller d'Etat pour exercer les fonctions de président de la cour administrative d'appel de Nantes.

— M. Roger Jacquin-Pentillon, président du tribunal administratif de Lyon, est nommé conseiller d'Etat pour exercer les fonctions de président de la cour administrative d'appel de Nancy.

Sur proposition du ministre de la défense :

— Le général de corps d'armée Paul Lardry est élevé, dans la première section, aux rang et appellation de général d'armée.



Communication

La relance de la production française

TF 1 promet 250 heures de création pour cette année

Est-ce l'imminence d'une prochaine comparution devant la CNCL pour un premier bilan annuel ? Ou l'approche de l'élection présidentielle ? Quelles que soient les motivations secrètes des dirigeants de TF 1, la surprise est de taille : la Une, qui semblait avoir quelque peine à tenir son quota de 50 % de diffusion d'œuvres françaises (26 % en janvier, 21 % en février), se veut aujourd'hui le phare de la création originale. La chaîne promet de réaliser cette année deux cent cinquante heures de fiction *« prête à diffuser »* et d'en *« initier »* trois cents autres.

Dans la luxueuse brochure distribuée à la presse et aux producteurs le 19 avril, les réalisations culturelles de prestige (Stefan Zweig, Hemingway, Soljenitsyne, Julien Green) voisinent avec les comédies (*Marc et Sophie, Pause-café*) et les séries policières (*Inspecteur Lavardin, le Système Navarro*). On y trouve le premier *« soap opera »* français, un feuilleton interactif construit chaque semaine à partir du vote par minitel des téléspectateurs, et même une vie de Lénine dans son wagon plombé avec *« un train constitué exclusivement de wagons d'époque »*.

« Si tous ces contrats sont vraiment signés dans les semaines qui viennent, nous sommes sortis du tunnel », confiait un producteur ravi. Il est vrai que le catalogue de productions de TF 1 est exemplaire à plus d'un titre : tous les grands noms de la réalisation (Marcel Bluwal, Claude Santelli, Marcel Jullian) et de la production (Telecip, Hamster, Technisonor) ont été servis. Les éditeurs actionnaires de la Une (Gallimard, Le Seuil) voient leurs romans adaptés. Les jeunes réalisateurs et auteurs se verront ouvrir un créneau à 22 h 30 qui sera, selon Pascale Breugnot, nouvelle responsable de la fiction, *« un laboratoire de nouveaux talents pour le cinéma »*. Certains esprits malins font même remarquer que *« les talents de gauche »* ont été particulièrement choyés : un film et une série documentaire pour Serge Moati, un gros contrat pour Mme Christine Gouze-Renal, productrice de talent et belle-sœur du président de la République, une série policière de treize épisodes pour son mari, Roger Hanin.

Pour les responsables de la chaîne, MM. Patrick Le Lay et Etienne Mougeotte, cette offensive de la création n'a rien d'une manœuvre tactique mais s'inscrit dans une nouvelle logique économique. La concurrence entre cinq chaînes nationales a provoqué une spectaculaire inflation des coûts, en particulier sur les films de cinéma. Après avoir cédé un moment au vertige de la surenchère, la Une souhaite aujourd'hui calmer le jeu, limiter le nombre de films diffusés à deux par semaine et consacrer deux autres soirées à des fictions télévisées originales. Un code de bonne conduite que TF 1 aimerait voir imposer à *toutes* les chaînes par le futur gouvernement.

Pour réaliser ces deux cent cinquante heures de fiction sans grever trop lourdement leur budget, les dirigeants de TF 1 proposent aux producteurs une nouvelle règle du jeu : la chaîne investira moins d'argent sur chaque œuvre mais réduira la durée de ses droits de diffusion exclusive (jusqu'à quinze ans actuellement) pour permettre aux producteurs de vendre rapidement leurs séries à d'autres chaînes. La formule peut trouver son équilibre si les concurrents de TF 1 acceptent d'acheter des œuvres déjà diffusées sur la Une, ce qui est loin d'être le cas actuellement, et surtout si les producteurs parviennent à vendre la fiction française à l'étranger. Cette bataille de l'exportation risque pourtant de souffrir d'un léger handicap : TF 1, soucieuse de résister à la concurrence des films de cinéma, privilégie les téléfilms et les séries d'une heure et demie. Or le marché international est encore largement dominé par les produits américains standardisés à cinquante-deux minutes.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

● *USA Today* **imprimé à Hongkong.** – L'édition internationale du quotidien américain *USA Today* est imprimée depuis le mardi 19 avril à Hongkong par Consolidated Newspapers Ltd. *USA Today International*, distribué depuis 1985 en Asie, était auparavant imprimé à Singapour.

L'affaire Michel Droit devant la cour d'appel

Les blocages de la justice

Les investigations demandées par le juge Grellier sur les comptes de Michel Droit seront-elles annulées ? La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris examinera en tout cas, vendredi 22 avril, la demande d'annulation de la commission rogatoire par laquelle le juge avait ordonné une enquête policière sur ce sujet.

Dans le cas d'une annulation, la chambre se trouverait placée devant plusieurs hypothèses : soit confier au magistrat le dossier expurgé de la procédure annulée ; soit « évoquer » l'affaire, c'est-à-dire la retirer au juge et l'instruire à sa place ; soit enfin décider de son renvoi à un autre magistrat. Ces deux derniers scénarios équivaudraient alors à un nouveau dessaisissement du juge Grellier d'une affaire mettant encore en cause l'académicien. Le point d'orgue d'une procédure engagée depuis plusieurs mois et marquée par un curieux destin.

Le 10 décembre 1987, le monde de la justice est en émoi. Après avoir suspendu pendant un mois l'instruction du dossier de Radio-Courtoisie, la Cour de cassation dessaisit le juge Grellier – qui venait d'inculper Michel Droit pour forfaiture – et confie l'affaire au tribunal de Rennes. *« La justice s'est couchée »*, affirment plusieurs magistrats venus dans la soirée entendre la lecture de l'arrêt de la Cour, et tous les observateurs estiment alors l'affaire Droit définitivement étouffée. Pourtant, sur le bureau de Claude Grellier, juge discret, réputé farouchement indépendant, subsiste un autre dossier, lié au précédent : le dossier Pascal Vallery-Radot, un chargé de mission de la CNCL, chef du bureau des radios, et inculpé de trafic d'influence pour s'être fait offrir, dit-on, par une radio locale (Radio-Orient) des vacances au Maroc. Affaire mineure ? Les pouvoirs publics en sont convaincus, et le juge lui-même, toujours sous le coup du camouflet infligé par la Haute Juridiction, ne montre guère de velléité.

Au cours du mois de février cependant, quelques témoignages spontanés se manifestent et des langues se délient qui mettent en cause à nouveau Michel Droit. Le juge refuse dans un premier temps de les considérer. Seulement voilà : le 3 mars 1988, un témoin, prêt à une confrontation, évoque l'existence de liens de complicité entre Pascal Vallery-Radot et M. Michel Droit, tandis que le magistrat, encore sceptique, se voit remettre (le 15 mars) plusieurs documents d'origines comptable et fiscale laissant présager de la continuité de certains liens financiers entre le groupe Hersant et l'académicien. Cette fois, le juge décide de réagir : considérant que la vérification de ces allégations lui incombe, il délivre (le 16 mars) une commission rogatoire demandant à la police d'examiner les comptes bancaires de M. Michel Droit et de rechercher la date à laquelle le groupe Hersant a cessé de rémunérer son ancien salarié...

Son initiative fait aussitôt l'objet de nombreuses discussions tant au ministère de l'intérieur que chez le procureur général. Et s'organise alors un début de résistance.

Tension au Palais de justice

Le responsable de l'agence de la Société générale à laquelle les policiers ont annoncé leur visite prévient immédiatement Michel Droit. Son avocat – Me Varaut – entre alors en contact avec le cabinet du garde des sceaux, somme le directeur de l'agence bancaire de refuser aux policiers la communication des comptes et écrit au juge et au procureur de la République. Au premier pour exprimer sa surprise de le voir poursuivre des investigations sur un sujet dont il le dit dessaisi et pour déclarer nulle la commission rogatoire. Au second, pour lui demander (alors que, n'étant pas partie au procès, la loi ne l'y autorise pas) de faire annuler au plus vite ladite commission. La réaction ne se fait pas attendre. Le 24 mars, le procureur de la République adresse en effet au juge un réquisitoire à fin d'annulation.

Sûr de son bon droit, le juge ne l'entend pas ainsi qui tient à s'expliquer et clame son souci et son devoir d'impartialité. Le 31 mars, il rédige donc, à l'attention du procureur, une ordonnance à laquelle il joint les procès-verbaux d'audition de témoins ainsi que les premiers documents qui ont fondé sa démarche et prouvent qu'on se situe bel et bien dans le cadre de l'affaire Vallery-Radot. Il rappelle d'ailleurs, au passage, avoir déjà fait vérifier les modes de paiement d'un autre membre de la CNCL sans que cela ait entraîné une demande de nullité... Malgré son droit, le parquet ne fera pas appel de l'ordonnance du juge. L'enquête policière, cahin-caha, laborieusement, se poursuit donc. Mais les événements vont soudain s'accélérer.

Le 7 avril, *le Monde* publie quelques éléments de l'enquête révélant la continuité de relations financières entre M. Michel Droit et le groupe Hersant. Relations qui, si elles s'avèrent, placent donc l'académicien en infraction avec la loi de 1986, très stricte sur l'incompatibilité d'autres fonctions avec celle de membre de la CNCL. Le soir même, le parquet saisit officiellement la chambre d'accusation de la cour d'appel en lui demandant d'annuler la fameuse commission rogatoire source de *tous* les maux. Il faut très vite arrêter l'affaire.

Pourtant, le 10 avril, gêné par les remous provoqués par les révélations de la presse, le parquet annonce son intention de procéder à des *« vérifications nécessaires »*. Une démarche étonnante, par laquelle le procureur se substitue carrément au juge d'instruction, pourtant encore officiellement en charge de l'affaire. Surviennent alors les premières explications embrouillées de M. Michel Droit et de son défenseur sur la nature des versements opérés par le groupe Hersant. Explications contredites tant par les déclarations des revenus de 1987 de l'académicien que par celles du groupe Hersant. Le 14 avril, pressé de toutes parts, Michel Droit se met en congé de la CNCL. La tension dès lors ne fait que croître au Palais de justice, où l'affaire est suivie de près par la plus haute hiérarchie judiciaire. Elle atteindra un sommet dans la nuit du vendredi 15 au samedi 16 avril.

La police refuse d'obéir au juge

Apprenant, en effet, que Michel Droit devait venir remettre à la police divers documents expliquant ses relations avec le groupe Hersant, le juge Grellier avait manifesté le désir de l'entendre lui-même. Discussions, polémiques... Une sorte d'entente passée entre le juge et le procureur aboutit finalement à envisager, dans la journée du 15 avril, un interrogatoire à double détente : d'abord par les policiers agissant sous les ordres du parquet ; puis par les policiers mandatés par le juge lui-même. En fait, rien ne se passera comme prévu. Amorcé en fin d'après-midi – beaucoup plus tard que prévu, – le premier entretien, qui a lieu dans les locaux de la police judiciaire se termine aux alentours de 22 heures. Patientant depuis le matin dans son bureau du Palais de justice, le juge attend donc le démarrage de la seconde étape du plan, quand il apprend par téléphone, et de la bouche même du patron des brigades financières – M. Gréco, qui devait mener les deux entretiens, – que l'académicien refuse de se soumettre au *deuxième* interrogatoire.

Surprise du magistrat ; colère ; fermeté... La conversation devient houleuse. Et M. Grellier donne l'ordre que Michel Droit soit amené dans son cabinet. Hésitation des policiers, qui demandent à se couvrir et à en référer au procureur de la République, au procureur général, enfin à leur ministre. Le temps passe. Le juge, qui estime bafoués les principes du code et le pacte de la veille, se dit choqué de cette obstruction parfaitement inhabituelle... et apprend peu avant 2 heures du matin par les policiers que Michel Droit a pu rentrer chez lui. Furieux, le juge dresse un procès verbal de cet acte de désobéissance, apparemment couvert par le procureur général...

Le lendemain matin samedi, le magistrat cite Michel Droit à comparaître devant lui à 11 heures. L'entretien est courtois mais léger : empêché par la loi d'entendre sur le fond et comme témoin un homme sur lequel pèsent à ses yeux de lourdes charges, le magistrat ne peut pas plus l'inculper faute d'un feu vert du parquet. L'impasse est donc totale.

Mais aux yeux du ministère public le juge est allé trop loin. L'après-midi même du samedi, la saisine de la chambre d'accusation est brusquement accélérée et formalisée. Des avis sont envoyés d'urgence à toutes les parties au procès et l'audience est fixée à vendredi.

ANNICK COJEAN.

200 000 visiteurs au Salon de la porte de Versailles

La halle aux livres

(Suite de la première page.)

Mais ceux qui, l'après-midi, après la fermeture des bureaux, « envahissaient » le Grand Palais et venaient faire leurs provisions dans la plus grande librairie éphémère de France, on ne les a guère vus cette année.

Alors faut-il *« repenser ce Salon, désormais inadapté à son nouveau public »*, comme l'estiment notamment Mme Françoise Verny, directrice du développement éditorial et audiovisuel des éditions Flammarion, ou *« refuser de rester à la porte de Versailles »*, comme le dit M. Claude Durand, PDG de Fayard ? Faut-il que, *« une maison comme Gallimard renonce à son stand immense et à l'exposition de son fonds, pour se replier sur une structure plus petite »*, ainsi que se le demandait M. Ambroise Pujebet, le directeur commercial de Gallimard ? *« S'il s'agit d'exposer moins de livres, certainement pas*, répond M. Gründ. *Nous sommes venus ici pour en exposer davantage. Quant à la baisse des ventes, je dirai seulement que nous ne venons pas ici pour vendre des bouquins. Ce ne serait pas propre. »* Propre ?

On peut tout de même se demander si l'afflux, dont se félicite M. Gründ, d'un public qu'il qualifie de *« populaire »* ne va pas dans le sens de la fausse démocratie régnant en ce moment en France autour de la culture. Bref, si le Salon du livre nouvelle version n'illustre pas les propos d'Alain Finkielkraut sur la confusion des valeurs *« bien pire qu'aux Etats-Unis*, précisait Finkielkraut dans un débat sur la revue qu'il dirige aux éditions POL, *le Messager européen, car, là-bas, si la culture est enfermée dans des ghettos, il ne viendrait pas à l'esprit de la nier »* et de confondre dans une même notion Kierkegaard et les livres de cuisine.

M. Gründ ne doit pas être un adepte de *la Défaite de la pensée* (1), car il ne prend même pas la peine de discuter cette thèse et affirme avec une désarmante tranquillité : *« Moi je ne me sens pas capable de dire qu'un lecteur de Julien Gracq lit de la meilleure littérature qu'un lecteur de Linda de Suza. Du reste, nous sommes ici pour promouvoir toutes les formes de livres. Il n'y a là aucune fausse démocratie. Le livre est une forme de loisir. »*

Tout à son autosatisfaction sur ce huitième Salon, le président du SNE a à peine admis qu'il présentait des différences avec les précédentes « éditions » et qu'à une « super librairie » avait succédé une sorte de foire-exposition mal conçue, puisqu'elle ne propose aucune « bonne affaire » à ses visiteurs. Mais ses conversations avec les éditeurs, qui, ayant installé des stands fort chers, ont peu vendu de livres et ont parfois fait venir en vain leurs auteurs les plus populaires, devraient l'amener à nuancer son propos.

Il reste que le plaisir de cette manifestation, en dehors de la présence d'éditeurs étrangers – en majorité anglais cette année, et l'an prochain allemands – a été, pour les professionnels au moins, la découverte de nouveaux éditeurs. Citons Bernard Coutaz (2), Jacqueline Chambon (3), qui débute en publiant de très beaux textes de littératures étrangères, Saëta (4), qui a notamment publié un album de vieilles cartes postales de la Vienne. Et, pour conclure sur une note optimiste et encourager les inconsolables du Grand Palais à venir, l'an prochain, à la porte de Versailles, du 19 au 25 mai, pour y défendre les livres, rendons hommage aux plus jeunes éditeurs de ce Salon. Ils sont trois, ils ont vingt et un et vingt-quatre ans. Leur maison s'appelle La Tuilerie tropicale (5). Ils sont les propres diffuseurs de leurs livres élégants et délicats, dans la présentation comme dans le contenu. Et, à côté des propos officiels naviguant entre l'aveuglement et la méthode Coué, leur enthousiasme et leur ténacité sont revigorants.

JOSYANE SAVIGNEAU.

(1) Cet essai d'Alain Finkielkraut a été publié chez Gallimard.
(2) Mas de Vert, 13200 Arles.
(3) 3, place d'Assas, 30000 Nîmes.
(4) 128, rue Saint-Ausone, 16000 Angoulême.
(5) 3, rue des Trois-Couronnes, 75011 Paris.

Présence britannique

Parmi les nouveautés du Salon du livre 1988, il faut souligner l'importante présence des éditeurs britanniques. Grâce au British Council, organisme officiel chargé de mieux faire connaître la culture anglaise à l'étranger, et au Nouveau Quartier latin, librairie parisienne à vocation internationale, qui importe et diffuse en France des livres en langue étrangère, une cinquantaine de maisons d'édition ont pu participer au Salon parisien. Moyennant un effort financier important, elles ont pu présenter, sur un stand de 450 mètres carrés, plus de cinq mille titres et offrir au public un service bibliographique précieux sur l'ensemble de la production britannique.

Cette première ouverture européenne d'un Salon traditionnellement limité au monde francophone n'est pas une opération ponctuelle. Outre les Britanniques, qui se sont engagés pour les cinq années à venir et qui espèrent dès l'an prochain un stand plus vaste, les éditeurs allemands seront présents au Salon 1989.

P. Ka.

● **RECTIFICATIF** : Vite dit. – C'est un peu... vite que nous avons écrit, dans *le Monde* du 20 avril, que M. Jacques Chirac avait passé seulement *« dix minutes »* au Salon du livre. Son cabinet nous prie de préciser que le maire de Paris, en réalité, a consacré soixante minutes à cette visite. Sans doute avons-nous été victimes, en l'occurrence, de la réputation de fonceur de M. Chirac...

Le Monde
DES LIVRES

Le voyage vers Cook

Anglais, il s'est établi dans l'Aveyron. Ecrivain, il a choisi le roman noir. Rencontre avec un drôle d'auteur...

IL dit : « *Pour vérifier que je suis sain d'esprit, j'ai besoin d'exprimer la part de folie qui est en moi.* » Les lecteurs de Robin Cook savent qu'il ne s'agit pas là de mots en l'air.

Depuis qu'il a fait irruption sur la scène littéraire française – en 1983, avec *On ne meurt que deux fois*, puis *Les mois d'avril sont meurtriers* et *Comment vivent les morts* (1), – cet auteur anglais de romans policiers (2) a imposé un univers unique, d'une extrême noirceur, d'une tension insoutenable. Qu'on se souvienne, dans *Les mois d'avril sont meurtriers*, de cette scène d'une précision hallucinante où des truands découpaient un cadavre, avec l'impassibilité de professionnels habitués à la besogne, disposant leurs instruments de travail, étendant des bâches en plastique, et s'assurant, au final, que nulle tache de sang ne trahissait leur passage.

Morbide ? Non. Car le monde de Robin Cook, s'il est d'une violence froide, est aussi un monde du désespoir, de la douleur de vivre, dont les héros ont soif de justice, même si le combat est perdu d'avance. Solitaires et purs, ils refusent, dans une société où la brutalité est partout, de courber l'échine, de troquer l'innocence contre la force, leur dignité contre la promotion sociale. Ce n'est pas affaire d'illusions – la lucidité, au contraire, est leur arme, – mais de principes. Et dans le monde de Robin Cook, on ne transige pas sur les principes. Dans la fiction comme dans la réalité.

Car sa vie ressemble *étrangement* à ses romans. Voici près de quarante ans, il en a aujourd'hui cinquante-sept, ce fils de la gentry anglaise a définitivement tourné le dos à la fortune familiale pour bourlinguer en Europe, au hasard des rencontres, vivre des petits *métiers de la débine, observer* les lieux et les gens, côtoyer cette vie *ordinaire* ou ces *milieux interlopes*, mélange de sueur, de *misère, d'honnêteté et de louches* trafics qui feront la trame de ses *futurs romans*.


P.O. DESCHAMPS/VU

Robin Cook entre violence et désespoir.

Une tanière, loin du tumulte du monde

Il apprendra à y connaître la violence au quotidien... et l'*amour*. Quatre *mariages, quatre* séparations. Des trois enfants qui *lui sont nés, il en est deux* qu'il n'a jamais connus. Si bien qu'en se promenant *dans les rues de Londres*, lors de brefs séjours, il lui *arrive d'observer une femme de* trente ans en pensant : « *C'est peut-être ma fille...* »

L'homme, décidément, n'est pas banal. Grand et sec, un béret *éternellement vissé* sur le crâne, un nez à renifler toutes les sanies de la société et, surtout, des yeux si clairs qu'on les dirait en permanence étonnés, un étonnement mêlé de lassitude et, fugitivement, de malice : la tête d'un oiseau de nuit sur une silhouette d'échassier. Drôle de personnage. *A fortiori* quand, ce matin-là, il vient à votre rencontre, fièrement campé sur une mobylette, le casque chevauchant le béret. Un contrôle de gendarmerie l'a momentanément privé de son *permis de conduire* après un alcootest positif : il faut bien, *s'excuse-t-il* benoîtement, se réchauffer quand, dans ce pays encore sauvage où il a élu domicile, le froid se fait coupant comme un rasoir.

Car le bourlingueur a posé son sac. Voici treize ans maintenant *qu'il a jeté l'ancre aux confins de* l'Aveyron et du Tarn, dans un *hameau planté sur la rocaille*, au-dessus de la vallée de la Jonte. *Robin Cook y a acquis un mas, un* vrai, où la pierre ne ment pas sur *son âge*. Un beau *mas* au sol inégal, aux pièces voûtées, à la porte *d'entrée en bois sculpté. Mais ce* refuge est aussi une tanière, loin *du tumulte du monde...* et de son confort. Pas de chauffage dans *cette* bâtisse de six siècles. La chambre ? Une pièce nue, au centre de laquelle trône simplement un antique lit de fer. Sur le chevet, quelques « poches » aux couvertures usées : Chandler, Thompson, Pavese... La salle commune ? Juste deux vieux fauteuils à haut dossier, un banc-coffre et, dans un coin, une cuisinière. Seule la pièce où Cook écrit échappe – si peu – à ce dénuement volontaire : un solide bureau à l'ancienne, un brûleur à gaz, une grande radiocassette – seule concession à la « modernité », – la *machine* à écrire et, au *mur*, deux photos jaunies dans un cadre vieillot : un groupe de jeunes bourgeois anglais – promotion Eton 1916 – sourit à l'objectif. Parmi eux, un certain Cook, le père qu'il n'a plus revu...

C'est là qu'il a composé *Cauchemar dans la rue*, son dernier roman, qui vient de paraître. Une œuvre de démesure, une folle danse au bord du précipice, où l'argument « policier » *n'est qu'un prétexte pour permettre au romancier* de brasser, *dans un* paroxysme, toutes ses obsessions et ses angoisses.

BERTRAND AUDUSSE.

(Lire la suite page 21.)

(1) Tous dans la « Série noire », Gallimard. Le même éditeur a également publié *Crème anglaise* (1962) et *Le soleil qui s'éteint* (1982).

(2) Attention, lecteur ! Ne pas confondre Cook et Cook. Car il existe un autre Robin Cook, américain celui-là, spécialiste notamment du triller en milieu médical (*Coma, Virus*, etc.).

Vincenzo Consolo de la Sicile à la Lune

Quand un écrivain élégant et subtil rêve de la chute de la Lune...

COMME la rose, la mer ou l'intime rossignol, la Lune – ce « *Soleil des statues* », selon Cocteau – a été une source inépuisable d'inspiration dans toutes les littératures. Et si, comme l'affirme Vincenzo Consolo (1), on a cru néfaste à la poésie ce jour de l'été 1969 où le vaisseau baptisé *Apollo* profana l'astre, il n'est pas interdit de penser que celui-ci récupéra tous ses pouvoirs lorsque l'un des astronautes déclara que, vue de la Lune, la Terre était une étincelante petite sphère bleue. Du coup, l'image de Paul Eluard – « *la Terre est bleue comme une orange* » – parut prophétique.

La Lune n'a pas inspiré que les poètes, s'il est vrai que c'est chez l'Arioste qu'elle suscita la plus mémorable des inventions, avec son paladin qui y découvre tout ce que les hommes ont perdu au cours des siècles, notamment les élans et les soupirs des amoureux. Au deuxième siècle de notre ère, Lucien de Samosate avait décrit les Sélénites filant et tissant le verre et les métaux et se nourrissant d'« *extraits d'air* ». Dans les *Voyages de Gulliver*, Swift n'allait pas les oublier, et l'on peut soutenir que ce qu'on appelle aujourd'hui « science-fiction » se trouvait déjà dans l'*Histoire vraie* du Grec.

« Les cryptes du sommeil »

Mais, déjà au dix-septième siècle, s'inspirant des idées de Copernic et puisant surtout dans le *Somnium Astronomicum* de Kepler – que celui-ci donne comme un livre lu en rêve et traitant de la topographie de Séléné et de la nature de ses habitants, – Cyrano de Bergerac rédigeait son *Histoire comique des Etats et Empires de la Lune*, où les autochtones, chasseurs d'alouettes tombant toutes rôties dès que leurs flèches les atteignaient, prennent Cyrano pour une sorte de singe et le traitent comme tel.

Et la fantaisie des écrivains n'allait pas cesser depuis de peupler le cher satellite, ou de persévérer à y voir une image du voyage impossible, de l'inatteignable. André Malraux n'aura pas été le dernier qui, dans son premier ouvrage – *Lunes de papier* (1921) – rêvait de ballons-lunes s'envolant vers le Royaume de la Mort. Pour sa part, Roger Caillois observait que Newton ne découvrit pas la loi de la gravitation, comme on le dit, en regardant tomber des pommes de l'arbre, mais en remarquant que, en même temps que la pomme tombait, la Lune, elle, ne tombait pas...

Aujourd'hui, le Sicilien Vincenzo Consolo rêve de la chute de la Lune dans ce dialogue poético-philosophique déguisé en livret d'opéra baroque qu'est *Lunaria*. Le texte a toute une histoire, et son point de départ est un court ouvrage du baron Lucio Piccolo di Calanovella, cousin de Giuseppe Tomasi di Lampedusa, l'auteur du *Guépard*, qui, richissime, mais se croyant tout d'un coup tombé dans la misère, voulut y remédier en écrivant un texte destiné à la scène... Ce fut *les Funérailles de la Lune*, que Pasolini, au flair toujours inquiet et infaillible, publia dans la revue *Nuovi Argomenti*, en 1967, et que, des années plus tard, un jeune metteur en scène décida de monter, demandant à Consolo d'en faire l'adaptation, le poème en prose de Piccolo étant diablement hermétique. Chemin faisant, pris dans l'aventure de la création littéraire, Consolo s'éloigna tant et si bien du texte de Lucio Piccolo que celui-ci n'aura été, en fait, que le germe de *Lunaria*. Comme certaine page de Leopardi, qui le premier rêva de la Lune qui tombait, l'avait été des *Funérailles* du baron.

Le lecteur est transporté dans la Sicile du dix-huitième siècle, où un vice-roi qui apostrophe le Soleil en le traitant de tyran et de barbare parce qu'il outrage « *les cryptes du sommeil* » ne croit ni à son pouvoir ni à sa mission, convaincu qu'il est que « *l'Histoire est mélancolie* », et que n'existe que le tout, autrement dit l'univers, « *ce cataclysme incessant et harmonieux, cette immense anarchie équilibrée* ». Ne serait-il pas un jeteur de sorts ? Le fait est que le soir où il rêve de la chute de la Lune, celle-ci se désagrège et qu'on en trouve ici et là des morceaux dans la campagne alentour, dont le plus petit suffit à décolorer tous les lustres du palais...

HECTOR BIANCIOTTI.

(Lire la suite page 21.)

(1) Né en 1933. Essayiste, critique littéraire, romancier, son deuxième ouvrage, *le Sourire du marin inconnu*, est paru chez Grasset en 1980.

Lire également notre ensemble sur la littérature italienne pages 20 et 21.

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH *de l'Académie française*

Correspondance, de François Truffaut

Cinéaste et épistolier français

SI *le cinéma n'avait pas existé*, Truffaut aurait laissé une œuvre écrite. De *quelle sorte*, on ne saura jamais. A mi-chemin de Guitry et de Genet, disons, ou de Roussin et d'Audiberti ; pour bien montrer qu'on ne peut rien dire de sérieux sur une création qui n'a pas eu cours. La pellicule a pris chez Truffaut la place sacrée qu'a le papier imprimé pour les fous de livres. Fou de livres, il l'était assez resté pour connaître à fond les grands auteurs, pour lire à tout bout de champ, avec la vraie soif des autodidactes, et pour fouiner dans le second rayon. Assez, pour adapter à l'écran ce second rayon et refuser de s'attaquer aux monuments, comme on le lui proposait souvent.

> « *De tout cela, il restera tout de même quelque chose, une trace, un témoignage, un objet rectangulaire, 320 pages brochées. On appelle ça un livre.* »
>
> (L'homme qui aimait les femmes.)

Homme de plume, il l'était aussi dans les centaines de lettres adressées aux amis et à des inconnus, d'une écriture noire comme son regard d'encre, brûlé de curiosité et d'exigence. Homme de morale, en effet, sachant fustiger et revenir sur ses méchancetés, reconnaître ses torts, éviter les raideurs du gauchisme en vogue au plus fort de son activité, et ne pas tenir rigueur aux confrères qui s'y complaisaient...

Aux vingt et un films, dix livres, découpages et articles, il faudra désormais ajouter la *Correspondance* de six cents pages qu'ont réunie Gilles Jacob et Claude de Givray, si on veut tout savoir du cinéaste François Truffaut (1932-1984) ; non sans se souvenir que, chez cet écorché rieur, emblème d'une génération têtue et fragile, la souffrance doit « *rester du cinéma, donc muette* ».

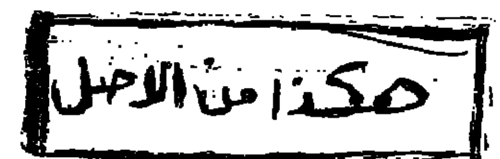
AUTRE exercice d'école : sans le cinéma le petit Truffaut vadrouilleur à Montmartre serait-il devenu un voyou ? La fraternité avec Genet le laisse supposer, de même que la petite délinquance racontée dans *Les 400 coups*. L'amour des livres l'aura sauvé, et aussi le don, car c'en est un, de se choisir des pères de remplacement qui lui en imposent. Ce sera André Bazin, pour apprendre à parler du cinéma ; Renoir, Hitchcock et *Rossellini, pour en faire*. Sans oublier Léo Poldès, l'animateur d'un club d'éloquence (Le Faubourg), *où le gamin Truffaut, pas si timide* qu'on le croit, ou pour s'en guérir, aime à ferrailler...

Les premiers billets échangés avec le copain Lachenay sur de sombres histoires d'argent de poche et de livres de chevet ressemblent à des scène de Léaud... coupées au montage. Les grandes amours sont maniaques : très vite, le cinéphile revoit douze fois les mêmes films, compare les écrans, recherche tel *Cinémonde* introuvable. L'érudition aiguise le flair : les *meilleurs films et les meilleurs livres du moment* occupent son panthéon, sans jamais le distraire *d'un fond de mélancolie qui* – personnellement, je l'ignorais – ira, en 1950, jusqu'à la tentative de suicide.

Dès l'armée (1951), un art poétique se définit : le cinéma est l'art «*du petit détail qui ne frappe pas*». Genet («*bouleversant comme Rousseau... que je n'ai pas lu !*») rejoint Balzac et Proust, «*les plus grands*». Va-t-il écrire ? Il est question de soixante pages (inédites à ce jour) qui ressembleraient à Diderot, Laclos, Sade, Genet et Vian, autant dire à ses idoles et, sans doute, à aucune. Truffaut se sent primaire et inculte. «*Je suis un autodidacte qui se hait*», avoue-t-il à Jean Mambrino. Le cinéma est moins lourd de chefs-d'œuvre intimidants que la littérature. Il trouve aussi que le milieu est moins «scélérat» que celui des lettres, parce qu'«*on n'y fait moins semblant*».

SUR ses tournages et l'actualité cinématographique mondiale, l'interlocuteur privilégié est Helen Scott, à qui sont adressées les plus longues confidences du cinéaste et du critique. Toute sa filmographie et celle des proches – Malle, Marker, Rohmer, Resnais, Rivette, Varda – mériteraient d'être rééditées avec des citations de lettres à Helen Scott, témoin et co-acteur, par ailleurs, de *l'entretien* célèbre avec Hitchcock (1967).

(Lire la suite page 18.)



A LA VITRINE

● PSYCHOLOGIE EN MIETTES

La nymphette

LE scandale est l'une des maladies infantiles de la psychanalyse. Guérie, elle ne dédaigne pas de se souvenir des turbulences de sa jeunesse et de ressortir ses anciens trophées. Le *Journal d'une petite fille* fait partie des joyaux de la couronne freudienne : avec le temps, son éclat ne s'est pas terni. Jadis interdit en Angleterre, sur la demande de lord Alfred Douglas, reconverti au puritanisme après l'intermède wildien, ce *Journal*, aujourd'hui réédité, est un synopsis de l'éveil de la sexualité.

On soupçonna Hermine von Hug-Hellmuth, analyste qui mourut en 1924 assassinée par son neveu, d'avoir inventé l'existence de Grete Lainer (diariste pubère à la plume alerte), et d'avoir fabriqué un faux journal, copie conforme des théories freudiennes. Par sa spontanéité, par son côté impudent, malgré lui, le *Journal* de Grete Lainer est un catalogue de polissonneries « rétro », où les gamins de quatorze ans se défendent de vouloir *« ravir l'innocence »* de leurs petites amoureuses, et leur chuchotent : *« Il faut que la douleur t'attache à moi. »*

De sa onzième à sa quatorzième année, Grete Lainer consigne avec une grâce émerveillée ses découvertes : les scènes intimes d'un jeune couple (*« Alors c'est ainsi, c'est simplement effroyable »*), un exhibitionniste dans le tramway, la folie qui rôde (le calvaire de son oncle dans un asile d'aliénés), et les premiers symptômes du deuil et de la mélancolie (la mort de sa mère). *« Je crois vraiment,* écrivit Freud à la lecture du manuscrit, *que jamais encore on ne pénétra avec une clarté et une sincérité semblables les mouvements de l'âme qui caractérisent, dans les années qui précèdent la puberté, le développement de la fillette de notre société, dans l'état présent de notre civilisation. »*

★ **JOURNAL D'UNE PETITE FILLE. Adaptation de l'allemand par Clara Malraux. Lettre-préface de Freud. Préface de Michel Neyraut. Denoël, 229 p., 79 F.**

Au Café de la Mégalomanie

DANS les années 1880, on pouvait croiser à Vienne, au Café de la Mégalomanie, un étrange jeune homme qui ressemblait à un séminariste sous-alimenté et qui ferraillait ferme contre le matérialisme de son époque. Il se nommait Rudolf Steiner (1861-1925). Après avoir suivi les cours du philosophe Franz Brentano, il travailla aux Archives Goethe à Weimar, puis organisa, sur le même modèle, les Archives Nietzsche.

On aurait depuis longtemps oublié Rudolf Steiner s'il n'avait, au début du siècle, créé un mouvement ésotérique, la Société anthroposophique. Colin Wilson, qui retrace l'itinéraire de ce « visionnaire », ne cache pas sa perplexité. Steiner était-il un escroc ? Un messie de pacotille ? Un farceur ? Un arriviste forcené ? Un grand initié ? *« Quand on essaye de définir avec justesse ce qu'il était,* conclut Colin Wilson, *on se retrouve avec un sentiment de frustration. »*

Reste que le père de l'anthroposophie avait des idées bien précises concernant la médecine et la psychiatrie : il soutenait que la relation spirituelle du médecin avec les enfants handicapés ou mongoliens est essentielle à son propre développement. Par ailleurs, sa croyance en la réincarnation amenait parfois Steiner à défendre les idées les plus saugrenues. Dans une existence antérieure, affirmait-il, Karl Marx était un guerrier français qui s'en allait souvent piller ses voisins. Un jour, il découvrit à son retour qu'un noble avait fait main basse sur son château et ses terres. Il devint son vassal. Maître et esclave se réincarnèrent en Marx et Engels... *Si non e vero, e ben trovato !*

ROLAND JACCARD.

★ **RUDOLF STEINER, VISIONNAIRE AU CŒUR DE L'HOMME, de Colin Wilson. Traduit de l'anglais par Corine Derblum. Le Rocher, 233 p., 125 F.**

CHRONOLOGIE

L'or du temps

Un travail de... dominicain, cette *Chronologie universelle* du Père Olivier de La Brosse : elle a, en effet, coûté près de deux décennies de travail au directeur du Centre d'études français Saint-Louis de Rome. Le résultat est là : l'or du temps, de la conquête des Gaules par Jules César à l'intervention militaire américaine au Vietnam, est inséré dans un écrin à la fois élégant et fort maniable. En cinq cents pages, deux mille vingt années sont ainsi passées en revue.

Quatre « entrées » structurent ce comput pour le premier millénaire : « Politique intérieure des Etats », « Conflits et diplomatie », « Culture » et « Eglise ». A partir de 1030 (« Premières manifestations du mouvement communal en Italie » – à Crémone...) le foisonnement des sources historiques (et, donc, des fiches) a conduit Olivier de La Brosse à doubler le champ par trois imputs culturels supplémentaires (« Lettres », « Arts » et « Sciences ») et une nouvelle « colonne » religieuse (successivement : « Islam et croisades », « Orient chrétien », « Chrétiens et Turcs » et enfin « Vie missionnaire et œcuménisme »).

L'an mille ? On sait que, selon les historiens, la grande peur qui l'a précédé a été heureusement déçue : *« Il ne s'est rien passé de notable cette année-là. »* Olivier de La Brosse rappelle cependant, entre autres événements, qu'Etienne y est devenu premier roi de Hongrie ; que Venise y a établi son protectorat sur l'Istrie et la Dalmatie, prélude à sa prestigieuse expansion méditerranéenne ; que l'Islande et le Groenland s'y sont officiellement convertis au christianisme ; et que la présomption est forte que ce soit cette année-là que les Vikings aient pour la première fois abordé en Amérique.

1515 ? Marignan, certes, l'entrée en fanfare du tout nouveau roi François dans la grande histoire européenne. Mais aussi l'apparition dans le vocabulaire des mots « féodalité » – tardif ! – et « alliage » – précoce ! Luther écrit le premier de ses textes qui allaient conduire à la « révolution » protestante, son commentaire sur l'Epître aux Romains. Une bonne année, enfin, pour la peinture, l'architecture et la sculpture puisqu'elle voit naître François Clouet, Lucas Cranach, Philibert Delorme et Jean Goujon !

Ne pas hésiter à recommencer l'expérience pour les années « connues » (étonnant 1789 !) ou même les plus apparemment décevantes. Une telle lecture diachronique, dont le goût a déjà gagné maints historiens américains, met véritablement le plaisir de l'histoire à l'heure du « village planétaire ».

JEAN-PIERRE CLERC.

★ **CHRONOLOGIE UNIVERSELLE, d'Olivier de La Brosse. Hachette, 500 p., environ 600 F.**

HISTOIRE

Radioscopie d'un journal de guerre algérien

C'est à partir de 1956 que le FLN (Front de libération nationale) algérien fait paraître son journal, *El Moudjahid (le Combattant de la foi)*, destiné à diffuser les objectifs du combat contre la présence française en Algérie. Monique Gadant se livre à une étude serrée des principaux thèmes abordés par ce journal de guerre entre 1956 et 1962 : rapports à la minorité européenne et à la gauche française ; rôle de l'armée et du parti dans la société à édifier après l'indépendance ; conception de la politique internationale...

L'auteur nous permet de comprendre comment les militants algériens se transforment en « journalistes », médiateurs entre les fracas de l'histoire et le sens qu'ils sont chargés de lui donner : l'indépendance de l'Algérie.

El Moudjahid a des valeurs et des intérêts à défendre, un public à éduquer. Monique Gadant dévoile la grille d'interprétation héritée d'une culture ou d'un milieu fortement imprégnés d'arabo-islamisme. La complicité du langage, l'anticipation des réactions du public, se comprennent dans ce cadre. C'est pourquoi, comme le note Benjamin Stora dans sa préface, *« le côté stimulant de cet ouvrage est de donner à voir, dans ces textes d'un journal de guerre, un vivier de thèmes et d'images pour comprendre l'Algérie d'aujourd'hui ».*

KHALED MELHAA.

★ **ISLAM ET NATIONALISME EN ALGÉRIE, D'APRÈS *EL MOUDJAHID*, de Monique Gadant ; préface de Benjamin Stora. Editions l'Harmattan, 221 p., 130 F.**



Les racines de l'art en France

Au sommet d'une œuvre inlassable de collecte d'informations, de réflexion et de comparaison avec les différents pays d'Europe, Carol Heitz établit un inventaire raisonné des monuments de la France du IVe siècle à l'an mille. La première surprise est de les découvrir si nombreux, non seulement constructions, mais aussi sculptures et peintures.

C'est à un itinéraire qui combine la chronologie et la géographie religieuse que nous sommes conviés, pour visiter les sites auxquels l'auteur consacre des notices bien informées des travaux qui ont renouvelé l'histoire de l'art de cette période depuis vingt ans. Les cartes, les plans et plus encore les croquis, une nouvelle et excellente iconographie, font que cet ouvrage de qualité scientifique est aussi un guide de la France préromane accessible à tous les amoureux d'un Moyen Age en train de réélaborer les matériaux antiques.

Metz, Lyon, Genève, Grenoble, apparaissent ainsi, grâce aux fouilles récentes, comme les premiers laboratoires d'un art de France qui allait s'épanouir à Poitiers sous les Mérovingiens ou dans les cryptes de Jouarre, en Seine-et-Marne. L'époque carolingienne révèle en pleine lumière les « groupes cathédraux » constitués de plusieurs sanctuaires juxtaposés comme à Metz et à Lyon encore, tandis que sont construits, dans l'esprit du plan idéal de l'abbaye de Saint-Gall (en Suisse), les grands monastères de Saint-Riquier ou de Jumièges.

Partout, l'art est rigoureusement fonctionnel, ordonné à sa fonction liturgique. La Gaule en train de devenir la France voit ainsi baliser son espace d'autant de lieux sacrés dont les monuments tantôt ont subsisté jusqu'à nos jours, tantôt ont été intégrés à des constructions postérieures dont l'ampleur et le prestige ont pu oblitérer la construction primitive. C'est l'intérêt de ce livre que de revenir aux racines de l'art français et de le donner à voir.

MICHEL SOT.

★ **LA FRANCE PRÉROMANE. *Archéologie et architecture religieuse du Haut Moyen Age du IVe siècle à l'an mille*, de Carol Heitz. Editions Errance, 17, rue de l'Arsenal, 75004 Paris, 340 p., 228 F.**

● DERNIÈRES LIVRAISONS

BIOGRAPHIE

● PIERRE HAUBTMANN : *Proudhon*. Deux volumes, *1849-1855* et *1855-1865*. Expert auprès du concile Vatican II, recteur de l'Institut catholique de Paris, Mgr Haubtmann, mort en 1971, fut l'un des meilleurs spécialistes de Proudhon, auquel il consacra plusieurs ouvrages. Ces deux volumes posthumes complètent sa thèse, soutenue en 1961 et publiée en 1982 ; ils prolongent la réflexion de l'intérim sur l'antithéisme de Proudhon, cet *« homme de tempérament plutôt religieux, accessible aux valeurs sacrales luttant ouvertement et farouchement contre la religion »*. (Desclée de Brouwer, 444 p. et 448 p., 250 F chaque volume.)

● ELIEZER BEN YEHOUDA : *le Rêve traversé*. Ce livre est l'autobiographie de celui qui sut imposer l'hébreu comme langue d'Israël. Par *« cet acte linguistique »*, Ben Yehouda, mort en 1922, fut, selon Gérard Haddad qui préface l'ouvrage, *« le véritable fondateur d'Israël »*. Traduit de l'hébreu par Gérard et Yvan Haddad. Postface de Michel Masson. (Ed. du Scribe, 6, rue Jean-Dolent, 75014 Paris, 144 p., 79 F.)

DROIT

● HODA FAHMI. *Divorcer en Egypte*. La répudiation islamique dans la loi égyptienne et telle qu'elle est pratiquée aujourd'hui sur les bords du Nil (Ed. CEDEJ, Le Caire, distribution : Maison de la Méditerranée, 3, avenue Pasteur, 13160 Aix-en-Provence, 165 p., 75 F.)

ESSAI

● YVON BRÈS : *L'Etre et la Faute*. Comme dans son précédent ouvrage, *Critique des raisons psychanalytiques*, Yvon Brès met en relation psychanalyse et philosophie. Revenir à une conception *« modeste »* et à une ambition *« superficielle »* de la psychanalyse, après avoir dégagé les interrogations philosophiques portées par le discours psychanalytique, sont quelques-unes des tâches que s'est fixées l'auteur dans les études précédemment publiées en revues et rassemblées dans ce volume. (PUF, 220 p., 125 F.)

LETTRES ÉTRANGÈRES

● LE CHEVALIER NU. *Contes de l'Allemagne médiévale*. Traduits et présentés par Danielle Buschinger, Jean-Marc Pastré et Wolfgang Spiewok, ces fabliaux tirés de la littérature allemande du treizième au quinzième siècle appartiennent à la même tradition médiévale que le *Décaméron* de Boccage et les *Contes de Cantorbéry* de Chaucer. (Stock, 246 p., 89 F.)

LITTÉRATURE

● GEORGES GABORY : *Apollinaire, Max Jacob, Gide, Malraux et Cie*. Les souvenirs littéraires et personnels de Georges Gabory, poète et écrivain mort voici dix ans. Autour de la *NRF* de Gide et de la première guerre ; outre les noms cités dans le titre, ces *« Mémoires en zigzag »* permettent de croiser des hommes comme Reverdy, Cocteau, Radiguet et, du côté des peintres, Juan Gris, Derain... (Ed. Jean-Michel Place, 12, rue Pierre-et-Marie-Curie, 75005 Paris, 148 p., 85 F.)

MUSIQUE

● OUVRAGE COLLECTIF : *Voix d'opéra*. *« Lorsqu'on se dispose à chanter, on doit se tenir droit, sans affectation comme sans raideur, et faire en sorte que le corps porte plutôt sur une jambe que sur les deux. Les peintres appellent cette attitude, en terme d'atelier : hancher, se camper. »* Ces judicieux conseils de Jean-Baptiste Faure, baryton de l'Opéra de Paris de 1861 à 1878, sont extraits de ce livre qui rassemble, dans une jolie présentation, quelques écrits de ce chanteur du dix-neuvième siècle. (Ed. Michel de Maule, 296 p., 92 F.)

POÉSIE

● JEAN-CHARLES VEGLIANTE : *Ungaretti entre les langues*. *« Poésie illuminée et savante qui jamais ne se leurre, ne s'empêtre ni ne joue »*, écrivait André Frénaud à propos d'Ungaretti. En présentant ses *Notes pour une poésie et autres textes franco-italiens*, qui furent réunies en volume en 1980, Jean-Charles Vegliante montre ce passage des langues dont la poésie d'Ungaretti s'est enrichie. (Edité par l'université de la Sorbonne nouvelle, Paris-III, 144 p., 80 F.)

RELIGIONS

● PATRICK MICHEL : *la Société retrouvée*. Le sous-titre du livre de Patrick Michel, issue d'une thèse de doctorat d'Etat, « Politique et religion dans l'Europe soviétisée », indique son projet : analyser les relations entre l'Eglise catholique et l'Etat dans les sociétés communistes ; essayer de comprendre les effets réciproques de *« deux systèmes à vocation « totalitaire », l'un étant au pouvoir et l'autre le remettant en cause »* ; la situation en Pologne, la présence et l'action d'un pape slave sur le trône de Pierre sont les données les plus actuelles de la question. (Fayard, 346 p., 130 F.)

ROMAN

Les mots cruels de Maryse Wolinski

Dans un village du sud-ouest de la France, non loin de Bordeaux, une famille de vignerons aisés, les Sainte-Lagüe, vient d'acquérir un château en ruine et quelques hectares de vignes. Les villageois ont fait la connaissance des nouveaux châtelains : Etienne, maître de maison et coureur de jupons, sa femme Ida, hystérique et délaissée, leur fille Anna et les jumeaux, futurs héritiers du domaine. A ces personnages, il faut ajouter une servante, accessoirement la maîtresse d'Etienne, et leur fille illégitime, Violetta. Jusque-là, cette histoire aurait pu n'être que le récit d'une existence familiale avec ses conflits et ses secrets, dans une campagne difficile qui n'a pas la réputation d'être tendre, ni ouverte.

Mais, quinze années plus tard, Violetta, en revenant d'une soirée de bal, est sauvagement violée et battue par les jumeaux, seuls espoirs des Sainte-Lagüe. Bravant les mœurs du village, où la loi du silence fait souvent office de code de conduite, Anna, violée elle aussi dès l'adolescence, décide Violetta à porter plainte contre ses agresseurs.

Pour apprécier le premier roman de Maryse Wolinski, il faut aimer les histoires où aucun détail n'est épargné au lecteur. Selon l'auteur, seule la dureté des mots peut traduire la violence des blessures : son écriture est sans détour, à l'image de la cruauté qu'elle entend dépeindre, dans cette campagne close sur elle-même, où le silence recouvre les drames familiaux, où les conventions dissimulent l'âpreté de la haine, où le coupable est toujours celui qui parle. L'une des forces du livre réside dans les portraits de ces femmes rejetées dès leur naissance, souvent maltraitées et trop rarement solidaires.

SANDRINE TREINER.

★ **AU DIABLE VAUVERT, de Maryse Wolinski. Flammarion, 217 p., 79 F.**



DU LIBRAIRE

Le romancier du peuple grec

Costas Taktsis, l'irrévérencieux, réhabilite les excès du parler populaire.

LE Centre Georges-Pompidou accueillera (le lundi 25 avril, à 21 heures) une des figures les plus singulières de la littérature grecque contemporaine : le romancier et nouvelliste Costas Taktsis (1). Cette manifestation coïncide avec la publication en français des récits de Taktsis, réunis sous le titre *la Petite Monnaie*.

Son œuvre est peu abondante : elle comprend, outre ce recueil de nouvelles, des textes sur Athènes (*Ma grand-mère Athènes*, non traduits en français), des traductions (notamment d'Aristophane), et surtout un long roman, *le Troisième Anneau*, que Jacques Lacarrière fit connaître au public français dès 1967 (Gallimard). Ce sont des livres d'une richesse et d'une force remarquables, où Taktsis donne la mesure de son irrévérence. Il n'a guère de considération pour la femme grecque, qu'il présente comme une mégère. Il ne respecte pas davantage la tradition littéraire savante : il lui préfère les excès, la fureur, la vulgarité même du parler populaire, qu'il manie en maître. D'un bout à l'autre du *Troisième Anneau*, il fait parler deux femmes du peuple ; c'est une sorte de coup de téléphone pathétique, délirant, pitoyable, qui dure pendant près de cinquante ans. Taktsis fait figure d'iconoclaste pour cette raison supplémentaire qu'il s'écarte résolument du roman historique ou politique, qui domine en Grèce. Il tient l'histoire à distance.

La nouvelle intitulée *la Tache* est à cet égard significative : un jeune garçon profite de l'absence de son oncle, qui est parti se renseigner sur l'invasion de l'Albanie par l'armée italienne, pour se laisser aller à une expérience sexuelle assez trouble. Ailleurs *(Un bateau dans le jardin)*, Taktsis fait encore allusion à la guerre, mais de manière très distante et un peu ironique, en relatant les péripéties d'un jouet, un bateau de fabrication allemande, que l'oncle finit par casser.

La monstruosité des gens normaux

On retrouve d'une nouvelle à l'autre le même enfant qu'on voit *grandir*, *souvent le même oncle et* les mêmes femmes, pas vraiment méchantes mais affreusement bornées. Le père est presque toujours absent. Cela vaut peut-être mieux ainsi : dans l'une des rares nouvelles où il est présent *(Mon père et les chaussures)*, il frappe durement son fils dont il vient de découvrir le penchant homosexuel, puis il confisque les belles chaussures que le jeune homme a reçues en cadeau de son amant, un soldat anglais.

A travers l'homosexualité de son héros, Taktsis *dénonce impitoyablement*, douloureusement, l'incompréhension et l'hypocrisie des gens normaux, leur monstruosité en somme. On devine en même temps qu'il écrit pour se réconcilier avec lui-même. Ici et là, il avoue en effet le caractère autobiographique de certaines nouvelles. L'émotion gagne le lecteur *par surprise*, *car tout est* raconté sur un ton léger, alerte, enjoué même, que le traducteur, Michel Volkovitch, a parfaitement rendu en français.

VASSILIS ALEXAKIS.

★ **LA PETITE MONNAIE, de Costas Taktsis. Traduit du grec par Michel Volkovitch. Gallimard, 182 p., 82 F.**

---

(1) *L'écrivain sera présenté par ses* traducteurs Jacques Lacarrière et *Michel Volkovitch. Judith Magre lira* des extraits de l'œuvre.

• EN BREF

• Le quatrième prix Méditerranée, *doté* d'une somme de 30 000 F, a été décerné à Dominique Fernandez pour son *livre le Radeau de la Gorgone*, paru chez Grasset (*le Monde des livres du 18 mars*). *C'est Jean* d'Ormesson qui a remplacé Edgar Faure, *récemment décédé*, à la *présidence du jury*.

• LE PRIX WIZO a été attribué à Pierre Birnbaum pour *Un mythe politique, la République juive* paru chez Fayard (*le Monde des livres* du 11 mars) et à l'Israélien Yotan Reuveny pour *Du sang sur les blés* (Intertextes).

• A l'occasion du centenaire de la parution du roman *Os Maias*, de l'écrivain portugais Eça de Queiros, le Centre culturel portugais de la fondation Calouste Gulbenkian de Paris (51, avenue d'Iéna, 75116 Paris) organise, les 22 et 23 avril, un colloque sur « EÇA DE QUEIROS ET LA CULTURE DE SON TEMPS ».

• MÉTAL PENSANT : un titre dans le vent pour la nouvelle revue de la Monnaie dont le premier numéro est consacré en grande partie à une série de portraits de villes (La Mecque, par V. Monteil ; Constantinople, par N. Saudray ; Jérusalem, par A. Chouraqui, etc.), aux médecins vus par les médailles, au dernier sceau de Louis XVI et à Bernard Pivot. (11, quai Conti, 75006, 50 F le numéro. Abonnement pour quatre numéros : 150 F.)

• SOU'AL, revue quadrimestrielle, *étudie*, dans son n° 8, la relation entre Etat et mouvement ouvrier au Moyen-Orient. L'Etat y est traité en relation avec la composition sociale des couches dirigeantes, leurs bases sociales internes et externes, leur « mode d'impact et de maintien au pouvoir ». Le mouvement ouvrier quant à lui est considéré sous l'angle des pratiques de mobilisation de la force de travail. (172 p., 78 F, SOU'AL, 14, rue de Nanteuil, 75015 Paris. Tél. : 45-32-06-23.)

• PRÉCISIONS. — Dans le *feuilleton de Bertrand Poirot*-Delpech consacré aux mémoires d'Arthur Miller, publiés chez Grasset, le nom des traducteurs a été omis : il s'agit de Dominique Rueff et Marie-Caroline Aubert. Dans l'article de Denis Slakta, dans le même numéro du « Monde des livres » daté 15 avril, plusieurs notes ont aussi été omises. Précisons donc que le livre de Nicolas Ruwet, *Grammaire des insultes et autres études*, a été publié au Seuil en 1982 ; *la Nouvelle syntaxe*, de Noam Chomsky, a été publié au Seuil en 1987 ; *la Logique des noms propres*, de Saul Kripke, a été publié aux éditions de Minuit en 1982.

• SCIENCE-FICTION

Un réveil anglais



LA science-fiction britannique, qui a engendré en son temps bon nombre d'œuvres remarquables et vu surgir toute une génération d'auteurs de fiction dite *spéculative* appartenant à la mouvance de la revue *New Worlds*, semblait moribonde depuis quelques années. Si des écrivains fameux comme Jim Ballard, John Brunner, Ian Watson, Michael Moorcock, notamment, continuent de publier (parfois en dehors du genre), la Grande-Bretagne paraissait traverser une phase de stérilité dont on ne voyait pas la fin. L'apparition de Gwyneth Jones avec *Divine Endurance* et plus récemment *Plans de fuite*, avec son univers cyberpunk mâtiné de nouveau roman, n'avait vraiment rien de « typiquement anglais ».

Deux jeunes auteurs d'outre-Manche viennent *d'être, pour la première fois, traduits en France, et* leurs œuvres, sans entrer en rupture avec la tradi*tion de révolution insulaire inaugurée par leurs pré*décesseurs des années 70, laissent entrevoir une *fructueuse synthèse esthétique que d'autres*, comme le vétéran Brian Aldiss (qui livre la conclu*sion de sa trilogie d'Helliconia), travaillent à établir* depuis des années.

∴

Synthétique, le roman du jeune Iain Banks, *Entrefer*, l'est, incontestablement. Sans être tout à fait réductible à cela, le propos d'*ENtreFER* reflète de façon exemplaire la situation de son auteur, à mi-chemin entre nulle part et nulle part. La SF anglaise, si elle a délaissé le continent expérimental de la *new thing*, ne peut pas non plus poser tranquillement pied sur l'ancien continent du classicisme, comme John Orr, le personnage principal d'*ENtreFER*, elle est en quelque sorte suspendue dans le vide et s'efforce de bâtir un pont, même fantasmatique, du moment que ce pont tient à peu près debout. Ce pont ne peut être qu'une manière d'hybride des continents qu'il est censé relier l'un à l'autre.

Ainsi, la technique de Iain Banks emprunte à nombre de ses prédécesseurs. Il y a du Dick là-*dedans (« Excusez-moi, pourriez-vous m'indiquer la réalité la plus proche ? »)*; il y a du Ballard (*« Pardon, où est-ce que dehors se trouve ? »*); *il y a du* style *New Worlds* (*« Comank'séti konkôz normal ? »*); *il y a du Ellison (« La prochaine pièce du puzzle se trouve page 21. »)*... Bref, il y a la plupart des grandes options, des grandes *solutions définies* ces dernières années, avant le retour en force du roman manufacturé.

Mais il ne faut pas croire que Banks se résume à un carrefour d'influences. *ENtreFER* est un livre original, visionnaire, claustrophobe, tourbillonnant, *brillant*. Le style est magnifiquement rendu par la traduction pointilleuse et inventive de Bernard Sigaud. Les (rares) moments de délire phonétique, pleinement justifiés par le propos, ne constituent en rien une entrave à la lecture, le lecteur n'a qu'une seule envie, foncer, bouger, aller plus loin, plus vite, emprunter ces ascenseurs, ces voies ferrées, ces coursives qui quadrillent le pont comme leur motif quadrille les bas de la splendide Abberlaine, fascinant personnage féminin pour lequel les éditions Denoël semblent avoir tout exprès ressorti le beau papier glacé sur lequel le livre est imprimé. Et même si le rêve de John Orr relève souvent du cauchemar, le roman de Iain Banks est, lui, un vrai bonheur... (*ENtreFER*, de Iain Banks, traduit par Bernard Sigaud, éd. Denoël, coll. « Présence du futur », 340 p., 49 F.)

∴

Garry Kilworth, s'il a déjà écrit six romans, est surtout réputé outre-Manche pour ses nouvelles, comme peut l'être Geo Alec Efinger outre-Atlantique. Comme si la véritable innovation n'était encore tolérée qu'à condition de prendre peu de place... Quoi qu'il en soit, *les Ramages de la douleur* présente un choix spectaculaire de ses *« nouvelles de l'espace intérieur »*.

Kilworth travaille surtout sur les limites de l'humain, cherche inlassablement à localiser l'endroit où l'univers personnel bascule. Souvent situés en terre étrangère (l'Afrique du Nord, l'Asie), *les textes de Kilworth dépaysent de manière autre*ment radicale par leur propos. *« Une nouvelle, écrit-il* dans l'introduction, *doit être aussi exacte et précise qu'une aiguille d'acupuncture piquant le bon nerf. »*

D'image forte en image forte, Kilworth énumère les points sensibles de l'humain, avec une maîtrise qui laisse souvent pantois. Parfois proche de Kafka, de l'omniprésent Ballard ou du méconnu Michael Bishop, Garry Kilworth explore un univers obsessionnel. Dérangeant, parfois malsain, ce pre*mier recueil a la densité du sang : riche, nourris*sant, il doit être consommé au goutte à goutte plu*tôt qu'au verre — mais il doit être consommé. (Les Ramages de la douleur*, de Garry Kilworth, éd. Denoël, « Présence du futur », 250 p., 49 F.)

∴

Enfin, dans cette Angleterre où la plupart des écrivains de la génération qui a « fait » la *new thing se sont repliés vers des positions plus sûres* — l'*Heroïc-fantasy*, la littérature générale, le *space opera* de séerie, — le très flegmatique Brian Aldiss, vieil amateur d'humour tordu, de création d'univers pas franchement normaux et de plus ou moins discrètes perversions esthétiques, récidive avec le troisième volet d'*Helliconia*, œuvre gigantesque dont les deux premiers tomes ont été chroniqués ici.

*J'ai déjà signalé dans ces colonnes l'adéqua*tion subtile et délibérée qui existe entre les saisons *d'Helliconia vues par Aldiss et toutes les autres* données de sa grande trilogie sans automne ; dans ce volume, chaque chapitre, presque chaque phrase, dit *« c'est l'hiver »*, tant par sa structure, son style, que par son contenu. A ce degré de rigueur, le projet d'ensemble est parfois difficile à assimiler — mais, une fois l'œil éduqué, on réalise que la trilogie d'*Helliconia* compte parmi les œuvres majeures de la SF. Parce qu'il a su trouver le très délicat point d'équilibre entre la construction logique, l'audace qu'est parfois l'imagination à l'état brut, et le propos personnel, Aldiss a construit lui aussi une sorte de pont — mais un pont à *n* dimensions, dont on n'a pas fini de mesurer la portée ou de commenter l'audace architecturale. (*L'Hiver d'Helliconia*, de Brian Aldiss, trad. Par Jacques Chambon et Hélène Collon, éd. Robert Laffont, coll. « Ailleurs & Demain », 344 p., 98 F.)

EMMANUEL JOUANNE.

• LE GRAND PRIX DE SCIENCE-FICTION FRANÇAISE 1987 a été décerné à Serge Brussolo (catégorie roman) pour *Opération serrures carnivores*, éditions Fleuve Noir, collection « Anticipation », et au collectif Limite, qui regroupe Jacques Barberi, *Francis Berthelot*, Lionel Evrard, Emmanuel Jouanne, Frederic Serva, *Jean-Pierre Vernay* et *Antoine Volodine* (catégorie nouvelle) pour *le Parc zoonirique*, paru dans le recueil *Malgré le monde*, éditions Denoël, collection « Présence du futur ».

• LE PRIX MANNESMAN-TALLY, doté d'une prime de 100 000 F, a été décerné pour la deuxième année consécutive ; il a récompensé le livre de Thierry Breton, *Netwar*, paru aux éditions Robert Laffont.

● ROMANS

La lettre au père

Avec Mon père américain, *son treizième livre, Jean-Marc Roberts a écrit son récit le plus émouvant.*

A trente-trois ans, Jean-Marc Roberts, qui a publié son premier livre à dix-huit ans, est un vrai professionnel. Un texte de Roberts, c'est toujours assez court, bien fait : du « cousu main ». Un peu « lisse », parfois, peut-être. Avec ce roman autobiographique, *Mon père américain*, jamais exhibitionniste, jamais mélodramatique ni faussement « psy », Roberts devient plus touchant, plus proche, plus vivant. Ce jeune homme trop doué, prix Renaudot à vingt-cinq ans avec *Affaires étrangères* (1), scénariste à succès, directeur littéraire aux éditions du Seuil, est enfin assez fort pour dire une fêlure secrète : *« Nous ne parlons pas la même langue. »*

Jerry Graf, le père du narrateur, est américain. *« Son français est un français de touriste »*, dit le fils dont l'anglais est *« approximatif »*. Ce fils, écrivain, n'avait jamais voulu parler de son père. Mais une curieuse lettre de celui-ci et l'insistance d'une petite fille de trois ans l'y décident. Et, miracle, cela ne donne pas un livre lourd, dissertant sur la psychologie du petit garçon dont le papa habite de l'autre côté de l'Atlantique, mais l'histoire touchante et drôle d'une famille taillée sur mesure pour un romancier.

Le grand-père (maternel) a mystérieusement abandonné son poste de vice-consul à Buenos-Aires et s'est retrouvé à Bordeaux, obscur. Entre ses deux filles, Zina (la mère du narrateur) et Yo, il y a, outre une savoureuse histoire de nez refait, une infinie complicité. En fait, Zina n'aime que Yo. Mais il faut trouver un mari à Zina. Or c'est Yo, la charmeuse, déjà pourvue d'un homme, qui les attire tous.

Comme les autres, Jerry, l'Américain, a d'abord un penchant pour sa blondeur. Mais c'est tout de même Zina qui va se retrouver dans son lit, devant Monsieur le maire, et à New-York, pour en repartir quelques mois plus tard, son bébé Ariel sous le bras. C'est ainsi que Jerry devient, chaque année, papa pour quelques jours, face à un fils auquel on n'apprend pas l'anglais.

Zina veut être comédienne mais ne deviendra pas Greta Garbo. Yo file à l'anglaise en Italie, avec un homme, et Ariel regarde tout cela avec une tranquillité apparente. Du moins l'adulte qu'il est devenu le raconte-t-il sans sourciller et sans se lancer dans d'interminables interprétations.

« Ma petite valise, mon singe infatigable »

Dans cette famille turbulente, les excès ne sont jamais où on les attend et les redoute. Les morts ne suscitent ni cris, ni vain pathos. Quand le grand-père meurt, on oublie simplement de venir chercher, à l'aéroport, Ariel, douze ans, qui revient d'Italie. Ariel téléphone en vain, puis appelle la voisine qui lui dit de ne pas pleurer, qu'*« il n'a pas souffert »* et qu'il était *« vieux »*. *« Seulement*, raconte Ariel, *j'avais connu Giovanni, son fouillis et ses farces, ses tartes aux fruits toujours trop cuites, ses faux Cézanne, ses sorties injustes contre l'équipe de France et je réagis comme un enfant. Je raccrochai, quittai l'affreuse cabine couverte de graffitis, traînant ma petite valise en skaï et mon singe infatigable. Je gagnai le stand de journaux d'un pas de somnambule :*

« Qu'est-ce qu'on peut avoir pour trois francs quarante ?

« J'héritai une tablette de chocolat et un Popeye *illustré qui allaient me rendre plus triste encore. »*

De chagrins en premières amours, de mariage en enfants et en livres, on suit, ému, le chemin du petit Ariel et de l'union ratée entre la famille Trapani et la famille Graf. Et puis soudain, Ariel est devenu assez « grand », a assez parlé pour pouvoir, avec épouse et enfants, prendre l'avion et rendre visite à son père. Assez « grand » pour avouer enfin : *« Avec un peu de chance, il m'accepterait tel que je suis avec mes défauts de prononciation, mon nez Trapani, mes romans aussi étroits que les pulls que je lui offrais, et jamais traduits. »*

JOSYANE SAVIGNEAU

★ MON PÈRE AMÉRICAIN, de Jean-Marc Roberts, édition du Seuil, 190 p., 79 F.

(1) Seuil. Adapté au cinéma sous le titre *Une étrange affaire*.

Parfum d'enfance

VOUS souvenez-vous de vos lectures d'enfant ? Pas de ce que vous lisiez, mais de votre manière de lire, de partir en balade avec le héros du roman, et d'oublier, vraiment, la réalité alentour. Depuis que vous êtes adulte, cela ne vous arrive guère, n'est-ce pas ? Mais, Jacques Duquesne, avec son sixième roman, *Au début d'un bel été*, devrait vous étonner.

Sans doute l'a-t-il écrit pour retrouver lui-même un parfum d'enfance. C'est un délicieux conte moderne et urbain, l'histoire de Jérôme, fils d'un cadre surmené que sa femme vient de quitter, et de Brendalyne, une gosse délurée, ballottée au gré des amours de sa mère. Pour échapper aux vacances « familiales », Brendalyne a filé à l'anglaise sur un quai de gare, pour se perdre dans le Paris du début de l'été, avec un chat qu'elle a nommé Zarathoustra. Elle a troqué sa banlieue sinistre pour le quartier de la Bastille.

Quand Jérôme fugue, un peu par hasard, et par un concours de circonstances, c'est tout naturellement qu'il se dirige vers la Bastille, où son héros favori, Gavroche, avait élu domicile. En cette fin du vingtième siècle, pas d'éléphant en vue pour passer la nuit, mais une cabane du chantier du nouvel Opéra. C'est là qu'au matin Jérôme rencontre Brendalyne, Zarathoustra, et, un peu plus tard le petit garçon au curieux prénom, Fiacre, abandonné par sa famille comme d'autres laissent, à la même époque, au bord des routes un animal domestique qu'ils feignaient d'aimer.

Tous trois connaîtront, grâce à Jacques Duquesne, deux jours d'errance plutôt gaie dans Paris, au gré de mots d'enfant et de reparties savoureuses, sans une faute de ton et sans une « happy end » qui aurait un goût d'« un-peu-trop ».

Peut-être, au fond, rien de tout cela n'est-il arrivé. Peut-être est-ce un rêve de Jérôme, gamin fantasque et solitaire dont la seule compagnie est la lecture et la relecture des *Misérables*, pour y retrouver son unique ami, Gavroche. Qu'importe. Quand on referme *Au début d'un bel été*, on y a cru, on veut y croire. Comme Jacques Duquesne l'a voulu, lui qui a dû prendre un sacré plaisir de vieil enfant à inventer cette histoire pour les vieux enfants que nous voulons encore parfois demeurer, le temps d'un roman.

Jo. S.

★ AU DÉBUT D'UN BEL ÉTÉ, *de Jacques Duquesne, Grasset, 272 p., 96 F.*

Le manuel du flâneur

Les Recommandations aux promeneurs *de Jacques Réda : quand le savoir-partir rejoint le savoir-vivre.*

VOYAGEUR ou promeneur ? Jacques Réda distingue celui qui se dirige, opiniâtre, vers le but qu'il s'était fixé et celui qui, au gré de l'humeur et du hasard, s'égare volontiers. C'est à ce dernier qu'il adresse, en guise de viatique, ses *Recommandations aux promeneurs* : à quiconque porte en soi-même, non sans conflit intérieur, un inconséquent rêveur. *« Mon avis*, dit-il par exemple, *est qu'il faut avoir un but, mais qu'on ne doit pas lui sacrifier sa liberté. Mobile, aléatoire, son rôle est un peu celui que l'hypothèse joue dans la recherche scientifique, où elle conduit parfois à de l'imprévu. »*

Flâneur impénitent, Réda a donné à voir des paysages urbains dans les magnifiques proses des *Ruines de Paris* ; il a évoqué dans les poèmes de *Hors les murs* le temps passé à arpenter banlieues et faubourgs ; il a rendu dans *l'Herbe des talus* l'atmosphère de villes plus lointaines, Londres, Athènes ou Prague. Et son dernier livre, *Château des courants d'air*, célébrait les gares parisiennes. Pareille obstination à flâner attire les malentendus et les clichés : Réda se met ironiquement en scène, accueilli comme un grand aventurier par des amis qui, en fait, se demandent quelle marotte le pousse, *« bâté comme un mulet »*, à se déplacer de façon si malcommode.

C'est à des questions de ce genre que répond ce livre, par toutes sortes de chemins de traverse : descriptions, réflexions, fragments de souvenirs, digressions qui reviennent toujours, avec une fausse nonchalance, au sujet. Ce que Réda communique de façon aussi peu dogmatique que possible, c'est son expérience, qui pourrait être *« de quelque utilité pour* [ses] *semblables »*. Le départ se dessine au cœur d'une nébuleuse de questions : *« Où, comment, quand, pourquoi ? »* Comment passer du projet vague à la décision, des préparatifs à l'action ? Comment vouloir, pouvoir, savoir partir ?

Trop tard pour les « à quoi bon ? »

« Attention au départ » : c'est le titre de la première partie : elle montre que rien n'est si difficile que l'improvisation et comment, paradoxalement, la décision de s'en aller peut changer en corvée une pulsion de liberté. Avec un humour à froid tout à fait irrésistible, Réda montre les tergiversations et gestes manqués qui sont la manière idéale de rater le départ, et même parfois la suite du parcours. Mais il y a aussi des départs réussis (à l'aube, de préférence, alors qu'inversement il vaut mieux revenir de nuit).

Dès lors on est pris par une sorte de cadence, comme dans ces vers que, de façon inimitable, Réda laisse surgir dans ses textes en prose :

Aussitôt qu'on a pris congé
Et qu'on s'est fondu dans [l'espace,
Comme à tout ce qui nous [dépasse,
Il vaudrait mieux ne plus songer
A cette fin que nul n'évite
Même s'il reste dans son lit.
Autant manger le pissenlit
Par la fleur, pour aller plus [vite. »

Trop tard pour les « à quoi bon ? » On peut se livrer aux plaisirs d'« itinéraires baguenaudeurs » ou insolites, voire périlleux, tels que ceux des voies de chemin de fer désaffectées ou des berges de canaux. Mais flâner, dériver, s'égarer, louvoyer, errer à travers des lieux déshérités, ce n'est peut-être qu'une façon de chercher un centre idéal, inaccessible. Même s'il est vain d'espérer une route *« où goûter aux talus l'herbe d'éternité »*, partir suppose toujours une *« secrète mysticité »*. C'est ce dont témoigne la transparence apaisée du dernier poème : *Et maintenant reposons-nous un peu.* C'est aussi ce que suggérait avec une gravité plus tragique *la Tourne* (1975), qui vient d'être réédité en « Poésie » chez Gallimard dans le même volume qu'*Amen* et *Récitatif* (1970) : trois beaux recueils où le lyrisme imprégnait *« les mots de tout le monde »*.

MONIQUE PETILLON.

★ RECOMMANDATIONS AUX PROMENEURS, de Jacques Réda, Gallimard, 205 p., 86 F.

★ AMEN-RECITATIF-LA TOURNE, de Jacques Réda, « Poésie », Gallimard, 225 p.

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, *de l'Académie française*

Cinéaste et épistolier français

(Suite de la page 15.)

Pour qui l'ignorerait, ces confidences donnent une idée du désarroi anxieux que les réalisateurs cachent sous la forfanterie, à la sortie de leur film. Tant de travail traité si légèrement par les marchands et la presse ! Dans le cas de *Jules et Jim*, l'inquiétude s'aggrave de ce que, après le triomphe des *400 coups*, Truffaut pense avoir réalisé son *« premier film délibérément emmerdant »* ; jugement qui sera, bien sûr, démenti, sauf par Hitchcock — mais comment ce dernier aimerait-il un film tourné au mépris de toutes ses recettes de suspense !

L'ÉPISTOLIER Truffaut rectifie, s'il en était besoin, l'image d'une bonté systématique et bêlante. Le critique des débuts a eu la dent dure. Il la garde avec qui lui déplaît esthétiquement ou moralement, et il n'exclut pas le trait acéré, quitte à signer *Truffaldin*, le valet italien capable de perfidies. Les injustices faites aux amis l'atteignent autant que celles qu'il subit lui-même. La censure de *Joli Mai*, de Marker, ou l'échec d'*Eva*, par exemple, le révoltent plus que tel affront personnel. Tout plutôt que de tricher avec soi ; le Hitchcock des *Oiseaux* a péché par « misanthropie » ; Brook, avec *le Seigneur des mouches*, aurait tourné une « connerie ». Brassens ? « *Laborieux* » aux rimes attendues ! Quant à René Clément, il ferait preuve de *« vulgarité effrontée »* en acceptant d'adapter *Swann*, ce que Truffaut a refusé, comme il a refusé *Voyage au bout de la nuit*, *l'Etranger*, *le Château* de Kafka. Motif réitéré : on ne touche pas aux monuments dont les lecteurs ont tiré leur propre film mental et ne pourraient qu'être déçus... De plus, certains livres capitaux ne passeraient pas à l'écran. A *l'Etranger* le cinéaste Truffaut préférerait n'importe quel Simenon !

Éditeur lui aurait bien convenu. Il aime provoquer les amis au travail. Dès 1965, il est de ceux qui conseillent d'écrire à Rezvani, dont les chansons ont contribué au charme de *Jules et Jim*.


LES FILMS DU CAROSSE

Vers 1969, sa morale personnelle a pris forme : *éviter* comme la peste les gens qu'il n'aime pas et qui ne le savent pas ; refuser de prendre part à des jurys, des actions en justice ou des enterrements. Truffaut n'a jamais voté. Il n'a jamais *« porté le moindre sentiment à un homme d'Etat »*. Il témoigne dans un accident uniquement parce que le coupable a escamoté sa cocarde de parlementaire ! Il est profondément anarchiste, de tempérament. Il a signé le manifeste pour le droit à l'insoumission des rappelés d'Algérie. Il dénonce la censure, par Jacques Chirac en 1975, du projet d'émissions historiques confié à Sartre...

Deux échanges de lettres illustrent à la fois l'époque et le personnage. Il s'agit de litiges graves avec Godard et avec l'écrivain-critique Jean-Louis Bory, vers 1973-1974. Le premier a gardé, de 1968, le goût des agressions verbales sans cohérence. Truffaut n'y va pas par quatre chemins. Il traite l'auteur d'*A bout de souffle* de « merde », de menteur, de dandy terroriste. Ce qui ne l'empêche pas de défendre ses films bec et ongles... et Godard de préfacer ces volées de bois vert !

Avec Bory, le contentieux reflète une alternative aujourd'hui perdue de vue. Oui ou non l'artiste était-il récupéré par le « système », selon que son film sacrifiait trop au divertissement et aux règles commerciales ? Bory en avait fait grief à Chabrol, Demy, Rohmer et Truffaut, lequel répond avec pertinence que le succès, dont Bory a aussi bénéficié en début de carrière, ne saurait être un péché, surtout s'il rend libre.

A chacun son sens de l'utilité en art. Truffaut ne la nie pas. Il entend seulement en rester juge, hors des injonctions idéologiques dont les néophytes du gauchisme ont abusé. Rien ne l'obligera à modifier du dehors la proportion de gravité et de joyeuseté dont le dosage se confond, chez lui, avec l'envie de créer.

Le bon sens et la générosité culminent dans les lettres à des débutants anonymes. Truffaut y révèle ce que les rapports entre confrères et amis, parfaitement éclairés par les notes de Gilles Jacob, n'exprimeront jamais. Au-delà de la petite histoire du cinéma des années 1958-1983, une certaine stature d'homme se dresse, faite d'anxiété frémissante, d'attention à ce qui risque de blesser, aux tendresses minuscules dont dépend la réussite d'un instant, d'une vie, d'une œuvre.

★ CORRESPONDANCE, de François Truffaut, lettres recueillies par Gilles Jacob et Claude de Givray, notes de Gilles Jacob, avant-propos de Jean-Luc Godard. Hatier édit., 674 p., 195 F.

• HISTOIRE

PORTRAITS DE LA RÉVOLUTION

Valmy, ou le prix d'une victoire

Un roman d'Yves Amiot où Billaud-Varenne, Dumouriez, Danton se partagent la vedette.

BILLAUD-VARENNE, Dumouriez, Danton, le duc de Brunswick, la Révolution de 1789, la franc-maçonnerie : tels sont les personnages et les forces qui animent le roman d'Yves Amiot : *les Diamants de l'Argonne.*

L'un, Jean-Nicolas Billaud, qui rêve de bouleversements sociaux alors que, fils d'un avocat cossu de La Rochelle, la moindre privation lui est étrangère, apparaît comme le premier spécimen de commissaire du peuple de l'Histoire. « *Fleur de serre ignorante des tempêtes* », il sera plongé dans l'horreur, le cynisme, la boue. Au soir de sa vie, banni, fourbu de solitude après tant d'épouvante et de fracas, il songe aux occasions, qui, si elles n'avaient pas été manquées, l'auraient conduit sur les plus hautes marches du pouvoir, mais il songe aussi au massacre de la prison des Carmes dont il fut un des principaux responsables et le témoin le plus proche. Les plus odieux n'en sont pas quittes avec le remords, seraient-ils soustraits à l'angoisse du salut.

A Dumouriez, l'aventurier, vainqueur de Valmy, tant par la stratégie que par les intrigues, Yves Amiot confère une stature de génie. Au point que, à la fin du livre, l'auteur, par Billaud-Varenne interposé, n'est pas loin de penser que si le général ennemi de La Fayette et ami de Danton (il parlait la même langue que le « tribun vociférant », jamais dupe de son éloquence) avait osé prendre le pouvoir avant Bonaparte, le cours de l'Histoire eût été changé : « *Peut-être aurait-on évité vingt-cinq ans de guerre — jusqu'à Waterloo, — des millions de morts, des blessures inguérissables.* »

Danton, lui, c'est la férocité, la rouerie éhontée, la boulimie des plaisirs, du pouvoir, de l'argent. « *Plus nous serons implacables, plus nous attacherons à notre destin ceux que nous aurons contraints à nous suivre* », dit-il. Perfidie, brutalité, crapulerie vivent en sa personne avec une fureur impossible à endiguer n'étaient les besoins d'une ligne de conduite que Machiavel résume : « *Celui qui établit une dictature et ne tue pas Brutus, ou celui qui fonde une République et ne tue pas les fils de Brutus, celui-là ne régnera que peu de temps.* »

Le duc de Brunswick, enfin, franc-maçon comme beaucoup de son camp et comme ceux d'en face, qui, à Paris, luttent sans merci pour accroître ou préserver leur autorité, est un « *admirateur des Lumières* », y compris celles que jettent les joyaux les plus somptueux. Soldat de haute école, fait à toutes les cruautés et subtilités de l'existence des hommes, il aura la naïveté de croire qu'il pourrait monter sur le trône de France à la place des Bourbons qu'il déteste.

Un authentique bagne ambulant

On comprend, à ce survol des caractères, que la thèse soutenue par Yves Amiot déplaira — c'est un euphémisme — à ceux qui inclinent vers Danton ou vers son bourreau Robespierre. Pour Amiot, la victoire de Valmy fut négociée par Billaud-Varenne, mandaté par Danton et Dumouriez. Sans cette négociation, qu'en serait-il, pour la postérité, de l'inspiration de Kellermann et de l'héroïsme de ses soldats poussant pour la République le vieux cri des régiments royaux « *Navarre sans peur !* », avant que retentissent des « *Vive la Nation !* », à une époque où l'idée de nation n'était pas très ancrée dans les cœurs et dans les esprits ? Pour Amiot, encore, c'est en ces jours que disparurent à jamais les bijoux de la couronne : 4 800 diamants, plus 15 millions de livres. Valmy fut à ce prix.

Cupidité ? Manigances ? Complot ? Accord entre les loges de Prusse, dont la devise était « *Piétinons les lys de France* », et celles de Paris ? D'autres argumentent depuis des siècles pour étayer leur vision de l'Histoire ; ils enchérissent, disputent, se congestionnent.

Reste l'abomination quand « *Rousseau recule devant Torquemada* », quand la terreur se justifie au nom des principes, quand tous les moyens sont bons pour imposer une vision du monde. Reste la souffrance des hommes, celle des non-combattants et des êtres qui se battent, y compris le « *ramassis de sacripants, recrutés dans toute l'Europe : l'authentique bagne ambulant* » que constitue l'armée prussienne. Restent les tueries qui infirment à jamais l'adage selon lequel beaux sont les commencements. Restent la lâcheté, les mensonges, l'invention de la levée en masse, la tragédie, le cloaque, les carnages. Reste l'écriture d'Yves Amiot dont le classicisme enchante dans un univers qui glace.

LOUIS NUCERA.

★ LES DIAMANTS DE L'ARGONNE, d'Yves Amiot, Flammarion. Collection « Rue Racine ». 192 p., 69 F.

« Le pouvoir est si malheureux ! »

Les violences de la Révolution et de l'Empire, sous l'œil de Charles Nodier

« IL *arrivera l'histoire comme elle est faite, l'histoire positive, l'histoire classique, l'histoire universitaire, l'histoire accadémique, l'histoire de gazetier, l'histoire d'historiographe, avec cette plume de plomb qu'ils appellent le burin de Clio.* » Il ne sera pas reproché à Charles Nodier d'avoir fait œuvre d'historien dans ses *Portraits de la Révolution et de l'Empire*, tracés à la pointe de l'imagination et avec beaucoup de légèreté, dans tous les sens du mot. Il assure avoir rencontré Sade à Sainte-Pélagie. Or Sade était à Charenton du temps que Nodier entrait en prison. Qu'importe, il l'a vu, il décrit sa démarche imposante, sa vivacité, son exquise politesse. D'une mémoire volontairement incertaine, il tire une certitude, l'indignité de Bonaparte condamnant à la réclusion un homme dont la liberté avait l'heur de lui déplaire.

C'est que Nodier, jeté dans un cachot pour une innocente bluette contre le nouveau maître des Français, avait fait sien le propos de Diderot : « *Il y a plusieurs sortes d'histoires : des histoires vraies qui n'ont pas d'intérêt, des histoires intéressantes qui ne sont pas vraies, des histoires dont l'intérêt et la vérité sont relatifs, parce que la perception de l'intéressant et du vrai se modifie selon l'organisation de l'homme qui raconte et la disposition de ceux qui écoutent.* » Voilà qui devrait tempérer la condescendance qu'affichent à l'égard du récit anecdotique, « *mené selon le cœur* », les analystes du détail disséquant d'un scalpel méthodique la vérité glacée d'une époque.

Le regard d'un policier

Douteuse objectivité que celle, au demeurant utile, qui comptabilise le nombre de victimes de l'Inquisition, de la terreur jacobine ou de la réaction thermidorienne et démontre scientifiquement que l'imagination en a démesurément grossi le chiffre. S'étonneront-ils de spéculations sur les chambres à gaz ceux qui graduent l'horreur d'un massacre selon l'échelle quantitative des exécutions ? Comme si une seule mort, froidement décidée au nom d'une cause, quelle qu'elle soit, n'entachait pas d'inhumanité les hommes qui la veulent servir.

Ni le spectacle de la guillotine ni la raison suprême qui la dressait n'ont durci le cœur de Nodier. Il a, devant la terreur blanche, comme plus tard devant l'assassinat de Mallet par Bonaparte, la même réaction mêlant l'étonnement et le dégoût. « *J'ai vu*, écrit-il, *un vieillard septuagénaire, connu par la douceur de ses habitudes, et par cette politesse maniérée qui passe avant toutes les autres qualités dans les salons de province, un de ces hommes de bon ton dont l'espèce commence à se perdre (...), je l'ai vu, dis-je, fatiguer ses bras débiles à frapper d'un petit jonc à pomme d'or un cadavre où les assassins avaient oublié d'éteindre le dernier souffle de la vie.* »

Un des traits de génie que Nodier paraît devoir à Diderot consiste à dépouiller les banalités de cette gangue qui leur prête une sorte de familiarité invisible, par quoi l'on s'accoutume à les supporter. Qu'y a-t-il de plus commun qu'un policier ? Comparaissant devant l'un d'eux, Nodier observe : « *La seule chose qui m'interdit, c'est que mon interrogateur exigea que je restasse les yeux fixés sur lui à chaque réponse. Dans les intervalles seulement je pouvais regarder à droite ou à gauche. J'ai passé vingt-cinq ans sans pénétrer ce mystère ; et je doute encore que la psychologie de la police fût assez perfectionnée pour comprendre la puissance de ce regard qu'une habitude effrontée a scellé à la prunelle du questionneur sur le malheureux qui le subit. Quand je pense à cette spéculation de la curiosité insidieuse d'un homme grave et froid qui poursuit industrieusement un secret de vie ou de mort dans l'âme intimidée d'un enfant, je ne puis m'empêcher de croire quelquefois que les précautions dont la société s'est armée contre le crime n'ont rien à envier au crime lui-même en bassesse et en férocité.* »

Confronté à un policier bonapartiste qui excipe de son passé de jacobin, Nodier s'étonne : « *Et comment se fait-il qu'avec tant de prédilection pour toutes les opinions extrêmes au milieu desquelles l'usurpateur de nos libertés s'est placé, vous serviez d'instrument à ses proscriptions ? — Hélas, répondit-il, quand on est père de famille, on veut de l'avancement.* » Et Nodier d'ajouter : « *Le misérable avait peut-être envie d'être bourreau.* »

Il n'est pas sans intérêt de rapprocher d'un arrivisme qui n'a perdu aujourd'hui ni ses raisons ni sa vocation ce que Nodier écrit de Saint-Just, rencontré à Strasbourg. « *Une soif inaltérable de justice, un amour irrésistible de l'humanité dominaient de temps en temps cette âme farouche, d'où tout sentiment de justice et d'humanité n'était pas sorti. Comme les autres, hélas, il savait tuer sans pitié ; mais en tuant, l'infortuné se faisait sans doute illusion ; il croyait être humain et juste. Le pouvoir est si malheureux ! Toutes ses fautes sont des crimes !* »

On aimerait, chez les historiens avertis, trouver parfois autant de candeur.

JEAN LESCUREL.

★ PORTRAITS DE LA RÉVOLUTION ET DE L'EMPIRE, de Charles Nodier. Préface de Jean-Luc Steinmetz, collection « In-Texte », éditions Taillandier. Tome 1, 450 p., 128 F ; Tome 2, 452 p., 145 F.

Daniel Guérin de 1789 à 1968

DANIEL GUÉRIN, mort le jeudi 14 avril (*le Monde* du 15 avril), se mit au service de diverses causes : l'anarchisme, bien sûr, qui fut le grand thème de réflexion de sa vie politique ; l'homosexualité, qu'il vécut et décrivit avec quelque passion ; les combats du Front populaire, les batailles antifascistes ; la lutte contre la ségrégation raciale, contre le colonialisme français, pour l'indépendance de l'Algérie et l'émancipation des Algériens.

Ecrivain-militant, il n'a jamais manqué de défendre avec sa plume les idées qui faisaient corps avec sa vie. D'où la richesse d'une bibliographie propre à décourager le lecteur non averti. Mais il est un sujet qui, d'une certaine manière, permet de relier les multiples causes qui ont mobilisé son énergie — de ses premiers pas en politique, dans les rangs de la SFIO, jusqu'à ses ultimes prises de position aux côtés des communistes libertaires. Il s'agit de la Révolution française, laquelle, soulignait-il dans un opuscule paru au lendemain de Mai 1968, « *ne nous intéresse pas seulement à titre rétrospectif* » mais se rattache directement « *à nos luttes, à nos problèmes du présent* », si bien que les « *grands ancêtres* » prennent figure de contemporains ; et que « *les quatorze mois, étape suprême de la Révolution, qui vont du 31 mai 1793 au 27 juillet 1794, deviennent un morceau de notre vie* » (*la Révolution française et nous*, Bruxelles, 1969).

Attachement existentiel, en effet, que celui de Guérin à cette histoire révolutionnaire, et qui ne se démentit à aucun instant. Son ouvrage le plus dense et le plus vivant est consacré à l'analyse en termes marxistes, voire trotskistes, de *la Lutte de classes sous la Première République* (Gallimard, 1946, 2 tomes). Il suit pas à pas la grande Révolution de 1793 à 1797, montre que ses conquêtes, sans cesse remises en cause, eussent été impossibles sans la pression « terroriste » exercée en permanence par les « bras nus » sur la bourgeoisie : ces sans-culottes, qui préfigurent le prolétariat moderne, ont inventé la démocratie directe.

La volte-face des soixante-huitards

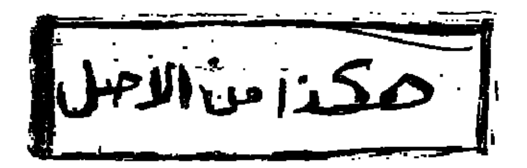
La greffe d'un marxisme révolutionnaire sur les idées anarchistes constitue le fil conducteur de la réflexion théorique de Daniel Guérin. La méthode matérialiste élaborée par Marx n'a point vieilli, explique-t-il dans son essai de synthèse (*Pour un marxisme libertaire*, Laffont, 1969), à condition qu'elle soit traitée à la manière de Marx lui-même, c'est-à-dire sans rigidité doctrinale, et qu'elle soit corrigée et fécondée par l'expérience et la théorie anarchistes. La référence constante du militant et du chercheur à cette double source du mouvement ouvrier révolutionnaire permet de comprendre ses engagements politiques, en apparence contradictoires.

Admirateur critique de l'œuvre des bolcheviks en octobre, il n'en a pas moins exalté la spontanéité révolutionnaire des masses populaires (*Rosa Luxemburg et la spontanéité révolutionnaire*, Flammarion, 1971). La démocratie directe, les aspirations libertaires des exploités, tels étaient, à ses yeux, la pierre de touche de toute vraie pratique communiste, les seuls antidotes contre la bureaucratisation du mouvement ouvrier et ses dévoiements césariens — réformistes ou autoritaires.

Alors que certains de ceux qui applaudissaient hier les innombrables charrettes de Staline se servent aujourd'hui du goulag comme d'un repoussoir pour condamner les « excès » de la grande Révolution, Daniel Guérin n'a jamais cessé de dénoncer la terreur stalinienne sans renier aucune de ses convictions révolutionnaires. Dans un de ses derniers textes — une courte préface à la réédition d'un livre de Maurice Dommanget, *les Enragés dans la Révolution française*, Spartacus, 1987), — il souligne avec férocité que la relecture actuelle de la Révolution française « *va de pair avec la volte-face des soixante-huitards qui rivalisent dans le reniement de leur jeunesse militante* ».

Le hasard veut que dans ce texte, écrit voilà juste un an, Daniel Guérin nous parle de deux événements qui ont pesé lourd dans sa vie : la Révolution française et mai 68, dont on s'apprête à célébrer les anniversaires. C'est pourquoi la relation qu'il établit entre ces muscadins qui se tendent la main par-dessus les siècles et les régimes prend valeur d'ultime avertissement.

LOUIS JANOVER.



LETTRES ITALIENNES

Mario Praz et le « grand livre du monde »

L'écrivain « voyageait » dans des époques révolues et cherchait les « mots de passe » du temps.

COMME il aimait voyager, Mario Praz a d'abord décidé d'accomplir un voyage radical et définitif dans le temps. Né quatre années avant le début de notre siècle, il se rendit compte très vite que ni sa sensibilité ni ses goûts ne s'accordaient avec les stridences de son époque, qu'il assimila aux accents de la barbarie. Le triomphe des trognes mussoliniennes dans l'Italie des années 20 le confirma dans sa volonté de divorcer d'avec un contemporain décidément voué à l'ignorance et à la vulgarité.

Qu'il élût le dix-neuvième siècle comme refuge dernier de la civilisation peut surprendre. Mais l'Ottocento italien fut sans doute moins abominable, moins sinistrement bourgeois que ses visages français, allemands ou britanniques. Le cours de la rente n'y était pas encore tout à fait la préoccupation dominante des prétendues élites sociales. Enfin et surtout, Mario Praz, fidèle en cela à une tradition de l'intelligence universitaire, avait une vision strictement intellectuelle et esthétique de la civilisation : que le dix-neuvième siècle occidental fût un enfer physique et moral pour l'immense majorité de l'humanité qui eut le malheur d'y vivre, cela l'effleure si peu qu'il demeure incapable de percevoir les stigmates de ce désastre social que portent pourtant visiblement les œuvres d'art.

Mais, pour cet érudit qui a consacré l'essentiel de sa vie et de sa carrière de professeur — à Liverpool, à Manchester, puis à Rome — à étudier la vie des formes, les livres, les tableaux, la musique même expriment des pulsions secrètes, des passions obscures, des équilibres entre la morbidité et la vitalité qui n'ont qu'un rapport lointain avec l'histoire vécue. Lorsque, dans son livre majeur, *la Chair, la Mort et le Diable* — dont une réédition sort en librairie ce vendredi 22 avril (1), — Praz examine le *romantisme noir* à travers les littératures française et anglaise, c'est-à-dire l'omniprésence dans la production poétique et romanesque de toutes les formes de la perversité érotique et de la fascination pour la décadence, il ne relie à aucun moment ce triomphe littéraire du sado-masochisme au triomphe matériel de l'idéologie bourgeoise; et Zola, par exemple, n'est cité qu'une seule fois, dans un ouvrage qui croule sous les références, pour une considération purement formelle : « *Mon goût, si l'on veut, est dépravé. J'aime les ragoûts littéraires fortement épicés, les œuvres de décadence où une sorte de sensibilité maladive remplace la santé plantureuse des époques classiques.* »

Shelley à Tahiti Shakespeare au Caire

On ne s'étonnera donc pas si, lorsqu'il voyage, Mario Praz est infiniment plus sensible à la mémoire des lieux qu'à leur existence présente. Plus exactement, l'actuel n'est pour lui qu'un motif, au double sens d'occasion et de sujet à peindre. La plupart des textes réunis en 1982 (année de la mort de l'écrivain) et traduits aujourd'hui sous le titre *le Monde que j'ai vu* avaient été publiés d'abord dans le journal *Il Tempo* pour lequel, pendant trente ans, Praz écrivit un court essai hebdomadaire.

On ne saurait pourtant imaginer journalisme moins journalistique et chroniques moins frottées à l'air du temps. Les voyages ne sont évidemment ici que des prétextes : des manières de confronter une réalité que saisissent les yeux avec une autre réalité, celle qu'ont donnée à voir et à comprendre les livres et les œuvres d'art. Les récits de Praz, qu'ils parlent du nettoyage des monuments de Paris ou des châteaux polonais, des mosquées du Caire ou des arbres d'Australie, sont donc eux-mêmes des textes voyageurs : on y flâne dans des phrases baladeuses irisées d'images; on y fait des rencontres surprenantes — Shakespeare dans les rues du Caire, un poème de Shelley à Tahiti ou la figure de Napoléon dans les douves d'une ruine écossaise où se promène aussi le fantôme de Claude Lorrain.

Du coup, les lieux qu'évoque Praz perdent totalement leur innocence d'objets soumis au regard pour devenir de diaboliques constructions borgésiennes, trouées de passages secrets entre les styles et entre les époques, de correspondances, au sens baudelairien, d'associations verbales qui livrent, comme un mot de passe, le sens caché d'une ville, la palpitation vivante d'une architecture de pierre.

Jamais, peut-être, l'expression de « grand livre du monde » n'a été illustrée aussi exactement que dans les déambulations de ce voyageur qui avait compris qu'à l'époque du tourisme, la littérature seule possédait encore le pouvoir de dépayser.

PIERRE LEPAPE.

★ LE MONDE QUE J'AI VU, de Mario Praz, traduit de l'italien par Jacques Michaud-Paterno. Préface de Marc Fumaroli. Julliard, 448 p., 130 F.

(1) Denoël. Traduit de l'italien par Constance Thompson Pasquali, 490 p., 135 F. Les mêmes éditions Denoël, en association avec L'Age d'homme, annoncent également la parution, courant 1989, d'un autre essai important de Praz, *la Maison de la vie*, dans une traduction de Monique Baccelli.

Marta Morazzoni dans les vides de l'histoire

Cinq nouvelles, qui révèlent l'étonnante maîtrise d'un jeune écrivain.

LA prudence critique avec laquelle il est d'usage d'accueillir un premier livre doit parfois, impérativement, céder le pas à l'admiration sans réserves. Il faut alors laisser de côté les encouragements un peu condescendants et, devant ce qui apparaît comme une réussite pleine et entière, ne pas hésiter à dire son enthousiasme. *La Jeune Fille au turban*, recueil de cinq nouvelles de Marta Morazzoni, paru à Milan en 1986 et aujourd'hui publié par Mario Fusco chez POL dans une traduction de Jean-Paul Manganaro, est propre à susciter un tel enthousiasme.


FERDINANDO SCIANNA/MAGNUM

Marta Morazzoni met en lumière l'intériorité des personnages.

Les récits de Marta Morazzoni sont situés dans un passé plus ou moins lointain : du milieu du seizième siècle à l'aube du nôtre. L'espace géographique est européen : la Hollande, l'Espagne et Vienne, ou ses environs, pour trois des nouvelles. Charles Quint, Lorenzo da Ponte, le librettiste des opéras de Mozart, et Mozart lui-même (qui n'est pas nommé), côtoient quelques personnages fictifs, pas moins vraisemblables que ces derniers.

Mais si le cadre de chacun de ces récits est étroitement historique — sauf peut-être le dernier, le plus contemporain, — la préoccupation littéraire de l'auteur ne l'est nullement. L'histoire d'ailleurs, ici, défaille. Ceux par qui elle fut grande, ceux qui engendrèrent de la beauté, connaissent, comme le plus commun des mortels, l'échec, la maladie et la mort.

Ainsi de Charles Quint, épuisé, finissant ses jours dans un monastère de l'Estrémadure, et dont le visage sans vie, « *plutôt que d'être dans la paix, portait gravés les signes d'une nostalgie inconsolable de la vie, comme s'il percevait encore, en dépit de la mort, le flux vigoureux du temps* », ainsi également de Mozart, le « *maestro* » solitaire, angoissé, entre veille et sommeil, ombre et lumière — toute la nouvelle est une admirable variation sur ces thèmes. De ce génie fébrile, tremblant d'immaturité et bientôt rejoint par la mort, Marta Morazzoni fait un portrait dépassant en véracité toutes les images, cinématographiques par exemple, qu'on a pu donner du musicien : « *... Il était petit, frêle, malgré la plénitude florissante de son visage enfantin.* »

Les tragédies invisibles

Le grand thème de *la Jeune Fille au turban*, en deçà de l'histoire, dans les intervalles et les vides que son cours ménage, c'est le temps, le temps infime et sans relief visible, qui mesure l'existence mais qui ne se laisse, par elle, mesurer : « *Il avait toujours considéré la vie comme une somme d'années et il était étonné maintenant de ressentir combien le temps glissait sur une trame plus serrée et très lente à se dérouler, fil après fil, dans les minutes plutôt que dans les heures.* »

Cette dimension temporelle, qui est en même temps celle de l'intériorité vécue des personnages, Marta Morazzoni la met admirablement en lumière. Chacune des vies, dont elle suit les courbes et les inflexions les plus secrètes, obéit à une fatalité qui lui est propre. Elles semblent destinées, ces vies, jusque dans les dérapages, les transgressions, à être des tragédies intimes, invisibles. A cet égard, la première nouvelle, qui donne son titre au livre, est la plus ample, peut-être la plus aboutie. Mais aucun des quatre autres textes qui composent l'ouvrage de Marta Morazzoni, ne souffre de lui être comparé.

La parfaite et émouvante maîtrise que ce premier livre manifeste, tant dans l'écriture que dans le déploiement de sa thématique, en fait cette remarquable réussite que les Italiens ont déjà reconnue. Les chefs-d'œuvre ne courent pas le rayon des nouveautés ; la traduction de Jean-Paul Manganaro est une très belle occasion d'en saluer un.

PATRICK KÉCHICHIAN.

★ LA JEUNE FILLE AU TURBAN (LA RAGAZZA COL TURBANTE), de Marta Morazzoni, traduit de l'italien par Jean-Paul Manganaro, éd. POL, 186 p., 97 F.

Gadda, Homère et les dieux

LA trentaine de lecteurs fidèles que Carlo Emilio Gadda (1) a déjà dû gagner en France en quelque quinze ans — disons la quarantaine pour être généreux — sera ravie d'avoir accès aux lettres que, entre 1934 et 1967, l'un des plus grands créateurs du siècle adressa à Gianfranco Contini, son « inventeur », comme on le dirait d'un trésor. Dans cette correspondance, le romancier donne libre cours à la langue splendidement macaronique qui est la sienne.

Poète, essayiste, critique n'ayant jamais cessé d'explorer les sentiers les moins fréquentés de la littérature italienne, Contini avait publié son premier article sur le grand Lombard à la parution du *Château d'Udine*, en 1934. Ensuite, Contini allait devenir, au fil des ans, non seulement le critique par excellence de Gadda, mais son plus proche lecteur, son ami. Cela dit, chaque fois que les exégèses de Contini (trop enclin à couper les cheveux en quatre) l'ont agacé, le romancier ne s'est pas privé de rappeler son correspondant à plus de simplicité, une subtilité excessive décourageant d'avance, selon lui, l'éventuel lecteur de son œuvre.

Si la critique, la logique, voire la philosophie passionnent Gadda, toute analyse littéraire tendant à fonder un système l'embête au plus haut point : « *Mes tendances naturelles*, disait-il, *mon enfance, mes rêves, mes espérances, ma désillusion ont été et sont toujours d'un romantique, d'un romantique pris à coups de pied par le destin* ». Aussi prévient-il bien son correspondant : « *Tout n'est pas polémique en moi ; une fois la norme polémique posée au début, je me déplace ensuite lyriquement dans mon monde.* »

En fait, ces lettres — que Contini commente à l'occasion, les siennes n'ayant pas été retrouvées — viennent garantir en quelque sorte les explosions qui secouent l'œuvre de fiction, et cette plainte — la plus merveilleusement mélodieuse — qui monte de sa prose. La plus mélodieuse et aussi la plus impudique, et pour cause : comme nul autre écrivain italien depuis Leopardi, Gadda possède une oreille absolue lui permettant de conserver, au milieu des embardées qu'il fait dans la langue, un commerce toujours amical avec la musique.

Les trahisons quotidiennes du corps

C'est ainsi qu'il peut dire : « *Ma misère et mon dénuement vont croissant de jour en jour, et je ne sais où donner de la tête. Les manches de l'imperméable, les chaussettes s'effilochant en algues et sargasses [...], il me semble être un Neptune couillon émergé du marécage de la connerie prédapienne* (2). » Et, au fur et à mesure qu'il vieillit, ce sont les trahisons quotidiennes du corps qu'il énumère, la sénescence qui enténèbre son cerveau, l'attente de la fin de cet « *apprenti cadavre* » qu'il se sent devenir dans la terreur du « *spectre d'une homérique mendicité* », et de la faim — « *la faim, que j'ai si longtemps exercée dans ma vie* ».

Gadda passa ses dernières années muré dans un silence dont il ne se départissait que rarement, dans la compagnie ardente et morose de ses chagrins, soigné par une servante au grand cœur. Des amis, Pietro Citati au premier rang, venaient lui faire la lecture. Toujours la même : celle de son cher Manzoni. On dit que la dernière page qu'il entendit fut celle de l'aurore sur laquelle s'ouvre le quatrième chapitre des *Fiancés*. Entendit-il, cette fois ultime, la description de Manzoni, ou ces quelques lignes dans lesquelles résonne, comme en écho, la voix du grand prédécesseur, et sur lesquelles s'achève sa *Connaissance de la douleur* : « *Aux fentes des persiennes, l'aube, déjà. Le coq, soudain, la fit éclore des monts lointains, ignare et péremptoire, comme toujours : il l'invitait à venir, pour dresser inventaire des mûriers, dans la solitude des champs réapparus* » ?

Peut-être, dans sa nuit, a-t-il ressenti cette réconciliation avec le monde, cette paix de l'âme qu'exprimaient ces mots ajustés par lui-même autrefois ; peut-être les fit-il enfin siens, et comprit-il, avant d'entrer dans l'autre obscurité, que toutes les douleurs et les humiliations subies avaient été nécessaires pour réussir ce court paragraphe. Les dieux sont ainsi : déjà Homère disait qu'ils entretissent des malheurs afin que les poètes ne viennent pas à manquer de raisons de chanter...

H. S.

★ LETTRES A GIANFRANCO CONTINI, de Carlo Emilio Gadda. Traduit de l'italien par Soula Aghion. Postface de Patrick Mauriès. Editions du Quai Voltaire, 196 p., 95 F.

(1) *L'Affreux Pastis de la rue des Merles, la Connaissance de la douleur* et *l'Adalgisa*, aux éditions du Seuil ; *le Château d'Udine*, chez Grasset.

(2) Predappio : village natal de Mussolini.

Le bon, la brute et le truand

Arturo Loria, Piero Chiara et Aldo Busi.

SUR le toit qu'il répare, le maçon regarde une fenêtre, dans le mur d'en face. Une femme apparaît nue, et le maçon la contemple avec reconnaissance. Et puis il baisse les yeux, et découvre que son fils, aussi, regarde ce corps blanc. Alors, le maçon pousse un cri de fureur. Inquiet et coupable, il interroge le garçon, qui s'accuse d'avoir tué un cygne. Le maçon comprend qu'il a devant lui un homme comme lui, et qu'il doit se résigner à l'écouter désormais...

L'hôtelier, autrefois, s'occupait de tout : une affaire excellente, une clientèle fidèle, de quoi être fier, et des conversations, même des amitiés. Mais son fils s'agace maintenant du moindre conseil, et le vieil homme malade se replie de plus en plus au sous-sol, derrière la glacière, au fond du couloir noir, pour y retrouver Giovanna, une jeune Lombarde. Hélas ! La petite paysanne sera renvoyée...

Ainsi, dans ses nouvelles, Arturo Loria traque des presque-riens, des sentiments à peine ébauchés, dont on devine qu'ils auraient pu, sans l'extrême délicatesse de l'auteur, ne jamais être pensés, ni éprouvés jusqu'au bout. Un travail d'oiseleur.

Né près de Mantoue en 1902, mort en 1957, Loria rappelle Pavese, par sa bonté lasse : cet écrivain trop lucide se considérait lui-même comme un « *triste fabricant d'histoires volées* ».

∴

A la modernité de « photographe » de Loria s'oppose celle de Piero Chiara. L'écriture sarcastique et froide de cet auteur contraste avec les merveilleux nuages de l'autre. Chez Loria, tout est flou, et traité selon l'esprit de finesse cher à Pascal. Chez Chiara, on sait toujours quelle heure il est, chacun mène énergiquement sa barque. Même si la brutale « logique des faits » débouche sur un néant aux reflets métallisés, aux arêtes de béton.

La Lune rousse est un polar qui nous dépeint un homme très vieux, dans une maison très belle. On l'appelle l'Américain, et sa gouvernante, c'est la Malerba. Il y a aussi madame Myriam, fille du vieux riche, et son mari, un dentiste noceur, deux jeunes voyous, un gamin anormal et, au milieu, un trésor incalculable, et bien caché. Pas de sentiments ici, mais le déroulement, inéluctable et fascinant, des choses.

∴

Aldo Busi, avec *Séminaire de la jeunesse* et *Vie standard d'un vendeur provisoire de collants*, est à des années-lumières de la douce sobriété de Loria, et de la langue de terroriste-médecin-légiste qui fait la singularité de Chiara. Busi laisse aller son délire verbal : un entassement de monologues, d'anathèmes, de confessions et d'analyses politico-philosophiques. Certes, il n'y a plus de morale, ni de pigeons en bonne santé, ni de lutte de classes, mais est-ce une raison pour se décourager ? Les héros de Busi sont pleins d'énergie, et celui-ci lance des imprécations assez sympathiques.

La Vie standard d'un vendeur provisoire de collants est plus intéressant que l'autre récit. On y trouve une description de l'intellectuel « *dévoyé* » qui a quitté ses livres pour « vivre », et qui hésite entre le rôle du pitre et celui de l'éminence grise, trompeur trompé qui, sans trêve, compare des avantages de la pensée abstraite et les mérites de l'énergie et de l'instinct. Etre ou avoir : est-ce pareil ou opposé ou contradictoire ou compatible ou stupide ?

Cependant, Aldo Busi ne convainc pas vraiment : ses proclamations d'innocence comme ses auto-accusations sont outrées. Cet homme serait-il un exalté ? Non, ses livres souffrent d'un excès de mise en scène : gare à l'épate ! On applaudit l'intelligence, on devine le faux qui guette.

GENEVIÈVE BRISAC.

★ LE SPECTACLE, d'Arturo Loria. Traduit de l'italien par Michel David. Editions Desjonquères, 122 p., 82 F.

★ LA LUNE ROUSSE, de Piero Chiara. Traduit de l'italien par Roland Stragliati. Julliard, 153 p., 75 F.

★ VIE STANDARD D'UN VENDEUR PROVISOIRE DE COLLANTS, d'Aldo Busi. Traduit de l'italien par Françoise Brun et François Bouchard. Laffont, 448 p., 115 F.

★ SÉMINAIRE DE LA JEUNESSE, d'Aldo Busi. Traduit de l'italien par Monique Aymard. Presses de la Renaissance, 310 p., 110 F.

Vincenzo Consolo de la Sicile à la Lune

(Suite de la page 15.)

On songe à ces pièces théâtrales hybrides, solitaires, que sont, dans la littérature contemporaine, *Au bois lacté*, de Dylan Thomas, ou *Antiphone*, de Djuna Barnes. Comme elles, *Lunaria* paraît injouable, tout en recelant pour le lecteur d'éblouissantes beautés.

On ne quitte pas la Sicile dans le *Retable*, roman qui paraît en même temps que *Lunaria*, qui est, pour le situer d'emblée, de la même veine que le *Concert baroque* d'Alejo Carpentier, avec, par surcroît, de ces mélancoliques digressions métaphysiques qui ne tentèrent jamais le grand romancier cubain.

Ici, il est question du voyage qu'entreprend le chevalier Fabrizio Clerici, « *peintre d'antiquailleries* », parti chercher, dans les terres extrêmes de la péninsule, des ruines, des vestiges des âges révolus, sur la trace de ce moine Fazello qui, « *se fondant sur la parole antique de Diodore* », découvrit, « *enclose entre maquis et marais, la défunte Sélinonte* ». Un moinillon lui sert de guide.

« L'histoire est mélancolie »

Des brigands qui sont autant des moines défroqués, des bergers et des conteurs qui sauvegardent la mémoire de l'île, des paysans occupés à nettoyer leurs champs de ces antiquités contre lesquelles bute le soc de leur charrue, tels sont les personnages qui peuplent ce récit dont le tempo est, sans répit, « *allegro con brio* ». Les mots, ici, aspirent à s'inscrire sur des portées, et la phrase ondule, descend, remonte, s'attarde, en appelant d'autres qui accourent, alternent, s'égrènent, vibrent, scintillent de métaphores, convoquant chez le lecteur tout un passé, transfigurant ce premier émerveillement incrédule et réciproque qu'ont dû éprouver, confrontées, la Lombardie illuministe incarnée par le chevalier Clerici, et la Sicile d'où le Grec et l'Arabe n'étaient jamais partis.

Le Retable a le ton enjoué d'un divertissement où même l'érudition ajoute à l'amusement. Mais, comme dans *Lunaria*, on entend, sous les trilles, la même plainte : Oui, « *l'histoire est mélancolie* » — et cette statue admirable qui glisse de la barque du chevalier sera peut-être retrouvée dans les siècles à venir, tout incrustée de madrépores... Aux yeux de la divinité et au-delà des temps, il n'y aura aucune différence entre la *Victoire* de Samothrace et la coquille secrétée par une bestiole glaireuse portant en elle une réserve de sel et de nacre destinée à être versée dans un moule d'une géométrie parfaite.

Notons, pour finir, que Fabrizio Clerici est le nom d'un très grand peintre italien contemporain, dont les sujets de prédilection sont des villes imaginaires, des labyrinthes éventrés, en somme, toute pierre sculptée et érodée. Saluons le travail ardu des traducteurs, et souhaitons longue vie à ces éditions du Promeneur que dirige Patrick Mauriès.

Si l'on songe à la petite revue du même nom, suprêmement intelligente et sophistiquée, qu'il avait fondée naguère (2), on peut être assuré que dans son catalogue ne s'inscriront pas seulement des ouvrages de qualité, mais, dénichés dans les recoins les moins fréquentés des bibliothèques, ces écrivains « mineurs » qui sont le sel de la littérature. N'annonce-t-il pas déjà l'extravagante Edith Sitwell ? C'est à parier que Mauriès réussira même à relancer le grand peintre russe, oublié ou presque de nos jours, Pavel Tchelitchev, qui fit un portrait sublime de Mme Sitwell, où le modèle affiche un air de Garbo jouant le rôle d'un cardinal...

HECTOR BIANCIOTTI.

★ LUNARIA, de Vincenzo Consolo, traduit de l'italien par Brigitte Pérol et Christian Paoloni, Le Promeneur, 87 p., 75 F.

★ LE RETABLE, de Vincenzo Consolo, traduit par Souia Aghion et Brigitte Pérol, Le Promeneur, 107 p., 95 F.

(2) Désormais, *le Promeneur* est le supplément littéraire de la revue d'art de Franco Maria Ricci, *FMR*.

Parmi les autres parutions

• *Les Années perdues*, de Vitaliano Brancatti. Les héros de ce roman — quatre jeunes gens de *Catane — sont prisonniers d'une* « mère dévorante » : la Sicile. Brancatti (1907-1954), dont nous connaissions déjà *le Bel Antonio*, était considéré par Leonardo Sciascia comme un héritier de Stendhal (Fayard, trad. de l'italien par Jean-Marie Laclavetine. 259 p., 95 F).

• *La Maison hantée*, d'Alberto Savinio. La rue Saint-Jacques... et la France sous le regard de Savinio (1891-1952), dans un roman des plus cocasses (Fayard, trad. de l'italien par Jean-Marie Laclavetine. 170 p., 89 F).

• *Maison des autres*, de Silvio d'Arzo. *Une découverte pour les lecteurs français.* Silvio d'Arzo (1920-1952) fait le portrait d'une vieille femme qui demande au prêtre de son village si elle a le droit d'écourter son infortune (Verdier. Préface d'Attilio Bertolucci. Trad. de l'italien par Bernard Simeone. 82 p., 48 F).

• *Histoire de Tönle*, de Mario Rigoni Stern. Les mésaventures d'un berger contrebandier et « anarchiste » (Verdier. Trad. de l'italien par Claude Ambroise et Sabina Zanon Dal Bo. Préface de Claude Ambroise. 124 p., 75 F).

• *Bêtes*, de Federigo Tozzi. Des croquis pour la peinture d'une âme « cernée par le malheur ». Né à Sienne en 1883, Tozzi mourut à *Rome en 1920* (Rivages. Trad. de l'italien par Nathalie Castagné. 124 p., 59 F).

• *L'Ange nécessaire*, de Massimo Cacciari. Une méditation sur les figures de « l'Ange », messager de l'invisible (Bourgois. Trad. de l'italien par Marilène Raiola. 188 p., 100 F).

• *Idée de la prose*, de Giorgio Agamben. Trente-trois minuscules « traités de philosophie » : quelle idée se faire de la matière, de l'amour, du pouvoir, de la honte, du bonheur, de la gloire, etc. ? (Bourgois. Trad. de l'italien par Gérard Macé. 128 p., 75 F).

• *Une épouse*, de Lidia Staroni-Mazzolani. Un roman « archéologique » : le portrait d'une Romaine du *premier siècle avant J.-C.* (Alinéa. Trad. de l'italien par Mirella Muia. 88 p., 55 F).

• *Drames intimes*, de Giovanni Verga. Des *nouvelles* — datant de 1884 — pour approfondir « la science du cœur humain » (Actes Sud. Trad. de l'italien par Marguerite *Pozzoli. 101 p., 59 F).*

• *Encore un baiser* et *Il manquait une étoile*, d'Antonio Debenedetti. Deux livres à ne pas manquer de cet italien, dont Federico Fellini dit : « *La tendresse et l'ironie de Debenedetti m'ont amusé et séduit. Son écriture, apparemment minimaliste, se rattache à la grande tradition italienne du court récit.* » Le premier de ces deux recueils de nouvelles est suivi, en postface, d'un entretien avec Alberto Moravia. Le second a obtenu, en 1987, le prix Elsa Morante. Ces livres sont, en outre, de beaux petits objets, publiés aux éditions Alinéa et traduits par Marie-José Tramuta pour *Encore un baiser*, et par François Bouchard pour *Il manquait une étoile* (respectivement 108 p., 59 F, et 166 p. et 63 F).

• *Sur les traces de l'empereur*, de Roberto Pazzi. L'étrange histoire d'un régiment qui, au fin fond de la Sibérie, pendant l'hiver de 1917, apprend que le tsar serait prisonnier, *et qui ignore* « le sens qu'a pris l'histoire »... (Grasset. Trad. de l'italien par Sonia Schoonejans. 250 p., 88 F).

• *Le Printemps du guerrier*, de Beppe Fenoglio, les aventures d'un soldat perdu sur fond de débâcle mussolinienne (Denoël, trad. de l'italien par Monique Bacelli, 176 p., 98 F). Le même éditeur publie un autre livre de Fenoglio, *le Mauvais Sort* (par la même traductrice, 96 p., 88 F). Enfin, Gallimard réimprime un roman de ce même auteur, paru en 1973, *la Guerre sur les collines* (trad. *de l'italien par Gilles de Van*, 480 p., 138 F).

• D'AUTRES MONDES - *La chronique de Nicole Zand*

Cent cinquante ans de solitude en Galilée

★ Arabesques, d'Anton Shammas. (Très bien) traduit de l'hébreu par Guy Seniak. Actes Sud, 314 p., 129 F.

LA lecture de ce livre, *Arabesques*, le premier roman d'Anton Shammas, lève tant d'images, tant de questions, tant de scènes violentes ou fantastiques, tant de déracinements, tant d'échos à une situation inextriquée qui ensanglante aujourd'hui une partie du monde qu'on a, une fois le livre refermé, l'impression de revenir d'un autre univers. Une arabesque qui se déroule comme une composition musicale et une figure de ballet, comme un conte arabe, dans une arabesque de la mémoire qui n'a pas de fin. Alors que tant d'écrivains produisent un roman sans avoir rien à dire, la passion, la finesse, la composition romanesque, la technique littéraire d'Anton Shammas vous frappent comme un coup de poing. C'est une « *recherche du temps perdu* » (ne le voit-on pas, dans le cimetière du Père-Lachaise, cherchant la tombe de Marcel Proust ?...), une quête des transitions et des passages, une interrogation sur l'avenir dans un bouleversement des temps et des lieux qui vous laisse déconcerté et admiratif. Avec le désir de se replonger dans cette narration achronologique tout à fait extraordinaire.

« *La plupart des premiers romans sont des autobiographies déguisées. Cette autobiographie est un roman déguisé* », avertit l'auteur dès l'épigraphe, se réclamant d'emblée comme un « *enfant d'Israël* » en citant Bernard Shaw (« *Vous avez dit que, lorsqu'un enfant est amené dans un pays étranger, il en apprend la langue en quelques semaines et qu'il oublie la sienne. Eh bien, je suis un enfant de ce pays...* »).

Arabe, Anton Shammas a choisi d'écrire en hébreu pour raconter cette saga de sa famille, des Arabes chrétiens, depuis le départ de Syrie dans les années 1830, pris dans les événements de la révolte arabe, de la fondation d'Israël, jusqu'à nos jours. Lui-même est né en 1950 dans un petit village de Galilée qui s'appelle Fassuta (« *Le village de mon enfance est construit sur les ruines de Fassove, château fort des croisés. Cette forteresse avait elle-même été élevée sur les décombres de Mifshata, village juif où vint s'installer, après la destruction du second temple, un groupe de prêtre hérétiques, la secte des « Harim », et appelé par les villageois Fassota en une sorte de compromis judéo-croisé* »). A qui appartient la terre de Fassota ?

« *La famille est partie en 1961 pour Haïfa et je suis arrivé en 1968 à Jérusalem*, explique-t-il, comme pour donner une piste. *Depuis, je vis à Jérusalem. J'ai travaillé pour la télévision israélienne comme producteur de programmes en langue arabe. Je suis journaliste. J'écris en hébreu. Dans les années 70, j'ai publié trois volumes de poèmes — un en arabe, deux en hébreu —, mon premier roman,* Arabesques *a paru en hébreu en avril 1986 ; il est publié simultanément en anglais par Harper & Row et Penguin, en France par Actes Sud, puis en Allemagne, Italie, Espagne, Hollande.* » Shammas est actuellement « écrivain en résidence » à l'université d'Ann Arbor dans le Michigan.

« ARABESQUES, *c'est l'histoire de ma famille*, explique-t-il. *Une sorte de « cent cinquante ans de solitude », de solitude arabo-palestinienne en Galilée. C'est surtout à propos de moi. J'écris sur l'époque, l'identité, sur la langue, sur l'écriture, sur la vie.* »

Arabe chrétien, présenté comme « Palestinien » dans les colloques internationaux, il refuse d'être appelé « Arabe chrétien », même si sa famille se qualifie ainsi. « *J'étais chrétien*, dit-il. *J'ai été baptisé, j'ai fait ma première communion. Toute ma famille est toujours chrétienne. Je ne le suis pas. Je suis athée. Je ne veux pas me définir par rapport à une religion. En 1948, lors de l'indépendance, sont restés en Israël les Arabes vivant à l'intérieur de la « ligne verte » ; aujourd'hui, il y a encore 17 % de la population d'Israël qui sont des Arabes, sans parler de la rive gauche du Jourdain ou de Gaza, ce qui est complètement différent. J'ai fait mes études en Israël, j'ai étudié en hébreu et en arabe et je suis bilingue.*

— On vous présente souvent comme Palestinien...

— *Non. Je me présente comme venant d'Israël, même si l'Etat d'Israël ne me qualifie pas d'Israélien. C'est un problème très compliqué : en Israël, la citoyenneté et la nationalité sont deux notions différentes ; vous pouvez être citoyen israélien, mais de nationalité arabe ou juive. Moi, je me qualifierais plutôt d'Israélien-Palestinien, ce qui est une combinaison encore impossible, qui tient plus du rêve que de la réalité.*

— Minoritaire dans une culture majoritaire, bilingue, ne craignez-vous pas d'être le « bon Arabe des Israéliens » ?

— *Un Arabe aussi a besoin de travailler. J'ai travaillé à la télévision dans le service culturel. Des gens de l'extrême gauche, parfois, me voient comme « l'Arabe des juifs », parce qu'ils ne comprennent pas ce que je suis. Ça m'est égal. J'ai un but : qu'Israël appartienne à ses citoyens. Ils peuvent être, par nationalité, juifs, palestiniens, américains, etc. Mais s'ils veulent vivre en Israël, ils doivent être Israéliens.*

— Pour vous, l'hébreu et l'arabe sont les deux langues d'Israël. Pourquoi écrivez-vous en hébreu ? Vous m'aviez répondu une fois que c'était pour que votre mère ne puisse pas vous lire...

— *Parfois, je fais cette réponse, qui n'est pas seulement une boutade. Samuel Beckett dit que, si vous n'écrivez pas dans votre langue maternelle, vous pourrez être plus précis, plus juste, plus maître de vous. Cela me paraît très vrai. D'autre part, c'est un point de vue personnel, je voulais écrire à propos de ma famille, mais, si j'avais écris dans ma langue maternelle, la famille aurait été tout le temps sur mon dos et je n'aurais pas pu me sentir libre. C'est pour cela que j'ai préféré une langue que ma mère ne comprend pas.*

» *Autre raison : je veux raconter une histoire arabe en hébreu à un public juif. Les Arabes connaissent cette histoire, ce n'est pas la peine de leur raconter quelque chose qu'ils connaissent parfaitement. Les juifs, eux, ne la connaissent pas. C'est pour cela que j'estimais nécessaire de l'écrire en hébreu à destination d'un public juif. C'est pour cela aussi que mon livre ne sera pas traduit en arabe. Dans ce cas, je l'aurais écrit différemment.* »


MICHA BAR-AM/MAGNUM
Anton Shammas à Jérusalem : « Je me qualifierais d'Israélien-Palestinien. »

POUR *raconter à sa manière la saga familiale*, il a travaillé pendant quatre ans à *Arabesques*, qui mêle le récit fantasmagorique et merveilleux, en longues phrases à la manière orientale, et le narrateur qui raconte sa propre histoire en contrepoint du récit. Au-delà de la Galilée natale, avec ces Shammas qui ne pensent qu'à courir le vaste monde, et qui ne peuvent plus revenir de l'Argentine retrouver leur femme abandonnée, qui expieront le péché en perdant leurs maisons, leurs enfants, leur foi, leur amour ; et, musulmans ou chrétiens, ils sauront deviner ce que signifie le chant du coq dans l'aube qui se lève, ou l'apparition de trois chevaux blancs devant la boutique du barbier qui ne pourra jamais raser la seconde moitié du visage.

Le narrateur se tient en dehors de son récit de déracinements, de passages, de transitions. *Pour mieux montrer son extranéité*, il se transporte quelques jours à Paris, sur le chemin d'Iowa City, la célèbre école d'écriture *pour écrivains où il va passer plusieurs mois* au milieu d'un kaléidoscope de gens de toutes les nationalités face à eux-mêmes dans un monde inconnu. Ces lieux se juxtaposent comme pour mieux exprimer la tension qu'éprouve le narrateur qui se cogne à une continuité chahutée sans tenir compte de la chronologie, et se décharge sur son double d'une narration où des précipices séparent les temps et les lieux différents pour refléter sur le lecteur l'inconfort des ses personnages.

A la veille du 40e anniversaire de l'Etat d'Israël — presque son âge — au bout de toutes ses arabesques, Shammas considère *l'avenir avec lucidité. Avec une sorte de* désespoir. « *Israël*, dit-il, *va avoir à choisir entre deux décisions également douloureuses : il sera soit le pays de ses citoyens, et pas seulement l'Etat juif, soit ce sera l'Etat de l'apartheid. En ce moment, pour les 40 ans de l'Etat, il y a partout des autocollants : « Les* enfants d'Israël ont marché quarante ans dans le désert. » Il conclut : « *Est-ce qu'il est possible de marcher quarante ans dans le désert deux fois ?...* »

Le voyage vers Cook

(Suite de la page 15.)

Un flic parisien y arpente, à pas furieux, le boulevard Sébastopol. Suspendu pour avoir frappé un collègue « marron », il vient de perdre sa femme, victime d'un attentat à la voiture piégée qui le visait. Déchiré, il court de bar en bar, à la recherche de l'assassin, apostrophant les consommateurs, simples passants ou petits truands, demi-sel de l'arnaque et du meurtre : sur le sens de leur vie, la justice, l'amour, la violence.

Polar mystique

Au bord de la folie, il évoque et invoque sa femme, Elyana, lui parle, la touche, la caresse, la maintient en vie par la seule force de son souvenir. Elle lui répond, *le guide et l'appelle tendrement* par-delà cette barrière fragile qui sépare la vie de la mort. Car cette quête frénétique de l'assassin, il le sait bien, c'est une course vers la mort.

Elle le surprendra, un soir pluvieux, sur le boulevard désert. Kléber, flic et Christ moderne, a vécu sa Passion. En attendant la Résurrection : « *Riche de cet amour infini qu'elle voulait partager, Elyana se pencha sur le cadavre et lui prit les mains. Et Kléber s'arracha à sa dépouille mortelle, baignée de sang et de pluie.* »

Polar mystique, conte de fées noir ? *Cauchemar dans la rue*, comme son auteur, est inclassable. « *Kléber*, écrit-il, *livrait inlassablement la même bataille. Sans qu'il pût s'expliquer pourquoi, il se retrouvait toujours seul, à se battre à la fois pour les vivants et pour les morts, pour le visible et l'invisible.* » On se souvient alors d'une confidence. En Angleterre, pour éviter d'être confondu avec son homonyme américain, Robin Cook signe ses romans Derek Raymond. Il a forgé ce pseudonyme avec le prénom de deux amis morts : « *Pour les maintenir parmi nous...* »

BERTRAND AUDUSSE.

★ CAUCHEMAR DANS LA RUE, de Robin Cook, traduit de l'anglais par Jean-Paul Gratias. Rivages, coll. « Thriller », 256 p., 79 F.

Culture

CINÉMA

Un entretien avec le réalisateur de « Bagdad Café »

Percy Adlon : « Je suis un Bavarois sans frontières »

Bagdad Café, un film drôle, beau et vrai comme un mirage dans le désert, vient de sortir (le Monde du 20 avril). Pour son metteur en scène, il est tombé du ciel.

Percy Adlon a la cinquantaine lisse, affable. Il ressemble à un médecin, à un professeur, admire Fellini et Kurosawa plus que Fassbinder. Il débarque en France précédé d'une réputation qu'il qualifie de « petite » *et que lui a apportée, en 1981, son film sur Céleste Albaret, la gouvernante de Proust. Il dit aussi qu'il arrive tard ici, mais qu'il est toujours arrivé tard partout et que c'est sans doute mieux ainsi.*

« *Bagdad Café* n'est pas précisément un film allemand. J'en suis content. Parce que je ne m'intéresse pas du tout aux problèmes de nationalité, encore moins de nationalisme. J'ai des racines, et elles sont bavaroises. Mais elles sont transplantables... Je suis né à Munich, mon histoire personnelle, celle de mes parents, est tout à fait romantique. Ma mère appartient à une grande dynastie hôtelière, l'hôtel Adlon, je porte son nom. Mon père était chanteur d'opéra... et marié. Il vivait sur l'autre rive du lac au bord duquel j'ai grandi, avec sa femme. Pour ma mère et moi, le bonheur était une figure de proue. Le bateau arrivait, mon père en descendait, me soulevait de terre, et de sa voix splendide, disait : « Bonjour, mon » fils ! » Pendant dix ans, il avait chanté Tristan, Siegfried au Metropolitan Opera, et était rentré en Allemagne en 1933. Heureusement trop âgé pour faire la guerre.

» Après avoir vu Gérard Philipe dans *le Prince de Hombourg*, ma vocation d'acteur est devenue impérieuse ! J'ai commencé par la radio. J'enregistais des œuvres littéraires. Ainsi, j'ai lu tout *Madame Bovary* en dix-sept heures... Ces lectures évoquaient pour moi des images. Et ce qui était curieux, c'est que mes auditeurs me disaient souvent : « J'ai vu votre émission », au lieu de : « Je vous ai entendu. »

» Je me suis donc dirigé assez naturellement vers la télévision. Avec une émission littéraire mensuelle : ma première expérience derrière les caméras. Et la révélation que c'était là ma place. Mais je jurais alors de ne jamais me lancer dans la fiction, car je pourrais ainsi me passer des acteurs. Jusqu'à ce que je réalise que mon aversion contre les acteurs en général n'était dirigée en fait que contre un seul acteur médiocre en particulier : moi-même.

» Pendant dix ans, de 1970 à 1980, j'ai donc tourné uniquement des documentaires, portraits d'artistes vivants ou morts, et dans le même temps, portraits de gens ordinaires. Doucement la direction de mon travail se précisait. Je privilégierais le style, qui déterminerait non seulement le « look » mais aussi le sens. Et le style ne tendrait jamais à l'imitation de la vie. Mon effort consisterait à chercher, à chercher encore, quelles images singulières pourraient convenir à tel ou tel récit. Je marchais ainsi, lentement, vers la fiction.

» En 1980, à mi-chemin justement entre le documentaire et la fiction, je réalisais *Céleste* d'après l'autobiographie de la gouvernante de Proust. Pour moi, il s'agissait de filmer une fille de la campagne, qui sait attendre et écouter. Qui reste assise comme une bergère, une gardienne attentive du mystère de la création.

» Nous en revenons au problème de la nationalité. Il n'est vraiment pas important. Puisqu'on a accepté partout d'entendre Proust et Céleste parlant allemand ! Seuls quelques extrémistes culturels ont crié au sacrilège...

Après *Céleste*, j'ai réalisé en 1984, *Zuckarbaby*, déjà avec Marianne Sägebrecht, mon interprète de *Bagdad Café*. Le film a très bien marché aux Etats-Unis et a été violemment refusé par la Quinzaine des réalisateurs à Cannes ! Quand je vous disais que mon rendez-vous avec la France a été longtemps différé... *Bagdad Café* arrive d'ailleurs sans doute au bon moment. Il y a une dizaine d'années, on aurait dit : « Ce truc sans drames, sans contenu » politique, avec un vrai « happy » ending », c'est louche. »

Symbole fulgurant

Bagdad Café est né d'un petit voyage que nous avons fait ma femme et moi dans le désert, sans les enfants. A trois heures de Los Angeles, près d'un patelin perdu, nous avons soudain vu dans le ciel clair un faisceau de rayons croisés formant un triangle. Le phénomène était provoqué par le centre d'énergie solaire voisin. Leurs capteurs sont si forts qu'ils déclenchent une double réfraction de la lumière. Mais pour nous, c'était un signe mystique, magique. Le symbole fulgurant d'une histoire en train de naître : celle de deux femmes infiniment différentes qui se regarderaient en se posant la question : « Quel animal es-tu ? ». Et qui finiraient par se rejoindre comme les rayons dans le ciel.

» Alors nous sommes rentrés à la maison, ma femme et moi, et entre nos vaches bavaroises (nous habitons la campagne), nous avons écrit *Bagdad Café*. Nous travaillons toujours ensemble, nous sommes assis l'un en face de l'autre. Je lance une phrase. Elle proteste. Et ça progresse... Cela fait vingt-sept ans que ça dure.

» *Bagdad Café* est une production tout à fait allemande d'environ deux millions de dollars. Non, ce n'est pas très cher. L'image en est travaillée à l'extrême, la dominante du film est d'un jaune soutenu, obtenu par des projecteurs énormes équipés de filtres. C'est ainsi que même les ombres projetées sont jaunes et non plus grises. Nous avons dessiné un véritable story-board avec le chef opérateur Bernard Heinl en regardant les reproductions de toiles de Dali, en pensant à Chirico aussi. Le jaune convenait à l'histoire et à l'idée que l'on se fait du désert. C'est la couleur du sable, de l'or des rayons magiques, de la chaleur qui émane du cœur de ces femmes...

» Mon prochain film ? Ce devrait être une superproduction et cela m'inquiète, évidemment ! Mais il faudra bien que je le tourne, que je finisse par me libérer de mon obsession : réaliser *Louis*. C'est un récit en grande partie autobiographique. Louis Adlon était mon oncle, adolescent il avait immigré aux Etats-Unis. Plus de quinze ans plus tard, un jour d'été 1945, il frappe à notre porte. Il revenait, envoyé secret du magnat de la presse William Randolph Hearst pour chercher certains documents dissimulés dans les caves de l'hôtel Adlon... Louis, c'est le pont jeté dès lors pour moi entre l'Allemagne et l'Amérique, c'est le mystère de mon enfance. Le film devrait être gai et triste comme est la vie, et tout ce que je fais.

» Lorsque nous avons commencé à écrire le scénario de *Louis* ma femme et moi, en 1985, nous avions évidemment l'ambition de demander à Orson Welles d'accepter le rôle épisodique de Hearst, juste pour incarner Kane, une seconde fois. Mais à l'automne, Citizen Welles est mort. Il est un peu le parrain de *Louis*. Même si j'ai beaucoup de mal à monter le film, il faut que j'y travaille tout de suite. Dès que j'arrête de travailler, je me sens coupable. Comme si j'avais pris une retraite anticipée. Comme si je faisais la grasse matinée un jour de semaine... »

Propos recueillis par
DANIÈLE HEYMANN.

« Twist and Shout », de Bille August

La fin d'une enfance

Les films sur la jeunesse des années 60 sont généralement douceâtres, quand ils ne nous font pas le coup du paradis rétro avec rock endiablé, chahut de potaches et petites amourettes. Ce film danois tourne le dos à la mode. Il a été réalisé en 1984. Son metteur en scène, s'était fait remarquer par *Zappa*, histoire de gamins de Copenhague commettant des actes de vandalisme dans ces mêmes années 60.

Bille August s'intéresse, cette fois, à deux lycéens de quinze ans, Erik et Bjorn, très copains bien que très différents. Erik vit à l'écart des autres parce qu'il doit, sous l'autorité d'un père castrateur, s'occuper de sa mère à l'esprit dérangé. Il aime une fille un peu snob, Kirsten, qui le considère avec pitié et lui préfère Bjorn, conquérant, sûr de lui. Sans doute, on s'amuse dans les surprises-parties, la boîte de nuit du coin, et on admire les Beatles. Mais Bille August peint avec un réalisme dur et froid une société petite-bourgeoise, enfermée dans une morale puritaine, hypocrite et, par voie de conséquence, des relations familiales complètement faussées, dont, chacun pour son compte, Erik et Bjorn font les frais.

Bjorn vit une grande passion avec Anna, une fille plus mûre que lui. Cela se termine par un avortement sordide. La mère d'Anna a donné de l'argent et ne veut rien savoir. Les épreuves que traversent les deux garçons leur font découvrir la vérité sur les adultes. Mais ces adultes sont eux-mêmes conditionnés par l'éducation qu'ils ont reçue et se comportent en oppresseurs pour échapper à leurs névroses et à leurs angoisses. Si Erik et Bjorn trouvent, finalement, dans leur amitié la force de se rebeller, Kirsten, orgueilleuse et calculatrice, reste le produit de son propre milieu.

Bille August a évité la noirceur dans les scènes dramatiques. Il a fait apparaître l'étouffante banalité du quotidien, cherché les demi-teintes et la gravité pour cette chronique d'une enfance blessée qui s'en va, tout de même, vers l'espoir. Les interprètes nous sont inconnus. On a l'impression de partager leur vie.

JACQUES SICLIER.

« Where is Parsi ? », d'Henri Helman

La quête du « nonsense »

Parsifal Katznellenbogen (Tony Curtis) habite un manoir, Montsalbat, où sa femme Elba (Cassandre Domenica), qui rêve d'amour universel, héberge des personnages extravagants. Parsifal, criblé de dettes, cherche à vendre une machine à laser de son invention, qui projette des slogans dans le ciel. Il donne un dîner pour le magnat de la pub, Henry Board II (Erik Estrada) mais tout va de travers comme dans les comédies américaines loufoques ou les films des Marx Brothers. L'usurier Mackintosch (Donald Pleasence) vient saisir les meubles. Klingsor, roi des gitans (Orson Welles), arrive à la fin pour une sorte d'apothéose.

Ce film anglais produit par Terence Young et réalisé par le Français Henri Helman fut présenté au Festival de Cannes 1984 dans la section « Un certain regard », sous le titre *Where is Parsifal ?* Il arrive maintenant en distribution commerciale comme un cheveu sur la soupe. Son titre, amputé d'une syllabe, prend néanmoins un petit air guilleret, plus en accord avec le délire des situations.

Quel rapport avec *Parsifal*, légende chrétienne, opéra de Wagner ? Aucun, rassurez-vous ! Même si le message final de la machine s'adresse à l'humanité tout entière, le film baigne dans la fantaisie, le *« nonsense »* britannique, les gags incongrus. Et les vedettes — dont Peter Lawford — ont l'air sortis d'une séquence de pub.

J. S.

DANSE

« Technicolor », de Philippe Decouflé

Quatre garçons dans le vent



JOHN FONTCUBERTA

Philippe Decouflé en répétition de « Technicolor »

Humour, acrobatie, fraîcheur et roublardise : le Decouflé nouveau est arrivé. Gros succès.

Un amoureux déçu, débarqué dans une tribu d'hommes-girafes à la suite d'un fiasco sentimental et qui sera pris pour une femme par le chef de village. Un zouave, membre survivant d'une armée dévastée, blessé et amnésique, dont l'inconscient remonte au triple galop. Un play-boy louche, ancien aventurier, joueur, dandy salace qui brûle sa vie aux cartes dans des endroits interlopes. Enfin, un ancien acrobate du cirque de Pékin, licencié pour d'obscures raisons. Les quatre gaillards se croisent aux abords d'un champ, dans le mitan du jour, et dès lors l'aventure peut commencer. Telles sont, nous prévient Philippe Decouflé, les « *trames narratives* » qu'il a données à ses quatre interprètes (dont lui-même).

Personne, dans la salle du Théâtre de la Ville, n'est assez demeuré pour croire que le spectacle va avoir le moindre rapport avec ce préambule. Il n'en a aucun d'apparent, ni dans les costumes ni dans le comportement des personnages — sauf qu'ils pourraient tous les quatre à la rigueur être d'anciens acrobates du Cirque de Pékin : Philippe Decouflé a débuté à l'École nationale du cirque et aime à s'en souvenir dans ses chorégraphies. Le titre, *Technicolor*, est également une fausse piste : on est plutôt en noir et blanc, avec des touches de couleurs sourdes dans les costumes.

Mis à part trois éoliennes, le décor évoque une salle de gym : immense tapis blanc incurvé au fond, extenseurs, échelle et cage de bois à escalader Nos quatre gaillards commencent par beaucoup sauter dans les bras ou sur le dos les uns des autres (c'est un des tics de la danse contemporaine). Les voici trois sur le dos d'un seul : tout s'écroule. Ils font le poirier, marchent sur les mains. Ils dansent aussi, fort joliment, on voit que ce sont de bons danseurs. Un de leurs mouvements favoris consiste à mettre toute l'énergie dans les jambes, tandis que le buste et les bras flottent souplement, un peu comme la démarche des primates.

Les gags se succèdent. Par exemple, un danseur s'insère dans une roue métallique à enrouler les tuyaux d'arrosage : ses camarades la font rouler latéralement, puis font mine de la lancer sur la salle, qui s'esclaffe. Un autre ne peut danser sans perdre ses savates : on se tord. Se revêtant d'amples manteaux et de chapeaux noirs, les quatre tournent comme des derviches; étourdis, ils trébuchent, une ombre bleue descend, ils se pelotonnent chacun dans son coin et s'endorment. Des cintres dégringole une pluie de sable.

La bande son, très accrocheuse, ne contribue pas peu à nous rouler dans la farine. Patchwork, comme il se doit : Loundge Lezards, Vivaldi, chants mongols ou bulgares, Prokofiev (de superbes passages d'*Alexandre Newski*), etc. Il y a aussi un amusant hommage à Pina Bausch, sur une musique de bal populaire — petits gestes cadencés des mains, se toucher la joue, l'épaule.

Cocasse arabesque sur un chariot à bagages, pas de deux lyrique, nouvelle chute de sable, nouvel hommage à Pina, et notre quatuor, face à la salle, salue. Déjà fini ? Non. Sous les applaudissements, ils ajoutent une petite coda.

Très malin, très mode, mélange de fraîcheur et de roublardise, ce spectacle dégage un charme indéniable.

SYLVIE DE NUSSAC.

★ Théâtre de la Ville, jusqu'au 23 avril.

MUSIQUES

« Les Brigands », à Saint-Etienne

Copains et coquins

Enfin un Offenbach étincelant, léger, spirituel et musical, monté comme un grand ouvrage classique.

Son théâtre étant en complète reconstruction, l'Opéra de Lyon multiplie les visites à ses voisins. Il s'est même transplanté entièrement à Saint-Etienne pour jouer *les Brigands* d'Offenbach, et, chaque jour, machinistes, chanteurs et instrumentistes arrivent par cars à la Maison de la culture ; ils sont suivis par les fidèles abonnés lyonnais qui ne craignent pas d'affronter la route et la nuit pour rejoindre les mélomanes stéphanois ravis de l'aubaine.

Et croyez bien que ce n'est pas le genre « tournée de province », où l'on vous offre une décoction fade de « succès parisiens ». Louis Erlo et Alain Maratrat (artisans d'une délicieuse *Etoile* de Chabrier, il y a quatre ans) ont mis les petits plats dans les grands (la cuisine joue un grand rôle chez Offenbach) et déclenché une réaction en chaîne, un feu roulant de gags, de poursuites, de coups de théâtre fumants, qui ne faiblit pas une seconde jusqu'à la fin.

Les Brigands (1869) sont restés dans la mémoire collective grâce à la marche des carabiniers qui « arrivent toujours trop tard » et aux « bruits de bottes » qui prophétisaient sans le vouloir la guerre toute proche. Mais Offenbach visait surtout, sous un voile assez transparent, les milieux financiers et les scandales qui, à la fin du Second Empire comme plus tard, n'ont pas empêché les voleurs de continuer à prospérer...

Impossible de résumer en quelques mots le livret de Meilhac et Halévy, aussi embrouillé et efficace que du Feydeau : après avoir détroussé un fabricant de chocolat, un hôtel, une ambassade espagnole et un ambassadeur italien, et substitué la fille de leur chef à la princesse de Grenade pour s'emparer d'un gros magot, les brigands au bout de leurs peines se voient floués par le caissier du duc de Mantoue, qui a croqué l'argent avec des « petites femmes ». Entre collègues, on trouve des arrangements : le caissier continuera sa brillante carrière et le « parrain » Falsacappa est nommé chef de la police.

Ce genre de comédie farfelue a ses limites. Elles sont ici tout à fait dépassées par la qualité exceptionnelle de la musique et de l'interprétation, grâce à Claire Gibault, qui a fait un long et superbe travail pour rétablir une partition digne d'Offenbach, lui rendre l'orchestration légère de ses origines et en enseigner toute la subtilité et le brio aux musiciens de l'Opéra de Lyon.

Brigands travestis et gangsters

On reconnaît vraiment « le Mozart des Champs-Elysées » dans cette musique aux couleurs délicates, dont par ailleurs l'entrain et la bouffonnerie irrésistibles (trio des marmitons) n'excluent pas ce qu'il faut de tendresse et de sentiments (duo des baisers) entre les jeunes héros de la pièce, deux rôles de soprano qui semblent écrits pour les toutes charmantes et si dissemblables Ghylaine Rafanel (Fiorella) et Colette Alliot-Lugaz (Fragoletto).

Erlo et Maratrat ont rendu aux brigands travestis d'Offenbach leur véritable identité de gangsters type Chicago, qui travaillent dans une immense banque (1) toute de marbre et de verre de style mussolinien (décor de Maurizio Fercioni), qui deviendra piscine au troisième acte, avec d'adorables costumes de mauvais garçons et « garçonnes » 1925 de Ferdinando Bruni.

Ils sont trente qui jouent et chantent avec enthousiasme, tous exactement silhouttés, aussi infaillibles que des chanteurs de comédie musicale américaine. On ne saurait les dissocier : Michel Trempont (Falsacappa), Christian Asse, Le Maigat, Dran, Rocca, Plantak, Monique Barscha, Bernard Pisani, caissier désopilant... Il faut voir ce spectacle qui ferait le bonheur des Champs-Elysées ou de la salle Favart.

JACQUES LONCHAMPT.

★ A Saint-Etienne les 19, 20, 21, 23, 24 avril et à Mâcon le 21 mai. Ce spectacle sera enregistré par EMI, sous la direction de Gardiner.

(1) « Racontez-moi une histoire de voleurs. — Il était une fois un grand financier... — Et puis après ? — C'est tout. » (*Les Brigands*, acte I.)

« Fatal Beauty » de Tom Holland

La nature de Whoopi Goldberg

Massacre à l'arme automatique dans l'arrière-salle d'une officine douteuse. Torse nu pour empêcher de dissimuler quoi que ce soit, de jeunes Asiatiques mettent en sachets de la cocaïne traitée appelée *fatal beauty*. L'un d'eux, qui en a pris, est secoué d'un inextinguible rire tout en tressautant sous l'impact des balles.

Après ce massacre, le film de Tom Holland *Fatal Beauty* en présente d'autres. On voit aussi un géant mâcher un verre et recracher une salive sanguinolente, des gosses jouer aux durs et mourir d'overdose, des drogués recevoir quantité de balles dans le corps avant de s'écrouler : *fatal beauty* tue, mais accorde une invulnérabilité temporaire. L'attrait du film est Whoopi Goldberg, femme flic. Une femme garçonnière et truculente, telle qu'on l'a vue dans *Jumpin' Jack Flash*, de Penny Marshall. Elle n'en séduit pas moins l'acolyte du chef de la Mafia, Sam Elliott, qui ressemble à un barbeau fripé.

Tous les personnages frôlent la caricature, mais on ne s'amuse pas vraiment. D'ailleurs, si l'on peut tourner un massacre en gags et dérision pour la mort douce d'adolescents paumés, c'est plus dur à faire passer. Reste la nature de Whoopi Goldberg, son vocabulaire coloré, ses outrances, l'inévitable scène de fragilité et d'émotion prouvant qu'elle est une actrice. Spielberg l'avait démontré dans *Color Purple*, c'est moins évident ici quand elle sanglote en confiant à Sam Elliott sa triste jeunesse de fille-mère droguée dont l'enfant est mort parce qu'elle avait laissé traîner de la dope.

Peut-être Whoopi Goldberg se réfère-t-elle à des passages de ses fameux *one woman shows*, dont la seule évocation suffit à mettre en joie les gens qui connaissent. Quand on ne connaît pas !...

COLETTE GODARD.

TVA sur le disque

Chers candidats, 7% pour rassembler, êtes-vous preneurs ?

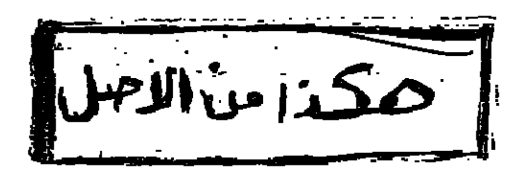
Faire baisser le prix du disque : une mesure forcément populaire.

Les jeunes l'attendent. Le marché du disque en dépend, la création musicale aussi.

A la Fnac, 1er disquaire de France, la TVA est déjà réduite à 7 % (au lieu des 18,60 % en vigueur) sur tous les nouveaux enregistrements pendant deux mois après leur sortie. Une avance sur la loi que la Fnac paie de sa poche. Un combat légitime que chacun peut rejoindre.



la Fnac fait baisser le prix du disque.



CINÉMA

Le quarante et unième Festival de Cannes

Riche en découvertes

En présentant la sélection du quarante et unième Festival de Cannes (du 11 au 23 mai), son délégué général, Gilles Jacob, a mis l'accent sur l'avenir, sur le renouveau. Pariant sur une *« dynamique du renouvellement »*, il a précisé que vingt-neuf cinématographies seront présentes cette année (sélection officielle et « Un certain regard ») et que le nombre élevé de premiers films était un gage d'espoir. Moins médiatiquement délirant que le précédent, plus délibérément centré sur le cinéma, oubliant les fastes de la célébration de son quarantième anniversaire, Cannes 88 se veut pur et riche en découvertes.

Le Festival s'ouvre sur *le Grand Bleu*, de Luc Besson (hors compétition), entièrement filmé sous la mer... Mais la sélection française est modeste quant au nombre. Deux films dans la section « Un certain regard » : *Natalia*, de Gérard Cohn, et *De sable et de sang*, de Jeanne Labrune. Deux dans la compétition officielle : *Chocolat*, de Claire Denis, et *l'Enfance de l'art*, de Francis Girod.

Le jury présidé par Ettore Scola, est composé d'Isabella Rosselini, Elena Sofonova (la belle actrice soviétique des *Yeux noirs*, Claude Berri, William Goldman (scénariste et romancier américain), Georges Miller (le père australien des *Mad Max*), Robby Muller (directeur de la photo de Wim Wenders), Hector Olivera (réalisateur producteur argentin), David Robinson (critique du *Times*), et le compositeur Philippe Sarde.

La sélection officielle

Manana sere libre (Demain je serai libre) de Vincente Aranda (Espagne), *Welcome to Germany* de Thomas Brasch (RFA), *Pascali's Island* de James Dearden (G-B), *l'Œuvre au noir* d'André Delvaux (Belgique), *Chocolat* de Claire Denis (France), *Bird* de Clint Eastwood (Etats-Unis), *l'Enfance de l'art* de Francis Girod (France), *Drowning by Numbers* de Peter Greenaway (G-B), *King of Children* de Chen Kaige (Chine), *Tu ne tueras point* de Krzysztok Kieslowski (Pologne), *A World Apart* de Chris Menges (G-B), *les Cannibales* de Manuel de Oliveira (Portugal), *Milagro* de Robert Redford (E-U). Hors compétition : *El Dorado* de Carlos Saura (Espagne), *Patty* de Paul Schrader (E-U), *Miles from home* de gary Sinise (E-U), *Sur* de Fernando Solanas (Argentine), *Hanussen* de Istvan Szabo (Hongrie), *Trois sœurs* de Margarethe von Trotta (Italie), *Arashiga Oka* (Onimaru) de Kiju Yoshida (Japon). *The Navigator* de Vincent Ward (Nouvelle-Zélande). Clôture hors compétition : *Willow* de Ron Howard (E-U). Séances spéciales hors compétition : *The Blue Iguana* de John Lafia et *Dear America : Letters Home from Vietnam* de Bill Couturie.

Dans la section « Un certain regard ».

Un événement : le nouveau document de Marcel Ophlils sur le procès Barbie : *Hotel Terminus, Klaus Barbie et son temps*. Et plusieurs curiosités. Les premiers films de deux comédiens, Max von Sidow (*Katinka*) et Bob Hoskins (*The Raggedy Rawney*) et *le Globe d'argent* d'Andrzej Zulawski, dont le tournage date de 1976 et qui était resté inachevé en Pologne.

● **RECTIFICATIF.** – Le cinéaste marocain Moumen Smihi nous prie de préciser que, contrairement à ce qui a été annoncé par les organisateurs du Festival du film arabe de Paris, son nouveau film, *Caftan d'amour*, ne sera pas présenté au cours de ce Festival (*le Monde* du 15 avril).

Documentaire et fiction à Digne

Violence familière

Digne présente chaque année, à la veille du Festival de Cannes, quelques cinéastes peu connus, quelques cinématographies rares. L'année 1988 n'a pas manqué à la tradition : *le Voyage au bout de la route*, de Jean-Daniel Lafond (Québec), *la Femme d'un homme important*, de Mohamed Khan (Egypte).

Le Voyage au bout de la route pose le plus simplement du monde le problème de l'avenir du Québec dans une Amérique peu encline à s'apitoyer sur le destin des francophones « condamnés par l'histoire ». Point de départ, une tournée de Jacques Douai, qui le mène de Montréal au Havre-Saint-Pierre après avoir croisé des villes aujourd'hui presque à l'abandon, alors qu'elles étaient encore prospères il y a dix ans, et avoir rencontré toutes sortes de solitaires. Le tout avec assez d'acuité pour laisser deviner la tragédie de ce pays...

La Femme d'un homme important, film achevé lui aussi en 1987, raconte avec des acteurs au jeu très typé une histoire violente, qui sans prendre parti politiquement (le film a été libéré par la censure égyptienne après son succès au Festival de Damas) observe à la loupe la désintégration d'un couple dans les années 70. Le drame politique se révèle à travers les faits et gestes d'une bourgeoisie béate, qui frôle quotidiennement, sans remords, la misère et l'injustice. Les deux acteurs principaux jouent très fort, avec une agressivité surprenante.

Là où à travers un documentaire-essai Jean Daniel Lafond prend un rendez-vous très lointain avec l'avenir, Mohamed Khan appelle un chat un chat, montre l'absurde à l'œuvre. L'un et l'autre arrivent à un moment critique dans la vie de leurs cinématographies, quand se pose, brûlante, la simple question de la survie.

LOUIS MARCORELLES.

L'école Louis-Lumière en grève : quel cinéma !

Paris, près la place de la Contrescarpe. Depuis le lundi 18 avril, les cent soixante-dix étudiants de l'Ecole nationale spérieure Louis-Lumière sont en grève. Le directeur de l'établissement, M. Helios Privat, s'oppose à l'entrée de toute personne extérieure, sous peine de mesures de rétorsion sur cette grève, qu'il conviendrait alors d'appeler « une occupation par la force ». Louis-Lumière se mobilise pour un changement de son statut et contre l'exil promis en lointaine périphérie. Fondée en 1926 par les frères Lumière pour former leurs techniciens du cinéma, devenue, depuis, pour le son, la photographie et le cinéma, une des plus cotées, l'école « ex-Vaugirard » est menacée.

Malgré la discrétion sur les projets administratifs, les étudiants, soutenus par une trentaine d'enseignants, ont fini par comprendre... et sonner le tocsin. Grève donc, illimitée, et, du 21 au 23 avril, « journées portes ouvertes » à la profession et à tous ceux qui « défendent l'avenir de l'enseignement privé du cinéma ».

Les élèves protestent contre « la dévaluation du diplôme par la création d'une série de BTS (brevet de technicien supérieur) d'audiovisuel dans lesquels la spécificité cinéma de l'école disparaît. En clair, Louis-Lumière défend sa réputation. Sa réalité juridique est celle d'un lycée technique d'Etat. Mais sa réalité pédagogique est celle d'un enseignement supérieur. Pour y entrer, mieux vaut une maîtrise ou, au minimum, un DEUG. Seuls 80 élus sont admis sur les 1 600 qui se présentent au concours chaque année. La formation technique et culturelle, de la sensitométrie à l'art du scénario, dure deux ans, au rythme moyen de quarante-cinq heures par semaine, supérieur à celui de ces nouveaux BTS qui se contente de trente-trois heures.

C'est précisément cette qualité d'enseignement reconnue par la profession, qui recrute 70 % des ses techniciens à Louis-Lumière, que *« la réforme en cours occulte »*, expliquent les grévistes. *« En noyant l'école dans le flot des formations techniques de cycle court, elle risque de réduire le niveau de son enseignement »*.

Louis-Lumière a des alliés. D'autres établissements, comme par exemple les écoles nationales d'arts appliqués, connaissent le même sort et réclament eux aussi au ministère de l'éducation nationale « un vrai statut ».

La FEMIS (Fondation européenne des métiers de l'image et du son), école de cinéma sous le régime d'une association 1901, qui dépend du ministère de la culture et qui a remplacé l'IDHEC, bénéficie de beaucoup plus larges facilités. La vocation affichée de la FEMIS est le cinéma en Europe à l'horizon 1992. On y annonce des investisseurs belges ou allemands parce que le cadre de l'association le permet, contrairement au statut public, dans la Communauté économique européenne, mais ces investisseurs tardent à venir. La FEMIS garde le vent en poupe. Les grévistes de Louis-Lumière ne comprennent simplement pas pourquoi *« ils feraient les frais d'une évolution européenne où chacun a sa place »*.

Surtout, pour eux, le déménagement de l'école prévu début 1989 à Marne-la-Vallée est *« le mauvais coup fatal »*. *« A Louis-Lumière, transformé en lycée décentralisé, on vivrait coupé de nos contacts professionnels, de ceux qui font la vie de l'école, très loin des salles de cinéma, des labos, des studios. Les salariés qui suivent les cours du soir ne pourraient plus venir et l'école perdrait ainsi de l'argent. »* Ces jeunes grévistes sont têtus : *« Le ministre de la culture vient de rapatrier son école, la FEMIS, de Brie-sur-Marne à Paris. Nous demandons au ministre de l'éducation nationale de ne pas nous exiler. »*

DANIELLE ROUARD.

VENTES

Warhol en 3 000 morceaux

Il aura fallu plus de trois mois aux spécialistes de Sotheby's pour expertiser et cataloguer les quelque trois mille lots de la succession d'Andy Warhol. Il ne faudra pas moins de dix jours pour les disperser du 23 avril au 3 mai. Annoncée comme la plus longue et la plus exhaustive des ventes jamais organisées à New-York – le coffret de catalogues vaut à lui seul 750 F, – elle est estimée à plus de 15 millions de dollars (85 millions de francs) et promet bien des surprises.

Andy Warhol, fils d'immigrés tchèques, élevé dans la région minière de Pittsburgh, s'imposera dans les années 60 comme le « pape » du pop'art. Ses sérigraphies de la Campbell Soup et de Marilyn Monroe le rendront aussi célèbre que ses fêtes somptueuses où se côtoieront stars du show-biz et personnalités politiques. Coqueluche des femmes de la haute société new-yorkaise, il exécutera leur portrait sur commande pour 25 000 dollars.

Ce personnage discret, dont on ne connaîtra jamais l'âge exact, aura une passion : collectionner. Une obsession qui le poussera chaque jour pendant des heures à chercher l'objet rare ou amusant chez les antiquaires de Madison Avenue. Détail singulier : une fois acheté, l'objet tant convoité ne l'intéressera plus. Très vite sa maison géorgienne, située dans l'un des quartiers les plus résidentiels de Manhattan, se transformera en caverne d'Ali Baba.

« Quand je suis venu pour la première fois, dira Ed Hayes, avocat-conseil de la succession Warhol, *on ne pouvait même pas rentrer dans cette pièce. On devait enjamber les objets. Nous avons même trouvé des Picasso dans des armoires. »* Collectionneur éclectique, Warhol s'intéressait aussi bien au mobilier américain du dix-neuvième siècle, aux bijoux indiens, aux boîtes à biscuits, qu'au cartes postales de New-York ou à l'art déco.

Dans ce domaine, il a commencé à réunir sa collection à une époque où ce n'était pas encore à la mode. Aussi trouve-t-on un ensemble de très beaux bijoux art déco, des vases en laque de Dunand et des services en argent de Puiforcat, des meubles de Rhulmann et de Legrain, dont deux chaises estimées à plus de 240 000 F pièce. Mais l'originalité de Warhol ne s'arrêtera pas là. Son goût prononcé pour les objets en série deviendra vite légendaire. Deux cents montres seront mises aux enchères, dont une en or de Patek Philippe et C° pour près de 12 000 F, une autre maçonnique, des années 1900, pour 6 000 F, ou encore trois en plastique avec des personnages de bandes dessinées estimées à 360 F.

Et, bien sûr, un ensemble important d'œuvres plastiques modernes et contemporains : Magritte, Masson, Picasso, Man Ray, et ses amis Roy Lichtenstein, Robert Rauschenberg, Jasper Johns, Cy Twombly et Jackson Pollock. « Le chat qui rit », de Lichtenstein (1961), est estimé à plus d'un million et demi de francs. Un tableau abstrait « Screen Piece », de Johns, devrait atteindre les deux millions et demi de francs. Enfin, « Dos Cabezas », de J.-M. Basquiat, représentant l'artiste et Warhol, est plus modestement évalué à 90 000 F.

L'exposition à Londres d'une petite fraction de ce qui sera vendu à New York à la fin du mois a donné un avant-goût de l'atmosphère qui devrait y régner. Punks aux blousons de cuir cloutés et cheveux multicolores se mêlaient à la clientèle plus traditionnelle de la vénérable maison de New Bond street. Mais les instances dirigeantes de Sotheby's à New York ne comptent pas sur un achat massif des Européens. Seuls deux cents coffrets des catalogues ont été distribués de ce côté-ci de l'Atlantique. Les gains de la vente iront à la Fondation des Arts Visuels Andy Warhol.

ALICE SEDAR.

★ Vente du 23 avril au 3 mai à New York.

Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

HORS PARIS

GRENOBLE. – Sit venia verbo, de Michel Deutsch et Philippe Lacoue-Labarthe, mise ne scène de Michel Deutsch, par le CNDA (76-25-54-14) au Cargo/Maison de la culture de Grenoble.

LILLE. – On ne badine pas avec l'amour, mise en scène de Dominique Surmais à la Halle au Sucre, rue de l'Entrepôt, Théâtre de la Chandelle (20-30-99-36).

MONTLUÇON. – Faites-les taire ! mise en scène de Jean-Louis Hourdin au Théâtre des Ilets (70-03-86-18).

STRASBOURG. – Rencontres, mise en scène d'Alain Knapp au Théâtre national de Strasbourg (88-35-63-60). Du 22 avril au 14 mai.

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). L'Invité : 20 h 30. Rel. dim., lun.

ANTOINE – SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Les Cahiers tango : 20 h 30, sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ARCANE (43-38-19-70). ▷ Quatre chantiers : 20 h 30, dim. 17 h. Rel. dim. soir, mer.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). Le Malade imaginaire : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ATELIER (46-06-49-24). La Double Inconstance : 21 h, sam. 15 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. ◇ Callas : 20 h 30 (Jeu., ven., sam. dernière). ▷ Correspondance à trois Rilke-Pasternak-Tsvetaïeva (Conversations d'artistes) : mar. 20 h. Phrases pour un homme qui ne se doute de rien (Conversations d'artistes) : mar. 20 h. Tous en ligne (Conversations d'artistes) : mar. 20 h. Maîtresse d'esthète (Conversations d'artistes) : mar. 20 h.

BERRY (43-57-51-55). Poèmes : 18 h 30. Rel. dim., lun. ◇ Les Créanciers : 20 h 30 (Jeu., ven., sam. dernière). ▷ Boris Godounov : mar. 20 h 30.

BOUFFES DU NORD (42-39-34-50). Je ne veux pas mourir idiot : 20 h 30, sam. 16 h. Rel. dim., lun.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). La petite chatte est morte : 18 h 30, sam. 15 h 30. Rel. dim., lun. Bacchus : 20 h 30, sam. 18 h et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). ▷ Nouvelles du dimanche : dim. 17 h. La Reine des neiges : mar. 22 h.

CARTOUCHERIE EPÉE DE BOIS (48-08-39-74). ▷ Volpone ou le renard : jeu., ven., sam. 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun., mar.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE L'AQUARIUM (43-74-72-74). ◇ Juste avant Tamerlan : 20 h 30 (Jeu., ven., sam. dernière).

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. Un mouton à l'entresol suivi de la Pièce de Chambertin : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun. La Pièce de Chambertin : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). L'Indiade ou l'Inde de leurs rêves : 18 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun., mar.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Et vote... la galère !... : 21 h, dim. 15 h 30.

CENTRE CULTUREL DE LA POTERNE DES PEUPLIERS (47-26-79-37). ▷ Le Bourgeois gentilhomme : ven., mar. 20 h 45, sam. 15 h.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Prince des nuées démé de tout : 20 h 45, sam. 16 h. Rel. dim., lun.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Grand Théâtre. Mime contemporain : 20 h 30. Rel. dim., lun., mar. La Galerie. Rip : 20 h 30 et 22 h, jeu., ven., sam., mar. 20 h 30. Rel. dim., lun. La Resserre. Le Délire du serpent : 20 h 30. Rel. dim., lun.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). ▷ Revient dormir à l'Elysée : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, mer.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire' Folies : 21 h, sam. 19 h 30 et 21 h 30. Rel. dim.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ La guerre de Troie n'aura pas lieu : 14 h, jeu. 20 h 30, dim. 20 h 30. ◇ Le Songe d'une nuit d'été : 20 h 30. ▷ Le Jeu de l'amour et du hasard Suivi par Le Legs : sam., lun., mar. 20 h 30, dim. 14 h. Le Legs précédé par Le jeu de l'amour et du hasard : sam., lun., mar. 20 h 30, dim. 14 h.

COMÉDIE-FRANÇAISE AUDITORIUM DE LA GALERIE COLBERT (40-15-00-15). ▷ Maeterlinck Joyzelle : lun. 18 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). ▷ Monsieur Masure : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, mer.

DEUX ANES (46-06-10-26). ▷ Elysée...moi : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. mer.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Le Gardien : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun., mar.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Rel. dim. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h. Rel. dim.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-57-49). Les Liaisons dangereuses : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ELDORADO (42-49-60-27). Aventure à Tahiti : 15 h, jeu., sam., dim. 15 h.

ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). ◇ Sonate à Johannesburg : 20 h 30 (Jeu., ven., sam. dernière).

ESPACE KIRON (43-73-50-25). Le Témoin : 20 h. Rel. dim. Le Gel du matin : 22 h. Rel. dim.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19). La Mouette : 20 h 30, dim. 18 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Oui mais non : 18 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Chat qui peut : 21 h, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

FONTAINE (48-74-74-40). Hors limite : 21 h, sam. 18 h. Rel. dim., lun.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Jo Egg : 20 h 45, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). You're good man Charlie Brown : 20 h 30. Rel. dim., lun.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06). ▷ Créanciers : mar. 20 h 30.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Lettre d'une inconnue : 18 h 45. Rel. dim., lun. La Sorcière : 20 h 30. Rel. dim., lun.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). La Métamorphose : 21 h, sam. 17 h 30, dim. 15 h 45. Rel. dim. soir, lun.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. Rel. dim. La Leçon : 20 h 30. Rel. dim. Proust : j'avais toujours quatre ans pour elle : 21 h 30. Rel. dim.

LA BASTILLE (43-57-42-14). Combien de nuits faudra-t-il marcher dans la ville : 21 h 15, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Ce que voit Fox (Fall) : 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît : 20 h. Rel. dim. Pierre Péchin : 21 h 45. Rel. dim.

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). Spectacle de magie : 21 h, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. Rel. dim. Nous, Théo et Vincent Van Gogh : 21 h 15. Rel. dim. Théâtre rouge. Veuve martiniquaise cherche catholique chauve : 20 h 15. Rel. dim. La Ronde : 21 h 30. Rel. dim.

MADELEINE (42-65-07-09). Au bord du lit : 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MAISON DE LA POÉSIE (42-36-27-53). ▷ Hommage à Federico Garcia Lorca Duende : mar. 20 h 30. A la recherche de Garcia Lorca : jeu. 20 h 30.

MARIE STUART (45-08-17-80). ◇ Pinpin peint Monnet : 20 h 30 (Jeu., ven., sam. dernière). Les Voisins : 22 h. Rel. dim., lun.

MARIGNY (42-56-04-41). L'Homme de la Mancha : 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). La Menteuse : 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir., lun.

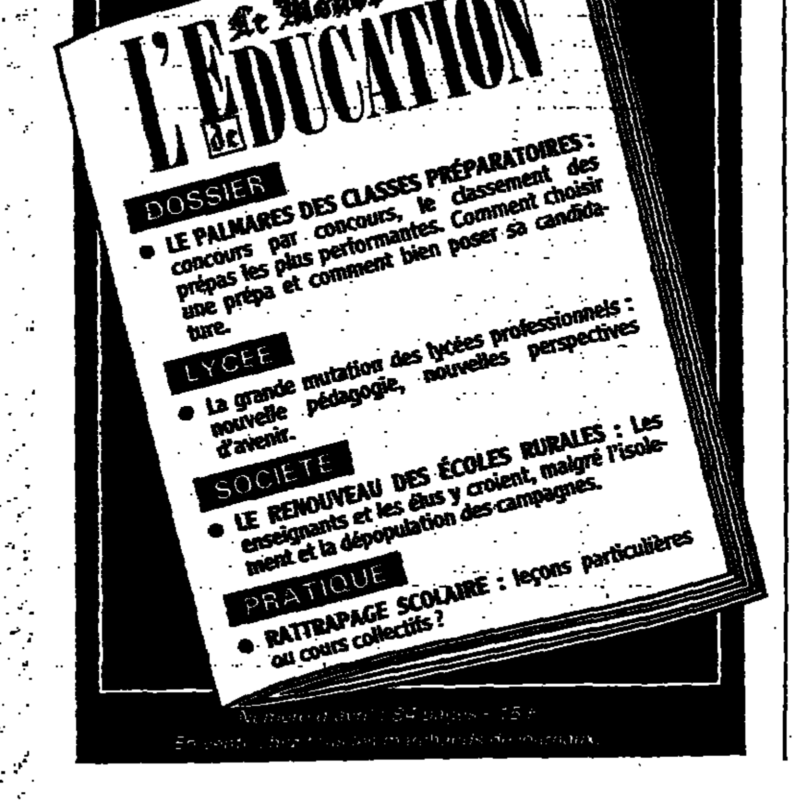
MÉNAGERIE DE VERRE (43-38-33-44). L'Anticyclone des Açores : 22 h. Rel. dim., lun.

MICHEL (42-65-35-02). Pyjama pour six : 21 h 15, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MICHODIÈRE (42-66-26-94). Show André Lamy l'Ami public nº1 : 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30. Rel. dim., lun.

MOGADOR (42-85-28-80). George Dandin : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 21 h, sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.



Jeudi 21 avril

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-74). Fioretti, d'après la vie de saint François d'Assise : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE (45-35-75-23). Buffon côté jardin : 16 h et 18 h, ven., sam., dim., lun. 16 h, jeu. 14 h et 15 h. Rel. mar.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). ◇ Les Sept Miracles de Jésus : 18 h, ven. 18 h. Une soirée pas comme les autres : 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun., mar.

ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). Nouvelles d'Italie (Fragments d'un discours italien) : 18 h 30. ▷ Le Bel Eté (Fragments d'un discours italien) : jeu. 18 h 30. La Famille (Fragments d'un discours italien) : ven. 18 h 30. La Musique (Fragments d'un discours italien) : sam. 18 h 30. Tragédie de l'enfance ? (Fragment d'un discours italien) : dim. 19 h.

ODÉON-THÉATRE DE L'EUROPE (43-25-70-32). ▷ Come tu mi vuoi : sam., lun., mar. 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

ŒUVRE (48-74-42-52). Je ne suis pas Rappaport : 20 h 45, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

OPÉRA-COMIQUE - SALLE FAVART (42-96-06-11). Boris Godounov : 19 h 30.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). Petite salle. J'ai pas le choix, je chante Boby Lapointe : 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). L'Hurluberlu ou le Réactionnaire amoureux : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. ▷ Mesplé comme musique : rencontres du Palais royal : lun. 20 h 30, mar. 14 h 30.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). Judas-Pilate (d'après Figures et Paraboles) : 21 h, dim. 16 h 30. Rel. dim. soir, lun.

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). La Taupe : 20 h 45, sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Et puis j'ai mis une cravate et je suis allé voir un psychiatre : 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

RANELAGH (42-88-64-44). Pendant ce temps nos deux héros... : 20 h 30, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

RENAISSANCE (42-08-18-50). Good le Choc : 20 h 45. Rel. dim., lun.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). ◇ Soirée d'avril : 18 h 30 (Jeu., ven., sam. dernière).

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Divas sur canapé : 20 h 30. Rel. dim., lun.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Jango Edwards explose au Splendid' : 20 h 30, sam. 20 h et 22 h. Rel. dim., lun.

THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). ▷ Les Lettres de la vie (Partitions pour comédiens et son) : jeu., ven., sam., mar. 20 h 45. Rel. dim., lun.

THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Enfin Bénureau : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun. 22, v'là du fric : 22 h, dim. 14 h. Rel. dim. soir. lun.

Cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35). Devos existe, je l'ai rencontré : 20 h 30. Sade ou les folles nuits du divin marquis : 22 h 15. Halte au cul ! : 23 h 30.

AU FOYER DES ARTISTES (47-00-29-90). Pratt Boum Hue : 20 h 45. Les Nouveaux Burlesques II : 21 h 45. Les Frères Harpacet : 22 h 45.

AU PIED DE LA BUTTE (46-06-02-86). Moi : 19 h.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11). Tiens voilà deux boudins : 20 h 15. Mangeuses d'hommes : 21 h 30. C'est plus show à deux : 22 h 30.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). L'un dans l'autre : 19 h 30. Les Filles du sale Grec : 21 h 15.

CAVE DU CLOITRE (42-39-42-42). ◇ Nag'airs : 20 h 30.

EDGAR III (43-20-85-11). Le Cabaret des chasseurs en exil : 20 h 15. Le Chromosome chatouilleux : 21 h 30.

LE BEAUBOURGEOIS (42-72-08-51). Claude Véga : 22 h 30.

LE GRENIER (43-80-68-01). Elsy : son univers impitoyable : 22 h.

LE PROLOGUE (45-75-33-15). Si on faisait le noir juste une minute ? : 21 h.

MON PETIT CAFÉ-THÉATRE (45-22-78-70). Cre scènes d'eau : 21 h 30.

PETIT CASINO (42-78-36-50). Les oies sont vaches : 21 h. Nous, on sème : 22 h 30.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03). La Genèse de Putinkon : 20 h. Nos désirs font désordre : 21 h 30. Accusé de déception : 22 h 45.

RIKTUS AU CLOITRE (43-25-19-92). ◇ La Dernière Audition : 22 h 30.

TAC STUDIO (43-73-74-47). ◇ Faut faire un style : 20 h.

cinéma

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

Quai des brumes (1938), de Marcel Carné, 16 h ; la Vie recommence (1964, v.o.s.t.f.), de Janusz de Morgenstern, 19 h ; la Maîtresse du lieutenant français (1981, v.o.s.t.f.), de Karel Reisz, 21 h.

CENTRE GEORGES POMPIDOU
(42-78-35-57)

L'Esclave (1951), d'Yves Ciampi, 15 h ; Lilac Time (1928, v.o.), de George Fitzmaurice, 17 h 15 ; Los Anos del miedo (1987, v.o.), de Miguel Angel Landa, 19 h.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES-POMPIDOU
(42-78-37-29)

Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : la Bicicletas son para el verano (1984, v.o.), de Jaime Chavarri, 14 h 30 ; Habla mudita (1973, v.o.), de Manuel Gutierrez Aragon, 17 h 30 ; El Pisito (1958, v.o.), de Marco Ferreri et Isidoro Martinez Ferri, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS
(40-26-34-30)

Paris banlieue (1961) de A. Périe ; Paris contre banlieue : Pathologie du paysage (1986) de P. Samson, Paris banlieue (1961) de A. Périe, Paris et le désert français (1956) de R. Leenhardt et S. Jezequiel, l'Amour existe (1961) de Maurice Pialat, 14 h 30 ; Bidonville : Antoine chante les élucubrations (1966) de A. Brunet, Aubervilliers (1945) de E. Lotar, la Ville bidon (1975) de Jacques Baratier, 16 h 30 ; Un dimanche en banlieue : Un dimanche à Colombes (1971) de P. Willemiln, Smash en direct (1961) de L'Equipe des caméras associées, Orly sur Seine (1962) de P. Zimmer, Une partie de campagne (1936-1946) de Jean Renoir, 18 h 30 ; Cinéma muet : Actualités Gaumont, les Misérables (1925) de H. Fescourt, 20 h 30.

Les exclusivités

L'AFFAIRE DU CANON NOIR (Chin., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LES ANNÉES SANDWICHES (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

AUX QUATRE COIN-COIN DU CANARD (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LES AVENTURES DE CHATRAN (Jap., v.f.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

BERNADETTE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

BEYROUTH, THE LAST HOME MOVIE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LA BOHÈME (Fr., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

BRÈVES RENCONTRES (Sov., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

BROADCAST NEWS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CHOUANS (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CRY FREEDOM (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

260 CHRONO (*) (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).

ECLAIR DE LUNE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

EMPIRE DU SOLEIL (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

ENGRENAGES (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

ETROITE SURVEILLANCE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96) ; Rex, 2e (42-36-83-93).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; v.f. : Le Maillot, 17e (47-48-06-06).

FRANTIC (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

FRÉQUENCE MEURTRE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

GANDAHAR (Fr.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

HIDDEN (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

INTERVISTA (Fr.-It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LE JUSTICIER BRAQUE LES DEALERS (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LIAISON FATALE (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA LOI DU DÉSIR (*) (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

LONGUE VIE A LA SIGNORA (It., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

MA VIE DE CHIEN (Su., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LA MAISON ASSASSINÉE (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LA MAISON DE JEANNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MARAVILLAS (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

NEIGE SUR BEVERLY HILLS (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

PONDICHÉRY JUSTE AVANT L'OUBLI (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

PRICK UP YOUR EARS (*) (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

PRINCESS BRIDE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

RUNNING MAN (*) (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

SAIGON, L'ENFER POUR DEUX FLICS (*) (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

SEPTEMBER (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

SUR LA ROUTE DE NAIROBI (Brit., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

SUSPECT (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

TRAQUÉE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

36 FILLETTE (*) (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

TWIST AND SHOUT (Dan., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

UN ENFANT DE CALABRE (It.-Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

UN ZOO LA NUIT (**) (Can., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; v.f. : Miramar, 14e (43-20-89-52).

URGENCES (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LA VÉNITIENNE (*) (It., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

WALL STREET (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

WHERE IS PARSI ? (Brit., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

LES YEUX NOIRS (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES FILMS NOUVEAUX

BAGDAD CAFÉ. Film américain de Percy Adlon, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

BLANC DE CHINE. Film français de Denys Granier-Deferre : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

CHINA GIRL. Film américain d'Abel Ferrara, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Images, 18e (45-22-47-94).

CORENTIN. Film français de Jean Marbœuf : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

DANCERS. Film américain d'Herbert Ross, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Pathé Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

LA DERNIÈRE IMPÉRATRICE. Film chinois de Chen Jialin, v.o. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

FATAL BEAUTY. Film américain de Tom Holland, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PRINCE DES TÉNÈBRES. (*) Film américain de John Carpenter, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE SOURD DANS LA VILLE. Film canadien de Mireille Dansereau : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES TRIBULATIONS DE MON GRAND-PÈRE ANGLAIS... Film soviétique de Nana Djordjadze, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

PARIS EN VISITES

VENDREDI 22 AVRIL

« Winterhalter et les cours d'Europe », 13 h 30 et 14 h 45, entrée du Petit Palais, avenue Winston-Churchill (Approche de l'art).

« Les appartements royaux du Louvre », 14 h 30, sortie métro Louvre.

« Passages insolites autour du Palais-Royal », 14 h 30, devant les grilles du Conseil d'Etat.

« La place des Victoires et son quartier », 15 heures, statue Louis XIV, au milieu de la place (Monuments historiques).

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (les Flâneries).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Autour de Saint-Gervais », 14 h 30, église Saint-Gervais (Paris pittoresque et insolite).

« Qu'avez-vous fait, monsieur Buren ? », sortie métro Palais-Royal, terre-plein central (Isabelle Hauller).

« Le Musée Rodin », 15 heures, 11, rue de Varennes (Didier Bouchard).

« Réalisme et symbolisme au Musée Henner », 15 heures, 43, avenue de Villiers (Tourisme culturel).

« Le Marais autour de l'hôtel Salé », 15 heures, sortie métro Rambuteau (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

11 bis, rue Keppler, 20 h 15 : « Les pouvoirs latents dans l'homme ». Entrée libre (loge unie des Théosophes).

هكذا من الأصل

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 21 avril

TF1

20.40 Variétés : Claude François, dix ans déjà. Emission de Gérard Louvin, Paul Lederman et Jean-Pierre Bourtayre, présentée par Jean-Pierre Foucault. *Des documents, des témoignages et des chansons...* **22.15 Série : Rick Hunter, inspecteur choc.** Coupable. **23.05 Magazine : Rapido.** D'Antoine de Caunes. Spécial cultes. **23.35 Journal. 23.45 La Bourse. 0.05 Magazine : Minuit sport. 1.05 Documentaire : L'équipe Cousteau en Amazonie.** 6. Un avenir pour l'Amazonie.

A 2

20.35 Cinéma : Banco à Bangkok pour OSS 117. □ Film français d'André Hunebelle (1964). Avec Kerwin Matthews, Anna-Maria Pierangeli, Robert Hossein, Dominique Wilms. *L'agent secret OSS 117 travaille à Bangkok pour les services de renseignements américains. Il lui faut découvrir qui avait introduit le virus de la peste dans des ampoules de vaccin. Aventures miteuses et clichés du « péril jaune ». Une nullité.* **22.30 Magazine : Edition spéciale.** D'Alain Wieder, présenté par Claude Sérillon. La planète des vieux. *Les soixante ans et plus en France, aux Etats-Unis, au Japon.* **23.30 Informations : 24 heures sur la 2.**

FR 3

20.30 Cinéma : Cent mille dollars au soleil. ■. Film français d'Henri Verneuil (1963). Avec Jean-Paul Belmondo, Lino Ventura, Andréa Parisy, Bernard Blier. *Un chauffeur d'une entreprise du Sud marocain s'enfuit dans le désert avec un camion contenant une cargaison précieuse. Deux autres chauffeurs le poursuivent. Des personnages que fait agir l'appât du gain, une action mouvementée, une technique sans défaut et des acteurs célèbres.* **22.35 Campagne officielle pour l'élection du président de la République. 23.20 Journal.** Avec un résumé de l'Open de tennis de Monte-Carlo. **23.55 Musiques, musique.** Le clavier bien tempéré, de Bach, par Pascal Rogé, piano (Prélude et fugue en fa dièse mineur).

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Papa et moi ■. Film franco-italien de Giorgio Capitani (1988). Avec Ugo Tognazzi, Ricky Tognazzi, Catherine Alric, Anouk Aimée. **22.05 Flash d'informations. 22.10 Cinéma : Jean de Florette** ■. Film franco-italien de Claude Berri (1986). Avec Yves Montand, Gérard Depardieu, Daniel Auteuil, Elisabeth Depardieu. **0.10 Cinéma : Tendre combat** ■. Film américain de Howard Zieff (1979). Avec Barbra Streisand, Ryan O'Neal, Paul Sand (v.o.). **1.55 Magazine : Avance sur image.** Spécial Zbigniew Rybczynski.

LA 5

20.30 Cinéma : La bataille de la planète des singes. □ Film américain de Jack Lee Thompson (1973). Avec Roddy Mac Dowall, Claude Akins, Nathalie Trundy, Serven Darden. *César, le « Moïse » des singes, lutte à la fois contre les humains bellicistes rescapés d'une ville atomisée et contre la garde « fasciste » des gorilles noirs. Cinquième et dernier épisode de la série inspirée par le roman de Pierre Boulle. Ici, tout a dégénéré dans un univers de mauvaises bandes dessinées.* **22.10 Série : Capitaine Furillo.** Las Vegas. **23.05 Mission impossible** (rediff.). **0.00 Journal de minuit. 0.10 Série : Kojak** (rediff.). **1.10 La grande vallée** (rediff.). **2.20 Aria de rêve.** Fantaisie pour piano op. 117, de Brahms, par Stephen Bishop-Kovacevich.

M 6

20.00 Série : L'homme au katana. A la recherche du passé. **20.50 Série : Devlin connection.** Jennifer. ▶ **21.45 Magazine : M 6 aime le cinéma.** De Martine Jouando. Sommaire : Portrait du cinéaste yougoslave Emir Kusturica. **22.25 Série : Peter Gun. 22.55 Série : Mr Lucky. 23.25 Six minutes d'informations. 23.35 Magazine : Club 6.** De Pierre Bouteiller : spécial Mai 68. **0.20 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique : La brûlée vive, de Jean Mailland. **21.30 Profils perdus.** Lucien Goldmann. **22.40 Nuits magnétiques.** Les libraires. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 20 avril 1988 au Grand Auditorium) : Rosamonde, ouverture, op. 66, D.797, de Schubert ; Concerto pour violon et orchestre A la mémoire d'un ange, de Berg : Symphonie nº 4 en ut majeur D.417, de Schubert, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Marek Janowski ; premier violon : Guy Comentale ; violon : Raphaël Oleg. **23.07 Club de la musique contemporaine.**

Vendredi 22 avril

TF 1

16.05 Magazine : L'après-midi aussi. De Cécile Roger-Machart, présenté par Eric Galliano. **16.45 Club Dorothée.** Visionaries ; Clip ; Spielvan ; Dragon Ball. **18.00 Série : Agence tous risques. 18.55 Météo. 19.00 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 19.50 Le Bébête show. 20.00 Journal. 20.30 Météo et Tapis vert. 20.40 Variétés : Les uns et les autres.** Emission présentée par Patrick Sabatier. Avec Nana Mouskouri, les Ballets de Mexico, Gérard Blanc, Marie Myriam, Mylène Farmer, Claude Nougaro, Jil Caplan, Yves Duteil, Patricia Kaas, Isabelle Aubret, Annie Cordy et le dernier clip de France Gall. ▶ **22.45 Magazine : Bonsoir.** De Frédéric Mitterrand et Liliane Bordoni. En direct de Toulouse. **0.15 Journal et la Bourse. 0.25 Série : Les envahisseurs. 1.15 Nuit d'humour à l'Olympia.** Avec Jean Poiret, Michel Serrault, Alain Sachs, Abel et Gordon Bonnet et Brière, Devaux et Zard, Michel Lagueyrie (1re partie).

A 2

13.45 Feuilleton : Jeunes docteurs. 14.35 Magazine : Si j'étais vous. De Frédéric Lepage, présenté par Brigitte Simonetta. **15.00 Flash d'informations. 15.05 Magazine : Fête comme chez vous.** De Frédéric Lepage, présenté par Marc Bessou. **16.20 Flash d'informations. 16.25 Variétés : Un DB de plus.** De Didier Barbelivien. Avec Enrico Macias, Gérard Presgurvic, Patrick Bruel, Serge Carmine. **16.40 Récré A 2.** Mimi Cracra ; Bogus ; Foxy fables ; Les Gnons ; Galaxy rangers. **17.15 Série : Au fil des jours. 17.40 Flash d'informations. 17.45 Série : Chapeau melon et bottes de cuir. 18.35 Jeu : Des chiffres et des lettres. 19.00 Campagne électorale. 19.35 Divertissement : Riez, nous ferons le reste. 20.00 Journal et météo. 20.35 Feuilleton : La valise en carton.** De Michel Wyn et Françoise Verny, avec Irène Papas, Maurice Barrier, Sophie Rodrigues, Saki (3e épisode). **21.30 Apostrophes.** Magazine littéraire de Bernard Pivot. Sur le thème Les pouvoirs des femmes, sont invités : Marcel Bisiaux et Catherine Jajolet (A ma mère), Maryse Wolinski (Au diable vauvert), Jean Ferniot (Soleil orange), Yann Queffélec (La femme sous l'horizon), José Luis de Vilallonga (Ma vie est une fête). **22.50 Journal. 23.00 Campagne électorale. 23.20 Ciné-club : Bus stop** ■. Film américain de Joshua Logan (1956). Avec Marilyn Monroe, Dan Murray, Arthur O'Connell (v.o.).

FR 3

13.00 Tennis. Open de Monte-Carlo. En direct et en Eurovision : quarts de finale du simple et quarts de finale du double. **18.00 Feuilleton : Flamingo road.** D'après la nouvelle de Robert Wilder, avec John Beck, Woody Brown, Howard Duff (5e épisode). **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, actualités régionales. **19.53 Dessin animé : Diplodo.** A la recherche des diplodos. **20.05 Jeux : La classe.** Présentés par Fabrice. **20.25 INC.** Les micro-ordinateurs. **20.30 Série : Marlowe, détective privé.** Un travail d'amateur, d'après Raymond Chandler. Avec Powers Boothe. **21.30 Journal.** Avec un résumé de l'Open de tennis de Monte-Carlo. **21.55 Campagne officielle pour l'électiond u président de la République. 22.40 Magazine : Thalassa.** De Georges Pernoud. Les démons du large. Avec Richard Bohringer, Irène Frain et Pierre Jakez Helias. *La superstition des gens de la mer.* **23.25 Musicales.** 4e Symphonie, de Brahms, par l'orchestre du Concertgebouw, dir. Ricardo Chailly. **0.25 Modes d'emploi 3** (rediff.).

CANAL PLUS

14.00 Cinéma : Le clochard de Beverly Hills ■. Film américain de Paul Mazursky (1985). Avec Nick Nolte, Richard Dreyfuss, Bette Midler. **15.45 Cinéma : Etat de siège** ■. Film français de Costa-Gavras (1972). Avec Yves Montand, Renato Salvatori, Jean-Luc Bideau. **17.40 Cabou cadin.** Goldie : les Télébugs. **18.15 Flash d'informations. 18.16 Dessins animés. 18.25 Dessin animé : Le piaf. 18.26 Top 50. 18.55 Starquizz.** Présenté par Alexandra Kazan. Invités : Francis Lalanne, Georges Beller, Mme Soleil. **19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas et Les Nuls. Invité : Pierre Salinger. **20.30 Série : Un flic dans la Mafia. 21.15 Cinéma : La puritaine** ■. Film français de Jacques Doillon (1986). Avec Michel Piccoli, Sabine Azéma, Sandrine Bonnaire, Laurent Mallet. **22.40 Flash d'informations. 22.45 Cinéma : Banco** ■. Film américain de Richard Richards (1986). Avec Burt Reynolds, Peter MacNicol, Neil Barry. **0.25 Cinéma : Sang pour sang.** ■■. Film américain de Joël Coen (1983). Avec John Getz, Frances McDormand, Dan Hedaya. **2.00 Téléfilm : Opération Alamut.** De Ken Grieve, avec Terence Stamp, Michaël Culver, Carmen du Sautoy. **3.30 Cinéma : Le retour des morts vivants** ■. Film américain de Dan O'Bannon (1984). Avec Chu Gulager, James Karen, Don Calfa. **5.00 Les superstars du catch. 5.50 Série : Rawhide.**

LA 5

13.35 Série : Kojak. 14.40 Série : La grande vallée. 15.50 Série : Mission impossible. 16.55 Dessin animé : Vanessa. 17.20 Dessin animé : Jeanne et Serge. 17.45 Dessin animé : Princesse Sarah. 18.10 Dessin animé : Sandy Jonquille. 18.30 Dessin animé : Embrasse-moi, Lucile. 18.55 Journal images. 19.02 Jeu : La porte magique. Présenté par Michel Robbe. **19.30 Boulevard Bouvard.** De Philippe Bouvard. **20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : Vengeance.** De Michael Anderson, avec Steven Bauer, Rod Steiger, Michael York (1re partie). **22.20 Série : Mission impossible** (rediff.). **23.10 Magazine : Bains de minuit.** De Thierry Ardisson. **0.00 Journal de minuit. 0.30 Série : Thriller.** Si c'est un homme, raccrochez. **1.50 Série : Kojak** (rediff.). **2.40 Aria de rêve.** Trois motets, de Brahms, par le Groupe vocal de France.

M 6

13.35 Série : Falcon Crest. 14.25 Série : Les espions. 15.15 Documentaire : La conquête de l'espace. Village planétaire. **15.40 Jeu : Clip combat. 16.55 Hit, hit, hit, hourra ! 17.05 Série : Daktari. 18.00 Journal et météo. 18.15 Série : La petite maison dans la prairie. 19.00 Série : Incroyable Hulk. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Cosby show.** Tu n'es pas une mère ce soir. **20.30 Série : Le Saint.** Le rocher du dragon. **21.20 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire.** Le retour. **22.25 Série : Peter Gun. 22.55 Série : Mr Lucky. 23.25 Six minutes d'informations. 23.35 Série : Espion modèle** (rediff.). **0.20 Magazine : Médiator** (rediff.). **0.50 Boulv'hard.** Actualité de la musique rock. **1.50 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Le crépuscule de Yang Koué Fei, poème dramatique chinois adapté par Georges Lecomte, musique de Pierre Boulez (INA, 1957). **21.30 Musique : Black and blue.** Le swing des Latinos. **22.40 Nuits magnétiques.** Les libraires. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

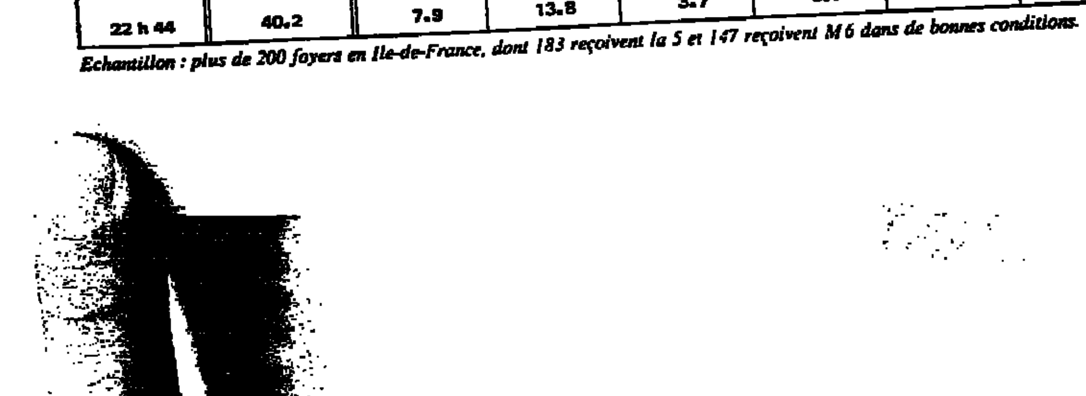
20.30 Concert (donné le 4 avril 1988 au Théâtre musical du Châtelet) : In Sommerwind, de Webern ; Sieben frube Lieder, de Berg ; Symphonie nº 9 en ut majeur, D.944, de Schubert, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Marek Janowski (premier violon : Roland Daugareil ; soprano : Ann Murray). **22.20 Premières loges.** Pierre Nougaro, baryton français. Extraits de Thaïs, de Massenet, de Mireille de Gounod, de Hamlet, de Thomas, du Trouvère et de La Traviata, de Verdi, de Benvenuto Cellini, de Diaz, du Tannhauser, de Wagner. **23.07 Club de la musique ancienne. 0.30 Archives.**

Audience TV du 20 avril 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE / SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne — 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	43.4	Santa-Barbara 19.6	Elections 3.7	Actual. région. 6.3	Nulle part 3.7	Porte magique 6.3	Ile fantastique 4.2
19 h 45	56.1	Roue fortune 32.3	Divertissement 7.4	Actual. région. 2.6	Nulle part 5.8	Bd Bouvard 4.8	Ile fantastique 3.7
20 h 16	66.1	Journal 24.3	Journal 21.7	La classe 9.5	Nulle part 3.7	Journal 3.7	Espion mod. 3.2
20 h 55	70.9	Football 29.1	Marche siècle 10.6	Concert 5.8	Ciné salles 4.8	Bout chemin 14.8	Dynastie 6.3
22 h 08	69.8	Football 28.6	Marche siècle 11.1	Concert 5.3	Le Pape 4.8	Bout chemin 19.0	Starsky et Hutch 0.6
22 h 44	40.2	Sirocco 7.9	Caméra cachée 13.8	Elections 3.7	Le Pape 3.7	Loi Los Angeles 9.5	Peter Gunn 2.1

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 147 reçoivent M 6 dans de bonnes conditions.



Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 21 avril à 0 heure et le vendredi 22 avril à 24 heures.

Le soleil va peu à peu céder le pas aux nuages. Une perturbation orageuse en provenance de l'Espagne a abordé le pays mercredi soir, pour le traverser lentement au cours du week-end, en affectant la plupart des régions.

Cette aggravation ne concernera pas l'extrême nord ou un temps plus frais et gris prédominera. Ce type de temps devrait gagner du terrain vers le sud à partir de dimanche.

Vendredi : encore une belle journée.

Le temps sera ensoleillé sur une grande partie du pays.

Le ciel commencera à se charger de nuages de la Bretagne à la région sud-ouest et au Languedoc, avec encore de belles éclaircies jusqu'à la mi-journée. Dans l'après-midi, les nuages deviendront plus abondants et plus menaçants, donnant quelques ondées orageuses. En soirée, le ciel sera même couvert sur l'Aquitaine avec des orages plus nombreux. Sur ces régions, les minima seront de 8 à 11 degrés, les maxima de 17 à 22 degrés.

Ailleurs, la journée commencera avec quelques brouillards vite dissipés et des températures minimales de 5 à 8 degrés.

Le soleil sera nuageux dès le matin. Il permettra aux températures d'atteindre des maxima de 16 à 20 degrés du Nord à l'Alsace, 18 à 23 degrés dans les autres régions. Le vent d'est, deviendra modéré près de la Manche.

Samedi : aggravation pluvio-orageuse.

La bordure atlantique et le Sud-Ouest seront les premiers touchés le matin par un temps couvert avec pluies et orages. A l'avant, de la Normandie au Massif Central, cette activité sera plus sporadique. Encore plus à l'est, de début de journée sera ensoleillé.

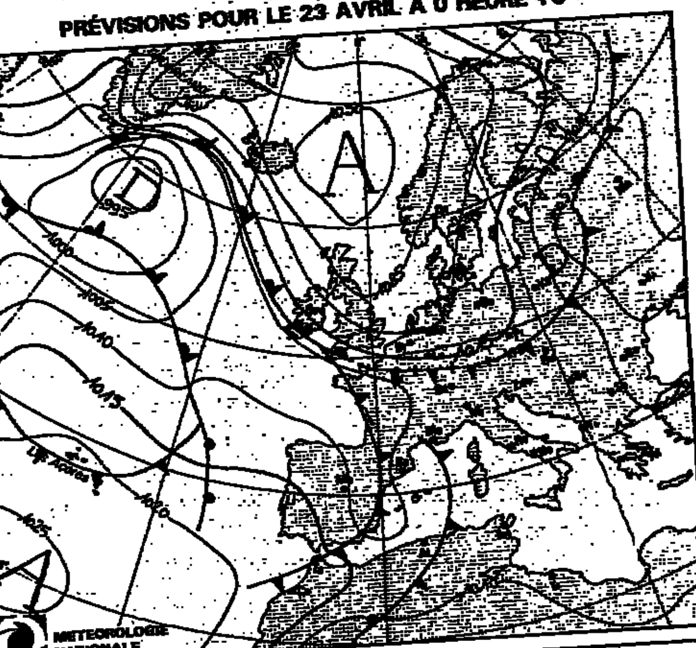
Au cours de la journée, nuages et pluies se généraliseront, affectant aussi, à l'occasion, le Massif Central et le Languedoc. Seule la bordure est du pays semble être provisoirement à l'abri de cette aggravation, ainsi que région nord, où le temps restera légèrement plus frais et gris.

Dimanche : persistance du temps doux et orageux au Sud, accalmie plus fraîche au Nord.

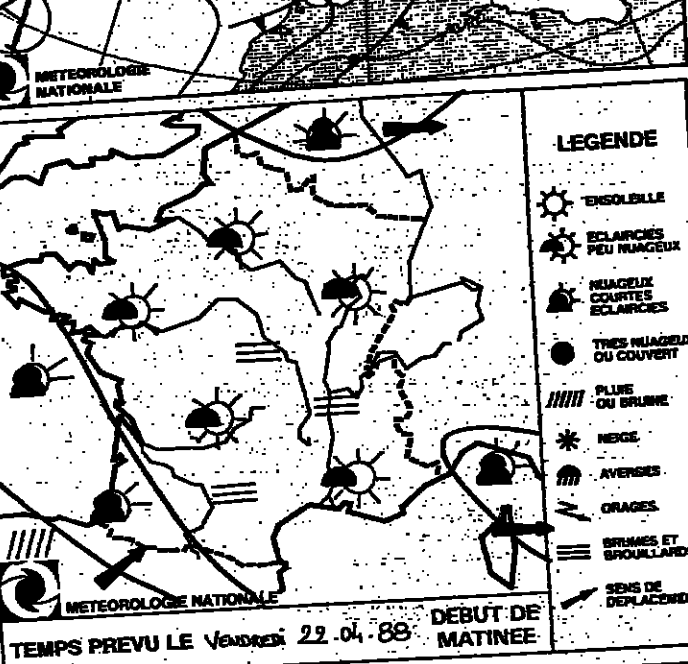
Le temps pluvio-orageux affectera encore, le matin, une grande partie du pays. La zone orageuse plus active se décalant progressivement.

Relative amélioration sur la bordure atlantique, tandis qu'un temps plus frais avec vent d'est se généralisera au nord de la Loire. Seules les températures minimales reflétant un changement de masse d'air.

SITUATION LE 21 AVRIL 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 23 AVRIL A 0 HEURE TU



LEGENDE : ENSOLEILLE — ECLAIRCIES PEU NUAGEUX — NUAGEUX COURTES ECLAIRCIES — TRES NUAGEUX OU COUVERT — PLUIE OU BRUINE — NEIGE — AVERSES — ORAGES — BRUMES ET BROUILLARDS — SENS DE DEPLACEMENT

METEOROLOGIE NATIONALE

TEMPS PREVU LE Vendredi 22.04.88 DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 21-4-1988

Valeurs extrêmes relevées entre le 20-4-1988 à 6 heures TU et le 21-4-1988 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	17	13	C
BIARRITZ	18	9	D
BORDEAUX	19	9	D
BOURGES	17	5	B
BREST	15	10	N
CAEN	18	7	C
CHERBOURG	15	10	C
CLERMONT-FERR.	17	2	D
DIJON	17	5	D
GRENOBLE St-M-H	16	5	N
LILLE	23	7	C
LIMOGES	15	6	D
LYON	17	6	D
MARSEILLE-MAR.	19	9	D
NANCY	16	3	N
NANTES	17	9	A
NICE	16	11	D
PARIS-MONTS.	17	11	D
PAU	19	8	D
PERPIGNAN	20	10	D
RENNES	17	7	B
ST-ÉTIENNE	16	2	D
STRASBOURG	16	7	N
TOURS	17	6	D
TOULOUSE	18	6	D
POINTE-A-PITRE	–	–	–

ÉTRANGER			
ALGER	22	10	N
AMSTERDAM	15	8	N
ATHÈNES	16	8	C
BANGKOK	35	28	O
BARCELONE	20	9	N
BELGRADE	20	7	D
BERLIN	25	8	N
BRUXELLES	15	9	C
LE CAIRE	24	14	D
COPENHAGUE	18	6	C
DAKAR	24	20	D
DELHI	34	24	D
DJERBA	20	17	N
GENÈVE	14	3	D
HONGKONG	27	24	P
ISTANBUL	12	8	P
JÉRUSALEM	20	8	D
LISBONNE	21	13	D
LONDRES	17	8	C
LOS ANGELES	21	11	D
LUXEMBOURG	14	6	D
MADRID	21	7	D
MARRAKECH	29	14	D
MEXICO	31	13	B
MILAN	20	12	N
MONTRÉAL	8	–1	D
MOSCOU	13	1	C
NAIROBI	27	18	O
NEW-YORK	13	3	D
OSLO	7	2	P
PALMA-DE-MAL.	22	5	B
PÉKIN	16	7	D
RIO-DE-JANEIRO	26	23	C
ROME	17	11	N
SINGAPOUR	32	25	N
STOCKHOLM	3	2	P
SYDNEY	20	15	C
TOKYO	34	15	C
TUNIS	24	14	N
VARSOVIE	23	9	D
VENISE	19	10	[illegible]
VIENNE	23	12	[illegible]

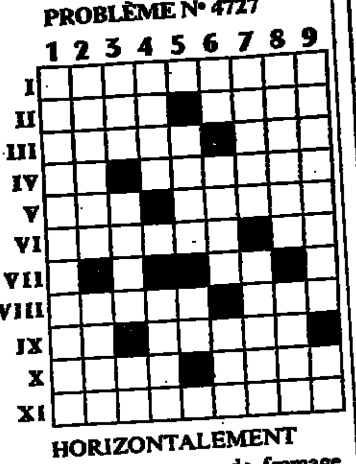
A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4727



HORIZONTALEMENT

I. Grands amateurs de fromage. – II. Réaction qui peut nous laisser sans réaction. Qui a peut-être droit à la bise. – III. Avec elle, pour arriver à quelque chose de bien, il faut se décider à se prendre par la main. C'est sans insolence ni mépris que certains le regardent de haut. – IV. Est d'un niveau plutôt faible. Nous rappelle quotidiennement son existence. – V. Ne saurait satisfaire celui qui a la folie des grandeurs. Met dans le même panier. – VI. Il arrive qu'on se perde en essayant de les gagner. Conjonction. – VII. Ce n'est pas parce qu'il est à plat qu'on ne peut plus l'utiliser. – VIII. Grossit sans rien avaler. Source de distinction. – IX. Préposition. Rempli par ceux qui s'en mettent plein la panse. – X. Serpent africain. Fournit de l'essence. – XI. Prouvent qu'on est arrivé.

VERTICALEMENT

1. A chez lui des sabots qui ne sont pas de bois. – 2. Sont à la merci d'un enfant. Libre mais susceptible d'être condamnée. – 3. Entre en matière. A beaucoup perdu et très peu gagné. Tombé sous le sens. – 4. D'où certains pèlerins ont l'habitude de partir. Leurs occupants ont souvent la tête baissée. – 5. A permis à maintes gens d'aller de l'avant. Refait. – 6. Suit son cours. Préparé pour relever la saucisse. Une partie de la « berge ». – 7. Sont visibles sur certaines chaînes. Permet de souffler un peu. – 8. Oblige à tirer. Telle qu'il n'y en a certes pas pour tous les goûts. – 9. Où finissait par arriver celui qui était poursuivi. Pris en chasse.

Solution du problème nº 4726

Horizontalement

I. Chevalin. – II. Aiguilles. – III. Orée. Iéna. – IV. Usés. Ni. – V. Tu. Niais. – VI. Ctésias. – VII. Hile. Se. – VIII. Os. Cassis. – IX. Umar. Aar. – X. Céréalier. – XI. Etains.

Verticalement

1. Caoutchouc. – 2. Hirsutisme. – 3. Egée. El. Are. – 4. Vues. Secret. – 5. Aï. Ni. Aa. – 6. Llivia. Sali. – 7. Ile. As. Sain. – 8. Nenni. Sires. – 9. Saisies.

GUY BROUTY.

EN BREF

● **Pierre Langeron lauréat du prix Michel-Pomey.** – Pierre Langeron, de la faculté de droit d'Aix-Marseille, vient d'être élu lauréat du prix Michel-Pomey. Ce prix, créé par la Conférence permanente internationale pour la philanthropie (INTERPHIL), honore la mémoire du conseiller d'Etat Michel Pomey (1929-1983) dont l'action a été déterminante pour le renouveau du mécénat en France. La cérémonie de la remise du prix aura lieu en juillet 1988 à Bonn-Bad-Godesberg (République fédérale d'Allemagne).

● **AUTOMOBILE : le Prix de la sécurité.** – Le Prix 1988 de la sécurité a été attribué à la Renault 21 2 litres turbo par l'Association française de la presse de l'automobile. La Renault 21 2 litres turbo l'a emporté, à l'issue des essais réalisés le 14 mars 1988, devant la Honda Prélude 4 WS, la BMW 750, l'Audi Quattro et la Mercedes 4 Matic.

Presse

Un coup d'arrêt à la prise de contrôle de l'empire de presse allemand

Les frères Burda se retirent du groupe Springer

BONN
de notre correspondant

Coup de théâtre dans la lutte pour le contrôle du groupe de presse Springer : Franz et Frieder Burda ont annoncé, mercredi 20 avril, qu'ils avaient cédé leurs parts du capital de l'entreprise – 26 % – aux héritiers d'Axel Springer, le fondateur du groupe, décédé en 1985. La nouvelle est d'autant plus surprenante qu'à la fin du mois de mars les frères Burda avaient conclu un *« accord de pool »* avec M. Léo Kirch, un négociant en films de Munich, qui leur assurait la majorité du capital du groupe (*le Monde* du 29 mars).

La famille d'Axel Springer, qui s'était très vivement opposée à cette prise de contrôle, dispose maintenant d'une confortable majorité du capital, 53 %, qui la met à l'abri d'une nouvelle offensive. Les frères Burda ont justifié leur retournement en affirmant, dans un communiqué, que leur souci était d'*« assurer un développement tranquille et tourné vers l'avenir de l'entreprise »*. En tout état de cause, ils réalisent au passage une assez jolie opération financière. En effet, lors de la restructuration du capital de son groupe, effectué peu avant sa mort par Axel Springer lui-même, les frères Burda avaient payé 250 millions de deutschemarks (850 millions de francs) l'acquisition de 26 % du capital. Les héritiers ont dû cette fois débourser 530 millions de deutschemarks pour redevenir maître chez eux. Franz et Frieder Burda devront bien payer 10 millions de deutschemarks d'amende à M. Leo Kirch en vertu de l'accord de pool passé entre eux, mais, au total, l'affaire reste largement bénéficiaire.

Cette nouvelle donne ne fait pas l'affaire d'un troisième frère, Hubert, qui est à la tête de la maison d'édition Burda, spécialisée dans la presse féminine. Il a manifesté son *intention de saisir la justice* car, selon lui, ses frères n'ont pas respecté l'accord selon lequel il disposait d'un droit de préemption sur les actions Springer.

Le grand perdant de l'opération reste M. Leo Kirch. Celui-ci, détenteur au départ de 10 % du capital, avait peu à peu acquis, par l'intermédiaire d'hommes de paille, 26 % du capital. Son alliance avec les frères Burda contre la famille Springer lui permettait de faire une entrée fracassante dans le monde de la presse ouest-allemande, et lui aurait assuré de solides positions dans la perspective de la création *d'un groupe multimédia de première grandeur*. M. Kirch est en possession de droits de diffusion de 50 000 heures de production cinématographique et télévisuelle, et le groupe Springer contrôle une part importante de la presse populaire et régionale de République fédérale, notamment le Bild Zeitung (4,9 millions d'exemplaires diffusés quotidiennement).

LUC ROSENZWEIG.

loterie nationale LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 20/08/87)

Le numéro **847051** gagne **4 000 000,00 F**

Les numéros approchants à la centaine de mille	047051 147051 247051 347051 447051	547051 647051 747051 947051	gagnent 40 000,00 F

Les numéros approchants aux Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
807051	840051	847151	847001	847050	
817051	841051	847251	847011	847052	
827051	842051	847351	847021	847053	
837051	843051	847451	847031	847054	
857051	844051	847551	847041	847055	10 000,00 F
867051	845051	847651	847061	847056	
877051	846051	847751	847071	847057	
887051	848051	847851	847081	847058	
897051	849051	847951	847091	847059	

Tous les billets se terminant par	7051	gagnent	4 000,00 F
	051		400,00 F
	51		200,00 F
	1		100,00 F

LOTO N° 15 TIRAGE DU MERCREDI 20 AVRIL 1988

3 7 9 16 17 33 — 29 NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE

POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 27 ET SAMEDI 30 AVRIL 1988 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI

88 **TACOTAC** TIRAGE DU MERCREDI 20 AVRIL 1988 32°

loterie nationale LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER (J.O. DU 23/12/87) TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SOMMES GAGNÉES	TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SOMMES GAGNÉES
0	5780 36880 251470	F. 2 500 15 000 100 000	5	135 575 815 7945	F. 400 400 400 2 500
1	9821 03631 45961 297971	2 500 15 000 15 000 100 000	6	916 233106 285486	400 30 000 5 000 000
2	2 722 34642 39202 042432 051472	100 500 15 100 15 100 100 100 100 100	7	847 1617 05057 06277 138557	400 2 500 15 000 15 000 30 000
3	343 4933 012253 165533 289903	400 2 500 30 000 30 000 30 000	8	28 0058 46898 57798 005178 076058 165018	200 2 500 15 000 15 000 100 000 30 000 30 000
4	74 94 124 5834 79664 052744 107694	200 200 400 2 500 15 000 30 000 30 200	9	9 49 309 899 1399 7819 5889 268069	100 300 500 500 2 600 2 600 2 600 30 100

88 **TRANCHE DE LA LOTERIE NATIONALE** TIRAGE DU MERCREDI 20 AVRIL 1988 31°

Le Carnet du Monde

Naissances

– Martine BORGOMANO, François ROBINET, Stéphanie et Emmanuelle, ont la grande joie d'annoncer la naissance de

Alexandre,

le 11 avril 1988, à Paris.

38, rue Gay-Lussac, 75005 Paris.

– Marc PARENT et Jean KOENIG, ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils,

Aurélien,

le 19 avril 1988, à Paris.

46, rue Lecourbe, 75015 Paris.

– Josette et Claude GRYNBAUM, Thomas, *ont la joie d'annoncer la naissance de*

Céline,

le 19 avril 1988, à Paris.

Décès

– Les collaborateurs de la société Sovep font part, avec grande tristesse, de la mort de

Marcel BAROUCH,

le 19 avril 1988.

– Mme A. Moreau, sa sœur,
M. Jacques Boissel, son fils,
M. et Mme Marc Boissel,
M. Luc Boissel, ses petits-enfants,
Mme P. Boissel, sa belle-sœur,
M. et Mme Dupré et leur fils, ses neveux,
Ses parents et alliés,
ont la douleur de faire part de la disparition de

M. Jean BOISSEL,
directeur honoraire d'école publique,

dans sa quatre-vingt-treizième année.

Conformément à la volonté du défunt, l'incinération a eu lieu dans la plus stricte intimité, les cendres ont été dispersées.

Résidence Marcel-Coulet, 07500 Granges-lès-Valence.
Mérindol, 84360 Lauris.

– Mme Elisabeth Bursaux, son épouse,
Sarah, Marion et Armel, ses enfants,
Mme Jacques Bursaux, sa mère,
Mme Jean Trebucq, sa belle-mère,
M. et Mme Lionel Barritault, Etienne et Pierre,
M. et Mme François Bursaux et Anna,
M. et Mme André Bursaux et Romain,
M. et Mme Daniel Bursaux, Antoine et Jacques,
Mme France Trebucq, Volodia et Vica,
M. et Mme Yves Trebucq, Alexis et Edouard,
Mme Laurence Trebucq,
M. et Mme Arnaud Trebucq et Louis,
M. et Mme Pierre du Besset, Antoine, Vincent et Raphaëlle,
M. et Mme Olivier Trebucq, Agatha et Hugo,
M. et Mme *Frédéric Tournoux*, Fabrice et Elsa,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Claude-Dominique BURSAUX,

survenu le 20 avril 1988, dans sa quarante-cinquième année.

Les obsèques religieuses seront célébrées le vendredi 22 avril, à 9 heures, en l'église de Magny-les-Hameaux (Yvelines).

Réunion à l'église.

Cet avis tient lieu de faire-part.

10, rue Delescluze, 94270 Le Kremlin-Bicêtre.
11, square Alboni, 75016 Paris.

– Lise-Marie Bourel, son épouse,
Sébastien, Julien et Marine, ses enfants,
François et Bernadette Bourel, ses parents,
Jean et Monique Rogard, ses beaux-parents,
Dominique et Fanny, Claire et Patrick, *Bruno, Chantal et Stéphen*, Pascal et Marie-Jo, Vincent et Brigitte, ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs et leurs enfants,
Mme Maurice Bourel, sa grand-mère,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Bernard BOUREL,

le 19 avril 1988, à l'âge de trente-cinq ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 22 avril, à 10 h 30, en l'église Saint-François-Xavier, Paris-7e.

Inhumation au cimetière de Voiron (Isère), le samedi 23 avril, à 9 h 30.

Pas de condoléances.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Priez tous pour lui.

8, rue *José-Maria-de-Heredia*, 75007 Paris.

– Le docteur Jean-Louis Chamouard,
Marc Chamouard,
Hervé et Françoise Caron,
Caroline, Jean-Christophe, Amélie Caron,
son époux, ses enfants et petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

Mme le docteur CHAMOUARD,
née Gilette Délis,

survenu le 17 avril 1988.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

7, *rue Andrieux*, 75008 Paris.

– Pierre, Marie-Thérèse Marchand,
René, Colette Marchand,
Maryse Poulet,
André, *Sylviane Marchand,*
Alain Marchand, Ghyslaine Montanaro,
Ses vingts-sept petits-enfants,
Ses quatorze arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-treizième année, de

Maître Georges MARCHAND,
avoué honoraire
auprès du tribunal civil de Montpellier.

Les obsèques ont eu lieu le lundi 11 avril 1988, à Montpellier.

« Maintenant, Seigneur, tu laisses ton serviteur aller en paix, selon Ta parole. »

Luc II, 29.

3, rue du Cheval-Vert, 34000 Montpellier.

– Mme Andrée Jeubert,
M. et Mme Narcis Miquel et leurs enfants,
M. et Mme Germain Cuille et leurs enfants,
M. Georges Puccinelli, ses enfants et petits-enfants,
Mme André Nanjod,
M. et Mme Henri Noguerès, leur fille et leurs petits-enfants,
font part du décès de

M. Albert NANJOD,
ancien avocat à la cour de Paris,
avocat honoraire
au barreau de Perpignan,

survenu le 6 avril 1988, dans sa quatre-vingt-septième année.

Les obsèques ont eu lieu à Auxerre, dans la plus stricte intimité familiale, le 8 avril.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme veuve Raymond PRIS,

survenu *le 13 avril 1988*, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

Elle a été inhumée le 18 avril, dans le caveau de famille, à Meulan (Yvelines).

Remerciements

– Christiane Laurent remercie toutes les personnes qui se sont associées à sa peine lors du décès de sa mère adorée.

Francine LAURENT,

le 6 avril 1988.

6, rue Greffulhe, 75008 Paris.

– Mme Maurice Nabet,
Ses enfants,
Familles,
Parents et alliés,
très touchés des nombreuses marques de sympathie *témoignées par toutes les personnes* qui se sont associées à leur peine lors du décès de

Maurice NABET,

survenu à Cannes le 18 avril 1988,

les prient de trouver ici leurs remerciements émus.

– Aux très nombreuses personnes qui se sont associées à leur peine lors des obsèques de

M. Robert WAGNER,
maire de Vélizy-Villacoublay,
député
et conseiller général des Yvelines,

Liliane et Roland Aubert-Wagner,
Mme R. Piguet,
La municipalité
Et le conseil municipal de Vélizy-Villacoublay,
Et toute la famille,
profondément émus par les marques de sympathie, adressent leurs sincères remerciements pour les témoignages d'amitié qui leur ont été manifestés.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

Communications diverses

– Pour tous problèmes droits de l'homme : Centre des droits de l'homme, BP 16, 75622 Paris Cedex 13.

Information par émetteur électonique ; téléphone 24/24 au 45-82-77-77. Droits de l'homme actualités ; Questions et réponses des candidats à savoir pour voter en citoyen.

– *La communauté juive de France* célèbre le 40e Yom Haatsmaout, lundi 25 avril, à 19 heures, salle du Zénith, porte de Pantin, en présence de son excellence Obadia Soffer, ambassadeur d'Israël en France, de M. Joseph Sitruk, grand rabbin de France, et de M. Jacques Orfus, président de FOSF.

Participation artistique : Herbert Pagani, les frères Nacasch, Patrick Bruel, Michel Boujenah, Ofra Haza, 38, rue de Turbigo, Paris-3e. Tél. : 42-74-00-55.

Société

Un arrêt de la Cour de cassation

Des fresques retirées de leurs murs s'apparentent à des tableaux

La Cour de cassation, réunie en assemblée plénière, vient de rendre un arrêt qui va relancer la polémique sur les moyens juridiques mis à la disposition des Français pour assurer efficacement la protection de leur patrimoine artistique.

En 1954, M. Simon, un antiquaire de Villeneuve-lès-Avignon (Gard), se livre à d'étranges travaux dans une chapelle désaffectée de Casenoves (Pyrénées-Orientales), sur le territoire de la commune d'Ille-sur-Têt. Par un procédé nouveau à l'époque, il détache des murs des fresques peintes à la fin du onzième siècle et représentant l'Annonciation, la Crucifixion et le Christ en majesté.

La chapelle appartient à Elie Clavère et à Pierre, Marie-Françoise et Antoinette Margail : mais seuls les deux premiers propriétaires ont consenti à vendre les fresques à l'antiquaire, pour 300 000 F. Marie-Françaoise et Antoinette Margail engagent donc une procédure, qui a notamment pour objet de faire annuler la vente, et ils seront bientôt suivis dans cette action par les deux autres propriétaires.

C'est le début d'une longue suite de procès, qui aboutiront à la condamnation de l'antiquaire. Cependant, malgré une amende de 72 000 F infligée en 1957 par la cour d'appel de Nîmes, les fresques n'ont jamais été restituées et seront retrouvées en Suisse après le décès de M. Simon, survenu en 1978. Une partie se trouve dans un musée de Genève et le reste a été acheté par un amateur d'art, M. Werner Abegg. Les poursuites sont donc dirigées contre les nouveaux détenteurs par la famille Margail, à laquelle se sont joints la ville d'Ille-sur-Têt et la chambre de commerce et d'industrie des Pyrénées-Orientales. Mais la fondation Abegg et la ville de Genève invoquent l'incompétence du tribunal de Perpignan, en soutenant que les fresques sont des objets mobiliers et qu'en conséquence seuls les tribunaux helvétiques peuvent être saisis, en application de la convention franco-suisse de 1989.

Meubles ou immeubles ?

Les fresques détachées du mur de la chapelle de Casenoves sont-elles des meubles ou des immeubles ? La question a fait le régal des juristes. Le 25 juin 1984, le tribunal de Perpignan se déclarait compétent en estimant qu'il s'agissait d'immeubles *« par destination »* et, le 18 décembre 1984, la cour d'appel de Montpellier confirmait la décision, en s'appuyant sur les dispositions des articles 521 à 526 du code civil, qui rangent parmi les meubles les statues placées dans des niches — ce qui se conçoit aisément, — mais aussi les pigeons des colombiers, les lapins de garenne, les poissons des étangs et des objets comme les pressoirs et les alambics.

Les magistrats expliquaient : *« La fiction légale qui a pour effet de considérer comme des immeubles des choses qui, à s'en tenir à leur nature physique, n'en sont pas a sa raison dans la volonté de donner à ces biens le statut des immeubles, plus protecteur que celui des meubles, et d'éviter la dissociation de choses dont la réunion présente un intérêt économique ou social. »* La cour d'appel ajoutait : *« La protection résultant de la fiction d'immobilisation est d'autant plus nécessaire à ces ensembles que les immeubles ou les sites naturels à caractère artistique, historique ou archéologiqye sont de plus en plus exposés à des divertissements, des spoliations, voire à des pillages. »*

La Cour de cassation, dans son arrêt rendu le 15 avril 1988, en a décidé autrement, sans donner d'abondantes explications puisqu'elle se borne à déclarer : *« Les fresques, immeubles par nature, sont devenues des meubles du fait de leur arrachement. »* Le conflit sera donc porté devant les tribunaux suisses et il est peu probable que les propriétaires de la chapelle puissent obtenir la restitution des fresques arrachées à ses murs, il y a trente-quatre ans.

A l'audience du 18 mars 1988, Mᵉ Michel Nicolay avait déclaré : *« Ce qui a été fait, c'est un outrage à l'art, au créateur de l'œuvre, à Dieu. »* Mais le droit ne s'accorde pas toujours avec les considérations artistiques ou philosophiques. En concluant une note consacrée à cette affaire (1), M. Jean Maury, professeur à la faculté de droit et des sciences économiques de Montpellier, le reconnaissait en ajoutant : *« Bien sûr, il est toujours navrant de voir un élément du patrimoine national séparé de l'ensemble dont il faisait partie... du moins c'est navrant quand on appartient à ceux à qui le bien a été arraché. Gageons en effet que les Français qui traversent quotidiennement la place de la Concorde ne se sont jamais indignés du dommage irréparable que le rapt de l'obélisque par leurs aïeux a causé à l'admirable perspective monumentale du temple de Louqsor... »*

MAURICE PEYROT.

(1) Recueil Dalloz Sirey, 1985, p. 212.

Un arrêt de la chambre criminelle

Le tribunal correctionnel incompétent pour juger un différend Pasqua-Lang

La chambre criminelle de la Cour de cassation a annulé le 19 avril un arrêt rendu le 10 décembre 1986 par la onzième chambre de la cour d'appel de Paris dans une affaire de diffamation opposant M. Charles Pasqua, actuel ministre de l'intérieur (RPR), à M. Jack Lang, ancien ministre de la culture (PS).

L'arrêt de la onzième chambre de la cour d'appel concernait un point de procédure. Il s'agissait de savoir, à ce stade de l'affaire, si la juridiction correctionnelle, en l'occurrence la dix-septième chambre du tribunal de Paris, était ou non compétente pour statuer sur le fond du procès opposant les deux hommes politiques, les propos reprochés à M. Lang par M. Pasqua ayant été prononcés au micro d'Europe 1 le 6 mars 1986, c'est-à-dire à une époque où leur auteur était encore ministre. M. Lang avait notamment fait état des activités de M. Pasqua alors qu'il était le responsable du Service d'action civique (SAC), mouvement qui devait être dissous par la suite. M. Pasqua avait assigné en invoquant le délit de diffamation réprimé par la loi sur la liberté de la presse du 31 juillet 1881.

Mais selon le code de procédure pénale tout fait d'un membre du gouvernement dans l'exercice de ses fonctions constituant un crime ou un délit rend son auteur justiciable de la seule Haute Cour de justice.

Cependant, la onzième chambre de la cour d'appel avait jugé, en considérant la nature des propos tenus et les conditions dans lesquelles ils avaient été prononcés, que des poursuites en correctionnelle étaient partiellement fondées, les propos tenus par M. Lang sur les activités de M. Pasqua au SAC relevant d'une polémique personnelle et ayant été prononcés en dehors de tout exercice des fonctions ministérielles qu'occupait alors leur auteur.

La Cour de cassation n'a pas admis cette argumentation. L'arrêt est donc cassé mais la chambre criminelle met un terme à l'affaire en ne la renvoyant pas devant une autre cour d'appel.

Au tribunal de Paris

La réputation de M. Jean-Charles Marchiani

La 17ᵉ chambre correctionnelle de Paris, présidée par Mᵐᵉ Jacqueline Clavery, a condamné, le mardi 19 avril, M. André Fontaine, directeur de la publication du journal *le Monde*, à 6 000 francs d'amende pour diffamation envers M. Jean-Charles Marchiani, émissaire du gouvernement dans les négociations pour la libération des otages français détenus au Liban, qui obtient 10 000 francs de dommages et intérêts.

Dans un article paru dans l'édition datée du 28 novembre 1987, *le Monde* retraçait les diverses activités de M. Marchiani en raison de son appartenance au SDECE, jusqu'à son exclusion en 1970, en précisant qu'il avait été l'officier traitant d'une informatrice dans l'affaire Marcovitch, et l'instructeur de M. Delouette. Pour ces propos, le tribunal a prononcé la relaxe en précisant que, le SDECE étant un service d'espionnage français, ses agents sont investis d'une partie de l'autorité publique, et, donc, la poursuite aurait dû être fondée non sur la diffamation envers un particulier, mais sur la diffamation envers un agent de l'autorité publique.

En revanche, le tribunal a considéré comme diffamatoire un passage accusant M. Marchiani d'*« avoir contribué à retarder volontairement la libération des otages pour des motifs de politique intérieure. »*

Un second jugement relaxe le quotidien *Libération* pour un article similaire paru, le 28 décembre 1987, sous la signature de Pierre Péan. Tous les passages relatifs à l'appartenance au SDECE de M. Marchiani bénéficient de la relaxe, dans les mêmes conditions que pour le journal *le Monde*. Cependant, le journaliste avait indiqué que M. Marchiani avait fait l'objet d'une inculpation prononcée par un magistrat du tribunal de Pontoise. Tout en notant que, dans le contexte, cette imputation était diffamatoire, les juges ont accordé le bénéfice de la bonne foi, en observant que le journaliste avait fait une enquête *« sérieuse et approfondie »*.

M. Marchiani se plaignait encore d'un passage de l'article de *Libération* rappelant qu'il avait été membre du SAC *« aux côtés de M. Pasqua »*. Mais le tribunal déclare : *« S'il peut être considéré comme une atteinte à la considération d'avoir été membre du SAC, c'est à la condition que soient imputés à ce Service d'action civique des actes déshonorants comme il en fut au moment où sa dissolution a été décidée. Pour apprécier le caractère déshonorant de cette imputation, il convient d'analyser le contexte dans lequel elle est énoncée. Or, là, M. Marchiani est considéré comme y avoir appartenu à un moment où M. Pasqua s'y trouve. La personnalité du ministre de l'intérieur actuel est un garant du comportement honorable des entreprises de cette organisation au moment où les deux hommes en ont fait partie. Il ne saurait y avoir là atteinte à la considération du plaignant. »*

M. P.

Les tribulations judiciaires de la 205 turbo 16

Peugeot perd en appel son procès contre la FIA

La victoire judiciaire remportée devant le tribunal de Paris par la Société des automobiles Peugeot dans le conflit qui l'oppose à la Fédération internationale automobile (FIA) n'aura duré qu'un an. Dans un arrêt rendu mercredi 20 avril, la première chambre de la cour d'appel de Paris a infirmé le jugement rendu par la première chambre civile du tribunal, le 18 mars 1987, qui déclarait *« irrégulières et fautives »* les conditions dans lesquelles la FIA avait pris des décisions ayant pour effet d'écarter la 205 turbo 16 du championnat du monde des rallyes à partir du 1ᵉʳ janvier 1987 (*le Monde* du 20 avril).

Ces décisions avaient été prises le 26 juin 1986, après l'accident survenu le 2 mai 1986 dans le Tour de Corse, et dans lequel les pilotes d'une Lancia 4, Henri Toivonen et Serge Cresto, avaient péri. Pour améliorer la sécurité, la FIA avait pris une série de mesures que la société Peugeot considérait comme abusives car sa voiture ne correspondait plus aux normes imposées. Le tribunal lui avait donné raison en critiquant sévèrement les décisions *« prises à l'initiative ou à l'instigation quasi autocratique du seul président de la FIA et de la FISA, M. Jean-Marie Balestre »*, avant de considérer qu'elles étaient contraires *« aux engagements antérieurs réitérés portant sur la stabilité des règlements »*.

Le constructeur avait donc obtenu une provision de 400 000 F de dommages-intérêts en attendant qu'une expertise évalue le montant exact du préjudice. Devant la cour d'appel, Peugeot avait soutenu que *« la FIA a pris une décision politique précipitée et discriminatoire pour certains véhicules, en sachant pertinemment que des accidents continueraient à survenir avec d'autres véhicules, parce que c'est dans la nature d'un sport à risques, dans le seul but de changer immédiatement la philosophie des championnats »*.

Dans leur arrêt, les magistrats d'appel répondent que *« la philosophie »* nouvelle *« implique apparemment l'utilisation d'automobiles moins dangereuses »*, avant d'ajouter : *« En tout cas, Peugeot, qui ne peut ni substituer en matière de sécurité son appréciation à celle de la FIA (...) ni lui imposer la charge de justifier ses décisions en opportunité, n'apporte pas la preuve de l'abus de droit commis par malveillance ou légèreté dont elle se prévaut. »*

La FIA avait demandé 3 millions de francs de dommages-intérêts en réparation de ce qu'elle considérait comme une *« procédure abusive »*. Mais la cour d'appel a rejeté cette demande en déclarant que *« Peugeot a pu toutefois se méprendre sur le mérite de sa réclamation et le soutenir auprès d'un large public sans commettre elle-même un abus »*.

M. P.

La dix-septième conférence européenne de l'Organisation internationale de police criminelle

Selon Interpol, « l'URSS reconnaît qu'elle a des problèmes avec le crime organisé »

Le terrorisme et le trafic de drogue ont été les deux principaux sujets de la dix-septième conférence européenne de l'Organisation internationale de police criminelle (OIPC-Interpol), qui s'est réunie, du lundi 18 au mercredi 20 avril, à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine), au siège de l'organisation. Bien qu'il n'y ait pas eu encore de démarche officielle, les dirigeants d'Interpol semblent s'attendre à une prochaine demande d'adhésion de l'Union soviétique.

Représentant vingt-sept pays européens, soixante-quatre policiers, réunis à huis clos, ont, selon M. Raymond E. Kendall, secrétaire général d'Interpol, *« affiné les différents aspects de la coopération afin de rationaliser les contacts et déboucher sur une plus grande efficacité »*. *« Les récents attentats en Espagne et en Italie prouvent que le terrorisme d'origine européenne peut resurgir à tout moment »*, a ajouté M. Kendall, lors d'une conférence de presse. Interpol dispose d'une liste de deux cents noms des malfaiteurs les plus recherchés et mêlés, notamment, à des affaires de terrorisme. Dans cette liste, mise à jour tous les trois mois, *« l'Italie est actuellement en tête, suivie de près par le Japon, l'Espagne et une large représentation arabe, toutes nationalités confondues »*, a souligné le vice-président d'Interpol pour l'Europe, M. Budimir Babovic.

En matière de lutte contre le trafic de drogue, Interpol a profité de cette rencontre européenne pour demander aux pays présents de dresser la liste de leurs dix trafiquants les plus importants. *« Nous allons regrouper toutes les données grâce aux moyens informatiques très performants dont nous disposons, et nous allons définir une nouvelle stratégie »*, a indiqué M. Babovic. Un groupe de travail pour étudier le trafic de drogue par conteneur a ainsi été constitué : ce moyen est en effet *« le plus employé et le plus sûr pour les grosses quantités »*.

Interrogé sur l'éventualité de l'adhésion de l'Union soviétique à Interpol, M. Kendall a déclaré que les contacts avec l'URSS *« se font actuellement par la voie diplomatique et* [qu'] *il n'y a pas encore eu de démarche officielle de la part du gouvernement soviétique. Mais, depuis un an, les contacts se multiplient et il est évident que le très grand nombre des affaires de stupéfiants et des autres formes de criminalité que connaît maintenant l'URSS a créé le besoin d'une coopération policière internationale pour ce pays »*.

« Compte tenu de sa politique actuelle, l'Union soviétique reconnaît qu'elle a des problèmes liés au crime organisé », a conclu M. Kendall. Actuellement, trois pays de l'Est, la Yougoslavie, la Hongrie et la Roumanie sont adhérents d'Interpol. M. Babovic, vice-président pour l'Europe étant d'ailleurs de nationalité yougoslave. *« Pour nous, cette notion Est et Ouest n'existe pas »*, a résumé M. Kendall.

EN BREF

● **Affaire Weber : requête en suspicion légitime contre le juge Thiel.** — Les avocats de Mᵐᵉ Simone Weber, incarcérée depuis deux ans et demi sous les inculpations d'homicide volontaire et d'assassinat ont annoncé, le mercredi 20 avril à Nancy, le dépôt d'une requête en suspicion légitime contre M. Gilbert Thiel, magistrat instructeur chargé du dossier. Cette requête devait parvenir jeudi, à la chambre criminelle de la Cour de cassation.

Les défenseurs de Mᵐᵉ Weber, Mᵉˢ Jacques Vergès, Alain Behr et François Robinet, ont précisé que, par cette requête, l'inculpée entendait protester contre *« la transgression flagrante des droits de la défense depuis le début de l'instruction »*.

● **Attentat contre la trésorerie générale de Carcassonne.** — Un attentat à l'explosif a été commis, mercredi 20 avril, vers 23 heures, contre les locaux de la trésorerie générale de Carcassonne (Aude), provoquant d'importants dégâts matériels. La charge, un engin explosif de forte puissance, a été jetée par une fenêtre dans le grand hall de l'immeuble. Toutes les vitres du bâtiment et des maisons voisines ainsi qu'une partie du mobilier de la trésorerie ont été détruites par la déflagration. Cet attentat n'a pas été revendiqué. D'autre part, deux incendies d'origine criminelle ont sérieusement endommagé, dans la nuit de mercredi à jeudi, les centres des impôts de Béziers et de Pézenas (Hérault).

● **Tentative d'attentat en Corse contre un policier.** — Une tentative d'attentat à l'explosif contre le domicile du commissaire Dimitrius Dragacci, chef de l'antenne de Bastia de la police judiciaire, a été déjouée dans la soirée du mercredi 20 avril. En rentrant chez lui, ce policier a découvert une charge posée contre l'une des portes de son domicile. Un artificier a réussi à désamorcer la bombe.

Policier très actif dans la lutte contre le terrorisme insulaire, le commissaire Dragacci avait déjà fait l'objet, ces dernières années, de tentatives d'intimidation.

Dans la région de Casinca, sur la côte orientale, plusieurs tirs d'armes automatiques ont détruit, le mercredi 20 avril en fin de soirée, un transformateur électrique, dans une exploitation appartenant à un agriculteur déjà plusieurs fois visé par des menaces de racket.

SPORTS

FOOTBALL : coupes d'Europe

L'OM se retire en bon ordre

Malgré sa victoire, le mercredi 20 avril, à Amsterdam sur l'Ajax par 2-1, l'Olympique de Marseille est éliminé de la Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe. En finale, le 11 mai à Strasbourg, l'Ajax d'Amsterdam affrontera le FC Malines (Belgique), qui a éliminé Bergame (Italie), tandis qu'un autre club néerlandais, le PSV Eindhoven, disputera contre Benfica Lisbonne le 25 mai la finale de la Coupe d'Europe des clubs champions.

AMSTERDAM
de notre envoyé spécial

Au début, un calme plat régnait sur le « F. Side », cette tribune où les plus ultras des supporters de l'Ajax attendaient paisiblement. L'attente n'a duré que vingt-deux minutes, et l'inéluctable est arrivé, en boulet de canon. Peter Larsson, profitant d'un début de panique dans la surface de réparation marseillaise, transperçait la défense et ouvrait la marque. Le « F. Side » pouvait entonner un chant de triomphe, bientôt repris par 40 000 poitrines. Rien ne semblait devoir empêcher une nouvelle et large victoire des rouge et blanc, vainqueurs en coupe d'Europe depuis deux saisons.

A la fin pourtant, ce sont des sifflets qui tombèrent des tribunes vétustes du stade olympique. Jean-Pierre Papin tout d'abord, à la suite d'un raid solitaire de 40 mètres (65ᵉ), puis Klaus Allofs, d'un maître coup franc dans la lucarne pendant les arrêts de jeu, avaient fait basculer le score en faveur de Marseille. Finalement, les supporters hollandais acceptèrent ce verdict sans trop d'aigreur, puisque la qualification de leur équipe n'était pas remise en cause. Dans le camp marseillais, on commentait l'exploit avec une pointe d'embarras, sans savoir s'il fallait se réjouir sans arrière-pensées de cette victoire en terre étrangère, ou bien au contraire remuer dans la plaie le couteau qui avait servi au hara-kiri du match aller.

Cette rencontre sans passion, car sans enjeu réel, les hommes de Gérard Banide eurent néanmoins grand mérite à la remporter. Sans Le Roux, Ayache, Delamontagne, Genghini, Bell (blessés) et Domergue (suspendu), les Marseillais n'étaient pas farauds à leur entrée sur la pelouse. Obligé de remplacer Joseph-Antoine Bell, dont l'élongation à la cuisse s'était réveillée la veille, Henri Stambouli n'était pas le plus rassuré, les mines consternées autour de lui à l'annonce du forfait de Bell n'étant pas de nature à le mettre en confiance. En dépit de grossières erreurs sur les balles aériennes, la doublure a cependant montré qu'elle avait l'étoffe des bons gardiens. Ses arrêts-réflexes notamment en deuxième mi-temps auraient même pu lui valoir le statut de héros si toute intensité dramatique n'avait pas été gommée par le résultat du 6 avril.

Un symbole du renouveau

A l'image de son gardien offrant le rempart de son corps aux assauts hollandais, l'OM a montré que la volonté pouvait parfois compenser l'expérience. Ainsi, sur son aile gauche, Benoît Cauet, dix-neuf ans, a livré un match exemplaire. C'est lui qui a surgi, plein de culot, pour envoyer Papin à l'égalisation. Avec Moïse Régina, dix-huit ans, entré à dix minutes de la fin, et le milieu de terrain Patrice Eyraud, il fait partie des futurs talents que le centre de formation marseillais cultive en dépit d'infrastructures quasi inexistantes. De l'avis de Gérard Gili, responsable depuis sept ans de la formation au sein du club marseillais, Patrice Eyraud est un futur Giresse.

« Je retrouve en lui les mêmes gestes, les mêmes attitudes, aime-t-il à dire. Mais mercredi soir le « minot » a souffert. A vingt et un ans, il ne jouait là que son troisième match avec l'équipe première. »

Au même âge, certains titulaires d'Ajax s'apprêtent à disputer leur deuxième finale européenne consécutive. C'est le cas d'Aron Winter. Ce milieu de terrain de vingt et un ans sait tout faire. Il l'a prouvé mercredi soir en étant le meilleur de son équipe. Son physique (1,75 mètre pour 70 kilos) en fait un défenseur intraitable, mais en fin technicien, il ne perd pas une occasion de mettre ses attaquants sur orbite, voire d'inquiéter, lui-même grâce à à sa pointe de vitesse et sa frappe des deux pieds, le gardien adverse.

Patron de l'équipe nationale espoirs, Aron Winter est doublement symbolique du renouveau du football néerlandais. Il est l'un des leaders de cette nouvelle génération qui a pris le pouvoir à l'Ajax et qui rappelle par son style et son enthousiasme celle des années 70. Seule différence : en l'absence d'un certain Johan Cruyff, qui attirait comme un aimant tous les ballons, le nouvel Ajax est peut-être encore plus collectif que l'ancien.

Aron Winter est, d'autre part, un représentant de ces joueurs de couleur qui ont peu à peu gagné leur place dans le football professionnel néerlandais. Le phénomène est récent. Avant l'indépendance de la Guyane néerlandaise en 1975, les Noirs se comptaient sur les doigts de la main dans le championnat national. Aujourd'hui, 180 000 Surinamiens vivent aux Pays-Bas, alors qu'ils étaient moins de 30 000 quand Ajax gagnait ses premières coupes d'Europe. Pour ces garçons déracinés comme Winter ou Stanley Menzo, le gardien d'Ajax, le football appris dans les rues des cités-ghettos d'Amsterdam à l'âge de quatre ou cinq ans a été un moyen de s'en sortir.

Le racisme entretenu par l'extrême droite durant les années 70 a de moins en moins cours sur les stades de football. Winter, Menzo, mais aussi Frank Rijkaard, l'ex-défenseur d'Amsterdam, et surtout Ruud Gullit, la star d'Eindhoven transférée au Milan AC, sont devenus d'authentiques vedettes internationales. Ces immigrés formeront l'épine dorsale de l'équipe néerlandaise qui, en juin prochain, au championnat d'Europe des nations, sera parmi les favoris.

Deux clubs au plus haut niveau européen et une kyrielle de jeunes vedettes sous le maillot orange, tous les ingrédients qui ont fait naguère la gloire du football néerlandais semblent à nouveau réunis.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

● **TENNIS : Tournoi de Monte-Carlo.** Le Tchécoslovaque Ivan Lendl a fait un retour laborieux à la compétition, le mercredi 20 avril, en sortant le Suédois Christian Bergström (7-6, 7-1, 7-5) lors du deuxième tour du Tournoi de Monte-Carlo. Malgré ses récentes prestations, Yannick Noah a eu lui aussi du mal à imposer son jeu à son compagnon-adversaire Guy Forget (5-7, 7-6, 7-4, 6-3).

● **CYCLISME : Gand-Wevelgem.** — L'Irlandais Sean Kelly a battu au sprint quatre adversaires pour s'attribuer la victoire dans la cinquantième édition de la classique belge Gand-Wevelgem, qui a eu lieu mercredi 20 avril.

Société

MÉDECINE

Les travaux du professeur Daniel Zagury

L'efficacité du vaccin contre le SIDA reste à démontrer

Une réponse immunitaire n'entraîne pas forcément une protection vaccinale : le vaccin contre le SIDA mis au point aux Etats-Unis par l'équipe du docteur Bernard Moss (National Institute of Health, Bethesda) et expérimenté au Zaïre sous la direction du professeur Daniel Zagury (Université Pierre-et-Marie-Curie, Paris) n'a pour le moment pas fait la preuve de son efficacité. Publiés dans l'hebdomadaire scientifique britannique *Nature* (1), les résultats de cette expérimentation font apparaître que si *« pour la première fois une réponse immunitaire contre le virus HIV a pu être obtenue chez l'homme »*, il n'en demeure pas moins que *« seul un essai clinique, réalisé sur une large échelle chez des volontaires à haut risque d'infection »* permetrait d'apprécier l'efficacité de ce vaccin contre le SIDA.

Cette expérimentation avait débuté dans le plus grand secret en novembre 1986 au Zaïre. Ce vaccin – *qui associe le virus de la vaccine à* une protéine constitutive de l'enveloppe du virus du SIDA, la GP 160 –, après avoir *été testé* sur des babouins et des chimpanzés, avait été administré à dix volontaires zaïrois. En outre, le professeur Zagury, ainsi qu'il devait le révéler *le 19 mars 1987* dans la revue *Nature*, s'était « auto-vacciné » avec ce qu'il appelait alors *« un modèle expérimental de vaccin »*.

En juin 1987, à Washington, lors de la 2e conférence internationale sur le SIDA, le professeur Zagury avait rapporté les premiers résultats *de cette expérimentation* « historique » : des anticorps neutralisant le virus HIV étaient bien apparus, mais vraisemblablement en quantité insuffisante pour réellement protéger les personnes vaccinées.

Très vite, il en vint à constater que seules des vaccinations de rappel permettaient d'amplifier la réponse immunitaire. Restait alors à déterminer la nature de l'antigène de rappel ainsi *que son protocole* d'administration. Au total, quatre protocoles furent envisagés. Plusieurs dizaines de personnes – des Zaïrois, mais aussi des militaires et des civils français en poste au Zaïre – acceptèrent, non sans courage, de participer à une nouvelle expérimentation. *Confirmant ce que nous* déclarait, il y a quelques mois, le général Jean-Jacques Salaün, médecin militaire *français* et *directeur* de l'Institut de recherche biomédicale de Kinshasa *(le Monde* du 28 novembre 1987), qui participe à cette expérimentation, la publication du professeur Zagury montre bien que si, avec un an de recul, une réponse immunitaire – neutralisant *in vitro* le virus HIV I – a pu être obtenue, il reste aujourd'hui à déterminer, grâce à des essais cliniques *réalisés sur une vaste échelle*, si ce vaccin est, ou non, capable de protéger un individu contre le SIDA.

FRANK NOUCHI.

(1) Daté du 21 avril.

Les chercheurs s'interrogent sur plusieurs cas de « séronégativation »

La séropositivité vis-à-vis du SIDA n'est pas une situation irréversible. *Plusieurs cas de* séronégativation (c'est-à-dire de disparition des anticorps présents *dans le sang des personnes séro*positives, qui redeviennent séronégatives) sont actuellement *étudiés par l'équipe du profes*seur Luc Montagnier à l'Institut Pasteur de Paris. Ce phénomène, apparemment peu fréquent, est encore mal connu. Il soulève de nombreuses interrogations et pourrait, dans certains cas, remettre en question la valeur accordée aux *résultats négatifs* des tests de dépistage.

L'un des premiers cas connus de séronégativation avait *été* observé en Californie chez la femme d'un hémophile contaminé par le virus du SIDA. Séropositive, elle était brusquement devenue séronégative. Les nouvelles techniques très sophistiquées dont on dispose aujourd'hui pour étudier *la* présence des virus dans l'organisme humain permettent de tenter une analyse plus fouillée du phénomène (recherche du génome viral dans les cellules humaines ou d'anticorps *particuliers*, reflets de la présence « masquée » du virus).

On cherche, en d'autres termes, à savoir si cette séronégativation correspond à une extinction de l'infection ou si elle n'est qu'une nouvelle période de latence, comme celle *située entre* la contamination et l'apparition de la séropositivité.

L'analyse de ce phénomène de séronégativation pourrait faire faire de notables progrès dans la *lutte contre le SIDA*.

Il s'agit notamment d'étudier les conditions (réinfection par le *virus du SIDA ou par d'autres* virus) qui pourrait entraîner la réapparition d'une séropositivité. *Il s'agit également d'étudier* les circonstances qui sont à l'origine de ce phénomène. Mais ce dernier soulève *aussi toute une série* de questions délicates. Il vient en effet compliquer les interprétations que l'on peut donner des résultats des campagnes de dépistage, notamment dans les *populations à risque*. Les spécialistes estiment que de plus amples études sur ce sujet sont *nécessaires*, en particulier sur des populations africaines où le nombre important de séropositifs permettrait de mieux mesurer la fréquence d'un tel phénomène.

J.-Y. N.

REPÈRES

Archéologie

Deux nouvelles pyramides en Egypte

Une équipe d'archéologues français vient de découvrir deux pyramides enfouies dans les sables désertiques de Saggarah, à 27 kilomètres au sud-ouest du Caire, ce qui porte à quatre-vingt-cinq le nombre des pyramides *égyptiennes*. Des appareils électroniques ont permis d'identifier les pyramides, ou ce qu'il *en subsiste : le sommet et le revête*ment superficiel ont disparu, le reste est presque entièrement recouvert de sable. *Les pyramides ont une hauteur* de 12 mètres et une base de 25 mètres sur 20. Elles ont été construites *sous le règne du pharaon* Pépi I, entre 2420 et 2280 avant Jésus-Christ. La découverte est jugée *« extrêmement importante »* par le département des antiquités égyptiennes, car on y estime grandes les chances de retrouver dans ces pyramides des documents qui feront mieux connaître l'histoire égyptienne. Il est aussi envisageable que d'autres pyramides soient enterrées dans les sables de Saggarah. Une nouvelle campagne de recherche devrait intervenir l'hiver prochain.

Environnement

Un nouveau comité d'évaluation des risques volcaniques

Le ministre de l'environnement, M. Alain Carignon, a réuni, le 20 avril à Paris, le nouveau Comité supérieur *d'évaluation des risques volcaniques* (CSERV), qui sera chargé, en cas de danger d'éruption, de donner son *avis sur les mesures à prendre pour* la sauvegarde des populations. Ce comité, qui avait été créé en 1983, devait être réorganisé après *la loi du* 22 juillet 1987 sur les risques majeurs, dont la prévention revient désormais au ministre de l'environnement et la « gestion » au ministre de l'intérieur, chargé de la sécurité civile.

Ce nouveau comité, composé de dix-huit membres – représentants des administrations concernées, plus *cinq personnalités désignées par le* ministre de l'environnement, – est présidé par M. Haroun Tazieff. Il se *réunira en « cellule de crise » chaque* fois qu'un volcan donnera des signes de réveil, que ce soit en France *métropolitaine (la chaîne des puys* d'Auvergne) ou dans les départements d'outre-mer (Martinique, Guadeloupe et Réunion).

Religions

L'archevêque orthodoxe de Grande-Bretagne destitué

Mgr Methodios, chef spirituel de la communauté orthodoxe de Grande-Bretagne (deux cent cinquante mille fidèles), a été démis de ses fonctions, le mardi 19 avril, par le patriarche œcuménique de Constantinople, Dimitrios. Un communiqué qualifie son attitude *d'« inconvenante et indécente »*. Il aurait cherché *« à prendre la place de Dimitrios »*, à l'issue d'un plan préparé avec la collaboration de Mgr Jakovos, leader de la communauté grecque des Etats-Unis.

SCIENCES

Une initiative française

Mise en place d'une échelle d'évaluation de la gravité des accidents nucléaires

Le ministre de l'industrie, des P et T et du tourisme, M. Alain Madelin, a décidé récemment la mise en place d'une échelle d'évaluation de la gravité des incidents et des accidents nucléaires (*le Monde* du 14 janvier). Cette échelle, similaire dans son principe à la fameuse « échelle de Richter », qui mesure l'énergie libérée (magnitude) par les tremblements de terre, devrait *« rendre le langage plus facile »* entre les techniciens du nucléaire, les médias et l'opinion publique.

Il devrait être possible, grâce à cette échelle graduée de 1 à 6, d'estimer d'un seul coup d'œil la gravité d'une situation, en particulier en consultant sur minitel le journal télématique du ministère (36.14 code Magnuc).

Fruit d'une *réflexion de cinq* mois, menée par un groupe de travail du Conseil supérieur de la *sûreté et de l'information nucléaire*, cette échelle prend en compte six niveaux de gravité, allant des incidents les moins importants aux accidents les plus graves.

• **Niveau 1 :** Anomalies de fonctionnement correspondant à un dépassement du domaine autorisé par les spécifications techniques et/ou utilisation justifiée de systèmes de sécurité. *Exemple :* le remplacement d'une petite tuyauterie du réacteur no 4 de la centrale de Tricastin effectué en 1987 dans des *conditions de sûreté* légèrement dégradées.

• **Niveau 2 :** incidents susceptibles de développements ultérieurs. Il s'agit d'incidents pouvant avoir des conséquences significatives pour la sûreté et/ou entraînant des réparations ou des travaux prolongés. *Exemple :* la fuite de sodium survenue en 1987 sur le barillet du surgénérateur Superphénix qui a entraîné l'arrêt du réacteur et conduit au lancement de nouvelles études permettant d'utiliser le barillet dans des conditions de fonctionnement différentes.

• **Niveau 3 :** incidents conduisant à des rejets de produit radioactifs supérieurs ou égaux au dixième des limites annuelles autorisées ; fuites internes significatives de radioactivité ; état dégradé des barrières ou systèmes de sécurité ; agents de l'installation irradiés ou contaminés à une valeur supérieure à la limite de dose naturelle autorisée. *Exemple :* la tranche no 5 de la centrale de Bugey qui, en 1984, perdit pendant quelque temps toutes ses alimentations électriques.

• **Niveau 4 :** accidents sur l'installation donnant lieu à des rejets extérieurs de l'ordre de grandeur des limites autorisées, mais n'entraînant pas de conséquences sanitaires significatives pour les populations ; endommagement partiel du cœur de l'installation ; agents de l'installation irradiés ou contaminés et justiciables de soins médicaux spécialisés. *Exemple :* la fusion de deux éléments combustibles du cœur du réacteur graphite-gaz de Saint-Laurent A 2. Les travaux de réparation ont duré deux ans.

• **Niveau 5 :** accidents conduisant à prendre des dispositions de protection extérieure au site en cas de rejet ou de menace de rejet de produits radioactifs équivalant à une activité en iode 131 de quelques milliers à quelques dizaines de milliers de curies. *Exemple :* l'incendie survenu en 1957 sur une pile de l'usine britannique de fabrication de plutonium de Windscale et surtout la fusion du cœur de la centrale américaine de Three Miles Island en 1979.

• **Niveau 6 :** accidents majeurs conduisant au rejet à l'extérieur d'une fraction significative des produits de fission du cœur d'un réacteur dont l'activité équivalente en iode 131 serait de quelques centaines de milliers à quelques millions de curies. *Exemple :* l'explosion de la centrale de Tchernobyl en 1986.

« Eviter les malentendus »

Cette échelle, dont le but *« est essentiellement d'éviter les malentendus et de clarifier, aux yeux de tous, la présentation des incidents et des accidents nucléaires »*, a été largement testée avant sa mise en service. *« Pour cela, nous avons repris,* explique M. François Cogné, directeur de l'Institut de protection et de sûreté nucléaire, *les déclarations des exploitants de centrale qui avaient été, dans le passé, confrontés à des incidents et les avons passées au filtre de notre échelle. »*

Avec de bons résultats, semble-t-il, qui ont montré qu'il n'y avait pas de difficulté majeure à classer les événements dès lors que les critères choisis portaient sur la radioactivité. C'est le cas notamment des accidents de niveau 4, 5 ou 6. En revanche, il paraît plus difficile de juger avec précision du danger potentiel d'un incident. Les bornes de chaque catégorie ne sont pas, en effet, définies avec une grande précision. Aussi, les promoteurs de la nouvelle échelle *ont-ils opté* pour des références au système de défense en profondeur pour définir les niveaux 1, 2 et 3. Ce fut le cas notamment pour le réacteur Bugey-5 qui, en 1984, s'est retrouvé avec une seule ligne de défense ; à savoir un seul diesel de secours pour pallier son défaut d'alimentation électrique.

Toutefois, la mise en place de cette échelle, qui intéresse certains pays européens comme l'Espagne et la Suède, ne saurait se substituer aux critères déjà en vigueur pour la définition et l'analyse technique des incidents et accidents nucléaires dans le cadre, notamment, de la réglementation de la sûreté nucléaire. Mais cette nouvelle classification permettra au public de se faire rapidement une idée du danger réel de tout événement. Le Conseil supérieur de la sûreté et de l'information nucléaire a d'ailleurs estimé que cette échelle de gravité, qui doit entrer en vigueur dans les tout prochains jours, devait être utilisée telle quelle jusqu'à la fin de 1989. A titre d'essai. A charge ensuite, pour ses promoteurs, de la modifier si nécessaire et de l'étendre aux installations nucléaires autres que les centrales.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

Dans un rapport à la CEE

Les consommateurs européens demandent un organisme indépendant pour le contrôle du risque radioactif

BRUXELLES
de notre correspondant

La catastrophe de Tchernobyl n'a pas servi de leçon : la Communauté a très peu fait en deux ans au niveau de l'information du public comme à celui de la prévention pour se prémunir contre d'éventuels accidents nucléaires. La responsabilité n'en incombe pas à la Commission de Bruxelles, qui a tenté de réagir mais s'est heurtée à la mauvaise volonté de plusieurs gouvernements membres et en particulier la France, le pays le plus nucléarisé du monde. Tel est le constat fait par le Bureau européen des unions de consommateurs dans un rapport intitulé *Energie nucléaire : de la protection de la population à l'élimination des risques.*

Le BEUC y présente une série de propositions pour que le danger nucléaire soit désormais géré par une structure indépendante des Etats et de l'industrie au niveau européen. Selon l'organisation des consommateurs, rien ou presque n'a été entrepris depuis Tchernobyl pour que le public européen soit informé de façon objective et utile sur la gravité du danger et sur les précautions à prendre en cas d'accident nucléaire.

Le BEUC, qui fait référence à des travaux d'experts, estime qu'un tel accident est vraisemblable : *« La probabilité de trois catastrophes d'ici à l'an 2000 est généralement estimée à 70 %. »* Rétention de l'information, confusion, improvisation, ont caractérisé le plus souvent l'action des pouvoirs publics au lendemain de Tchernobyl, à l'Est comme à l'Ouest.

Le rapport est particulièrement sévère pour la France. *« Une chape de silence et d'ignorance s'abat sur le pays d'où s'échappent seulement quelques informations faussement rassurantes ou partiellement mensongères. Quelques mesures sporadiques n'interviendront qu'après le 16 mai. Même les nouveaux maxima fixés par la CEE n'y seront pas respectés. »* Le BEUC dénonce *« la mascarade des seules limites de contamination pour les aliments ». « Après l'établissement par la commission, dès mai 1986, des seules limites provisoires* [...] *il faudra attendre le 22 décembre 1987, après de longues et sombres tractations, pour que le conseil des ministres adopte des seuils définitifs fortement relevés et souvent doublés sans qu'aucune justification scientifique nouvelle ne soit intervenue. »*

Le BEUC considère qu'il convient de créer, au niveau de la Commission de Bruxelles, une structure permanente d'information et d'assistance.

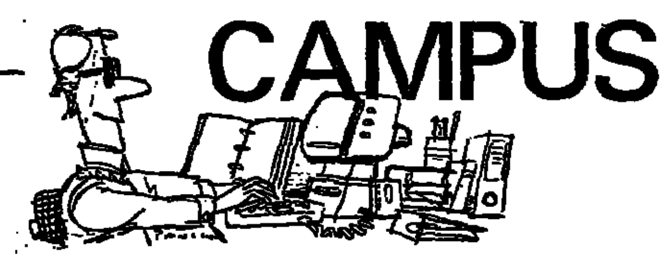
Le BEUC propose la rédaction d'un document pilote à diffuser de manière préventive de façon que la population puisse ensuite mieux comprendre les indications d'urgence qui lui seront fournies en cas d'accident.

La Commission, souligne l'organisation des consommateurs, a le devoir d'étendre son rôle à la prévention des accidents. Le BEUC estime qu'il conviendrait d'aménager immédiatement ou bien de fermer les centrales nucléaires qui ne sont pas dotées d'enceintes de confinement ainsi que celles dont les enceintes ont une capacité de résistance insuffisante. En France, il existerait quatre réacteurs sans enceintes (il s'agit des centrales anciennes de la filière graphite-gaz) et vingt-quatre au Royaume-Uni.

Le BEUC paraît considérer que les mesures annoncées par les pouvoirs publics français pour renforcer les enceintes des réacteurs à eau pressurisée ne sont pas suffisantes. Il demande que *« les normes actuelles de résistance des enceintes de confinement soient non seulement respectées là où elles existent (ce qui n'est pas le cas) mais soient harmonisées au niveau de la CEE après une révision complète tenant compte des risques de terrorisme »*.

Le vieillissement des centrales est à l'origine de nombreux incidents. Or leur fonctionnement est parfois prolongé au-delà des limites initialement fixées. Le BEUC propose qu'un recensement systématique soit fait par la Communauté de toutes les centrales ayant dépassé leur limite d'âge, en vue de mettre en œuvre, sous contrôle européen, un programme de démantèlement.

PHILIPPE LEMAITRE.



Une école d'informatique en alternance

LE ministère de l'éducation nationale, la société Nixdorf Computer SA et la Chambre de commerce et d'industrie interdépartementale des Yvelines et du Val-d'Oise ont conclu, le mardi 19 avril, un protocole d'accord pour créer une Ecole supérieure pour les métiers de l'informatique. Cette formation en deux ans après le baccalauréat préparera, en alternance, sous le régime de l'apprentissage ou du contrat de qualification, un BTS (brevet de technicien supérieur) d'informatique de gestion. Elle sera suivie d'une année de spécialisation dont l'enseignement, placé sous l'autorité de la Chambre de commerce, n'est toutefois pas encore sanctionné par un diplôme homologué.

Des bacheliers « F » de l'académie de Versailles seront recrutés sur dossier et formés au siège de l'entreprise Nixdorf, qui va s'installer à Cergy-Saint-Christophe (Val-d'Oise). A partir de 1990, cent étudiants devraient être admis chaque année. A la rentrée 1988, seuls vingt-cinq élèves, titulaires du BTS, seront invités à s'inscrire en troisième année. Vingt-cinq bacheliers en septembre 1989, puis cinquante en janvier 1990, seront accueillis en première année.

Nixdorf pratique déjà ce système en Allemagne, où elle a embauché 98 % de ses « apprentis ». Elle envisage d'embaucher ou de placer chez ses partenaires les étudiants qu'elle aura formés et qui seront immédiatement opérationnels. M. Monory s'est félicité de renforcer ainsi un système de formation des jeunes par l'entreprise.

R. Ri.

(Renseignements : Nixdorf Computer, Catherine de Chevron. Tél. : 47-47-12-70.)

• Affaires internationales

Le groupe ESC Reims et l'université Northeastern de Boston organisent du 27 juin au 22 juillet une session d'été en affaires internationales. Cette session, entièrement en anglais, aura lieu à Reims et est ouverte aux cadres et dirigeants d'entreprises, aux diplômés des grandes écoles de management et aux diplômés universitaires.

(ESC Reims, 59, rue Pierre-Taittinger, BP 302, 51061 Reims Cedex. Tél. : 26-08-06-04.)

• Etudes de commerce

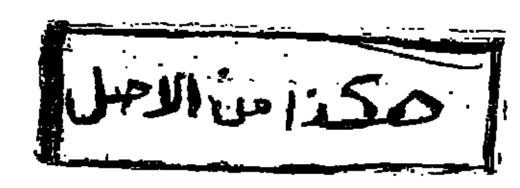
Le Centre d'information et de documentation jeunesse organise mercredi 27 avril une séance d'information sur le thème : « Bacheliers : quelles études de commerce et de gestion ? »

(CIDJ, 101, quai Branly, 75740 Paris Cedex 15. Tél. : 45-67-35-85.)

• Logiciel étudiant

Le Grand Prix du logiciel étudiant, le premier concours de logiciels pour micro-ordinateur ouvert aux étudiants des grandes écoles et universités, sera lancé le lundi 25 avril au Sicob. Clôture des inscriptions, le 27 juin.

(Grand Prix du logiciel étudiant, MBA Institute, 38, rue des Blancs-Manteaux, 75004 Paris. Tél. : 42-78-95-45.)





DEMANDES D'EMPLOIS

15 ANS D'EXPÉRIENCE EN COMMUNICATION D'ENTREPRISE

Compétence affirmée dans le secteur des relations publiques, communications financières, relations internes et externes.
Actuellement en poste dans groupe de presse de dimension européenne, cherche poste :

DIRECTEUR COMMUNICATION RELATIONS EXTÉR.

(Entreprises tous secteurs)
Ecrire Valco international
44, rue Olivier-de-Serres,
75015 Paris.

POLYVALENT DE LA COMMUNICATION ÉCRITE

33 ans, études supérieures, maîtrise du français, de l'arabe et de l'anglais.
Sens de la responsabilité et de la rigueur.

10 ans d'expérience à haut niveau dans : l'édition, le journalisme, la traduction, les banques de données, la documentation et la recherche.

Etudie toutes propositions intéressantes.

Nicolas SHEIH, 5, rue de Civry, 75016 PARIS. Tél. : 46-51-89-71.

VOTRE HOMME EN R.F.A. …ET POUR D'AUTRES MARCHÉS
Français, 44 ans, résident depuis 19 ans en R.F.A., formation sup., all., angl., ital., esp., actuell. gérant d'une sté allemande de services (édition/conseil export), lead. dans son secteur, souhaite changer et collab. avec sté intéressée à développer ventes export.
Envoyer offre à : COREP, 40, quai d'Issy, 75015 Paris.

CADRE ACHATS ALIMENTAIRES propose **SON EXPÉRIENCE**
distribution, importation, restauration collective.
Ecrire sous le nº 8522, LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

Ingénieur Arts et Métiers, 22 ans, américain courant, expérience USA, Japon, réaliserait missions commerciales USA, Sud-Est asiat.
Tél. de 10 h à 17 h : 46-02-50-50, poste 44.10
Olivier GALY,
57, rue Boissière, Paris-16e.

J.F. 24 ans, maîtrise de biologie moléculaire, stage INSERM, exp. FIV, cherche poste laboratoire. Mme F. Roullet 46-42-85-30.



appartements ventes

4e arrdt

PLACES DES VOSGES
Bel imm. pierre de t., tapis, asc., asc., studio tt confort
Tél. : 48-34-13-18

7e arrdt

BRETEUIL-MASSERAN
beau studio de standing.
47-05-39-10.

16e arrdt

SPONTINI
IMMEUBLE GRAND STDG
APPT CARACT. 175 m²
impecc. (4,70 m hauteur sous plafond), chbre de serv. + cave, possib. parking « L' »IMMO 45-74-02-79.

18e arrdt

LAMARK 3 pces cft
RUE DAMREMONT
Imm. pierre de taille soleil, 690 000 F
Immo Marcadet. 42-52-01-82

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY/SABLONS
imm. p. de t. 77, s/rue, 2 p. 52 m², tt cft, balc., parkg. 1 600 000, 43-44-43-87.

NEUILLY
2 p. récent, standing, gds balcons, cave, 995 000 F.
PELISSOLO 47-34-65-10.

95- Val-d'Oise

SANNOIS
A vendre F4, cuisine aménagée, lingerie, balcon, salle de bains aménagée, cave, parking, sous-sol interphone, charges raisonnables. Proximité écoles et commerces. RER fin 88, 680 000 F.
Tél. : 39-82-56-66.

VILLIERS-LE-BEL
Appt. F4 dans parc, séj. dbl., s.-d.-b., w.-c., cuis. équip. rust., park. + box. Calme, verdure, tous commerces, école, transp. à prox. RER.
Prix 375 000 F
Tél. 39-90-89-67 (apr. 19 h).

appartements achats

Rech. 2 à 4 p. PARIS préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e, 12e, av. ou sans travx. PAIE CPT chez notaire, 48-73-48-07, même le soir.

échanges

ÉCHANGE PARIS-9e 145 m², 4e ét., séj., 3 ch., dressing, cuis. éq., 2 s. d'eau, w.-c., chauf. ind. imm. ancien bon standing. CONTRE 80 m² env. stdg. préf. 5e, 6e, 7e, 9e, 12e, 14e, 15e. Tél. (1) 40-23-05-70 de 9 h à 12 h et à partir de 19 h ou (16) 49-55-03-72.

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine, 75008 Paris, recherche APPARTEMENTS DE GDE CLASSE, belles récept., avec minimum 3 chambres.
T. (1) 45-62-78-99.

URGENT
Jeune femme sérieuse, bonne rémunération, coll. *le Monde*, recherche STUDIO, cuis. équipée, sur Paris, sf 20e, 19e, 12e. Loyer : 2 200 F ch. compr. Bur. 45-55-91-82, p. 42-85

locations non meublées offres

Paris

Me GOBELINS imm. de luxe, jam. occupé, stud. 24 à 38 m² 3 700 F parkg comp. + ch. ; 2 p. 65 m² 6 700 F à 7 600 F parkg comp. + ch. ; 3 p. 84 m² 9 500 F parkg comp. + charges ; 4 p. 127 m² 12 000 F et 12 300 F, box comp. + ch. Poss. box ou prkg sup. POG 45-87-71-00.

SURESNES 92
PARTICULIER loue superbe STUDIO NEUF, 3 380 F c.c.
Tél. : 45-67-96-97.

QUARTIER MARAIS
près place des Vosges
7-7 bis, rue Saint-Gilles
dans résidence grand stdg

42 APPARTEMENTS PERSONNALISÉS

IL RESTE QUELQUES APPARTEMENTS
2 p. de 53 m² à 58 m², loyer mensuel de 5 650 F à 6 400 F ; 3 p. de 68 m² à 73 m², loyer mensuel de 7 350 F à 8 200 F ; 4 p. de 91 m² à 95 m², loyer mensuel de 9 450 F à 10 000 F. Parking et charges en sus. chauff. électr. individuel.
Livrable de suite.
Appartement témoin ouvert lundi, mercredi, samedi de 10 h à 13 h et de 15 h à 18 h.
Renseignements au 45-65-37-02. bres bureau.

Région parisienne

NEUILLY 92
43, bd Victor-Hugo
très bel appt 7 p. 252 m² 4e ét., loyer 23 366 F TTC.
Libre de suite
pour visites et rens.
Tél. au 47-42-17-61.

viagers

20e lib. de 18 m., 3 p. tt cft, 6e ét. asc., imm. mod., 240 000 + 3 000, 77/83 a. F. Cruz 42-66-19-00.

COURBEVOIE/LA DÉFENSE beau 4 p., immeuble 1970 occupé femme de 75 ans clair, 280 000 F + 2 500 F. Viag. F. Cruz 42-66-19-00.

maisons individuelles

MARNES-LA-COQUETTE (PRÈS VAUCRESSON) part. vd pet. mais. de caract., style atelier d'art., 83 m² hab. + gar. ind. Sur 300 m² jdin arboré et fleuri. Dble séj. av. chem., pet. chbre en mezz., bur. en véranda, cuis. éq., dress., s. de bns, double w.-c., tr. cl., décorat. nve. Idéale pour célib. ou cple sa enf. Px 1 280 000 F A DÉB. Lib. de suite. Vis. s/c-vs 47-41-51-72 avant 20 h.

pavillons

A VENDRE
A MALESHERBES (Loiret)
prox. comm., gare, école
PAVILLON
1981, 88 m² hab., garage, r.-de-ch. : entr., cuis., w.c., séj. dble 31 m² ; 1er étage : dégagem., 3 ch., s. d'eau. Terrain 250 m² clos paysagé. Prix : 495.000 F. Tél. : (16) 38-34-60-75, après 18 h 30.

maisons de campagne

Parc région Maine-Normandie. Entre Alençon et Bagnoles-de-l'Orne (213 km de Paris), particulier vend cause maladie maison de campagne, en cours de finition (reste peinture et papiers). S/Cave avec puits. S. de séjour avec cheminée. 2 chbres, cuisine, s. de bains et w.-c., chauffage électrique. Le tout s/1 300m² de terrain clos, bordé par petite rivière 1re catégorie (pêche et chasse). Px 250 000 F à débattre. Renseignements au 47-38-18-74.
Visite sur rendez-vous.

fermettes

A 200 KM DE PARIS, 25 KM ST-FARGEAU et 20 km de COSNE-S/LOIRE. Part. vd fermette anc. en L, mitoyenne, non isolée, 125 m² hab., ent. restaurée, séj. 33 m², gde chem., ptes d'orig., placard, cuis. 19 m² éq., 1 ch., gde salle de bns, w.-c. A l'étage 2 gdes ch. moquette, le tout rustique, chauf. cent. fuel + grandes dépendances aménag. Sur 1 231 m² pelouse, arbres ornem. tout clos + bois 1 700 m² non attenant.
Prix 355 000 F.
Tél. : (16) 86-26-41-24.

propriétés

A VDRE EN LIMOUSIN gentilhommière (14e-18e) 12 p., cft, chf. cent., parc bord riv., 4 ha ou plus, prox. tt comm. Me GUION Not. St-Junien.

bureaux

Locations

DOMIC. DEPUIS 80 F MS. Paris 1er, 8e, 9e, 12e ou 15e. CONST. SARL 1 500 F HT. INTER DOM 43-40-31-45.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
Constitutions de sociétés et tous serv. 43-55-17-50.

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compét. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

DOMICILIATIONS
Forum des Halles - Bureaux. Constitution de sociétés. Télex - Secrétariat. ACCESS - 40-26-15-12.

L'AGENDA

Antiquités

ANTIQUITÉ ÉTOILE
13, AV. DE LA GDE-ARMÉE MÉTRO ÉTOILE RER
TÉL. : 45-00-50-15
ACHÈTE TOUT SUCCESSION
MBLES, TABLEAUX, BIJX. PAIEMENT COMPTANT.

Vacances Tourisme

Propriété grd standing en Provence, 250 m² habitables, 5 600 m², clôturés. Salle à manger, voûtes en pierre. Salon rustique, 5 chbres, 3 bns, 4 w.-c., piscine 15 × 7 avec cuis. et salle-à manger d'été. 50 000 juillet, 60 000 août. Tél. (16) 42-92-73-19



SOMMAIRE

Bataille pour l'Europe des assurances

Generali accentue son offensive sur la Compagnie du Midi

Le groupe Generali, numéro un de l'assurance en Italie, veut-il vraiment prendre le contrôle de la Compagnie du Midi et de sa filiale des Assurances du groupe de Paris (AGP), dont le chiffre d'affaires annuel, en primes émises, a été porté récemment à plus de 13 milliards de francs par le rachat de la Compagnie britannique d'assurance sur la vie Equity and Law ?

C'est possible, ou même vraisemblable, après les déclarations faites, mercredi 20 avril, au quotidien milanais *Il Sole-24 Ore* par le président de Generali, M. Enrico Randone. L'objectif de son groupe, expliquait-il, est d'« *obtenir le contrôle de la Compagnie du Midi* », et il affirme être « *décidé à aller jusqu'au bout* » (*le Monde* daté du 21 avril 1988).

En attendant, les Generali, qui sont en relation avec le groupe d'assurances AGP depuis 1905, et ont même pendant un certain temps échangé des participations avec lui, ont entrepris en novembre 1987 de porter leur participation dans la Compagnie du Midi, la maison mère, de 1,5 % à près de 5 % pour s'opposer, disaient-ils, à l'offensive d'un « concurrent » (allemand ou japonais) en accord, probablement forcé, avec le président du Midi, M. Bernard Pagézy. En février 1988, cette participation était portée à près de 9 %, sans accord cette fois-ci de M. Pagézy, puis à 13,6 %, la semaine dernière, après l'annonce d'une émission d'obligations convertibles lancée par le Midi à l'étranger, pour grossir son capital de 20 %. Annonce qui, en réaction, accéléra les achats du groupe italien.

« *Nous ne voulons pas que notre participation dans le Midi soit diluée* », déclarait, lundi 18 avril, notre confrère du *Figaro*, M. André Rosa, président de la compagnie Concorde et mandataire pour la France du groupe Generali. A l'heure actuelle, *ce dernier pourrait* détenir de 18 % à 20 % dans le capital du Midi en ajoutant à sa participation *les titres qu'aurait* acquis la banque Lazard Frères, actionnaire et grand allié de Generali avec 5 % de son capital, plus quelques achats effectués à Londres.

Face à cette offensive d'un ancien « ami », M. Pagézy a mis en place des contre-batteries destinées à grossir la capitalisation boursière du Midi pour rendre une OPA plus coûteuse. Par absorption des filiales et l'émission d'obligations convertibles déjà citée et placée en des mains sûres par les soins d'une filiale de la Société de banque suisse, cette capitalisation va passer d'une vingtaine de milliards de francs à près de 34 milliards de francs, le conseil d'administration du Midi portant de 20 % à 40 % son « noyau dur » — auxquels il faut ajouter un peu moins de 15 % appartenant à la Caisse des dépôts, Paribas et l'UAP.

Première question : que vont faire maintenant les Generali ? Selon M. Randone, son groupe « *a fait tout ce qui était possible pour conserver une attitude de disponibilité à l'égard de M. Pagézy, proposant de le soutenir en échange de son accord sur l'augmentation de notre participation, avec même un croisement possible. Mais ces initiatives ne vont pas dans le sens que nous pensions* ». Pour le financement de leur offensive, les Generali n'auront pas de problème, affirme M. Randone. « *Même s'ils ne sont pas tous liquides, les actifs ne nous manquent pas !* » Le groupe va même, en mai, décider une augmentation de capital.

Effectivement, même si le groupe italien vient après l'UAP, numéro un français pour le montant des primes annuelles encaissées (environ 48 milliards de francs contre 38 milliards à Generali), il le dépasse singulièrement pour les actifs gérés (200 milliards de francs contre 125 milliards de francs) et pour la capitalisation boursière (85 milliards de francs), la plus grosse du monde et quatre fois celle de l'UAP.

« *Les Generali*, entend-on chez les spécialistes, *c'est une énorme puissance financière, un très gros propriétaire foncier (la moitié de l'Italie, plaisante-t-on). Ils ont tout le fric qu'ils veulent et personne en Europe ne voudrait les ennuyer, pas même le géant allemand Allianz.* » Une OPA alors ? « *Nous avons les moyens de mettre beaucoup d'argent sur la table, mais nous ne sommes pas des tueurs* », a concédé M. Randone. Il a même fait machine arrière, revenant, jeudi 20 avril, sur ses déclarations fracassantes du 20 avril. Selon un communiqué en provenance de Trieste, siège du groupe, « *General confirme qu'elle souhaite demeurer un important partenaire de la Compagnie du Midi et parvenir à un accord de coopération. Nous ne poursuivons aucun autre objectif, certainement pas celui de prendre le contrôle de la Compagnie du Midi* ».

Deuxième question : si le groupe italien accentuait son offensive, comment réagiraient les pouvoirs publics, les compagnies d'assurances françaises et l'ensemble de la communauté financière ? En principe, le gouvernement ne peut s'y opposer puisque l'attaquant appartient à un pays de la CEE.

La solitude de M. Pagézy

Dans l'assurance française, les filiales du Midi, avec 13 milliards de francs de primes annuelles, ne représentent que 4 % environ du total, ce qui, en principe, ne justifierait pas une mobilisation générale contre l'intrus. Mais un raid des Generali leur permettrait tout de même de doubler, et même plus, leur chiffre d'affaires en France (qui passerait de 7 milliards de francs à plus de 16 milliards) et d'y gonfler leur tête de pont, phénomène de nature à ne pas laisser insensibles les Français à l'horizon de 1992.

Certains audacieux hasardent même que M. Claude Bébéar, PDG du groupe AXA et adversaire acharné de M. Pagézy dans la bataille pour la compagnie La Providence, qu'il gagna, n'exclurait pas totalement de voler à son secours, avec de solides contre parties évidemment.

D'autres songent à une alliance avec le groupe Victoire (Abeille-Paix), fusionné quelque temps avec les AGP en 1971 et séparé d'elles après une furieuse bataille menée et gagnée par M. Pagézy. D'autres, enfin, songent aux compagnies d'assurances nationalisées, mais ces dernières ne peuvent agir seules et seraient, en outre, accusées de nationalisation rampante, sans compter les contentieux intérieurs. Ainsi, aux Assurances générales de France (AGF), on se rappelle les appétits que, après mars 1986, nourrissait à leur égard M. Pagézy. Au surplus, ce dernier, protestant austère et passionné, que l'argent n'intéresse pas vraiment, a toujours joué cavalier seul dans l'establishment, où il s'est fait bien des ennemis par son comportement souvent abrupt. « *Il est seul* », soupirent ses amis.

Dans la majorité et dans l'opposition, toutefois, on pense que l'UAP, avec ses puissants moyens, serait qualifiée pour stopper les Italiens, mais l'assureur français affirme ne pas être dans la course, malgré les rumeurs. En fait, comme l'a dit M. Michel Rocard, la communauté française, dans l'industrie et les services, n'a pas vraiment la « *tripe nationaliste* », comme l'ont les Allemands par exemple. Allez donc lancer une OPA outre-Rhin : le « cercle de famille », à commencer par les banques, se resserrera autour de l'attaqué pour expulser l'intrus (« le Monde des affaires » du 16 août).

En Europe du Nord, comme en Suisse, le libéralisme est à usage interne, pas externe. A cet égard, la France serait-elle trop libérale ?

FRANÇOIS RENARD.

Après 6,7 milliards de francs de bénéfices en 1987

Peugeot SA donne la priorité au désendettement

Au bord du gouffre en 1982, Peugeot SA a annoncé, le 20 avril, le plus fort bénéfice enregistré par un groupe industriel français en 1987 : 6,7 milliards de francs pour un chiffre d'affaires de 18 milliards. Amorcé en 1985, le redressement du constructeur privé s'est donc confirmé de façon spectaculaire avec un doublement des profits de 1986 à 1987, auquel ont contribué parallèlement les deux sociétés automobiles, Peugeot et Citroën. Ce résultat s'est accompagné d'une autre évolution spectaculaire : la dette du groupe passe de 30,5 milliards de francs à fin 1986 à 19,2 milliards à fin 1987, soit une réduction d'un tiers.

M. Jacques Calvet, président du directoire de PSA, s'acharne ainsi à effacer le plus possible le poids des années noires qui pèsent encore sur le groupe, malgré ses belles performances commerciales et financières, et qui se traduit par des frais financiers représentant encore 2,5 % du chiffre d'affaires en 1987. Un handicap de taille quand la plupart de ses concurrents — les allemands Mercedes, BMW, Volkswagen, le japonais Toyota — n'ont aucun endettement net, ou ont même des produits financiers qui atteignent 1,5 % de leur chiffre d'affaires.

Du coup, en 1987, pour la première fois depuis longtemps, la courbe des dettes et celle des fonds propres se sont rejointes. Ces derniers ont doublé de 1986 à 1987 passant de 10,5 à 20 milliards, grâce à l'amélioration des résultats, à l'augmentation de capital réalisée l'an dernier et à une importante diminution des besoins en fonds de roulement qui ont reculé de 3 milliards en 1987 après déjà une réduction de 2 milliards l'année précédente. De toute évidence, l'état-major du groupe privé a voulu se préparer au mieux à une évolution défavorable de la conjoncture automobile. Si le premier trimestre 1988 s'est montré meilleur que les prévisions le laissaient penser, Jacques Calvet estime en effet que le ralentissement « *est différé plutôt que supprimé* ».

Or une bonne part des performances réalisées l'an dernier par le groupe provient d'un marché très favorable sur lequel il a réussi à gagner des parts de marché. En Europe, il se classe désormais troisième derrière le groupe Volkswagen et le groupe Fiat, avec une pénétration de 12,1 % représentant une progression deux fois plus rapide que celle du marché. En France, sa part a atteint 33,4 %, soit une croissance de 15 % pour le groupe contre 10,2 % pour les ventes françaises totales. PSA continue à s'enorgueillir du titre de premier exportateur français avec une progression de 7 % de ses ventes à l'étranger qui ont atteint 45 milliards de francs en 1987.

Mais les performances commerciales, liées notamment au succès des nouveaux produits comme la Peugeot 405 ou la Citroën AX, ne sont pas tout. PSA a continué à enregistrer des gains de productivité élevés avec une progression de 8,3 % en 1987 (en nombre de voitures-équivalent 205 par milliers d'heures travaillées). Un effort soutenu depuis cinq ans, qui a permis de ramener le « point mort » — niveau de production à partir duquel un constructeur gagne de l'argent — à 1,28 million de véhicules.

Grande prudence

Il s'est accompagné d'investissements qui ont atteint 9,2 milliards de francs, soit 7,5 % du chiffre d'affaires. Le groupe augmentera ses engagements sur les années prochaines, notamment pour ses capacités de production qui devraient passer de 1,9 million de véhicules en 1987 à 2,2 millions en 1991 et 2,5 millions en 1993. En 1986 et 1987, PSA a perdu quelques ventes en raison de goulets d'étranglement dans la production.

Mais cette marche vers l'objectif de premier constructeur européen que s'est fixé PSA se double d'une grande prudence. C'est ainsi que l'an dernier, malgré l'accroissement de la production et des ventes, les effectifs ont continué à diminuer de 4,2 % pour être ramenés à 160 000 personnes, la direction préférant recourir aux intérimaires et aux heures supplémentaires, plutôt que de grever l'avenir par des embauches qui se révéleraient excessives avec un retournement de la conjoncture.

Même prudence en ce qui concerne la politique de dividende. Après « *un dividende symbolique* » de 15 F (avoir fiscal compris) au titre de 1986, les actionnaires auront droit à « *un dividende de redressement* » au titre de 1987, soit 25,50 F (dont avoir fiscal), et Jacques Calvet a refusé de s'engager sur le futur, espérant simplement que les résultats de 1988 seraient aussi bons que ceux de 1987 après paiement intégral des impôts. L'an dernier, le groupe a encore bénéficié d'un report fiscal qui a allégé sa charge d'impôts de 3,4 milliards à 1,6 milliard de francs.

CLAIRE BLANDIN.

En 1987

Le groupe Air France a réalisé 1,22 milliard de francs de bénéfices

Le groupe Air France, qui réunit les hôtels Méridien, le voyagiste Sotair, la compagnie de charter Air Inter, le restaurateur aérien Servair et, bien sûr, la compagnie nationale, a réalisé, en 1987, un bénéfice net consolidé de 1,22 milliard de francs, contre 561 millions au cours de l'exercice précédent. Le chiffre d'affaires s'est élevé à 32,8 milliards de francs (+ 6,5 %).

Cette progression de 117 % s'explique pour 257 millions par des modifications de la présentation comptable de ces résultats.

Le conseil d'administration d'Air France proposera à l'assemblée générale ordinaire du 30 juin prochain la distribution d'un dividende global (dividende et avoir fiscal) de 2,72 F par action, contre 2,25 F au titre de 1986. L'Etat détient 99,38 % du capital de la compagnie, l'ouverture au public d'une augmentation de capital de 15 % ayant été repoussée après l'élection présidentielle.

مكرر من الاصل

Économie

Vingt délégations se réuniront à Vienne à partir du 26 avril

Tous les pays exportateurs de pétrole cherchent à stabiliser les cours

A partir du mardi 26 avril se retrouveront à Vienne au moins vingt pays producteurs de pétrole. Ensemble, pour peu que l'URSS, comme c'est probable, se joigne finalement au débat, ils représentent plus de 90 % des exportations mondiales de brut. Un événement, qualifié, à juste titre, d'« *historique* » : c'est la première fois depuis la constitution dans les années 60, de la célèbre Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) que le cercle s'élargit.

Aux treize pays membres de l'organisation (1) s'ajouteront sept pays déjà convaincu qu'une coopération organisée et durable de l'ensemble des exportateurs est indispensable pour soutenir et stabiliser les cours de la matière première la plus échangée du globe : le Mexique, l'Egypte, la Malaisie, la Chine, l'Angola, le sultanat d'Oman, ainsi que la Norvège (à titre d'observateur).

Tous, assure-t-on de source mexicaine, ont non seulement accepté de venir à Vienne pour rencontrer les principaux responsables de l'OPEP, mais ils se sont aussi mis d'accord pour annoncer conjointement une baisse « individuelle » de leurs exportations (d'environ 5 %), afin d'inciter l'OPEP à faire de même. Le petit sultanat de Brunei, sans envoyer de représentant, devrait annoncer des mesures en ce sens. L'URSS, enfin, qui a participé à la réunion préparatoire à Londres, début mars, pourrait se joindre au groupe de ceux qu'on nomme déjà les « NOPEP » – pays non membres de l'OPEP. Les pays consommateurs auraient tort de s'affoler trop vite. Certes le groupe ainsi élargi dispose d'une force énorme puisque les seuls pays producteurs de pétrole absents de Vienne la semaine prochaine sont, mis à part la Grande-Bretagne, soit des exportateurs relativement marginaux (Cameroun, Yémen du Nord, etc.), soit des grands consommateurs (Etats-Unis, Inde, Brésil, etc.) qui ne représentent au total que 7 % à 10 % du commerce international de brut. OPEP et NOPEP rassemblés peuvent donc, s'ils le souhaitent, couper la quasi-totalité des approvisionnements mondiaux.

On en est très loin. Les surcapacités qui pèsent depuis 1982 sur le marché pétrolier sont telles qu'il s'agit avant tout pour ces pays fortement dépendants des recettes de l'or noir, d'éviter la catastrophe, c'est-à-dire un effondrement des prix comparable à celui de 1986, et non pa de mettre les consommateurs à genoux. Le voudraient-ils d'ailleurs qu'on voit mal comment ils pourraient y parvenir.

Depuis le retournement du marché au début des années 80, l'OPEP elle-même a éprouvé mille difficultés à maintenir une relative cohésion interne et n'a réussi à soutenir tant bien que mal les cours qu'au prix de pertes de marché importantes. Un groupe élargi serait d'autant plus difficile à gérer que les sacrifices à consentir pour soutenir un prix arbitrairement élevé seraient énormes.

Il n'est pas question pour le moment de créer une OPEP à vingt. Seulement d'organiser une coopération active entre des pays jusqu'ici concurrents. « *Nous ferons très attention à préserver la souveraineté de chaque état,* assure un responsable mexicain, qui participe aux discussions menées au sein des NOPEP depuis un mois. *Les baisses de production annoncées seront individuelles, même si elles ont au bout du compte à peu près la même ampleur.* »

Dans une conjoncture aussi délicate, où le marché international du brut, hypersensible, reste fondamentalement tiré à la baisse par la surproduction mondiale, et n'est soutenu que par l'espoir d'un redressement des cours d'ici l'été, ou épisodiquement par les événements militaires dans le Golfe, l'appui apporté à l'OPEP par ses anciens concurrents constitue une aide essentielle et une victoire de taille. Voilà cinq ans en effet que l'organisation, derrière l'Arabie saoudite, affirme qu'elle ne peut plus, seule, garantir la stabilité des prix du brut, et continuer à se laisser marginaliser en réduisant sans cesse sa production tandis que les producteurs extérieurs élargissent sans cesse la leur (*voir graphique*). Assuré de l'appui, ou au moins de la non-concurrence des autres pays exportateurs, l'OPEP a beaucoup plus de chances de parvenir à maîtriser le marché et à empêcher un nouvel effondrement des cours.

Importante sur le plan économique, la réunion de Vienne n'est pas non plus négligeable sur le plan politique. Si l'URSS, comme c'est probable, se joint aux NOPEP, même à titre d'observateur, elle marquera un point supplémentaire dans sa tentative de rapprochement avec les pays du Golfe. Pour Moscou, l'occasion est belle de renforcer ses liens avec les pays du Golfe, tous régimes confondus – Arabie saoudite et Irak, mais aussi Iran – et de montrer sa bonne volonté à nombre de pays en développement comme l'Égypte, le Mexique, l'Indonésie, le Nigéria, etc.

Ce n'est pas un hasard si les seules critiques indirectes émises à l'égard de cette réunion ont émané jusqu'ici d'Israël et des États-Unis...

VÉRONIQUE MAURUS

(1) Arabie saoudite, Koweït, Qatar, Émirats arabes unis, Iran, Irak, Venezuela, Équateur, Algérie, Libye, Nigéria, Gabon, Indonésie.

MEXIQUE : le poids de la dette

Sans avoir jamais été directement associé à l'OPEP, le Mexique, qui vient de célébrer le cinquantième anniversaire de la nationalisation de son industrie pétrolière, n'en a pas moins une relation longue et tumultueuse avec l'or noir. Actuellement, il se situe au sixième rang mondial des producteurs avec 2,4 millions de barils par jour et au quatrième parmi les exportateurs avec 1,3 million de barils par jour vendus à l'étranger, dont la moitié aux Etats-Unis.

Très jaloux de son indépendance et aussi soucieux de se préserver de toute pression sur sa politique, il a préféré garder officiellement sa liberté de manœuvre, sans pour autant dédaigner d'aligner ses prix sur ceux de l'organisation des pays producteurs. Les remous du marché et la crise générale aidant, Mexico se rend compte qu'il a tout intérêt à apporter sa contribution à une stabilisation d'ensemble dans la mesure où une baisse d'un dollar par baril a des conséquences graves pour son budget, représentant une perte de l'ordre de 500 millions de dollars environ. Le chiffre est considérable quand on a une dette de plus de 100 milliards de dollars et que les échéances se rapprochent.

« Oreiller de paresse »

Après la nationalisation du pétrole en 1938, il a fallu attendre la nouvelle ruée vers l'or noir, à la fin du mandat du président Luis Echeverria en 1976, pour que les hydrocarbures s'imposent à l'avant-scène de l'économie mexicaine. La découverte d'importants gisements dans le sud du pays a non seulement bouleversé les schémas agricoles traditionnels de cette région, mais aussi profondément modifié l'ensemble de l'économie.

En quelques années, le pétrole et le gaz ont laissé loin derrière eux les exportations coutumières, se taillant la part du lion dans les sources de revenus en devises du pays. En même temps, les autorités ont vu grand et poussé à la roue pour la construction de gigantesques complexes pétrochimiques, sans guère se préoccuper des débouchés et encore moins de la protection de la nature. Dans l'euphorie de la manne pétrolière, les scandales ont fleuri comme jamais auparavant, et la corruption a atteint des sommets sans précédent, tant et si bien que M. Diaz Serrano, directeur de la compagnie d'Etat PEMEX de 1976 à 1981, s'est retrouvé un beau jour en prison, où il est encore détenu – avec des égards particuliers – en attendant toujours l'instruction de son dossier.

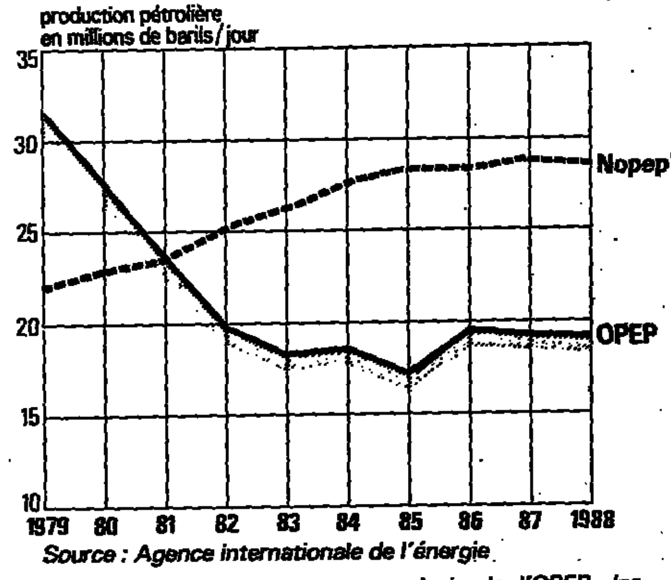
Frappé de plein fouet par la crise pétrolière depuis 1982, le Mexique n'a pas fini de payer la facture de ses excès. Le pétrole, devenu en quelque sorte un « oreiller de paresse », avait poussé les autorités à dépenser sans compter jusqu'à mener le pays au bord du gouffre. Le Mexique doit réapprendre à ne plus miser entièrement sur les hydrocarbures, dont la part dans les exportations est passée de près de 70 % au milieu des années 80 à 40 % à peine l'année dernière. Aujourd'hui, alors que la campagne électorale bat son plein en vue de l'élection présidentielle de juillet, le pétrole est encore au centre du débat.

Selon les dernières informations officielles, la production de brut l'an dernier aura été en moyenne de 2,541 millions de barils par jour, en hausse de 4,6 % par rapport à l'année précédente. La production de gaz naturel s'est elle aussi accrue, mais dans une moindre proportion (2 %) pour atteindre 3 498 millions de pieds cubes par jour.

D'après les prévisions officielles, en 1994 la production devrait s'élever à 2,8 millions de barils par jour, à moins que de nouvelles restrictions budgétaires ne viennent compromettre les efforts d'exploration et de mise en valeur de nouveaux gisements.

Le 18 mars, la célébration du cinquantenaire de la nationalisation a été l'occasion pour le président, M. Miguel de La Madrid, de réaffirmer du haut du balcon du palais national sur la Grand-Place de la capitale, la détermination du gouvernement de sauvegarder « *avec un nationalisme inlassable* » la souveraineté du Mexique sur ses ressources naturelles. Ce que les faits ne confirment pas complètement, puisque le ministère responsable est en train d'explorer l'éventuelle privatisation d'une partie des sociétés filiales de la PEMEX, faute de moyens publics pour assurer leur rentabilité.

JEAN-CLAUDE BUHRER.



Source : Agence internationale de l'énergie

*La production des pays non membres de l'OPEP, les « NOPEP », n'inclut que les exportations nettes des pays de l'Est (URSS, Chine) vers les marchés occidentaux et non leur production totale.

EGYPTE : un objectif politique autant qu'économique

LE CAIRE
de notre correspondant

L'Egypte est disposée, avec plusieurs autres exportateurs de pétrole non membres de l'OPEP, à réduire ses exportations « *si cela permet de stabiliser le marché* ». C'est ce que nous a déclaré un haut responsable du secteur pétrolier égyptien pour résumer la politique pétrolière de son pays avant la réunion de l'OPEP prévue à Vienne le 26 avril. Une réunion à laquelle participera le ministre du pétrole, M. Abdelhadi Quandil, en tant qu'observateur. « *Notre objectif est de stabiliser le marché de façon à pouvoir obtenir des prix convenables* », a ajouté le haut responsable en précisant que « *tous les moyens sont bons pour réaliser cet objectif* ».

La réunion de neuf pays exportateurs non membres de l'OPEP, le mois dernier à Londres, à l'initiative de l'Egypte et du Mexique, fait partie des « *moyens* » auxquels Le Caire a recours pour stabiliser le marché. Cette réunion visait à « *harmoniser nos positions afin de faire front commun contre les causes de l'effondrement des prix* », a indiqué le haut responsable. Résultats de cette réunion : « *Peu importe que l'on soit membre de l'OPEP ou pas. On est avant tout des producteurs-exportateurs.* »

La politique égyptienne de soutien à l'OPEP a des raisons économiques aussi bien que politiques. L'effondrement des prix du brut a en effet fortement affecté l'économie égyptienne. Les exportations de pétrole rapportaient en effet à l'Egypte 2,6 milliards de dollars en 1985. Le surplus n'était plus que de 697 millions de dollars en 1986. Bien que la situation se soit améliorée en 1987, il demeure que le pétrole, qui était la principale source de devises étrangères du Caire, se retrouve aujourd'hui en quatrième position. Les virements effectués par les travailleurs égyptiens dans le Golfe (avec 2,5 milliards de dollars), le tourisme (avec 2 milliards) et le canal de Suez (avec 1,1 milliard) ont nettement coiffé le pétrole en 1987.

Le retour des expatriés

Une stabilisation du marché, donc un raffermissement des prix, permettrait d'alléger le fardeau de l'économie égyptienne, prise à la gorge par quelque 44 milliards de dollars de dette extérieure. Virements, tourisme et canal de Suez ont en effet atteint un plafond qu'il sera difficile de vraiment franchir, alors que le pétrole, lui, a des chances de remonter si OPEP et non-OPEP parviennent à assainir le marché.

Par ailleurs, un raffermissement des prix du pétrole aura une autre conséquence économique, indirecte celle-ci : l'augmentation des virements des travailleurs égyptiens dans le Golfe. Ces expatriés, estimés à deux ou trois millions, rapatriaient en 1984 quelque 4 milliards de dollars. Aujourd'hui, ce chiffre a presque été réduit de moitié du fait de la baisse des revenus, donc des emplois, des pays du Golfe et de l'Arabie saoudite, lourdement affectés par la chute des prix du pétrole.

L'aspect politique est intimement lié à cette question. Une rechute des prix du pétrole entraînerait le retour en masse des expatriés égyptiens, faute de travail, dans le Golfe. Une source de déstabilisation dans un pays déjà affecté par un chômage atteignant presque 15 % de la main-d'œuvre.

Reste enfin que l'Egypte, en soutenant les pays du Golfe membres de l'OPEP, qui ont récemment rétabli avec elle des relations diplomatiques, peut s'attendre à leur reconnaissance sous forme d'un soutien économique comme par exemple la réintégration du Koweït, de l'Arabie saoudite et des Emirats arabes unis au sein de l'Organisme arabe pour l'industrie militaire (OAIM).

ALEXANDRE BUCCIANTI.

NORVÈGE : rentabiliser les investissements en mer du Nord

STOCKHOLM
de notre correspondante en Scandinavie

Faut-il que la situation soit critique pour que la Norvège se résolve à répondre à l'invitation de la conférence élargie de l'OPEP. Le pays, qui exporte 90 % de sa production pétrolière et qui a produit en 1987 78 millions de tonnes équivalent pétrole (dont 47 millions en pétrole) a réduit depuis un an sa production de 7,6 % par rapport à son objectif de départ, pour « *faire un geste* » à l'égard de l'OPEP.

Ce geste sera maintenu par le producteur nordique si l'Organisation réussit à redresser les prix du brut et les stabilise à un niveau acceptable pour les non-membres et marginaux, comme la Norvège. Faute d'accord, celle-ci ne sera pas tenue de poursuivre ses efforts de « *solidarité* » et « *ce sera alors la lutte ouverte entre les producteurs* », constate un proche collaborateur de M. Tore Tönne, le grand patron de la direction du marché au ministère du pétrole et de l'énergie à Oslo. Ce même M. Tönne devrait être l'observateur norvégien à Vienne, le premier jamais dépêché par son pays à une réunion, même « élargie », de l'OPEP.

Alors qu'en 1985/1986 les activités pétrolières représentaient 20 % du produit national brut, en 1987 elles sont tombées à 10 % (55 milliards de couronnes norvégiennes, pour 27 % du volume total des exportations).

Pour engager un redressement économique, le gouvernement norvégien – qui reste le plus gros investisseur en mer du Nord, avec, entre autres, la société d'Etat Statoil – a établi une stratégie à moyen et long terme qui prévoit l'ouverture, en 1990-1993, de nouveaux champs d'exploitation au large des côtes de la « mi-Norvège ». Ce développement entraînera, bien sûr, une augmentation de la production, qui devrait atteindre 90 millions de tonnes équivalent pétrole en 1990. Cette augmentation, sans incidence majeure sur la production mondiale, mais vitale pour l'économie norvégienne, implique une rentabilité des investissements énormes engagés par l'Etat et les compagnies. Il s'agit donc pour Oslo de mettre au point et d'appliquer une « *stratégie de gestion des risques* ». Tout dépend de l'offre et de la demande et d'abord, bien entendu, des prix du brut.

En préparant son budget pour 1988, le gouvernement norvégien avait calculé les revenus pétroliers à partir de 18,60 dollars le baril. A ce prix, les coûts d'investissements fixes de l'Etat (16,9 milliards de couronnes) permettaient néanmoins d'obtenir un bénéfice net de 5 milliards de couronnes. Or, en janvier 1988, la Norvège vendait son brut à 17 dollars le baril, en février à 16,50 dollars en moyenne, pour tomber à 14 dollars au début du mois de mars. Devant cette inquiétante tendance, et devant aussi les problèmes de l'OPEP pour stabiliser le cours du brut, les analystes norvégiens ont refait les comptes en prenant 14 dollars le baril comme prix de base pour 1988. Le tableau s'assombrit à tel point que, pour la première fois dans l'histoire de la Norvège pétrolière, les dépenses du gouvernement seraient plus importantes que ses revenus, le solde étant négatif de 1,2 milliard de couronnes.

Dans ce contexte, il n'est donc pas surprenant que la Norvège juge opportun d'assister, même en qualité d'observateur, à la conférence de l'OPEP. Selon un spécialiste norvégien, le fait qu'elle soit présente à Vienne ne doit pas être vu « *comme un pas en direction d'une coopération à caractère plus formel avec l'OPEP. La Norvège ne coopère que pour servir ses propres intérêts et cette coopération peut être stoppée à n'importe quel moment. La Norvège reste indépendante* ».

En faisant ce voyage « *historique* » à Vienne, l'observateur norvégien indique que son gouvernement honore sa promesse de soutenir les efforts de l'Organisation des pays producteurs dont la Norvège ne veut pas faire partie. Oslo, pendant ce temps, espère que les membres de l'OPEP parviendront à s'entendre sur une réduction de leur production suffisante pour éviter un effondrement des prix du brut dans le courant de l'année. Les plus optimistes insistent de leur côté sur l'imprévisibilité de l'OPEP, qui, à maintes reprises, a pour le mieux déjoué les prévisions pessimistes.

FRANÇOISE NIÉTO.

Économie

SOCIAL

Conflit social chez Michelin

Les syndicats mettent en cause la politique salariale de l'entreprise

Alors que la direction adopte une solution d'attente en refusant l'ouverture de négociations demandée par les syndicats, le mécontentement s'amplifie au sein des cinq unités clermontoises de la Manufacture française des pneumatiques Michelin.

CLERMONT-FERRAND
de notre correspondant

A l'origine de ce mouvement : des salaires jugés trop faibles, une augmentation de 20 centimes de l'heure à compter du 1er avril, que beaucoup considèrent comme une forme d'aumône relevant de la provocation, et un système de rémunération dont certains éléments, ne tenant compte que des «performances individuelles», sont à la discrétion de la maîtrise. Mardi 19 et mercredi 20 avril, des arrêts de travail ont été suivis par 60 % du personnel horaire (soit 5 000 salariés), selon la CGT, la CFDT et FO qui avaient décidé de reconduire leur action le jeudi 21 avril.

Bien que la direction conteste ces chiffres et ramène le taux des grévistes à 20 %, il n'en demeure pas moins que le conflit prend une ampleur peu habituelle. Le dernier en date avait eu lieu en hiver 1977, les salariés refusant, à cette époque, un système de travail en continu surtout parce qu'il leur avait été imposé sans concertation préalable.

Il est à noter aussi que le ton monte au sein du personnel de fabrication. Mercredi, dans le courant de la matinée, devant l'usine mère où une partie des grévistes des quatre autres unités s'étaient réunis, une délégation de l'intersyndicale n'a pas ménagé un membre de la direction, qui, visiblement, ne détenait aucun mandat pour négocier.

A l'extérieur, des grévistes expliquaient aux journalistes qu'une partie de leur salaire ne dépendait, en fait, que du bon vouloir de la maîtrise.

« Chaque salaire horaire, commentait l'un d'eux, *comprend une partie fixe et une partie mobile. Cette dernière est fluctuante et liée à la production. »*

« A cela, précisait un autre, *s'ajoute cette fameuse augmentation individualisée qui, théoriquement, prend en considération la qualité, la compétence, la performance, mais, en fait, donne tout pouvoir à la maîtrise. »*

« Il faut que l'on vous parle aussi des « points », explique un dernier gréviste. La direction répartit chaque année une masse d'argent entre les ateliers. *« Il appartient ensuite à la maîtrise de distribuer des « points » entre nous. On n'a pas de dessin à vous faire ; ça se fait souvent à la tête du client. »*

Si, au chapitre des revendications, l'accord n'est pas total (la CGT demandant une revalorisation de 1 500 F pour tous, et la CFDT l'octroi immédiat d'une augmentation de 3 F de l'heure), l'unanimité est faite sur un point, l'ouverture immédiate de véritables négociations sur les salaires, dans une entreprise où il n'y en a jamais eu depuis vingt ans.

Ce que, naturellement, conteste la direction. *« Chaque année,* déclare l'un de ses porte-parole, *la législation en la matière est respectée. Chaque année, il y a discussion sur les salaires [...], mais,* ajoute-t-il, *il y a bien longtemps qu'en la matière un accord est intervenu entre la direction et les syndicats. »*

Ce même représentant souligne le fait que, de 1981 à 1986, la manufacture française a enregistré une perte de 5,4 milliards de francs dont il résulte une fragilité certaine malgré un très net redressement en 1987 (lequel doit être annoncé prochainement). Il rappelle enfin que la politique de blocage des rémunérations n'a jamais été adoptée.

Ainsi, déclare-t-il en 1987, les salaires ont augmenté de 3,7 % et, au 1er mai 1988, ils auront déjà bénéficié de 2,1 %.

Mais le porte-parole de la direction reconnaît, lorsque la question est posée, que l'ensemble du personnel ouvrier ne bénéficie pas de ces augmentations dans leur intégralité, du fait de la personnalisation des salaires.

JEAN-PIERRE ROUGER.

● **Renault-Cléon : la CGT est déboutée.** — La longue querelle juridique qui opposait la direction de l'usine Renault de Cléon (Seine-Maritime) au comité d'établissement, à majorité CGT, s'est achevée le 20 avril. La cour d'appel de Rouen a confirmé l'ordonnance du juge des référés, qui avait, le 25 février dernier, débouté le comité d'établissement de sa demande de complément d'information pour retarder la procédure de licenciement de cent trente-cinq salariés. Le 14 avril, la direction avait accepté de suspendre l'application de son plan, en l'attente du jugement de la cour d'appel. Dans un communiqué, le 20 avril, elle a pris « acte » de la décision judiciaire et indiqué qu'elle *« continuera à tout mettre en œuvre pour que le plan social [...] permette à chaque personne concernée par le licenciement de trouver une solution à son problème »*. De son côté, la CGT a annoncé pour le 22 avril une journée *« usine morte »*, après les grèves tournantes menées ces dernières semaines.

REPÈRES

Inflation

Hausse des prix de 0,5 % en mars aux Etats-Unis

De 0,5 % en mars — après 0,2 % en février et 0,3 % en janvier —, la hausse des prix à la consommation est venue confirmer de nouvelles pressions inflationnistes aux Etats-Unis. La progression de mars est la plus forte depuis janvier 1987 et porte à 4,2 % en rythme annuel l'inflation au premier trimestre. Cette accélération des prix en mars est attribuée à l'augmentation des prix de l'essence (0,4 %) pour la première fois depuis août dernier. Les prix des produits alimentaires étaient également en nette hausse (0,3 %) et ceux des vêtements, souvent importés, ont progressé de 2 %.

Budget britannique

Premier excédent depuis dix-huit ans

Pour la première fois depuis 1969-1970, la Grande-Bretagne a enregistré un excédent budgétaire, pour l'ensemble du secteur public (gouvernement central, autorités locales et entreprises nationalisées), durant l'exercice 1987-1988, terminé le 1er avril. Le Trésor annonce un excédent de 3,575 milliards de livres (38,2 milliards de francs), à comparer avec le déficit de 3,3 milliards de 1986-1987. Cet excédent, nettement supérieur aux prévisions officielles, recouvre la poussée des recettes fiscales due au dynamisme de l'activité économique ainsi que les rentrées engrangées au titre des privatisations, 5,1 milliards de livres (54,6 milliards de francs) sur l'ensemble de l'année.

Matières premières importées

Hausse des prix des métaux non ferreux

Les prix des matières premières importées par la France ont augmenté de 0,5 % par rapport à février, et de 17,2 % par rapport à mars 1987. Les prix des matières premières alimentaires exprimés en francs ont baissé de 2 % en un mois, mais ont augmenté de 8,3 % par rapport à mars 1987. Les prix des matières industrielles ont augmenté de 1,4 % en un mois, et de 21 % en un an. Ce bond est dû surtout aux métaux non ferreux (aluminium, nickel...), qui ont augmenté de 36,4 % par rapport à mars 1987.

Commerce

+ 6,3 % en un an pour la France

Le volume des ventes du grand commerce en France est resté à un niveau élevé en mars après le record observé en février, indique le centre d'observation économique de la chambre de commerce de Paris.

Sur l'ensemble du premier trimestre 1988, les ventes du grand commerce ont progressé de 6,3 % en volume par rapport au premier trimestre 1987.

En valeur et par rapport à mars 1987, l'évolution du chiffre d'affaires du grand commerce s'est établie à + 9,7 %, soit respectivement + 11 % pour la vente par correspondance, + 10,9 % pour les hypermarchés, + 6,2 % pour les grands magasins et + 3,9 % pour les magasins populaires.

AFFAIRES

Rapprochement franco-allemand

Penarroya et Preussag forment un groupe européen du plomb et du zinc

« Ne mettez pas de plomb dans le sang de vos travailleurs mais dans le corps de nos ennemis ! », clamait Jaurès avant la Grande Guerre. Autres temps, autres mœurs. Le groupe français Penarroya et l'allemand Preussag ont conclu, le mercredi 20 avril, un accord de principe au terme duquel leurs activités sur le plomb, le zinc et les métaux spéciaux seront réunies au sein de Penarroya, laquelle prendra le nom de Metaleurop SA.

« Les deux sociétés ont pour objectif la constitution d'un ensemble industriel de dimension européenne dont la compétitivité devrait se trouver renforcée », indique le communiqué annonçant l'accord intervenu. Sous réserve de son acceptation par les conseils des deux firmes et par les actionnaires de Penarroya, deux étapes devraient rapidement être franchies : Preussag souscrira d'abord une augmentation de capital réservée d'un montant de 441 millions de francs (6,3 millions d'actions nouvelles à 70 F chaque) et détiendra, à l'issue de l'opération, 45 % du capital de Metaleurop. Une seconde augmentation de capital destinée à Imetal sera destinée à capitaliser une créance de 170 millions de francs que la société holding détient sur Penarroya. Imetal, actuellement actionnaire à hauteur de 15 % de Penarroya (après avoir possédé 59,45 % des titres) détiendra 24 % de Metaleurop ; mais avec vocation à se désengager jusqu'à concurrence de 20 %. Une émission de 800 000 bons de souscription d'actions en faveur d'Imetal, en contrepartie de l'abandon par cette dernière d'une créance de 80 millions de francs sur Penarroya, sera enfin effectuée. Le reste des actions (environ 35 %) restera dans le public.

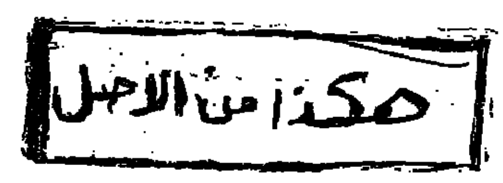
Outre une assise industrielle européenne élargie et une structure financière renforcée, le nouvel ensemble constitué devrait faire jouer les complémentarités. *« Dans le plomb, nous allons réoptimiser les charges des fonderies, échanger le savoir-faire entre les techniciens français et allemands. Ces sociétés ont chacune leur histoire »*, explique M. Jean-Pierre Rodier, PDG de Penarroya.

« Tropisme mondial »

Dans le zinc, une partie des matières premières utilisées par l'usine allemande de Harlingerode (qui fermera en juillet prochain) seront utilisables par les unités de Penarroya. Dans le domaine des métaux spéciaux (germanium, indium, arsenic de haute pureté), Penarroya est présent en amont et Preussag en aval (biocristaux, tétrachlorure de germanium), là où précisément le groupe français voulait investir.

Avec une production de 400 000 tonnes de plomb et 340 000 tonnes de zinc (la fermeture de l'usine allemande allégera le marché européen, surcapacitaire, de 50 000 tonnes), Metaleurop s'annonce comme le point d'ancrage de l'industrie communautaire des non-ferreux. D'autres viendront-ils s'y amarrer pour donner naissance à la grande entité qui achoppa tout près du but en septembre dernier, avec le belge Vieille Montagne et le suédois Boliden ? *« Je suis convaincu qu'à terme nous aurons d'autres partenaires »*, affirme M. Rodier, qui n'exclut pas d'accueillir des alliés extérieurs à la CEE. *« Notre tropisme est mondial »*, conclut le PDG de Penarroya, dont le titre en Bourse s'appellera bientôt Metaleurop.

ÉRIC FOTTORINO.



Marchés financiers

Télécommunications et matériels militaires

Matra a pris 15% de la SAT

Le président de Matra (défense, espace, automation, télécommunications...), M. Jean-Luc Lagardère, a informé, mercredi 20 avril, M. Pierre Faurre, le président de la SAGEM (Société d'applications générales d'électricité et de mécanique) qu'à la suite d'achats en Bourse il détient désormais un peu plus de 15 % du capital de sa filiale, la SAT (Société anonyme de télécommunications). Depuis plusieurs semaines déjà, les transactions sur le titre SAT s'étaient étoffées à la Bourse de Paris. L'opération a été menée par la banque Arjil. Conformément à la réglementation, Matra a informé, jeudi 21 avril, la Société des bourses françaises des franchissements de seuils au-delà desquels l'acquéreur doit se déclarer.

Jeudi matin, on se refusait chez Matra comme à la SAT à tout commentaire. Cette entrée du groupe Matra (14,5 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1986) dans le capital de la SAT représente un investissement de 150 millions de francs. Elle apparaît, semble-t-il, comme une opération amicale et à finalité industrielle. Le capital de la SAT est en fait contrôlé, puisque la SAGEM en détient 49,7 % et possède la majorité des droits de vote. Par cette prise de participation, Matra resserre ses liens avec la SAT, dont elle est l'un des grands clients.

En fait, les relations entre Matra et la SAT sont anciennes et importantes, notamment dans le secteur de la défense. La SAT est en particulier le fournisseur des autodirecteurs de missiles de Matra, notamment pour le Magic 2 (missile air-air), le Mica (air-air) et le SATCP (sol-air de très courte portée) Mistral. Le développement de ces programmes devrait contribuer à gonfler le montant des achats de Matra à la SAT. Celui-ci pourrait approcher, d'ici au début des années 1990, près de 1 milliard de francs par an. Le chiffre d'affaires consolidé total de la SAT était, en 1987, d'environ 4,5 milliards de francs. Les deux groupes coopèrent également dans d'autres domaines, notamment sur le système SARA (aide au commandement et à l'espionnage aériens). Pour Matra, les complémentarités seraient nombreuses également dans les télécommunications (centraux privés).

L'investissement de Matra répond aussi, semble-t-il, à deux autres préoccupations. Celle d'un placement financier d'abord. La SAT est considérée par les analystes comme « une valeur de retournement ». Après avoir connu de grandes difficultés dans les années 1984 et 1985, elle a enregistré depuis une nette amélioration, tant en termes d'activité que de résultats. Après une perte de 24 millions de francs en 1985, elle avait dégagé en 1986 un bénéfice net consolidé de 63,7 millions de francs. Ensuite, une préoccupation d'ordre stratégique : mettre la SAT à l'abri de tentations extérieures. L'entreprise souffre, en effet, dans les télécommunications, d'une taille réduite à l'échelle européenne. Elle a tenté, sans succès, un accord avec l'américain ATT puis a été candidate malheureuse à la reprise des activités de télécommunications de Jeumont-Schneider. Une coopération a été engagée avec Philips dans les faisceaux hertziens, mais l'on avait évoqué aussi un accord plus global avec le canadien Northern telecom (hypothèse repoussée par les dirigeants). En tout cas, Matra a désormais un pied dans la porte.

ERIK IZRAELEWICZ.

● **Sandoz renforce sa défense anti-OPA.** – Après Ciba-Geigy, le groupe pharmaceutique suisse Sandoz décide à son tour de renforcer son dispositif de protection contre des prises de participations indésirables. Les mesures prises consisteront à clarifier la pratique d'inscription des titres nominatifs dans le registre des actionnaires. Elles seront présentées à l'approbation des actionnaires réunis le 3 mai prochain en assemblée générale annuelle. En Suisse, il n'existe aucune réglementation sur les OPA. En revanche, l'environnement est peu propice à ce type d'opération. En particulier 70 % des actions des sociétés sont émises sous la forme nominative. En plus, certaines de ces actions sont « liées », ce qui signifie que leurs détenteurs ne peuvent les vendre sans le consentement de la société. L'intention de Sandoz est notamment de rendre complètement transparentes l'identité et la qualité des actionnaires. Les statuts seront modifiés en conséquence.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BANQUE PALLAS FRANCE

Les résultats consolidés de la Banque Pallas France pour l'exercice 1987 font apparaître un profit net de 17,4 millions de francs.

Il est rappelé que Pallas Group est entré dans le capital en 1987. Au cours de cet exercice, des charges non récurrentes ont été entraînées par la réorganisation des structures, l'allégement sensible de l'effectif et la réalisation d'investissements nouveaux, tels que la mise en place de Pallas Equation, en association avec le Groupe Tradition.

Toutes ces actions ont été conduites en coopération avec Pallas Group afin de renforcer la capacité compétitive de la Banque Pallas France. Les résultats des premiers mois de 1988 confirment l'efficacité de la restructuration accomplie. »

SCHNEIDER S.A.

Le président du directoire de la société Télémécanique a organisé le 19 avril une consultation de l'ensemble du personnel de la société pour lui demander d'exprimer sa préférence entre les offres publiques d'achat de Schneider et de Framatome.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la campagne qu'il mène depuis deux mois contre Schneider en déniant tout intérêt industriel au projet d'alliance entre Merlin-Gérin et Télémécanique et en feignant d'ignorer les assurances données par le groupe Schneider à l'ensemble des salariés de Télémécanique, tant en ce qui concerne la politique salariale, l'intéressement aux résultats que la participation au capital de leur société. Schneider considère que de tels agissements sont critiquables au regard des règles de gestion qui s'imposent, notamment en période d'OPA, à tout dirigeant d'entreprise, mandataire de l'actionnariat et comptable devant lui de ses actes.

Ces procédés font suite à l'envoi d'une lettre adressée le 21 mars 1988 aux actionnaires de Télémécanique tendant à induire ceux-ci en erreur par la publication d'informations inexactes sur les modalités financières de l'offre de Schneider.

Le président du directoire de Télémécanique prétend ainsi influencer, de façon abusive, les actionnaires de cette société dans le libre exercice de leur droit à disposer comme ils l'entendent des valeurs mobilières dont ils ont la légitime propriété.

Il s'oppose donc, de ce fait, et après en avoir revendiqué les avantages, au principe fondamental du marché boursier sur lequel la société Télémécanique a placé son capital.

Schneider S.A., actuellement propriétaire de près du quart du capital de la Télémécanique, réserve tous ses droits d'actionnaire concernant les conséquences préjudiciables qui peuvent découler de ce comportement.

Elle invite surtout les hommes et les femmes qui y travaillent et en font la force à réfléchir calmement à son devenir, hors de toute idée préconçue.

TECHPACK INTERNATIONAL TPI

Le Conseil d'administration qui s'est tenu le 14 avril 1988 a arrêté les comptes de l'exercice 1987.

UNE NOUVELLE DIMENSION POUR LE GROUPE

Le fait marquant de cet exercice a été la fusion avec la société TECHPACK, qui a pris effet au 1er janvier 1987, modifiant ainsi fondamentalement les structures et les résultats de la société. Celle-ci est, en effet, devenue la société mère d'un groupe d'une quinzaine d'entreprises situées en France, en Europe et aux Etats-Unis, et opérant dans le secteur de l'emballage haut de gamme.

TECHPACK INTERNATIONAL TPI a réalisé en 1987 un chiffre d'affaires consolidé de 761,6 millions de francs. Son bénéfice net consolidé, part du groupe, s'élève à 24,1 millions de francs et la capacité d'autofinancement à 59,3 millions de francs. Pour la société mère, le bénéfice net s'est élevé à 15,5 millions de francs.

Le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée de fixer le dividende net à 4,70 francs, soit un montant global de 7,05 franc, au lieu d'un dividende net de 4,50 francs en 1987.

UNE FORTE HAUSSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES AU PREMIER TRIMESTRE 1988

Au cours du premier trimestre 1988, TECHPACK INTERNATIONAL TPI a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 219 millions de francs, en progression de 26 % par rapport au premier trimestre 1987 à structures comparables. Cette forte hausse, supérieure à la prévision annuelle de 15 %, devrait se traduire sur l'exercice 1988 par une augmentation substantielle du résultat.

NEW-YORK, 20 avril ⬇

Repli

En réveillant la crainte d'un resserrement des conditions de crédit, l'annonce d'une forte hausse des prix de détail en mars a provoqué, mercredi, un repli des cours à Wall Street. Cependant, le mouvement a relativement peu affecté les valeurs vedettes. A la clôture, l'indice des industrielles accusait une baisse limitée à 14,09 points, pour s'établir à 1 985,41.

Ce sont surtout les actions des entreprises de second plan qui ont trinqué. Ainsi sur 1 972 valeurs traitées, 1 025 se sont alourdies, 468 ont monté et 479 n'ont pas varié.

Singulièrement, le niveau d'activité est resté très bas, retirant à la baisse une bonne partie de sa signification. Au total, 147,59 millions de titres ont changé de mains, contre 161,91 millions la veille. De l'avis des professionnels, les opérateurs n'ont rien voulu brusquer, se bornant à faire quelques ajustements en attendant de voir comment la situation va évoluer. Pour beaucoup, il ne fait toutefois guère de doute que les taux d'intérêt vont remonter.

VALEURS	Cours du 19 avril	Cours du 20 avril
Alcoa	46 3/4	45 3/8
Allegis (ex-UAL)	80 1/8	79 1/4
A.T.T.	26 1/2	26 1/2
Boeing	44 5/8	45
Chase Manhattan Bank	25	24 1/2
Du Pont de Nemours	83 1/4	82 7/8
Eastman Kodak	40 3/8	39 7/8
Exxon	42	41 3/4
Ford	45 1/4	44 3/4
General Electric	39 5/8	39
General Motors	71 3/4	71 3/4
Goodyear	62 1/8	62 1/2
I.B.M.	113 1/8	112 5/8
I.T.T.	45	45 1/2
Mobil Oil	45	44 7/8
Pfizer	56 3/4	55 5/8
Schlumberger	36 1/8	36
Texaco	47	46 3/8
Union Carbide	22 1/2	22 7/8
U.S.X.	31 3/4	31 3/8
Westinghouse	50 5/8	49 7/8
Xerox Corp.	54	53 1/8

PARIS, 20 avril =

Nouveau tassement

Contrairement aux craintes éprouvées, aucune grève ne s'est produite mercredi rue Vivienne. Une assemblée générale des personnels de la Bourse et des anciennes charges s'est seulement tenue à midi sous les lambris durant laquelle l'intersyndicale s'est fait mandater à main levée pour reprendre les négociations salariales. Les propositions patronales portant sur des relèvements au coup par coup de 17 % à 60 % pour compenser la disparition des gratifications, et ce sur la base de douze mois de salaire en plus, ont été rejetées. La réunion s'étant achevée vers 12 h 25, l'ouverture de la séance principale a été retardée d'un quart d'heure.

Après la déclaration de guerre lancée par la Compagnie d'assurances italienne Generali, qui, d'après 24 ore de Milan, assure vouloir racheter la totalité du capital de Midi, tous les regards se sont braqués sur l'action du groupe dirigé par M. Bernard Pagezy. Celle-ci a tenu la vedette avec 6,15 % de hausse, dans un marché qui perdait 0,56 %. L'indicateur instantané terminait en baisse de – 0,2 %. En effet, à l'image de la veille, la séance s'est déroulée sans entrain, le volume des échanges avoisinait le milliard de francs sur le marché à règlement mensuel, selon certains professionnels.

Le marché des obligations demeurait très calme, voire morose. Sur le MATIF, le contrat de juin a perdu 0,14 %, à 102.

Parmi les plus fortes hausses de la journée au côté d'Aussédat-Rey figuraient GTM et Merlin-Gérin. Les baisses étaient emmenées par la SCOA, le titre, très recherché jusqu'alors, perdait en séance plus de 5 %.

Enfin, à la suite de l'accord intervenu entre Elf-Aquitaine et Bolloré pour la prise de contrôle de Rhin-Rhône, les cours du titre seront maintenus à 1 700 F durant quinze séances.

LONDRES, 20 avril ⬇

Léger repli

Dans un marché calme, la Bourse a cédé du terrain mercredi 20 avril, et l'indice FT a perdu 0,7 %, revenant à 1 419,4. Les cours se sont repliés sous l'effet des prises de bénéfice des investisseurs regardant avec attention l'évolution de la place new-yorkaise. La journée a été cependant légèrement plus active que la veille, avec 451 millions de titres échangés, contre 416 millions mardi. Si la majorité des secteurs étaient en baisse, celui des assurances se distinguait à la hausse avec des rumeurs d'OPA sur Sun Life.

Le groupe de BTP Costain annonçait une progression de 3 % de son bénéfice avant impôts, à 66,2 millions de livres en 1987. La firme de construction mécanique Hawker Siddeley a, quant à elle, vu son résultat imposable de 1987 gagner 7 %, à 163,2 millions de livres. Enfin, six mois après le krach, les réductions d'effectifs chez les courtiers et dans les banques se poursuivent. Mercredi, la Canadian Imperial Bank of Commerce a décidé de supprimer cent vingt-quatre emplois, soit 18 % de ses effectifs de ses bureaux londoniens employés dans le courtage d'actions et d'obligations. Cette politique avait déjà été adoptée par les maisons américaines Salomon Brothers, Shearson Lehman, Chemical Bank, Merril Lynch et Citicorp, ainsi que par les institutions britanniques Midland et County Natwest.

TOKYO, 21 avril

Effritement

La Bourse de Tokyo n'a pas tenu ses promesses. Après vingt-quatre heures de reprise, elle s'est, de nouveau, orientée jeudi à la baisse. Cependant, le mouvement n'a pas revêtu d'ampleur. A la clôture, l'indice Nikkeï perdait seulement 35,93 points, à 26 828,16 (– 0,13 %).

Le recul de Wall Street, après l'annonce d'une forte hausse des prix de détail aux Etats-Unis pour mars, a rendu les investisseurs prudents. La preuve en est : l'activité s'est réduite comme une peau de chagrin, portant sur 650 millions de titres échangés, contre plus de 1 milliard la veille.

Les valeurs les plus fortement capitalisées ont baissé, de même que les chantiers navals et le matériel électrique. Hausse de Bridgestone, qui a atteint son plus haut niveau historique.

VALEURS	Cours du 20 avril	Cours du 21 avril
Akaï	630	637
Bridgestone	1 520	1 540
Canon	1 260	1 270
Fuji Bank	3 350	3 380
Honda Motors	1 800	1 800
Matsushita Electric	2 760	2 720
Mitsubishi Heavy	745	728
Sony Corp.	5 450	5 400
Toyota Motors	2 380	2 380

FAITS ET RÉSULTATS

● **CDC Life Sciences poursuit Mérieux.** – La firme pharmaceutique canadienne CDC Life Sciences Inc. a entamé une action en justice, afin d'empêcher l'offre d'achat lancée par l'Institut Mérieux (groupe Rhône-Poulenc) sur 20 % de son capital. CDC estime, en effet, que cette OPA porterait atteinte à la libre concurrence sur le marché américain du vaccin, déjà extrêmement concentré. Elle accuse également le groupe français d'avoir déposé un dossier inexact et incomplet auprès de la Securities and Exchange Commission. L'Institut Mérieux souhaitait, en rachetant un paquet d'actions CDC, devenir actionnaire majoritaire de cette entreprise (le Monde du 15 avril).

● **Etats-Unis : forte baisse des résultats pour trois firmes de courtage.** – Trois des plus grandes firmes de courtage de Wall Street ont annoncé de fortes baisses de leurs bénéfices au premier trimestre 1988, reflétant le net ralentissement de l'activité depuis le krach boursier d'octobre. Le First Boston a déclaré une diminution de 44,8 %, à 76,2 millions de dollars (426 millions de francs), PaineWebber une réduction de 36 %, à 20,8 millions de dollars (117 millions de francs) et Charles Schwab, basé à San-Francisco, une chute de 85,2 %, à 13,5 millions de dollars de son bénéfice (76 millions de francs).

● **La société de Bourse Meunier-de la Fournière n'envisage plus un rapprochement avec les Banques populaires.** – Après avoir envisagé un rapprochement avec la Caisse centrale des Banques populaires, la société de Bourse Meunier-de la Fournière Michelez et Lefebvre, a décidé de ne pas donner suite à ce projet. Les discussions avaient débuté à la fin de l'année dernière (le Monde du 27 novembre). Les dirigeants de cette charge négocieraient avec d'autres investisseurs français.

● **Progression de bénéfice du Crédit foncier de France.** – Le Crédit foncier de France a enregistré, en 1987, une forte hausse de son bénéfice net consolidé, qui ressort à 400 millions de francs, contre 222 millions en 1986. Ce résultat incorpore toutefois pour 140 millions des plus-values sur titres de placement et de participation (dont 53 millions viennent de l'introduction au second marché d'une partie du capital de la filiale Paix-Daunou), précise le CFF. Abstraction faite de ces éléments exceptionnels, la hausse du bénéfice net consolidé s'élève à 17 % entre 1986 et 1987.

● **Recul des résultats de la Banque française du commerce extérieur.** – La Banque française du commerce extérieur (BFCE) a dégagé, pour l'exercice 1987, un bénéfice net après provision pour impôt de 70,4 millions de francs, contre 76,2 millions l'année précédente, soit une baisse de 7,61 %. La BFCE explique la baisse de son résultat par le « fléchissement » de l'activité institutionnelle, « sous le double effet de la baisse des grands contrats à l'exportation et des nouvelles procédures de financement appliquées depuis 1985 ».

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.P. S.A.	208	233	Le gd livre du mois	247 50	237 80 o
Amault & Associés	384	384	Loca Investissement	260	263
Asystel	288	287	Locamic	150	153
B.A.C.	455	445	Marlin Immobilier	297	....
B. Demachy & Assoc.	390	398	Mecelec	100	103 o
B.I.C.M.	620	620	Métallurgie Internat.	300	300
B.I.P.	439	428	Métroservice	133	133
Boiron	280	280	M.M.B.M.	398	401
Bolloré Technologies	698	710	Molex	228	218 20
Buitoni	740	....	Navale-Delmas	475	480
Câbles de Lyon	1145	1100	Olivetti-Logabax	159 90	158 80
Calberson	645	639	Ors. Gest. Fin.	312	312
Canal Plus	475	477	Presbourg (C. In. & Fin.)	97	97
Cardif	1200	1200	Rezel	749	745
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	250	252	St-Gobain Emballage	1148	1150
C.A.T.C.	127 10	127 50	St-Honoré Matignon	141	146 50 d
C.D.M.E.	801	769	S.C.G.P.M.	140	....
C. Equip. Elect.	294	294	Segin	290	278 40
C.E.G.I.D.	540	540	Seine-Metal	710	700
C.E.G.E.P.	160	164	S.E.P.	1180	1180
C.E.P.-Communication	1240	1220	S.E.P.R.	1086	1086
C.G.I. Informatique	578	580	Sligos	1380	1380
Ciments d'Origny	460	465	S.M.T. Goupil	219	220
C.N.I.M.	280 80	283	Sodelog	674	675
Concept	248 50	258 40	Sopra	284	285 60
Conforama	538	538	TF 1	184	182
Creeks	339	332	Unilog	110	114
Dafsa	148	145	Union Financ. de Fr.	420	425
Dauphin	3400	3390	Valeurs de France	308	308
Devanlay	1052	970			
Deville	843	835			
Dmérail-Leblé	860	829			
Editions Belfond	118	113 90			
Elysées Investiss.	21	20 90			
Finacor	479 70	478 70			
Guintoli	581	565			
Guy Degrenne	850	....			
I.C.C.	295	294			
IDIA	170 50	170 50			
I.G.F.	136	128 50 o			
IN2	123 80	123 80			
Int. Metal Service	179	181			
La Commande Electro.	204	203			

Marché des options négociables le 20 avril 1988

Nombre de contrats : 9 201

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS D'ACHAT Septembre dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Septembre dernier
Elf-Aquitaine	280	19,30	21	8	17,50
Lafarge-Coppée	1 200	41	65,50	93	–
Michelin	140	55	57	0,90	2,30
Midi	1 400	270	335	54	90
Paribas	280	48,50	–	4,80	10
Peugeot	1 000	112	151	40	73
Saint-Gobain	400	18,50	24,50	13	–
Thomson-CSF	152	23	25	4	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 20 avril 1988

Nombre de contrats : 47 302

COURS	ÉCHÉANCES Juin 88	ÉCHÉANCES Sept. 88	ÉCHÉANCES Déc. 88
Dernier	102,05	101,20	100,65
Précédent	102,15	101,20	100,75

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 88	OPTIONS D'ACHAT Sept. 88	OPTIONS DE VENTE Juin 88	OPTIONS DE VENTE Sept. 88
102	1	1,51	0,92	–

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,67 F ⬆

La rumeur sur un relèvement du taux d'escompte américain ayant circulé, le dollar s'est redressé, jeudi 21 avril, dans des marchés assez étoffés. Il a notamment valu 5,67 F, contre 5,6465 F la veille. Le sentiment à l'égard du billet vert devient haussier selon les cambistes, qui attendent aussi une baisse des taux de base à Londres.

FRANCFORT	20 avril	21 avril
Dollar (en DM)	1,6626	1,6690

TOKYO	20 avril	21 avril
Dollar (en yens)	123,90	124,30

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (21 avril) .... 7 3/4-7 7/8 %
New-York (20 avril) ... 7 5/8-7 3/4 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	19 avril	20 avril
Valeurs françaises	105,7	
Valeurs étrangères	107,4	

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

	19 avril	20 avril
Indice général	301,2	300,4

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	19 avril	20 avril
Industrielles	1 999,50	1 985,41

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	19 avril	20 avril
Industrielles	1 429,7	1 419,4
Mines d'or	218,1	216,4
Fonds d'Etat	91,31	91,09

TOKYO

	20 avril	21 avril
Nikkei Dow Jones	26 864,09	26 828,16
Indice général	2 162,46	2 152,93

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E-U.	5,6630	5,6660	+ 20	+ 35	+ 60	+ 85	+ 180	+ 260
$ can.	4,6059	4,6121	– 51	– 28	– 78	– 43	– 226	– 140
Yen (100)	4,5523	4,5583	+ 134	+ 157	+ 295	+ 331	+ 887	+ 977
DM	3,3918	3,3946	+ 112	+ 131	+ 255	+ 281	+ 762	+ 833
Florin	3,0248	3,0267	+ 85	+ 97	+ 196	+ 213	+ 595	+ 648
FB (100)	16,2171	16,2376	+ 173	+ 298	+ 475	+ 648	+1 500	+1 969
FS	4,1045	4,1088	+ 176	+ 196	+ 392	+ 428	+1 155	+1 241
L (1 000)	4,5623	4,5684	– 101	– 64	– 215	– 170	– 641	– 544
£	10,6748	10,6861	– 59	– 13	– 68	+ 7	– 104	+ 98

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	6 7/8	7 1/8	7	7 1/8	7 3/8	7 1/4	7 3/8	7 1/2
DM	3 1/8	3 3/8	3 1/4	3 3/8	3 1/4	3 3/8	3 7/16	3 9/16
Florin	4	4 1/4	3 15/16	4 1/16	3 15/16	4 1/16	4	4 1/8
F.B. (100)	5 1/2	6	5 7/8	6 1/4	5 7/8	6 1/4	5 7/8	6 1/4
F.S.	2	2 1/4	2 1/4	2 3/8	2 1/4	2 3/8	2 3/8	2 1/2
L (1 000)	8	9	9 7/8	10 3/8	10 3/8	10 3/4	10 3/4	11 1/8
£	8 1/2	8 3/4	8 1/16	8 3/16	8 1/16	8 3/16	8 5/16	8 7/16
E. franç.	7 1/4	7 3/4	8	8 1/8	8 3/16	8 5/16	8 7/16	8 9/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



Marchés financiers

BOURSE DU 20 AVRIL

Cours relevés à 17 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1596	4,5 % 1973	1456	1457	1457	+ 0 07
....	C.N.E. 3%	3810	3810	3810	....
1024	B.N.P. T.P.	1041	1060	1058	+ 1 63
1036	C.C.F. T.P.	1070	1076	1076	+ 0 56
1050	Créd. Lyon. T.P.	1062	1064	1064	+ 0 19
1265	Renault T.P.	1248	1250	1250	+ 0 16
1460	Rhone-Poul. T.P.	1481	1482	1482	+ 0 07
1238	St-Gobain T.P.	1246	1240	1240	– 0 48
1176	Thomson T.P.	1200	1200	1200	....
356	Accor	370	368	370	....
480	Air Liquide	475 90	468	475	– 0 19
1790	Alcatel	1800	1804	1800	....
1120	Als. Superm.	1145	1141	1141	– 0 35
205	A.L.S.P.I.	217 60	218	223	+ 2 48
230	Alsthom ★	260	260	253	– 2 69
2010	Arjom. Prioux	1990	1977	1976	– 0 75
385	Avions Dassault-Bréguet	491 80	512	506	+ 2 89
750	Aux. Entrepr. ★	750	754	754	+ 0 53
670	Av. Dassault ★	780	780	760	– 2 56
315	BAFIP	300	300	300	....
280	Bail-Equipem. ★	270	277	271	+ 0 37
870	Bail Investiss.	846	853	838	– 0 95
225	B.N.P. C.I.	254	250	251	– 1 18
415	Cie Bancaire ★	394	388	397	+ 0 76
320	Bazar H.-V.	301	299	298	– 1
375	Béghin-Say ★	378 90	378 90	382 90	+ 1 06
720	Berger (Mis)	687	690	690	+ 0 44
605	Bic ★	594	599	580	– 2 36
1020	B.I.S.	1009	991	1011	+ 0 20
2020	Bongrain S.A.	1998	1990	1988	– 0 50
750	Bouygues ★	775	770	764	– 1 42
65	B.P. France ★	72 95	71	70 50	– 3 36
3910	B.S.N. ★	4030	3975	4100	+ 1 74
1650	Cap Gem. S. ★	1800	1830	1815	+ 0 83
1310	Carnaud	1317	1301	1301	– 1 21
2060	Carrefour ★	2159	2130	2170	+ 0 51
111	Casino	119 80	117 50	118	– 1 50
96	Casino A.D.P.	102	102 50	102 60	+ 0 59
965	C.C.M.C.	950	950	950	....
680	Cetelem	679	683	670	– 1.33
495	Cerus	474	455	460	– 2 95
1180	C.F.A.O. ★	1145	1130	1130	– 1 31
225	C.G.E.	239 40	239	242	+ 1 09
820	C.G.I.P. ★	820	825	818	– 0 24
800	Chargeurs S.A ★	822	818	804	– 2 19
810	Ciments franç. ★	843	845	858	+ 1 78
410	Club Méditerr. ★	383	370	380	– 0 78
153	Codetel ★	160	160	163	+ 1 88
296	Cofimeg	288	289	290	+ 0 69
1730	Colas	1780	1760	1760	– 1 12
171	Compt. Entrepr.	165	165	165 20	+ 0 12
560	Compt. Mod. ★	602	603	604	+ 0 33
890	Créd. Foncier	860	869	860	....
380	Crédit F. Imm. ★	390	386	390	....
111	C.C.F.	109 10	109 90	110	+ 0 82
460	Créd. Lyon. (CI)	497	485	492	– 1 01

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

SICAV (sélection) 20/4

Étrangères

Hors-cote

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 20/4	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 652	5 646	5 450	5 850
ECU	7 052	7 053	....	....
Allemagne (100 DM)	339 840	339 710	328	348
Belgique (100 F)	16 238	16 233	15 600	16 600
Pays-Bas (100 fl.)	302 920	302 840	293	313
Danemark (100 krd)	88 280	88 360	85	92
Norvège (100 k)	91 790	91 760	86	93
Grande-Bretagne (£ 1)	10 694	10 701	10 300	11
Grèce (100 drachmes)	4 234	4 228	3 800	4 650
Italie (1 000 lires)	4 589	4 589	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	410 620	410 930	398	418
Suède (100 krs)	96 570	96 570	92 500	99
Autriche (100 sch)	48 365	48 350	46 750	49 750
Espagne (100 pes.)	5 120	5 140	4 900	5 400
Portugal (100 esc.)	4 152	4 150	3 800	4 650
Canada ($ can 1)	4 590	4 586	4 400	4 800
Japon (100 yens)	4 543	4 557	4 400	4 820

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 20/4
Or fin (kilo en barre)	82600	82800
Or fin (en lingot)	82450	82500
Pièce française (20 fr)	515	513
Pièce française (10 fr)	352	.....
Pièce suisse (20 fr)	531	526
Pièce latine (20 fr)	473	475
Souverain	602	597
Pièce de 20 dollars	2920	2915
Pièce de 10 dollars	1475	1440
Pièce de 5 dollars	800	.....
Pièce de 50 pesos	3195	3105
Pièce de 10 florins	496	497
Or Londres	458 55	458
Or Zurich	457	457
Or Hongkong	458 65	458 25
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ♦ : prix précédent – ★ : marché continu

مكتبة من الاجل

Le Monde

Après l'attentat revendiqué par Black War

Vingt-deux personnes interpellées en région parisienne

Vingt-deux personnes *ont été* interpellées, jeudi matin 21 avril, à Paris et en banlieue par les policiers de la brigade criminelle agissant sur commission rogatoire après l'attentat commis dimanche 17 avril, rue Tiquetonne (2e), contre l'étude de Me Thomason, président de la chambre régionale des huissiers (*le Monde* du 19 avril). Cet attentat, qui blessa gravement deux personnes présentes dans l'escalier de l'immeuble au moment de l'explosion d'un engin incendiaire, avait été revendiqué mardi dans un tract par des inconnus se réclamant de l'organisation Black War. Les deux blessés, MM. Richard Bourgeois, trente et un ans et François Lamotte, trente-huit ans, étaient toujours dans un état jugé « *très sérieux* » jeudi matin 21 avril.

La majorité prépare le deuxième tour

M. Jacques Chirac présidera lundi 25 avril à l'Hôtel Matignon une réunion de l'ensemble des membres du gouvernement. Ce conseil de cabinet sera essentiellement consacré à définir les modalités de la campagne électorale pour le deuxième tour à laquelle les ministres et secrétaires d'Etat seront invités à participer activement.

Le lendemain, mardi 26 avril, les groupes parlementaires RPR et UDF de l'Assemblée nationale et du Sénat pourraient également tenir une réunion commune à laquelle seraient conviés les parlementaires européens de la majorité. Les collaborateurs de M. Chirac et ceux de M. Barre sont en train d'envisager les modalités d'une rencontre entre les deux candidats au cours de la journée du dimanche 24 avril, après qu'ils se seront rendus respectivement à Ussel et à Lyon pour voter. De même est mis à l'étude un projet de déclaration ou de communiqué commun qui pourrait être diffusé après l'annonce des résultats du premier tour dans la soirée de dimanche. Tous les responsables nationaux du RPR et de l'UDF ont été priés de se trouver dans la capitale dimanche en fin d'après-midi.

Le numéro du « Monde » daté 21 avril 1988 a été tiré à 548 832 exemplaires

A B C D F G H

Un contrat de 14 milliards de francs

La France lance officiellement le programme d'avion Rafale

A trois jours du premier tour de l'élection présidentielle, la France vient officiellement d'engager la réalisation de son nouveau programme d'avion de combat : le Rafale, un biréacteur destiné à entrer en service dans l'armée de l'air et l'aéronavale après 1996. MM. François Mitterrand et Jacques Chirac aussi bien que M. Raymond Barre se sont déclarés en faveur de ce projet, que la décision intervenue jeudi matin 21 avril, à Paris, rend quasiment irréversible.

La direction des constructions aéronautiques du ministère de la défense a, en effet, signé avec les industriels concernés deux contrats d'une valeur totale approximative de 14 milliards de francs, à charge pour les constructeurs d'assurer eux-mêmes le quart de ce financement.

Un premier contrat avec le groupe Dassault-Breguet prévoit la construction du premier prototype du Rafale, qui devra voler au début de 1991. Ce prototype est la version conçue pour l'armée de l'air. Le contrat précise que la construction d'un deuxième prototype, destiné davantage à l'aéronavale, pourra être décidée en septembre prochain. Celle de trois autres prototypes sera décidée ultérieurement. Pour l'instant, ce contrat est assorti d'un engagement financier de 7 milliards de francs, dont les trois quarts pour l'Etat et le quart restant à la charge de Dassault. Le deuxième contrat, d'une valeur équivalente et répartie de la même manière, prévoit, par tranches annuelles, le développement, par la Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'aviation (SNECMA), d'une dizaine de réacteurs M-88 destinés à qualifier, pour 1995, la propulsion du Rafale. L'autorisation gouvernementale de construire en série le M-88 devrait intervenir ultérieurement.

Cette double décision était attendue depuis que les négociations entreprises par M. André Giraud avec les industriels intéressés avaient été soumises, dans la première quinzaine d'avril, à la commission nationale des marchés. Elle est aussi dans la logique des assurances données, l'an dernier, au Salon aéronautique du Bourget, par le président de la République et par le premier ministre.

En lançant son programme Rafale, la France maintient cependant les offres de coopération qu'elle a adressées, à plusieurs reprises, à ses alliés, en particulier aux Etats-Unis et à certains pays européens, comme l'Allemagne fédérale, pour qu'ils collaborent avec elle à la mise au point d'un avion de combat du prochain millénaire. Au ministère de la défense, on estime que la décision du 21 avril offre même une base technique de discussion, permettant d'ajuster le programme aux besoins d'un partenaire.

A Moscou

Premiers entretiens Shultz-Chevardnadze

Moscou (*AFP*). — Le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, est arrivé jeudi 21 avril en fin de matinée à Moscou en vue de la préparation du prochain sommet entre le numéro un soviétique Mikhaïl Gorbatchev et le président Ronald Reagan, du 29 mai au 2 juin.

M. Shultz, qui vient de Finlande, est accompagné de M. Colin Powell, conseiller du président Reagan pour les affaires de sécurité nationale. Il a été accueilli à l'aéroport par le premier vice-ministre soviétique des affaires étrangères, M. Youli Vorontsov.

Le secrétaire d'Etat américain devait avoir trois séries d'entretiens dans la journée avec son homologue soviétique, M. Edouard Chevardnadze. Vendredi, il sera reçu au Kremlin par M. Gorbatchev. Pendant le week-end, M. Shultz se rendra à Kiev, en Ukraine, et à Tbilissi, en Géorgie.

M. Shultz a exprimé mercredi à Helsinki l'espoir que sa visite en URSS permettrait de réaliser des progrès dans les négociations sur la réduction de moitié du nombre des missiles nucléaires stratégiques. Mais il a reconnu qu'à l'approche du sommet de Moscou les chances s'amenuisaient de voir un traité sur cette question prêt à temps. Un responsable soviétique, M. Gueorgui Kornienko, a pour sa part jugé « *difficile* » de conclure un traité sur les START d'ici le 29 mai.

Outre le désarmement, M. Shultz doit évoquer avec M. Chevardnadze les droits de l'homme et les conflits régionaux. Les deux responsables devraient notamment s'entretenir de la guerre Iran-Irak, de la situation au Proche-Orient et de l'Afghanistan.

ITALIE

Deux carabiniers tués dans la région de Bologne

Deux carabiniers ont été tués dans la nuit du mercredi 20 au jeudi 21 avril à Castelmaggiore, près de Bologne, alors qu'ils tentaient de contrôler une Fiat blanche dont les occupants ont immédiatement ouvert le feu.

La proximité de la ville de Forli, où le sénateur démocrate-chrétien Roberto Ruffili a été assassiné samedi dernier par les Brigades rouges, amène les enquêteurs à ne pas écarter l'hypothèse d'une action terroriste. Il est toutefois possible que les meurtriers soient des malfaiteurs préparant un hold-up ou transportant de la drogue. Deux attaques contre des magasins de coopératives ont déjà fait deux morts et neuf blessés depuis le 30 janvier dans la région. — (*AFP.*)

LIBAN

Un otage américain déféré devant un « tribunal »

Les ravisseurs de l'officier américain de l'ONU, le lieutenant-colonel William Richard Higgins, ont annoncé qu'il serait déféré jeudi 21 avril devant « *le tribunal des opprimés, qui doit le juger pour ses crimes* ».

Dans un communiqué dactylographié en arabe, parvenu au bureau d'une agence de presse occidentale à Beyrouth, l'Organisation des opprimés dans le monde » précise que « *l'interrogatoire ayant pris fin, le criminel Higgins sera jugé pour espionnage des peuples libanais et palestinien au profit de l'Amérique* ». — (*AFP.*)

BOURSE DE PARIS

Matinée du 21 avril

Cotations retardées

L'ouverture des cotations informatiques en continu des 134 valeurs françaises du règlement mensuel a été retardée durant une grande partie de la matinée à cause de problèmes techniques. Seuls douze titres cotés à la criée pouvaient être négociés. Parmi les hausses figuraient la Compagnie du Midi, qui a même atteint son plus haut de l'année. Elle gagnait 5,2 %.

Sur le vif

Extinction de voix

La course au château, c'est pas du gâteau, dites-donc ! Ils n'en peuvent plus, nos princes. Ils commencent à fatiguer. Le moral, ça va, pas de problème, ils sont gonflés à bloc, ils s'accrochent, ils pédalent comme des malades en levant le bras de la victoire. Non, là où ça craque, c'est au niveau des cordes vocales. A force de s'engueuler, de s'agonir d'injures, de s'insulter, à force de s'envoyer des petites phrases et des gros mots, à force de vouloir gagner des voix, la leur de voix, ils l'ont perdue. Elle est rauque, elle est enrouée, elle fait des couacs.

Fallait les voir, hier, au conseil des ministres, ils se refilaient des pastilles pour la gorge. Si, si je vous jure, c'est pas une blague. D'où je le tiens ? De Juppé. Il a même précisé, ce matin, à la radio, que c'était pas des cachous, c'était des Pulmoll.

C'est pour ça, cherchez pas, qu'il pleurniche, mon Mimi, qu'il râle après les autres : Vous êtes vraiment pas gentils, vous êtes des dégueulasses et des malpolis. Vous arrêtez pas de me chercher des poux à cause de mon âge et tout. C'est pas chic, ça se fait pas.

Alors, mon Jacquot : C'est toi qui as commencé. Tu nous as traités de factieux, de fachos. T'as dit que t'en avais marre de jouer avec nous dans la cour de récré. Dis pas que tu l'as pas dit, tu l'as dit, t'as dit qu'on étaient pas fréquentables.

Et Pasqua : Non, mais qu'est-ce que tu te crois, pour qui tu te prends ? Pour la reine d'Angleterre ? Ou t'es président ou t'es candidat. Si t'es candidat, ton âge nous intéresse, figure-toi.

Et mon Mimi : Bon, ça va, bouclez-la. Dès qu'il l'ouvre, Jackpot Chirac, bonjour la cata. Son sourire, c'est une fermeture éclair et il parle comme une machine à écrire.

Vous trouvez que ça vole bas ? Pas moi. Moi, faute de pouvoir comparer les idées, j'arrive pas à les saisir, elles se volatilisent sous mon nez, je m'amuse à compter les coups. Allez-y les mecs, courage, vous dégonflez pas !

CLAUDE SARRAUTE.

● **Les passagers d'Aeromexico rapatriés.** — Après le dépôt de bilan de la compagnie nationale mexicaine Aeromexico, la situation s'améliore pour les centaines de passagers étrangers — en majorité des Français — bloqués à Mexico depuis la fin de la semaine dernière. D'une part, l'Association du transport aérien international (IATA) a demandé à ses compagnies membres d'accepter à nouveau les billets émis par Aeromexico. Cette décision a contribué au départ de nombreux touristes. D'autre part, un avion de la compagnie de charters Minerve s'est dérouté, sur le chemin de retour de Nouméa, pour embarquer environ deux cents Français, car les vols d'Air France sont au complet.

● **Les salariés de Télémécanique votent pour Framatome.** — Consultés par référendum à bulletins secrets, mardi 19 avril, les salariés de Télémécanique, entreprise convoitée à la fois par Schneider et par Framatome, ont préféré, quitte à perdre leur indépendance, ce dernier groupe à 89,6 % des voix exprimées. L'hypothèse Schneider n'a reçu que 2,2 % des votes, le reste, 8,2 %, étant des bulletins blancs. Ce vote confirme « *la détermination du personnel contre l'OPA agressive* » de M. Pineau-Valencienne, PDG de Schneider.

● **Total et Messerschmitt s'associent dans l'énergie solaire.** — Le groupe pétrolier français Total-CFP et le constructeur aéronautique allemand Messerschmitt-Bolkow-Blohm (MBB) ont décidé, le 20 avril, de fusionner leurs activités photovoltaïques (conversion directe de l'énergie solaire en électricité), au sein d'une société commune à 50/50. Une usine sera construite à Munich d'ici à 1991 afin de produire à l'échelle industrielle des panneaux solaires à silicium amorphe destinés notamment à équiper des voitures de luxe, et un important programme de recherche sera engagé en France, afin d'améliorer les rendements de cette technique jusqu'ici utilisée surtout pour l'électronique. L'ensemble du projet représente selon les deux groupes un investissement total de 350 millions de francs, pour partie financés grâce à des subventions nationales et communautaires dans le cadre du programme Euréka.

● **Nominations au conseil des ministres.** — A été élevé au rang et appellation de général d'armée, par le conseil des ministres du mercredi 20 avril, le général de corps d'armée Paul Lardry. A été nommé directeur de l'enseignement militaire supérieur de l'armée de terre et commandant l'Ecole supérieure de guerre, le général de division Jacques Greyfie de Bellecombe.